John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
243.5
v. 8

Digitized by the Internet Archive
in 2010

http://www.archive.org/details/abrgdelhisto08thou

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE
UNIVERSELLE

De J. A. de Thou.

TOME HUITIÉME.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE *DE J. A. DE THOU.*

AVEC DES REMARQUES

Sur le texte de cet Auteur, & sur la traduction qu'on a publiée de son ouvrage en 1734.

Par M. RÉMOND DE STE ALBINE, *de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse.*

TOME HUITIÉME.

A LA HAYE.

M. DCC. LIX.

ADAMS243.5
v.8

SOMMAIRES DES LIVRES

contenus dans ce huitiéme Volume.

LIVRE XXXVII.

CONSEIL tenu par Henri IV. Les Suiſſes offrent leurs ſervices au nouveau Roi. Il eſt reconnu par toute l'armée. Diſcours de ce Monarque. Ce Prince paſſe en Normandie. Lettres du Duc de Mayenne à l'occaſion de la mort de Henri III. Le Cardinal de Bourbon eſt transféré à Fontenay en Poitou. Arrêt du Par- HENRI IV. 1589.

HENRI IV. 1589.

*lement de Bordeaux. Le Duc de Mayenne marche au ſecours du Duc d'Aumale. Combat d'Arques. Arrêt du Parlement de Rouen en faveur de la Ligue. Henri IV reçoit des ſecours d'Angleterre. Attaque des fauxbourgs de Paris. Retour de Mayenne dans cette capitale. Le Roi ne veut pas emporter cette ville d'emblée. Hoſtilités en Berry & en Champagne. Nouveaux troubles à Toulouſe. Sédition à Limoges. Arrêt du Parlement ſéant à Paris. Conſpiration à Tours. Edit du Conſeil de l'*Union. *Le Cardinal de Bourbon eſt déclaré Roi ſous le nom de Charles X par les ligueurs. Arrivée du Cardinal Cajetan en France, avec titre de Légat. Priſe d'Etampes par le Roi. Ce Prince eſt reconnu Roi de France par les Vénitiens. Négociation avec le Grand Duc de Toſcane & le Duc*

de Mantoue. Henri IV reprend Vendôme. Entrée du Roi à Tours. Réduction du Mans. Lettre du Duc de Savoye au Parlement de Grenoble. Suite de la guerre de Genéve. Exploits de la Valette en Provence. Pluſieurs Places de Normandie ſe ſoumettent au Roi. La ville de Gertruydemberg dans les Pays-bas ſe donne aux Eſpagnols. Mort du Cardinal Alexandre Farneſe. Les ennemis du Duc de Parme le deſſervent auprès de Philippe II. Expéditions des Anglois contre l'Eſpagne. Cartel envoyé par le Comte d'Eſſex au Comte de Fuentes. Plaintes des Villes Anſéatiques contre les Anglois. Philippe II veut obliger les Flamands proteſtans, réfugiés à Aix-la-Chapelle, de choiſir un autre aſile. Les Polonois remettent l'Archiduc Maximilien en liberté. Union du Grand Duché de

HENRI IV. 1589.

HENRI IV. 1589.

Lithuanie à la couronne de Pologne. Les Tartares ſont battus par les Polonois & par les Coſaques. Négociation entre les Turcs & les Polonois. Préparatifs de guerre de la Suede contre la Moſcovie. Amurath III reçoit de fâcheuſes nouvelles de Perſe & de Syrie. Sédition des Janiſſaires. Ibrahim, Beglierbey de Romelie, a la tête tranchée. Maiſons des Juifs pillées & brulées à Conſtantinople. Révolte des Maures de Tripoli de Barbarie. Célébration des noces du Grand Duc Ferdinand de Médicis. Jacques VI, Roi d'Ecoſſe, épouſe Anne de Danemarck. Mariages des deux nieces de Sixte V. Mort de Jules, Duc de Brunſwic-Wolfenbuttel.

LIVRE XXXVIII.

Mayenne prend Pontoise, mais assiege inutilement Meulan. Succès du voyage de Sancy en Allemagne. Défaite d'un régiment de lansquenets par le Duc de Lorraine. Henri IV engage ses domaines de Flandre au Duc de Wirtemberg. Siége de Montbart en Bourgogne par le Maréchal d'Aumont. Le Cardinal Cajetan se rend à Paris. Audace de ce Légat. Arrêts contradictoires des Parlemens seans à Paris & à Tours. Nouveau décret de la Faculté de théologie. Le Légat écrit une lettre circulaire aux Evêques de France. Serment prêté par les ligueurs entre les mains du Légat. Punition d'Edme Bourgoing, Dominicain. Le Roi d'Espagne se HENRI IV. 1590.

HENRI IV. 1590.

déclare ouvertement pour la Ligue. Bataille d'Yvry. Discours du Roi avant l'action. Ce Monarque remporte une victoire complette. Le Roi d'Espagne & le Duc de Mayenne se plaignent du Pape. Quelles raisons empêchoient Sixte V de secourir la Ligue. Défaite des ligueurs en Auvergne. Suite des progrès du Roi. Saint-Malo surpris par le Duc de Mercœur. Le Roi s'empare de Melun & de quelques autres Places. Commission donnée par le Légat à l'Evêque de Ceneda. Mort du Cardinal de Bourbon. Henri IV resserre de plus en plus Paris. Troisiéme voyage du Duc de Mayenne en Flandre. Procession de la Ligue. Les Parisiens prennent des mesures, pour soutenir le siége. Le Prince de Conty, le Duc de Nevers & le Vicomte de Turenne, amenent des troupes au Roi. Rappel du

HENRI IV, 1590.

Chancelier de Chiverny. Le Roi s'empare de Saint-Denis & de Dammartin. D'Andelot, frere de Châtillon, signe la Ligue. Entrepriſe des ligueurs ſur la ville de Senlis. Conférence entre le Légat & le Marquis de Piſani. Priſe des fauxbourgs de Paris. Extrémité des Pariſiens. Ils députent au Roi. Entrée du Duc de Parme en France. Il emporte Lagny d'aſſaut. Avantages remportés par les royaliſtes. Le Duc de Parme prend Corbeil. Départ du Cardinal Cajetan. Action courageuſe de la Comteſſe de Châtillon. Givry reprend Corbeil & Lagny. Exploits du Prince de Dombes en Bretagne. Le Parlement de Bordeaux reconnoît Henri IV. Entrée du Duc de Savoye à Aix. La ville de Grenoble ſe ſoumet au Roi. Affaires des Pays-bas. Diete à Cologne. Perfidie des Moſcovites. Le Cza

HENRI IV. 1590. *Théodore met le siége devant Narva de Livonie. Mort de Charles d'Autriche, Archiduc de Gratz. Mort de Sixte V. Principales actions de ce Pape. Election du Pape Urbain VII. Sa mort. Election de Grégoire XIV. Lettre du Duc de Luxembourg au sacré College. Lettre du même au Pape. Guerre contre les bandits.*

LIVRE XXXIX.

1591. *Suite de la guerre contre les bandits. Affaire de la succession de Ferrare. Le Sénat de Vénise défend aux Jésuites d'enseigner à Padoue. Allarmes des Vénitiens. Les Turcs attaquent les Etats de la Maison d'Autriche. Nouvelles affaires suscitées au Grand-Seigneur par les Persans. Disgrace de Sinan, Grand-*

Visir. Ferhat Pacha lui succede. HENRI IV. 1591.
Diéte de Pologne. Plaintes des Etats de Prusse à la diéte. Emeute à Cracovie. La guerre du Roi de Suede contre la Moscovie n'est pas heureuse. Exploits de Maurice de Nassau dans les Pays-bas. Les Espagnols remettent Odet de la Noue en liberté. Négociations du Vicomte de Turenne en Angleterre, en Hollande & en Allemagne. Crell, Chancelier de Saxe, travaille sourdement contre les intérêts de Henri IV. Marche des troupes envoyées par les Protestans d'Allemagne au secours du Roi. Mort de Christian, Electeur de Saxe; de Bernard de Waldeck, Evêque d'Osnabruck. Les ligueurs attaquent Saint-Denis. Leur entrepriſe échoue, & le Chevalier d'Aumale est tué. Tentative du Roi sur Paris. Bref de Grégoire XIV. Le Pape se prépare à faire mar-

HENRI IV. 1591.

cher une armée au ſecours de la Ligue. Henri IV fait le ſiége de Chartres. Troiſiéme faction dans l'Etat, appellée le Tiers-Parti. *Touchard & Davy du Perron, auteurs d'un écrit adreſſé au Roi. Fidelité de Souvré, gouverneur de Touraine. La ville de Chartres ſe rend au Roi. Edit de ce Prince pour la diſcipline des troupes. La Ligue envoye à Madrid le Préſident Jeannin. Il eſt chargé d'inſtructions ſecrétes par le Duc de Mayenne. Priſe de Vernon & de Louviers par les royaliſtes. Sainctes, Evêque d'Evreux, eſt condamné à une priſon perpétuelle. Fameux arrêt du Parlement de Châlons contre une bulle du Pape & contre le Nonce Landriano. Le Roi donne un édit en faveur des Proteſtans. Le Parlement de Tours ſuit l'exemple du Parlement de Châlons. Mandement des Evêques aſſemblés à Chartres.*

Henri IV assiége Noyon. Evasion du Duc de Guise. Exploits du Prince de Conty. Ventadour bat les ligueurs. Siége de Lamballe en Bretagne par les royalistes. Le brave François de la Noue y est blessé. Sa mort & son éloge. Guerre contre le Duc de Savoye. Victoire remportée par Lesdiguieres sur ce Prince & sur les troupes du Pape. Les projets du Duc de Savoye sur Marseille ne réussissent point. Services rendus à la France & aux Genevois par Sancy. Le Maréchal d'Aumont fait la guerre en Bourgogne avec plus de courage que de bonheur. Arrivée des troupes du Pape à Verdun. Mort de Grégoire XIV. Election d'Innocent IX. Sa mort. Fureurs des Seize *à Paris. Portrait du Président Brisson. Ce magistrat est pendu par les factieux. Larcher & Tardif ont le même sort. Les* Seize *veulent*

HENRI IV, 1591.

HENRI IV. 1591.

mettre le jeune Duc de Guise sur le trône. Le Duc de Mayenne fait pendre quatre de ces furieux. Mariage de Mademoiselle de Bouillon avec le Vicomte de Turenne. Mort de François de Coligny, fils de l'Amiral. Le Roi assiége Rouen. Conférences à la Fere. Les Espagnols y demandent que l'Infante d'Espagne soit proclamée Reine de France.

1592.

Henri IV marche à la rencontre du Duc de Parme, & est blessé à Aumale. Prise de Neuf-Châtel par les Espagnols. Retour du Roi au camp devant Rouen. Le Duc de Parme vient au secours des assiégés. Le Roi leve le siége. Blessure du Duc de Parme. Il s'empare de Caudebec. Origine du royaume d'Yvetot. L'armée des ligueurs repasse la Seine. Marche forcée du Duc de Parme. Le Maréchal de Biron est tué. Mort du Duc de Montpensier.

Le Roi reprend Eſpernay. Victoire remportée par le Duc de Mercœur. Le Duc de Joyeuſe eſt battu, & ſe noye. Du Bouchage ſon frere quitte l'habit de Capucin, pour ſe mettre à la tête de l'armée des ligueurs en Languedoc. Mort de la Valette. Le Cardinal Hippolite Aldobrandin eſt élu Pape, & prend le nom de Clement VIII. Voyage du Cardinal de Gondi en Italie. Bref de Clement VIII au Cardinal de Plaiſance pour l'élection d'un Roi.

LIVRE XL.

Les affaires des Eſpagnols vont de plus en plus en décadence dans les Pays-bas. Mort du Duc de Parme. Sa place de Gouverneur général eſt donnée à l'Archiduc Erneſt. Révolte des

HENRI IV. 1592. *Aragonnois à l'occaſion de la perſécution ſuſcitée à Perez. Diſpute entre les chanoines de Strasbourg pour l'élection d'un Evêque. Guerre à ce ſujet. Les calviniſtes ſont traités rigoureuſement en Saxe. Mort du Prince Palatin Jean Caſimir ; de Guillaume, Duc de Cleves, d'Elizabeth d'Autriche, veuve de Charles IX. Le Roi de Pologne épouſe Jeanne d'Autriche. Mort de Jean, Roi de Suede. Guerre des Turcs en Hongrie. Victoire des chrétiens. Sinan eſt fait une*

1593. *ſeconde fois Grand-Viſir. Le Vaivode de Tranſilvanie bat les Turcs dans un défilé. Priſe de Fileck par le Baron de Dieffenback. Les chrétiens gagnent une troiſiéme bataille. Les Vénitiens conſtruiſent la Place de Palma. Voyage du Roi de Pologne en Suede. Grande émeute à Dantzick. Mariages du Landgrave de*

Heſſe, & de Frederic IV, Electeur Palatin. Maurice de Naſſau aſſiége & prend Gertruydemberg. Les Eſpagnols levent le ſiége de Crevecœur. Ils s'emparent de quelques Places. La conteſtation pour l'Evêché de Strasbourg miſe en arbitrage. Affaires de France. Manifeſte du Duc de Mayenne. Les catholiques royaliſtes lui propoſent une conférence. Après beaucoup de difficultés, les ligueurs acceptent la propoſition. Ils tiennent à Paris une prétendue aſſemblée des Etats du royaume. Commiſſaires nommés par cette aſſemblée, pour examiner les décrets du Concile de Trente. Rapport des commiſſaires. Conférence de Surêne. Schomberg va trouver le Duc de Mayenne. Nouvelle proceſſion des ligueurs. Henri IV déclare qu'il conſent de ſe faire inſtruire. Doutes des factieux ſur la ſincerité de ſes

HENRI IV. 1593.

HENRI IV. 1593.

dispositions. Le Duc de Feria demande hautement la couronne pour l'Infante d'Espagne. Courage de l'Evêque de Senlis. Réponse des ligueurs à la déclaration faite par Henri IV. Conférence à la Villette. Lettre du Légat aux Etats. Les Espagnols proposent un tempérament, pour ne pas enfraindre la Loi Salique. Le Légat indigne par sa partialité la plûpart des Parisiens. Rosnes & la Châtre nommés Maréchaux de France par le Duc de Mayenne. Fermeté du Parlement séant à Paris. Réponse du Duc de Mayenne aux remontrances de cette compagnie. Prise de Dreux par Henri IV. Les ambassadeurs d'Espagne annoncent que Philippe II destine le Duc de Guise pour époux à l'Infante. Demandes du Duc de Mayenne à la Cour de Madrid. Il offre ses services au Cardinal de Bourbon,

ci-devant le Cardinal de Vendôme. Conclusion d'une tréve entre le Roi & les ligueurs. Cérémonie de la réconciliation de ce Prince avec l'Eglise. Il envoye au Pape une ambassade solemnelle. Un nommé Barriere forme le projet de tuer le Roi. Cet assassin est découvert & puni. Conduite du Duc de Nemours. Le Duc de Savoye se fait comprendre dans la tréve. Quels avoient été les différens succès des armes du Roi pendant la campagne. Les Etats de Bretagne envoyent des députés en Angleterre & en Hollande. Révolte des payſans dans quelques provinces.

HENRI IV. 1593.

LIVRE XLI.

LA Clielle va préparer les voies à la négociation du Duc de Nevers. Arrivée de ce

1593.

HENRI IV. 1594.

Duc à Rome. Clément VIII affecte beaucoup d'inflexibilité. Le Duc prend congé du Pape. Manifeſte en faveur des Prélats françois. Des députés de la Ligue ſe rendent à Rome. Le Pape y reçoit le Cardinal de Gondi. Voyage de Montpeſat en Eſpagne. Henri IV confirme les promeſſes faites aux Proteſtans. Edit du Roi. La ville de Meaux ſe ſoumet à ce Prince. Ce qui ſe paſſe entre le Parlement & le Duc de Mayenne. Briſſac eſt nommé Gouverneur de Paris. A l'exemple de Meaux, Lyon rentre dans l'obéiſſance. Revers fâcheux pour le Duc d'Eſpernon. Arrêt du Parlement d'Aix, qui ordonne de reconnoître Henri IV. Peronne, Montdidier & Roye, abandonnent la Ligue. Tumulte à Rheims. La Châtre perſuade aux habitans d'Orléans, de ſe ſoumet-

tre à leur légitime Souverain. Sacre de Henri IV. Négociation du Comte de Briſſac avec la Cour. Le Duc de Mayenne croit devoir prudemment ſortir de Paris. Briſſac convient de livrer cette capitale au Roi. Réduction de cette ville. Le Légat refuſe de voir le Roi. Mort du Cardinal de Pellevé. Publication de deux édits, l'un pour accorder le pardon aux Pariſiens, l'autre pour rétablir le Parlement. Arrêt du Parlement contre la Ligue. Inſtitution d'une proceſſion en mémoire de la réduction de Paris. Le Roi édifie les Pariſiens, par la maniere dont il célébre les fêtes de Pâques. Retour des magiſtrats, qui compoſoient le Parlement de Tours. Décret de l'univerſité de Paris en faveur du Roi. Les Jéſuites & les Capucins perſiſtent dans leur rebellion.

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

On chaſſe de Paris divers boutefeux. Réduction de pluſieurs villes. Le jeune Cardinal de Bourbon revient à Paris. Mort d'un fameux capitaine de la Ligue, nommé Saint-Paul. Renouvellement du procès de l'univerſité contre les Jéſuites. Apologie de la ſociété par le Pere Barni. Mort du jeune Cardinal de Bourbon. Voyage du Duc de Mayenne en Flandre. Henri IV aſſiége la ville de Laon. Charles de Mansfeld tâche en vain de ſecourir la Place. Mort de Givry. La garniſon de Laon capitule. Réduction d'Amiens & de Château-Thierry. Traité de Balagny avec le Roi. Les villes de Beauvais & de Saint-Malo ſe ſoumettent. Propoſitions du Duc de Mayenne aux Eſpagnols. Henri IV reçoit le Duc de Guiſe en grace. Ce qui s'étoit paſſé en Provence depuis le mois

le Janvier. Le Duc de Nemours e sauve de Pierre-Enciſe. Siége & priſe de Briqueras par le Duc le Savoye. Exploits du Maré-chal d'Aumont en Bretagne. Généroſité de ce Maréchal. Belle action d'un Anglois. L'Archiduc Erneſt fait une vaine tentative, pour pacifier les Pays-bas. Conſ-piration contre le Comte Maurice de Naſſau. Une partie des trou-pes du Roi d'Eſpagne ſe révolte. Voyage entrepris par les Hollan-dois. Couronnement de Sigiſ-mond en qualité de Roi de Suede. Diéte de l'Empire à Ratisbonne. L'Electeur de Cologne reçoit l'inveſtiture de ſon Electorat. Différend entre les Margraves de Bade. Suite de la guerre de Hongrie. Siége de Gran par l'Archiduc Mathias. Les Turcs ſe rendent maîtres de Javarin. Hardeck, commandant de cette Place, eſt arrêté à Vienne. Si-

HENRI IV. 1594. *gismond, Prince de Transilvanie, se déclare de nouveau contre la Porte. Allarmes causées en Italie par une flotte Turque.*

Fin des Sommaires de ce huitiéme Volume.

ABRÉGÉ

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXVII.

HENRI IV. 1589.

Conseil tenu par le nouveau Roi.

DENDANT que divers officiers de l'armée royale étoient en balance, s'ils suivroient les étendards de la Ligue ou ceux du légitime héritier de la Couronne, ou s'ils attendroient, pour se déclarer, que la victoire décidât entre les deux partis, le Roi [a] de

[a] Lorsque *Henri de Bourbon*, Roi de Navarre, parvint à la couronne de France, il avoit trente six ans, étant né le 13 Décembre 1553. Les li-

Navarre tenoit conseil à Meudon. Il avoit dessein de se rendre à Tours, où Henri III avoit mis, comme en dépôt, tout ce qui a coutume d'annoncer la présence & la majesté de nos Monarques. Guitry, homme d'une éloquence mâle, & d'une prudence consommée, le fit changer de résolution, en représentant ; Que parmi la noblesse d'en deçà de la Loire, on comptoit encore plusieurs seigneurs attachés aux intérêts du Roi. Que, si ce Prince paroissoit ne rien craindre, ils se feroient un point d'honneur de ne pas l'abandonner. Qu'au contraire, s'il paroissoit se défier de ses forces, & songer à quitter les provinces, où ils avoient la principale partie de leurs biens, ils chercheroient à se mettre sous la sauvegarde du Duc de Mayenne.

HENRI III. 1589.

Les Suisses offrent leurs services à ce Prince.

Pour se maintenir dans ces provinces, il importoit de retenir les troupes Suisses nouvellement arrivées. Sancy venoit d'y pourvoir, en les engageant à servir encore pendant deux

gueurs avoient coutume de l'appeller *le Béarnois*, parce que la Reine sa mere étoit accouchée de lui à Pau en Béarn. Après l'extinction de la branche des Valois, il héritoit du trône comme chef de la branche de Bourbon, issue de *Robert, Comte de Clermont*, sixiéme fils de Saint Louis.

mois, sans exiger le payement de leur solde. Suivi de quarante de leurs officiers les plus considérables, il alla donner part de cet accord au Roi. Ce Prince témoigna sa satisfaction aux députés. Il se rendit ensuite à Saint-Cloud, où un grand nombre de seigneurs & de gentilshommes allerent lui rendre leur hommage. HENRI IV. 1589.

Cependant ils étoient encore divisés de sentimens sur la conduite qu'ils devoient tenir. Les uns prétendoient qu'il appartenoit aux Etats seuls de disposer du trône. Selon les autres, les bons françois ne pouvoient trop se hâter de reconnoître leur véritable Souverain, s'ils vouloient empêcher que les ennemis de la patrie n'exécutassent leurs projets. Ces deux avis furent vivement débattus dans une assemblée, qui se tint l'après midi à la maison de Gondi. Le dernier enfin l'emporta, & l'on convint qu'après avoir pris les suretés convenables pour mettre les interêts de la religion à couvert, on jureroit obéissance à Henri de Bourbon, Roi de France & de Navarre. Henri IV est reconnu par toute l'armée.

En conséquence, on redigea une formule de serment, par laquelle ce Prince s'obligeoit de conserver en

HENRI IV. 1589.

France la doctrine de l'Eglise Romaine dans toute sa pureté ; de ne conférer les dignités ecclésiastiques & les bénéfices qu'à des sujets capables & non suspects ; de se soumettre pour la croyance à la décision d'un Concile général ou national, qu'il auroit soin de faire assembler dans le terme de six mois ; de ne souffrir l'exercice public d'aucune autre religion que la catholique, & de ne nommer que des sujets de cette communion aux charges, excepté dans les Villes dont les Protestans étoient actuellement en possession ; de convoquer les Etats pour cette année ou pour le commencement de l'année suivante ; de prendre particulierement sous sa protection les fidéles serviteurs du feu Roi, & de tirer une vengeance mémorable de la mort de ce Monarque.

Henri IV ayant promis l'observation de ces articles, toute la noblesse, qui étoit dans le camp, lui prêta serment de fidélité le 4 Août. L'acte, qu'on dressa à cette occasion, fut signé d'un côté par le Roi ; de l'autre, par François de Bourbon, Prince de Conty ; François de Bourbon, Duc de Montpensier ; Henri d'Orléans ; Duc de

Longueville ; François de Luxembourg, Duc de Piney ; Louis de Rohan, Duc de Monbazon ; par les Maréchaux Armand de Biron & Jean d'Aumont, & par la plupart des principaux officiers de l'armée. HENRI IV. 1589.

Quelques seigneurs, quoiqu'ils approuvassent ce qui venoit de se faire, quoique même ils eussent été des premiers à en presser l'exécution, refuserent cependant de mettre leurs noms au bas de cet acte, pour ne pas préjudicier à leur rang. De ce nombre fut le Duc d'Espernon. En qualité de Pair, il vouloit que sa signature précédât celle des Maréchaux de France. Ceux-ci objecterent qu'à l'armée leur charge leur donnoit la preséance, & que par conséquent ils avoient droit de signer immédiatement après les Princes. Le Roi décida en faveur des Maréchaux, & c'en fut assez pour mécontenter le Duc. Sous prétexte de quelques affaires domestiques, à l'occasion desquelles il avoit déja obtenu, disoit-il, un congé du feu Roi, il reprit avec ses troupes la route d'Angoulême.

Henri fut piqué de cette retraite, mais il dissimula son ressentiment. Comme à l'exemple du Duc d'Esper- Discours de ce Monarque.

HENRI IV. 1589.

non, plusieurs seigneurs sollicitoient aussi la permission de se retirer, le Roi les manda, & leur parla en ces termes. » J'apprens que certains particuliers » se font scrupule de demeurer à mon » service, à moins que je n'embrasse » la religion catholique. Sans doute » ils croyent me contraindre par-là » d'abjurer ma religion. Je leur dé- » clare que je suis incapable de chan- » celer dans ma foi, avant d'avoir été » mieux instruit par un Concile légi- » time, à l'autorité duquel je me sou- » mets. Ainsi, que tous ceux qui ont » eu si mauvaise opinion de moi, me » quittent dès qu'il leur plaira. Je fais » peu de cas des services de françois, » qui ont des sentimens si indignes. »

Louis de Lhopital, Vitry, & quelques autres, profiterent de la liberté que le Roi leur donnoit, & ils l'abandonnerent. C'étoit par principe de conscience, disoit Vitry, qu'il faisoit cette démarche. Depuis peu, il avoit obtenu du feu Roi le gouvernement du château de Dourdan en Beausse. Jacques Argenti, Ferrarois, qui étoit au service du Duc de Nemours, prit possession de cette Place.

L'acte contenant les assurances que

Henri avoit données, & le ſerment qui lui avoit été prêté par la nobleſſe & par les troupes, furent lus & enregiſtrés le 14 Août au Parlement ſéant à Tours. On en répandit partout des copies, qui contribuerent à contenir pluſieurs Villes dans le devoir. HENRI III. 1589.

Il étoit à craindre que les ligueurs, après l'horrible attentat commis contre la perſonne de Henri III, ne portaſſent leurs mains ſacriléges juſques ſur ſes cendres. Pour prévenir une telle audace, le Roi réſolut de confier ces précieux reſtes à un lieu ſûr. Dans cette vue, il les fit porter à Compiegne, & les accompagna, ſuivi de ſon armée. Sur ſa route, il ſe rendit maître de Meulan, & de Clermont en Beauvoiſis. Après avoir dépoſé le corps du feu Roi dans l'Egliſe de Saint Corneille de Compiegne, il partagea ſes troupes. Il en donna une partie au Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, qui avoit à ſa dévotion preſque toute la nobleſſe de cette province. Le Maréchal d'Aumont eut ordre de paſſer avec un autre Corps en Champagne, pour tenir en bride les Villes de la Ligue. Ces deux généraux devoient réunir leurs forces, ſi les circonſtan-

HENRI IV. 1589.

ces l'exigeoient. Henri se réserva le commandement du troisiéme Corps, qui étoit le plus nombreux, & qui étoit composé de mille chevaux, de deux régimens Suisses, & de trois mille hommes d'infanterie françoise. Ce Prince garda auprès de lui le Prince de Conty; le Duc de Montpensier; Charles, bâtard d'Orléans, Grand-Prieur de France, & Colonel général de la cavalerie legere; le Maréchal de Biron; Charles de Montmorency d'Anville [a], Colonel général des Suisses; François de Coligny de Châtillon; & Jacques Nompar de Caumont de la Force.

Le Roi passe en Normandie.

Le desir de s'approcher des secours, qu'il attendoit d'Angleterre, l'engagea à marcher en Normandie. Il se rendit, en côtoyant la Seine, à Pont-Saint-Pierre, où du Rolet, Gouverneur du Pont de l'Arche, vint l'assurer de son obéissance. De-là, Henri s'avança vers Darnetal, bourg voisin de Rouen, & à la tête de quatre cents chevaux il fit une course jusqu'au portes de Dieppe. Aymar de Chaste, Commandeur de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, étoit gouverneur de cette derniere

[a] Troisiéme fils du feu Connétable *Anne de Montmorency*, & connu auparavant sous le nom de *Montmorency Meru*.

Ville. Il fit offrir au Roi de la lui remettre, & ne demanda aucunes sûretés, contre la coutume de la plupart des gouverneurs, qui ne recevoient gueres dans leurs Places de seigneurs plus puissans qu'eux, ni même le Prince leur Souverain, sans prendre auparavant beaucoup de mesures, ou sans tirer des sommes considérables. Tout devoit être naturellement suspect à Henri IV dans les commencemens de son regne. D'ailleurs il n'avoit aucune preuve de la fidélité du Commandeur. Mais il étoit essentiel au Roi, d'avoir en Normandie une Place maritime. De Chaste le tira d'embarras. Pour ôter toute défiance à ce Prince, il sortit de Dieppe avec la garnison, & n'y rentra qu'en vertu de lettres patentes, qui, en le comblant d'éloges, le confirmoient dans son gouvernement. HENRI IV. 1589.

Gaspard de Pellet de la Verune, Gouverneur des ville & château de Caën, & parent du Commandeur de Chaste, ne tarda pas à suivre son exemple. Par-là, Henri IV se vit maître, tant que la guerre dura, de toute la basse Normandie.

Pendant le séjour qu'il fit à Dieppe, les habitans de cette Ville lui porterent

HENRI IV. 1589.

des plaintes contre la garnison de Neufchâtel, petite Place du pays de Caux. Sur leurs représentations, Guitry & du Hallot par ordre du Roi se rendirent maîtres de la Place, après avoir taillé en pieces sept cents payſans, qui s'étoient attroupés pour la secourir. Délivrés de cette inquiétude, les Dieppois presserent Henri de faire le siége de Rouen, & offrirent pour cette expédition leurs bourses & leurs services. Ce Prince jugea que les circonstances ne lui permettoient pas de s'engager dans une telle entreprise. Il ne voulut pas cependant rejetter absolument la proposition. Lorsqu'il fut à Darnetal, il ordonna même divers préparatifs, comme s'il eût réellement projetté d'assiéger la capitale de la Normandie. Son principal objet étoit d'opérer par cette feinte une diversion, & d'empêcher les ligueurs d'attaquer les Places qu'il possédoit autour de Paris. Ils y furent trompés, & le Duc d'Aumale, qui étoit dans Rouen avec une cavalerie nombreuse, manda au Duc de Mayenne de tout quitter pour voler à son secours.

Ce dernier, aussitôt qu'il avoit été informé de la mort de Henri III, &

du châtiment précipité de l'assassin, avoit relâché les personnes qu'il avoit fait arrêter la veille dans Paris ; ce qui prouve manifestement qu'il ne s'étoit assuré d'elles que pour les faire servir de cautions de la vie de Jacques Clement. Ensuite il avoit écrit à toutes les Villes du parti & à leurs gouverneurs. Il avoit écrit aussi à Philippe II une longue lettre, dans laquelle, après lui avoir prodigué les titres de défenseur & de vengeur de la religion, il le supplioit d'employer cette puissance redoutable dont Dieu avoit récompensé ses vertus, à délivrer de la tyrannie des hérétiques un des royaumes les plus florissans de la Chrétienté. En même tems, il avoit fait publier le 7 Août, tant en son nom qu'au nom du Conseil de l'Union, un édit portant injonction à tous les François, de rendre obéissance au Cardinal de Bourbon, comme à leur seul Roi légitime.

HENRI IV. 1589.

Lettres du Duc de Mayenne à l'occasion de la mort de Henri III.

Henri craignit que le Cardinal, qui étoit toujours prisonnier au Château de Chinon sous la garde de François le Roi de Chavigny, ne fût pas assez sûrement entre les mains de ce gouverneur, homme d'une fidélité à l'épreuve, mais vieux & aveugle. Il char-

Le Cardinal de Bourbon transferé à Fontenay en Poitou.

HENRI III. 1589.

gea Philippe du Pleſſis Mornay de traiter avec Chavigny, tira de Chinon par ce moyen le Prince priſonnier, & le fit transférer à Fontenay en Poitou.

Arrêt du Parlement de Bordeaux.

Quelque penchant que la Ville de Bordeaux eût à la révolte, le Maréchal de Matignon, qui y commandoit, avoit su juſqu'à l'aſſaſſinat de Henri III la contenir dans l'obéiſſance. Auſſitôt qu'on y fut inſtruit de cette funeſte cataſtrophe, le Parlement de Guyenne, à la ſollicitation du Maréchal, ordonna, qu'il fût fait des prieres pour le repos de l'ame du feu Roi; que les Gouverneurs, Magiſtrats, & Officiers municipaux des Villes du reſſort, veillaſſent à ce qu'il n'arrivât aucun changement dans la religion ni dans le gouvernement; qu'ils fiſſent exactement obſerver les édits publiés pendant la tenue des Etats de Blois aux mois de Juillet & d'Octobre de l'année précédente, & les déclarations des mois de Décembre & d'Avril dernier; que les gentilshommes & autres, qui avoient pris les armes, les miſſent bas, & qu'ils ſe retiraſſent chez eux. Cet arrêt fut rendu le 19 Août, les Chambres aſſemblées. Matignon auroit ſouhaité que le Parlement reconnût Henri IV.

Tout ce que put obtenir le Maréchal, fut qu'on n'inſerât dans l'arrêt aucun article préjudiciable à ce Prince. HENRI IV. 1589.

Le Parlement de Toulouſe ſe conduiſit d'une autre maniere que celui de Bordeaux. Il regla que tous les ans, le premier Août, on feroit des proceſſions ſolemnelles, pour remercier Dieu d'avoir délivré la France de Henri III, & il défendit ſous les plus grieves peines, d'aſſiſter d'aucun ſecours Henri de Bourbon, ſoi diſant Roi. Différence entre la conduite de ce Parlement & celle du Parlement de Toulouſe.

Sur la réquiſition du Duc d'Aumale, le Duc de Mayenne avoit fait avancer à Vernon une armée de dix-neuf mille hommes. Cependant il avoit fait un voyage en Flandre, & s'étoit abouché à Mons en Haynaut avec le Duc de Parme, qui venoit des eaux de Spa. Après avoir tiré parole de Farneſe pour la marche d'un Corps de troupes auxiliaires, il étoit venu ſe remettre à la tête de ſon armée. Henri IV ne fut pas plutôt averti de l'approche des ennemis, qu'il décampa de Darnetal, & entra dans le Comté d'Eu, que poſſédoit Catherine de Cleves, veuve du Duc de Guiſe. Le troiſiéme jour de marche, ce Prince arriva devant la Ville d'Eu. Launoy y commandoit avec Le Duc de Mayenne marche au ſecours du Duc d'Aumale.

HENRI IV. 1589.

quatre cents hommes de garniſon. Il n'attendit pas, pour capituler, qu'on l'aſſiégeât dans les formes. La garniſon eut permiſſion de ſe retirer, & la Ville obtint de n'être point miſe au pillage.

Déja le Duc de Parme avoit fourni aux ligueurs les troupes qu'il avoit promiſes. Mayenne avoit été joint auſſi par trois cornettes de Reîtres & par les milices du Cambreſis. De plus, Henri de Lorraine, Marquis de Pont-à-Mouſſon, lui avoit amené un renfort de deux mille hommes d'infanterie, & de mille de cavalerie. Le Roi, qui ne s'étoit pas attendu à ſe voir tant de forces ſur les bras, envoya ordre au Duc de Longueville & au Maréchal d'Aumont, de venir avec le plus de troupes qu'il ſeroit poſſible. Du reſte ce Prince, que les revers les plus imprévus n'étonnoient point, ne perdit rien de ſa fermeté. Il prit avec les officiers généraux de ſon armée toutes les meſures néceſſaires, & il alla camper à Arques, bourg tout ouvert, mais défendu par un château. En ſortant de Dieppe, on rencontre deux collines ſéparées ſeulement par la riviere de Bethune, dans laquelle la marée remonte à deux lieues. A droite eſt un

marais avec quelques prairies presque toujours inondées. Le bourg d'Arques est sur la gauche. Du même côté, sur la colline, s'éleve le château. Il commande une plaine assez étendue. HENRI IV. 1589.

Henri IV, à son premier voyage à Dieppe, avoit remarqué cet endroit comme un poste avantageux. Il fit travailler à le fortifier, & les troupes se porterent avec tant d'ardeur à l'ouvrage, qu'en trois jours tout le camp fut entouré d'un retranchement haut pour le moins de huit pieds. On conduisit dans le château plusieurs pieces de canon, pour défendre les approches du camp. Comme du côté dont le château commande le bourg, les deux collines, s'inclinant insensiblement, forment entre elles un vallon, le Roi jetta une partie de sa cavalerie dans ce fond, où elle étoit à couvert de l'artillerie des ennemis, & d'où elle pouvoit aisément fondre sur leur infanterie, en cas qu'ils pénétrassent jusqu'aux lignes.

Ils s'étoient emparés de Gournay. Mayenne venoit de reprendre aussi les Villes d'Eu & de Neufchâtel. Ces premiers succès sembloient lui promettre qu'il emporteroit Arques avec la même

rapidité. Ayant appris que Henri étoit
HENRI IV. 1589. fortement retranché, il prit un grand détour, & vint camper sur la colline opposée à celle que l'armée royale occupoit. Cette manœuvre fit craindre au Roi, que le dessein du Duc ne fût de lui couper la communication avec Dieppe, & de s'emparer du fauxbourg du Pollet. Pour empêcher l'exécution de ce projet, Henri fit élever de ce côté un nouveau retranchement. Il fortifia ce poste de plusieurs pieces de canon, & il plaça un détachement d'arquebusiers dans une maladrerie, située à mille pas du bourg. Comme le fauxbourg du Pollet étoit tout ouvert, on en ferma les avenues par un fossé, & par des palissades. En trois fois vingt-quatre heures, tous ces travaux furent achevés.

Diverses escarmouches entre les troupes du Roi & celles du Duc de Mayenne.

Pendant ce tems, le Duc de Mayenne ne sortit point de ses lignes. Le 16 de Septembre, il parut dès le grand matin en bataille, & après avoir détaché une partie de ses troupes pour marcher contre le Pollet, il s'avança vers Martin-Clise. Le Roi, qui, comme je l'ai dit, avoit deviné le dessein des ennemis, laissa le commandement du camp d'Arques à Biron, & se rendit au Pol-

let. On escarmoucha pendant tout le jour, mais dans tous ces petits combats les ligueurs eurent toujours le dessous. En voyant les troupes de Henri, quoique fort inférieures en nombre, remporter ainsi constamment l'avantage, il ne fut pas difficile de tirer dès-lors un augure des suites que cette guerre devoit avoir. Sur le soir, le Duc de Mayenne, dont les troupes étoient extrêmement fatiguées, fit sonner la retraite. HENRI IV. 1589.

Le lendemain, les ligueurs furent encore plus maltraités à Arques. Ils étoient sortis de Martin-Glise, dans la résolution d'attaquer le Maréchal de Biron. Les arquebusiers qu'il avoit postés derriere quelques haies, & ceux qui étoient dans la maladrerie, firent un feu si soutenu, que les ennemis furent obligés de se retirer avec perte de plus de cent cinquante hommes. Mayenne, après cet échec, demeura pendant deux jours dans l'inaction. Les troupes du Roi attaquerent le village voisin du Pollet, & tuerent cent hommes aux ligueurs. Le même jour, ces derniers pointerent trois pieces de canon contre la maladrerie & contre le retranchement qu'on avoit tiré au-dessous. On dressa une contrebatterie,

HENRI IV. 1589.

qui les incommoda tellement, qu'ils abandonnerent le village où ils s'étoient logés. De ce moment, les ennemis ne penserent plus à s'emparer du Pollet. Ils tournerent tous leurs efforts contre la maladrerie, qu'ils attaquerent trois jours de suite inutilement.

Combat d'Arques.

Enfin le 21, avant le jour, le Duc de Mayenne passa en silence la Bethune, qui séparoit son camp de celui de Henri. Sur l'avis de ce mouvement, le Roi jetta un renfort de huit cents hommes dans la maladrerie. Il confia la garde de son retranchement le plus avancé à quelques compagnies d'infanterie françoise, auxquelles il joignit deux compagnies de Lansquenets & deux compagnies de Suisses volontaires.

Jean Babou, Comte de Sagonne, qui commandoit les chevaux legers dans l'armée des ligueurs, commença l'attaque à la tête de quatre cents maîtres. Ils furent culbutés. Sagonne fut tué de la main même du Grand-Prieur. Dans la seconde charge, une troupe de royalistes perça jusqu'à la cornette blanche des ennemis. Pour favoriser la retraite de cette troupe, Montmorency d'Anville s'avança avec un régiment [a] Suisse. Il remplit son objet avec

[a] Le régiment de Galaty.

beaucoup de bonheur & de bravoure. D'un autre côté, les Lanſquenets de Mayenne, ſoit qu'ils euſſent pouſſé plus loin qu'ils n'auroient voulu, ſoit par un deſſein prémédité de trahiſon, s'approcherent du ſecond retranchement qu'on avoit élevé à la hâte, & ils firent ſigne qu'ils ſe rendoient. Ayant été conduits au Roi, ils promirent de ne plus ſervir contre lui, s'il vouloit s'engager à leur payer ce qui leur étoit dû par la Ligue. Ce Prince les renvoya à Biron, pour regler cette affaire. La cavalerie ennemie ayant fait cependant une nouvelle charge, ces mêmes Lanſquenets ſe joignirent ſubitement à elle contre les troupes du Roi, & ſe ſaiſirent d'un petit bois, d'où ils firent tomber une gréle de coups d'arquebuſe ſur le Corps que Biron commandoit. Ce Maréchal fut lui-même démonté. Les royaliſtes ne purent tenir contre ce feu, & ils abandonnerent la maladrerie. Mais les Lanſquenets ennemis n'eurent pas le tems de ſe glorifier de leur perfidie. A peine étoient-ils les maîtres de ce poſte, qu'on vit arriver le Duc de Montpenſier à la tête de deux cornettes de cavalerie, & Châtillon ſuivi d'une troupe fraîche

HENRI IV. 1589.

de cinq cents arquebusiers. A leur ap-
HENRI IV. proche, les Lansquenets se retirerent
1589. précipitamment. Le Roi fit conduire sur le champ à la maladrerie quelques pieces de canon, qui causerent beaucoup de ravage dans l'armée du Duc de Mayenne. En même tems, Henri la chargea de nouveau, & la mit en déroute. Ce combat couta plus de quatre cents hommes aux ligueurs. Le Roi n'y perdit que fort peu de monde. Josias de la Rochefoucauld, Comte de Rousſy, y fut tué. Larchant & Charles Martel de Bacqueville furent blessés dangereusement, & le dernier mourut de ses blessures. Hercule de Rohan Rochefort, frere du Duc de Monbazon, & Jacques de Beauvau du Rivau, furent faits prisonniers.

Les ligueurs, s'attachant moins à la vérité des faits qu'à ce qui pouvoit leur concilier la faveur du peuple, donnerent de cet événement une relation romanesque. Ils publierent que dans une seule charge il étoit resté plus de cinq cents hommes des troupes du Roi sur la place; que six compagnies Suisses, & deux Allemandes, entre autres celle de Strasbourg, avoient abandonné leurs enseignes; que le

Maréchal de Biron avoit été pris, mais qu'ensuite il avoit trouvé moyen de s'échapper. HENRI IV. 1589.

Deux jours après l'action, c'est-à-dire le 24 Septembre, Mayenne décampa à petit bruit, fit le tour du côteau, & se porta vers Dieppe. Henri IV de son côté, ayant laissé dans Arques le Colonel la Garde avec une partie du régiment de cet officier, marcha du même côté à la tête de toute l'armée. Il en logea une partie dans les villages voisins de la Ville. Avec le reste de ses troupes, il occupa les fauxbourgs, & il se saisit d'une éminence, qui n'étoit éloignée des ennemis que de quatre cents pas. Difficilement on auroit décidé, quels étoient les assiégés & les assiégeans. En effet les ligueurs, quoiqu'extrêmement supérieurs en forces, se tenoient enfermés dans leurs lignes, tandis que les royalistes les insultoient par de fréquentes escarmouches. Les ennemis battirent pendant quelque tems le fauxbourg de Pollet avec huit pieces de canon; mais ce fut avec si peu de succès, que le Duc de Mayenne se détermina enfin à faire retraite, ce qu'il exécuta le 5 Octobre.

Le Duc de Mayenne s'approche de Dieppe.

HENRI IV. 1589.

Pendant que la Ligue employoit la force de ſes armes contre le Roi, les officiers du Parlement de Normandie, qui étoient reſtés à Rouen, mettoient en uſage leur prétendue autorité pour affoiblir le parti de ce Prince. Ils rendirent le 23 Septembre un arrêt qui ſupprimoit les charges des Officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, & du Bureau des Finances, retirés à Caën, au Pont de l'Arche, à Dieppe & à Ponteau-de-mer; caſſoit tous les arrêts rendus contre la nobleſſe qui étoit au ſervice de la Sainte Union; enjoignoit aux peuples du reſſort d'obſerver l'édit donné le 5 Août précédent par le Duc de Mayenne; déclaroit les réfractaires coupables de leze-majeſté divine & humaine; les dégradoit de nobleſſe, & confiſquoit leurs biens; ordonnoit à toutes perſonnes en état de porter les armes, de joindre inceſſamment l'armée de la Ligue, & preſcrivoit aux Vicomtes de dreſſer une liſte des gentilshommes & autres qui reſteroient chez eux après la publication de cet arrêt, afin qu'on agît contre eux ſelon la rigueur des loix, comme contre des déſerteurs de la bonne cauſe.

Arrêt du Parlement de Rouen en faveur de la Ligue.

HENRI III. 1589.

Sur ces entrefaites arriverent à Dieppe quatre mille Anglois envoyés au secours de Henri par la Reine Elizabeth. Ces troupes avoient été précédées par le Comte de Stafford, qui avoit conduit des vivres au camp du Roi, & avoit apporté de l'argent à ce Prince.

Henri IV reçoit des secours d'Angleterre.

Le Duc de Mayenne, après avoir évité la rencontre du Comte de Soissons, du Duc de Longueville & du Maréchal d'Aumont, qui s'étoient réunis pour aller dégager le Roi, s'étoit avancé du côté de la Somme. Avant qu'il passât cette riviere, Henri reprit sous les yeux de ce Duc la Ville d'Eu & le château de Gamaches. De-là le Roi retourna à Dieppe. Il y demeura quelques jours, afin de donner à ses troupes le tems de se reposer, & il en partit le 21 Octobre. Ce Prince avoit eu avis que le Duc de Mayenne ne marchoit vers la frontiere que dans le dessein de livrer en nantissement au Duc de Parme plusieurs Villes de Picardie. Pour parer ce coup, Henri s'approcha de Paris. Ayant passé la Seine à Meulan, & étant arrivé sur la fin du mois à Bagneux, il logea ses

HENRI IV. 1589.

troupes dans Montrouge, Gentilly, Iſſy & Vaugirard. Il reconnut lui-même les retranchemens qui couvroient les fauxbourgs, & il réſolut de les attaquer le lendemain premier Novembre.

Attaque des fauxbourgs de Paris.

Le Maréchal de Biron fut chargé de s'emparer des fauxbourgs Saint Victor & Saint Marceau. Il avoit ſous ſes ordres Charles de Biron ſon fils, & Guitry; & il étoit ſuivi de deux régimens d'infanterie françoiſe, de quatre mille Anglois, & d'un régiment Suiſſe. Le commandement du ſecond Corps fut donné au Maréchal d'Aumont, qui avoit pour lieutenans San-Lary de Bellegarde, grand Ecuyer, & François de la Tugie de Rieux, maréchal de camp. Ce Corps compoſé de quatre régimens d'infanterie françoiſe, de deux régimens Suiſſes, & de quatre compagnies de volontaires, fut deſtiné à marcher contre les fauxbourgs Saint Jacques & Saint Michel. La Noue & Châtillon furent commandés pour conduire l'attaque du fauxbourg Saint Germain, du côté des portes de Neſle & de Buſſy, à la tête de dix régimens d'infanterie françoiſe,

çoise, d'un régiment Allemand dont Théodoric de Schomberg [a] étoit Colonel, & d'un régiment Suisse. Chaque Corps étoit accompagné de deux piéces de canon, de deux coulevrines, & d'un détachement de gentilshommes qui servoient comme de corps de réserve, & qui dans les accidens imprévus devoient combattre à pied avec l'infanterie. Le Roi partagea de même sa cavalerie en trois corps, garda pour lui le commandement du plus nombreux, & mit à la tête des deux autres le Comte de Soissons & le Duc de Longueville. HENRI IV. 1589.

L'attaque commença avant le jour pendant un brouillard fort épais, & les Royalistes en une heure de tems emporterent les cinq fauxbourgs sans avoir fait une grande perte. Du côté des Parisiens, il y eut plus de huit cents hommes tués. On fit un grand nombre de prisonniers, entre lesquels fut Edme Bourgoing, Prieur des Dominicains, qui depuis la mort du feu Roi avoit fait plusieurs fois publiquement l'apologie de Jacques Clement.

[a] *Théodoric de Schomberg* n'étoit pas de la même Maison que *Gaspard*. La Maison de ce dernier étoit établie en Misnie. Celle de *Théodoric* étoit de l'Electorat de Treves.

HENRI IV. 1589.

Il fut pris en combattant, armé d'une cuiraſſe.

Ce fut au fauxbourg ſaint Germain que ſe fit le plus grand carnage. Dans le carrefour de la rue de Tournon, l'on compta plus de trois cents morts. La terreur des Pariſiens fut telle, que, ſi l'on eût fait avancer le canon pour rompre les portes de la Ville, avant que les habitans les euſſent fortifiées en dedans, Henri IV auroit pû ce jour là ſe rendre maître de cette capitale. La Noue dans la chaleur du combat perça juſqu'à la porte de Neſle. Il deſcendit dans la Seine au pied de la tour qui étoit bâtie en cet endroit, & le Roi fut obligé de lui envoyer ſucceſſivement pluſieurs aides-de-camp, pour l'empêcher de paſſer la riviere. Ceux des habitans du fauxbourg, qui échapperent à l'épée du vainqueur, ſe réfugierent dans l'abbaye de S. Germain. Après y avoir tenu tout le jour, ils ſe rendirent ſur le ſoir. On abandonna les fauxbourgs au pillage; mais, dans le déſordre qui ſuit toujours la licence, Henri eut ſoin qu'on ne touchât point aux égliſes.

Retour de Mayenne dans la capitale.

Mayenne, dès qu'il avoit été informé de la marche du Roi vers Paris,

avoit jugé à propos de revenir au plus vîte sur ses pas. Henri s'étoit douté que le Duc prendroit ce parti. Aussi ce Monarque avoit mandé à Guillaume de Montmorency Thoré, qui étoit à Senlis, de se jetter avec des troupes dans Pont-Sainte-Maxene, où Mayenne devoit passer la riviere d'Oise, & d'y arrêter quelques jours ce chef des rebelles. Une maladie retenoit Thoré au lit. Ceux qu'il chargea de l'exécution des ordres du Roi, furent si négligens, que le Duc passa sans rencontrer aucun obstacle, & que, le lendemain de la prise des fauxbourgs de Paris, il entra dans cette capitale par le côté opposé à celui dont les Royalistes étoient maîtres. HENRI IV. 1589.

Dans cette conjoncture, c'étoit exposer cette Ville à une ruine certaine, que d'entreprendre de l'emporter d'emblée, & le Roi vouloit éviter ce malheur. Il tint encore les Parisiens en respect tout le jour, & le 3 il décampa. A quelque distance, il fit halte. Il se mit en bataille, & demeura plusieurs heures en cette position, pour voir si Mayenne seroit d'humeur d'en venir aux mains. Les ennemis n'osant paroître, Henri continua sa marche sur Le Roi ne veut pas emporter cette Ville d'emblée.

le midi, & alla loger à Mont-le-héry.

HENRI IV. 1589.

L'allarme que Paris venoit d'eſſuyer y jetta une conſternation d'autant plus grande, qu'on s'y étoit flatté d'un ſuccès fort différent, ſur les nouvelles que la Ducheſſe douairiere de Montpenſier avoit eu ſoin d'y répandre. Pendant pluſieurs jours, il étoit venu coup ſur coup des couriers, qui avoient annoncé que le Roi étoit aſſiégé dans Dieppe, & qu'on alloit inceſſamment le voir arriver chargé de chaînes. Déja une multitude de femmes oiſives & crédules avoient retenu des fenêtres, qu'elles louoient fort cher, & qu'elles avoient magnifiquement décorées, pour repaître leurs yeux de ce ſpectacle. Le Duc de Mayenne les avoit confirmées dans cette eſpérance, en envoyant trois drapeaux qui avoient été enlevés au combat d'Arques par les ligueurs. Pour donner plus de luſtre à la prétendue victoire du Duc, Madame de Montpenſier à ces trois drapeaux en avoit ajouté onze autres, que, ſelon ſa coutume, elle avoit tirés de ſes coffres. Ce triomphe chimérique s'étant changé en deuil, les femmes commencerent à faire retentir Paris de leurs cris. Les unes pleuroient

un fils ou un époux. Les autres exagéroient ce qu'il leur en avoit coûté pour racheter la liberté des personnes qui leur étoient cheres. Le Conseil de la Ligue, afin d'appaiser un peu les clameurs, permit aux veuves des habitans qui avoient été tués, & à ceux qui avoient été obligés de payer des rançons, de faire la recherche des biens des Protestans ou de leurs fauteurs, qui n'avoient point été confisqués, & de les vendre à l'encan pour se dédommager. HENRI IV. 1589.

François de la Grange de Montigny, qui commandoit en Berry au nom du Roi, avoit fait jusqu'alors la guerre assez heureusement. Vers la fin de Juillet, Gamaches avoit surpris la Ville d'Issoudun. Après avoir fait sur Vierzon une tentative qui ne lui réussit point, parce qu'il manquoit de canon, il marcha contre l'abbaye de la Prée, que le feu Roi lui avoit donnée. Ce poste, qui n'est qu'à deux lieues d'Issoudun, est dans une situation avantageuse, & il étoit défendu par une assez forte garnison. Gamaches se préparoit à l'attaquer avec deux cents arquebusiers & cent chevaux, lorsque Jean de Neuvy le Barois, Lieutenant Hostilités en Berry & en Champagne.

HENRI IV. 1589.

de la Châtre dans la province, livra le combat aux assiégeans, les tailla en piéces, & fit Gamaches prisonnier.

Il y eut aussi quelques actions fort vives en Champagne. Robert de Joyeuse, Comte de Grandpré, ayant appris qu'Hedouville avoit investi Vitry le-Brûlé, vola au secours de la Place, chargea brusquement les ennemis, & les mit en fuite. Le Capitaine Saint-Paul, un des Généraux de la Ligue, voulut venger Hedouville, & rassembla dans ce dessein quinze cens fantassins & quatre cens hommes de cavalerie. Grandpré alla à la rencontre de ce Capitaine avec un nombre de troupes à-peu-près égal. Ils combattirent dans une plaine entre Vitry & Saint-Amand. L'action dura depuis une heure après midi jusqu'au soir avec la derniere opiniâtreté, sans qu'aucun des deux partis pût s'attribuer l'avantage. Mais les principaux officiers des Royalistes furent ou pris ou blessés dangéreusement. Le Comte de Grandpré, percé de dix-huit coups, fut porté à Châlons, où peu de jours après il mourut. Ce combat se donna le 8 Octobre. Le Baron de Thermes s'étoit retiré dans un village voisin

avec son régiment. Saint-Paul fit venir du canon pour l'y forcer; mais l'approche de Dinteville obligea les ennemis de renoncer à leur entreprise. HENRI IV. 1589.

Dans le même mois, les ligueurs s'emparerent de la Fere en Vermandois. Ils furent redevables de cette expédition à Florimond de Hallewin, Marquis de Meignelay, qui emporta cette Place par escalade, & qui y fit prisonniers d'Estrées, Soyecourt, & les deux fils du Comte Gaspard de Schomberg. Les ennemis trouverent dans cette Ville une grande quantité d'effets précieux, que la noblesse de la province y avoit mis en dépôt. Schomberg lui-même, dès le commencement des troubles, y avoit fait transporter les riches meubles de son château de Nanteuil. Son fils aîné trompa la vigilance de ses gardes. Le cadet, qui avoit à peine dix ans, obtint sa liberté du Duc de Mayenne.

Nouveaux troubles à Toulouse.

Peu de tems auparavant, il s'étoit élevé à Toulouse un nouvel orage. L'Evêque de Comminges y continuoit son séjour. Vendu à Philippe II, il cabaloit pour faire réussir les desseins que ce Prince avoit sur le royaume. Le Parlement de Languedoc étoit fort

HENRI IV. 1589.

contraire aux intérêts de Henri IV ; mais il n'étoit pas moins opposé aux prétentions des Espagnols. Dans la résolution d'arrêter les progrès des menées du Prélat, il appella le Maréchal de Joyeuse, le déclara Gouverneur, non-seulement de la Ville, mais de la Province, & révoqua les pouvoirs que tout autre auroit pû avoir obtenus précédemment. Par le même arrêt, il proscrivit tous les particuliers, qui seroient convaincus d'avoir des intelligences avec l'Espagne. L'Evêque de Comminges sentit que le Parlement l'avoit principalement en vûe. Il s'absenta pour quelque tems avec un certain moine, qui étoit à la tête des prédicateurs du parti dans Toulouse. Du lieu de sa retraite, il manda Becat & Monderat à son secours. Dès qu'ils furent arrivés, il rentra le premier Octobre dans la Ville, & fit prêcher son moine, qui vomit mille imprécations contre le Roi. Ensuite l'Evêque, précédé du même religieux qui tenoit d'une main le crucifix, & de l'autre espadonnoit avec une épée, sortit de l'église, armé lui-même d'une cuirasse, & l'épée à la main. Ils étoient accompagnés de qua-

tre autres moines, évangeliſtes auſſi de la Ligue, & ceux-ci étoient ſuivis d'environ cinquante malheureux de la lie du peuple. Ces furieux crierent par-tout aux armes, publiant qu'on en vouloit à la religion; que le Maréchal de Joyeuſe étoit de concert avec les Proteſtans, & qu'il penſoit à les introduire dans la Ville pour exterminer tous les Catholiques. Les factieux avoient eu ſoin d'écrire toutes ces calomnies ſur un grand carton, que l'Evêque tenoit fort élevé, afin que le peuple pût lire ce qui y étoit tracé. HENRI IV. 1589.

Joyeuſe s'étoit enfermé dans l'égliſe de ſaint Etienne avec les bourgeois les plus conſidérables, & il avoit poſé des corps-de-garde aux avenues. Le lendemain, le Parlement ſe rendit auprès de lui. Le Prélat auſſi-tôt aſſembla ſes partiſans, inveſtit l'Egliſe avec ſix cens hommes, & menaça, ſi le Maréchal ne ſortoit de Toulouſe, de piller & brûler les maiſons de toutes les perſonnes qui étoient du parti du Roi. Le Maréchal céda à la tempête. Il quitta la Ville. Avec lui ſe retirerent le Préſident Bertrandi, & ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Ville & dans le Parlement.

HENRI IV. 1589.

L'Evêque, après leur sortie qu'il regardoit comme une grande victoire remportée par sa faction, ne s'arrêta pas en si beau chemin. Ce Prélat & son moine favori changerent leur course tumultueuse en une procession guerriere. Le moine, ainsi que l'Evêque, endossa une cuirasse, & mit à la tête de la marche ses quatre collégues portant chacun une croix. A ces fanatiques se joignirent tous ceux du clergé, qui étoient voués à la Ligue, avec environ deux cents hommes de la populace, armés d'épées & de pertuisanes. Près de l'Evêque marchoient sans ordre le Président de Paule, aussi cuirassé, & en longue robe de damas; le Conseiller Barret, & quelques autres magistrats qui ne rougissoient pas de deshonorer ainsi leur caractere. Le moine, lieutenant du Prélat, etoit armé d'un long crucifix, & se tournant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre: *Si quelqu'un*, disoit-il, *est assez lâche pour refuser de s'enrôler dans cette sainte milice, je vous donne la permission de le tuer.* La procession finie, quelques-uns des mutins passerent au Palais Archiépiscopal, & le saccagerent. Ils n'épargnerent pas non plus les habita-

tions de ceux qui s'étoient déclarés en faveur du Maréchal de Joyeuse. HENRI IV. 1589.

Ce seigneur, outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, envoya ordre à toute la noblesse de la province, de monter à cheval. En même tems il transféra le Parlement dans la Ville la plus prochaine. Les factieux appréhenderent que ces divisions ne fortifiassent le parti de Henri IV en Languedoc. Ils députerent au Maréchal, & se montrerent disposés à se soumettre aux conditions qu'il proposeroit pour ramener le calme. Joyeuse déclara qu'ils n'avoient point d'accommodement à espérer, s'ils ne lui livroient l'Evêque de Comminges. De plus il demanda qu'on rétablît dans leurs biens & dans leurs dignités toutes les personnes qui s'étoient volontairement exilées, & que sur-tout on reçût garnison dans la Ville. Les esprits étoient encore trop animés pour que ces conditions passassent, & la négociation fut rompue.

Une sédition excitée à Limoges par Henri de la Martonie, Evêque de la Ville, eut un succès dont la Ligue tira moins de vanité. Le gouvernement de la province étoit entre les mains d'un Sédition à Limoges.

jeune seigneur également considéré
HENRI IV. par sa noblesse & par ses grands biens.
1589. C'étoit Anne de Levis, Comte de la Voute. Le feu Roi l'avoit fait passer en Limosin après la mort du Duc & du Cardinal de Guise. Le 13 Avril de cette année, le Comte de la Voute avoit pris par escalade la ville de Brive, qui s'étoit révoltée à l'instigation d'Edme de Hautefort. Toute la garnison avoit été passée au fil de l'épée, & par cet exemple de sévérité le nouveau Gouverneur s'étoit rendu si redoutable, que peu de tems après Tulles s'étoit soumise au Roi, & que les ligueurs avoient abandonné les Forts d'Emoustiers & de Bellechassaigne. La Cour avoit donné au jeune Levis pour conseil Meri de Vic, Maître des Requêtes. Par leurs soins, les habitans de Limoges avoient prêté serment à Henri IV. La Martonie ayant lié sa partie avec Louis de Pompadour, George de Villequier de la Guerche, le Baron de Limeil, la Chapelle Biron, Rastignac & plusieurs autres ligueurs, les mutins firent éclater leurs projets. Le 15 Octobre, pendant que Levis étoit à l'hôtel-de-Ville, sept cents hommes en armes investirent sa maison,

criant, *liberté pour la Ville, potence pour ceux qui réſiſteront.* Ces furieux dreſſerent des barricades, ſe ſaiſirent de l'égliſe de ſaint Michel, maſſacrerent un des Conſuls, & bleſſerent l'autre dangéreuſement. Au premier bruit, le Gouverneur, ſecondé des conſeils de Vic qui ne le quitta point dans cette occaſion périlleuſe, s'aſſura d'une porte de la Ville, la fit murer, & ferma ainſi de ce côté l'entrée aux troupes qu'on diſoit venir au ſecours des rebelles. De-là il retourna à la maiſon de Ville, où il fut joint par cinq cents des plus notables bourgeois, bien armés. Avec eux, il marcha contre les factieux, les chargea, & après un combat aſſez opiniâtre les diſſipa. Cette action de vigueur le rendit maître dans la Ville. Ayant appris que quelques troupes du parti étoient entrées dans un fauxbourg, il les y attaqua le lendemain de grand matin, & les força de prendre la fuite. L'Evêque s'étant auſſi enfui avec ſes principaux adhérens, la Cité qui eſt ſéparée du reſte de la Ville, & défendue par le Palais épiſcopal, ouvrit ſes portes au vainqueur. Pluſieurs des rebelles furent condamnés à mort, & exécutés.

HENRI IV. 1589.

HENRI IV. 1589.

On exigea des autres une forte contribution, qui fournit aux frais de la guerre.

Arrêt du Parlement séant à Paris.

Au milieu de ces troubles, le Parlement séant à Paris n'oublioit rien pour faire respecter son autorité. Le 11 Septembre, il donna un arrêt portant défenses de faire violence à personne, d'arrêter dans Paris qui que ce fût, ou de se saisir de ses biens sans un ordre exprès du magistrat; de tenir aucune assemblée sans permission; de lever des subsides sans une ordonnance du Conseil de l'Union; de composer & de distribuer aucun libelle diffamatoire.

Conspiration à Tours.

Dans le commencement du même mois, on découvrit à Tours une grande conspiration, dont les chefs étoient Gilles du Vergier, ancien Lieutenant général de cette Ville, & le pere Robert Chessé, religieux de l'Observance. Les conjurés devoient massacrer les Cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt, Gilles de Souvré, Gouverneur de Touraine, la plûpart des Conseillers d'état, & les principaux membres du Parlement, & réduire ensuite la Ville à l'obéissance de la Ligue. Florent Guyot de Lessart, qu'ils

voulurent engager dans leur complot, révéla tout le secret de leur entreprise au Cardinal de Vendôme & à Souvré. Du Vergier & Chessé n'étoient point dans Tours, & ce n'étoit que par des émissaires qu'ils ourdissoient leur trame. Un jeune moine, perdu de débauches, nommé René Marrier, dont ils s'étoient servis pour conduire leurs intrigues, fut arrêté & écartelé. On fit le procès à plusieurs autres coupables. De ce nombre étoit le Tourneur, chanoine de saint Martin. Il voulut protester contre l'incompétence de ses juges; mais on décida que l'énormité de son crime le rendoit indigne de jouir des priviléges accordés à son état, & il fut condamné au supplice. Cependant, à la priere du Cardinal de Vendôme, on se contenta de le tenir en prison. HENRI IV. 1589.

Les ligueurs prirent cette occasion, pour redoubler leurs déclamations contre les royalistes, qu'ils accusoient de rendre le clergé la victime de leur haine pour la saine doctrine. Le Parlement de Paris annulla tous les arrêts que le Parlement de Tours avoit rendus, & qu'il pourroit rendre par la suite; défendit à tous juges, quels

HENRI IV. 1589.

qu'ils fussent, de prononcer aucun jugement contre les adhérens de la Sainte Union, & permit aux parties d'ajourner les contrevenans à Paris, pour venir rendre compte de leur conduite. Le Conseil de l'Union fit en même tems publier un édit, par lequel il notifioit aux membres du Parlement de Tours, que, si à l'avenir ils ne s'abstenoient des cruautés qu'ils avoient exercées jusqu'alors contre les catholiques, & sur-tout contre les ecclésiastiques, on les regarderoit comme des déserteurs de la religion, & comme des traîtres à la patrie; qu'on les proscriroit, eux, leurs femmes, leurs enfans & leurs parens, & qu'on leur feroit souffrir la peine du talion.

Edit du Conseil de l'Union.

Le Cardinal de Bourbon est déclaré Roi sous le nom de Charles X par les ligueurs.

Déjà près de quatre mois s'étoient écoulés depuis la mort du feu Roi, sans que les chefs de la Ligue parussent se mettre en peine de travailler à procurer la liberté au Cardinal de Bourbon. Bien des gens en étoient indignés. On n'entendoit de toutes parts que des murmures confus, & l'on se plaignoit du dérangement universel que la vacance du trône causoit dans le gouvernement. Le Duc de Mayenne

étoit instruit de tout ce qui se disoit sur ce sujet. Mais l'interregne étoit de son goût. Il sçavoit d'ailleurs, que l'intention du Pape étoit de laisser les affaires indécises jusqu'à l'arrivée du Légat, qu'il se proposoit d'envoyer en France. Cependant le Duc ne vouloit pas s'exposer à la haine publique, & il souhaitoit d'affoiblir la faction d'Espagne, qui profitoit de l'anarchie pour se fortifier de jour en jour dans le royaume. Par ces derniers motifs, il fit donner un arrêt qui fut rendu le 21 Novembre, & qui ordonnoit à tous les françois de reconnoître le Cardinal de Bourbon pour leur Roi sous le nom de Charles X, & d'employer leurs biens & leurs vies, pour le tirer de sa prison. Le Parlement ajouta à cet arrêt, que, jusqu'à ce que le Cardinal fût libre, le titre & l'autorité de Lieutenant général de la couronne resteroient au Duc de Mayenne.

HENRI IV. 1589.

Huit jours après, le Parlement rendit un autre arrêt, pour enjoindre aux Pairs & à la haute noblesse, de se rendre aux Etats, que le Duc de Mayenne avoit convoqués à Melun pour le mois de Février suivant.

Arrivée du Cardinal Cajetan en France avec titre de Légat.

Les ligueurs appréhendoient que le

HENRI IV. 1589.

voyage du Cardinal Henri Cajetan [a], qui devoit venir à Paris en qualité de Légat du Pape, ne fût retardé par les lettres des Catholiques royaliſtes. Ces derniers avoient écrit à Sixte V, pour le prier de ne point faire partir ſon Légat, avant que François de Luxembourg, Duc de Piney, qu'ils envoyoient à Rome, y fût arrivé. Le Souverain Pontife avoit fait eſperer, qu'il leur donneroit cette ſatisfaction. Mayenne, en étant averti, s'étoit hâté, pour preſſer l'arrivée du Légat, de convoquer les Etats. En même tems il avoit chargé Lazare Coqueley, agent de la Ligue auprès du S. Siége, de perſuader au Pape, qu'il étoit dangereux d'accorder le délai demandé. Sur les repréſentations du miniſtre des Guiſes, le Cardinal Cajetan eut ordre de partir. Il ſe mit en chemin à la fin d'Octobre. Après avoir fait quelque ſéjour à Lyon, il ſe rendit à Dijon, où il demeura encore quelque tems pour attendre une eſcorte. Le Duc de Luxembourg de ſon côté, ayant reçu ſes inſtructions des Princes & des ſei-

[a] Nommé *Gaetano* par les Traducteurs de M. *de Thou*. Ils n'ont pas fait attention, qu'on traduit toujours en François le nom *Gaëtanus* par *Cajetan*, excepté lorſqu'il s'agit de Saint *Gaëtan*.

gneurs attachés au Roi, avoit pris la route d'Italie. Il n'y arriva qu'assez tard, parcequ'il passa par la Suisse & par le pays des Grisons. HENRI IV. 1589.

Alexandre de Castelnau, Comte de Clermont dans le diocèse de Lodeve, jeune homme d'une haute naissance, mais d'un caractere fort léger, avoit embrassé le parti de la Ligue, & étoit dans Etampes avec quelques troupes & avec environ cinquante gentilshommes. Henri IV se présenta le 5 Novembre devant cette Ville. Il en emporta d'abord les fauxbourgs. Peu de tems après, la garnison abandonna la Ville, & se retira dans le château. Le secours, sur lequel les assiégés comptoient, n'arrivant point, ils capitulerent au bout de huit jours de siége. On convint que huit des principaux officiers resteroient prisonniers, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu la liberté d'autant de royalistes qu'on leur nomma. Le Roi, ayant compassion de la Ville, qui dans un très-court intervalle de tems avoit été trois fois prise & pillée, en laissa la garde aux habitans, après avoir fait raser le château. Prise d'Etampes par le Roi.

Comme les ennemis ne faisoient

HENRI IV. 1589.

aucun mouvement, ce Prince partagea ses troupes. Il en envoya une partie en Picardie sous les ordres de Longueville & de la Noue. Anne d'Anglure de Givry fut détaché vers la Brie. Avec le reste de l'armée, le Roi traversa la Beausse, & après avoir repris Janville, se rendit par Blois à Châteaudun. Là, il donna audience aux Colonels Suisses, qui après la mort du feu Roi avoient été députés vers leurs cantons, pour prendre d'eux de nouveaux ordres. Ces officiers assurerent Henri, que les cantons ne souhaitoient rien tant, que de renouveller avec lui les anciens traités conclus entre la France & les corps Helvetique, & qu'ils avoient résolu de le servir avec le même zele qu'ils avoient montré pour son prédécesseur.

Ce Prince est reconnu Roi de France par les Vénitiens.

Jean Mocenigo, ambassadeur de la république de Venise en France, étoit resté à Tours, lorsque Henri III avoit quitté la Touraine pour venir bloquer Paris. Au premier bruit de la mort du Roi, ce ministre avoit donné part de cet événement à sa République. On douta d'abord à Venise de la vérité de cette nouvelle, parce que Mocenigo étoit éloigné de l'endroit où l'assassinat

voit été commis. La même nouvelle yant été mandée de Milan, de Fer- HENRI IV. are & de Florence, où l'on avoit reçû 1589. es détails circonſtanciés de ce meur- re, les Vénitiens commencerent à y jouter foi, & ils en furent conſternés. eur animoſité contre les Dominicains ut ſi grande, que de jeunes nobles, yant rencontré ſur la brune deux re- igieux de cet ordre, les maltraite- ent, & en jetterent un dans le grand anal, où il courut riſque de la vie. nvain les Dominicains ſe plaignirent e lendemain de cette violence. Le Sé- at répondit qu'il étoit indécent à des noines de n'être pas rentrés dans leur naiſon avant la nuit. C'étoit le 14 Août, qu'on avoit reçû la premiere ettre de Mocenigo. Le 21, on en reçut ne ſeconde qui confirmoit la pre- niere, & qui ajoûtoit que les troupes voient prêté ſerment au Roi de Na- arre. Malgré les efforts que firent les mbaſſadeurs de l'Empereur, du Roi l'Eſpagne & du Duc de Savoye pour létourner la République de reconnoî- re Henri IV, & malgré les menaces que le Pape fit faire aux Sénateurs de es excommunier, le Sénat arrêta d'une voix unanime, qu'on écriroit inceſ-

HENRI IV. 1589.

samment à Henri ; que dans la lettre on lui donneroit le titre de Roi très-Chrétien, & qu'on expédieroit de nouveaux ordres à Jean Mocenigo, pour continuer ses fonctions d'ambassadeur auprès de ce Prince. La joie que cette résolution du gouvernement causa au peuple, fut portée à l'excès. Quelqu'un ayant trouvé sur ces entrefaites chez un marchand de tableaux un vieux portrait tout poudreux de Henri, on en tira à la hâte une infinité de copies, qui furent aussi-tôt mises en vente. Pendant quelques jours il y eut un si grand concours d'acheteurs, que les peintres n'y pouvoient suffire.

Négociation avec le Grand Duc de Toscane & le Duc de Mantoue.

De Thou étoit encore à Venise, lorsque la premiere nouvelle de la mort de Henri III y étoit arrivée. Ce magistrat étoit allé depuis à Mantoue, sur des lettres qu'il avoit reçûes de Gaspard de Schomberg. L'un & l'autre, ainsi qu'André Hurault de Maisse, ambassadeur de France à Venise, eurent plusieurs conférences avec le Duc de Mantoue. Il fut réglé dans ces conférences, que ce Prince & Ferdinand de Medicis, grand Duc de Toscane, oncle de la Duchesse de Mantoue, agiroient sous main, de concert avec les

Vénitiens, pour empêcher les Suiſſes d'accepter l'alliance que leur propoſoit le Roi d'Eſpagne ; qu'afin d'y travailler plus efficacement, ils payeroient à cette nation quelque à compte ſur ce qui lui étoit dû par la France ; que de plus, ſi Henri IV vouloit conſentir qu'un Prince de ſon ſang, ſpécialement le Prince de Dombes, épouſât Marie de Médicis, niéce de Ferdinand, le Grand Duc donneroit à cette Princeſſe trois cents mille écus d'or pour ſa dot ; & que le Roi pourroit diſpoſer de cette ſomme, en aſſignant en échange à Marie quelques-unes des Villes dont il étoit maître en Gaſcogne. Cette négociation terminée, de Thou revint en France. Il trouva Henri à Châteaudun, où il lui rendit compte de la propoſition que le Duc de Mantoue faiſoit de la part du Grand Duc.

HENRI IV. 1589.

Ce Monarque partit de cette Ville le 14 Novembre, & alla aſſiéger Vendôme. Jacques de Maillé Benehard, gouverneur de la place, demanda à parlementer. Le Roi, s'appercevant que ce traître [a] ne cherchoit qu'à gagner du tems, fit avancer le canon. On

Henri IV reprend Vendôme.

[a] Voyez dans le livre précédent la trahiſon que *Benehard* avoit faite au feu Roi.

HENRI IV. 1589.

dressa une batterie contre deux des tours du château ; & l'on se proposoit, après qu'on y auroit fait brêche, de battre le mur de communication qui les joignoit. Mais il ne fut pas nécessaire d'en venir là. Le canon n'eut pas plutôt fait dans une de ces tours une ouverture, par laquelle deux ou trois soldats pouvoient à peine passer de front, que les troupes du Roi se présenterent à l'assaut. Elles monterent jusques sur le haut de la tour, & elles s'emparerent d'un retranchement intérieur, que les assiégés abandonnerent pour se retirer en confusion dans la Ville. Les royalistes les y poursuivirent, & en trois heures de tems ils se virent maîtres de la place. Charles de Biron, maréchal de camp, & Châtillon, y entrerent pour arrêter le premier feu du soldat, qui commençoit déja de courir au pillage, & pour mettre les églises & les femmes à couvert d'insulte. Benehard, & le Cordelier Robert Chessé qui, comme nous l'avons dit, avoit été un des principaux chefs de la conspiration de Tours, furent faits prisonniers. Chessé fut d'abord livré à l'exécuteur de la justice, pour être pendu. Il alla au supplice avec

avec beaucoup de fermeté. A l'égard de Benehard, il montra autant de foiblesse, que le moine avoit fait paroître de courage. Il se jetta aux pieds de Biron, pour demander grace; il s'abandonna aux larmes, & l'on eut beaucoup de peine à le conduire à la place publique, où il eut la tête tranchée auprès du corps de Chessé. Cet exemple de sévérité, exercée à propos contre quelques rebelles, fut salutaire aux garnisons de Lavardin & de Montoire, petites places du Vendômois, aussi bien qu'à la garnison du Château-du-Loir dans le Maine, qui se rendirent à la premiere sommation. HENRI IV. 1589.

Entrée du Roi à Tours.

Comme le Roi n'étoit éloigné de Tours que de douze lieues, il y fit un voyage en poste. N'y étant arrivé que bien avant dans la nuit, il y entra aux flambeaux. Toutes les fenêtres étoient illuminées, & les rues étoient remplies de peuple, qui témoignoit sa joie par ses acclamations. Le lendemain, Henri reçut les complimens du Parlement. Achille de Harlay, premier Président, qui moyennant une rançon de dix mille écus étoit sorti de la bastille, porta la parole. Mocenigo, ambassadeur de Venise, eut ensuite

audience du Roi. Il préſenta la lettre
HENRI IV. 1589. de la République à ce Prince, & annonça qu'elle enverroit des ambaſſadeurs extraordinaires pour le féliciter ſur ſon avénement à la couronne.

Réduction du Mans. Au bruit de l'arrivée du Roi, Marolles, qui commandoit dans Montrichard ſur le Cher, remit cette Place. Henri, ayant réglé les affaires qui l'avoient appellé à Tours, marcha contre le Mans, & ſe fit précéder par Philippe d'Angennes du Fargis. C'étoit un des plus braves officiers de l'armée royale. Il emporta l'épée à la main les fauxbourgs de la Ville, que les ligueurs avoient fortifiés de quantité d'ouvrages. Cinq jours après que le Roi ſe fut rendu au ſiége, la Ville capitula. Il y avoit dans cette Place environ cent gentilhommes & vingt compagnies d'infanterie. Le Comte de Briſſac s'étoit avancé juſqu'à la Ferté-Bernard avec deux régimens, dans le deſſein de ſecourir les aſſiégés.

Henri, ſuivant l'engagement qu'il avoit pris, avoit convoqué les Etats du royaume. Les affaires, que les ligueurs lui ſuſcitoient chaque jour, l'obligeant de demeurer à la tête de ſes troupes, il remit cette aſſemblée

au 15 Mars 1590, auquel tems, disoit-il, il espéroit qu'il auroit triomphé des principaux obstacles que lui opposoit la fortune. Ces paroles furent regardées depuis comme une espece de prophétie; car [a] ce fut la veille de ce jour que se donna la bataille d'Ivry, qui décida en effet du sort de ce Prince. HENRI IV. 1589.

N'étant pas en état d'entretenir un si grand nombre de troupes étrangeres, il pensoit à congédier le régiment Suisse de Galaty; mais il falloit payer à ce Corps ce qui lui étoit dû, & l'on n'avoit point d'argent. Le Duc de Nevers avoit mis en dépôt chez un banquier de Francfort sur le Mein trente-trois mille écus d'or. Henri résolut de lui emprunter cette somme, & chargea de Thou de la lui demander. Nevers se prêta avec empressement à ce que désiroit le Roi. Il accepta même le commandement de l'armée destinée à recouvrer le Marquisat de Saluces, & il écrivit un mémoire, dans lequel il expliquoit les mesures qu'il falloit prendre pour l'exécution de cette entreprise. Le Duc de Nevers prête une somme à Henri IV.

[a] M. *de Thou* dit (ce même jour,) mais la bataille d'Ivry se donna le 14.

HENRI IV. 1589.

Cependant le Duc de Savoye ne se tenoit pas tranquille. Aussitôt qu'il avoit eu reçu la nouvelle de la mort de Henri III, il avoit envoyé le Baron de Jacob [a] & Davisio [b] à Grenoble, avec une lettre de créance pour le Parlement de Dauphiné. Dans sa lettre, il faisoit valoir le prétendu droit qu'il avoit à la couronne, comme étant par sa mere cousin germain du feu Roi. Il représentoit que les parens paternels de ce Prince s'étoient rendus indignes du trône, en favorisant les hérétiques; qu'il avoit assez de forces, pour soutenir le droit que sa naissance lui donnoit; que d'ailleurs, si elles ne suffisoient pas, il pourroit dans le besoin disposer de celles du Roi d'Espagne, son beaupere. Le Parlement répondit que ce que demandoit le Duc, étoit de nature à ne pouvoir être décidé par la Compagnie. Qu'il ne convenoit qu'aux Etats généraux du royaume, de connoître d'une affaire de cette importance. Qu'on ne devoit point douter, que cette assemblée ne donnât pour successeur au feu Roi un Prince capable de protéger la religion. Qu'au

Lettre du Duc de Savoye au Parlement de Grenoble.

[a] Général de l'artillerie de Savoye.

[b] Conseiller au Sénat de Chambery.

reſte la Compagnie ſupplioit le Duc, de ne point faire entrer de troupes dans le Dauphiné, afin que Leſdiguieres & le Colonel Ornano n'euſſent point de prétexte de troubler la treve qu'ils avoient faite avec les ligueurs de la province. Cette réponſe n'étant pas telle que le Duc l'avoit eſperée, il remit à un tems plus favorable ſes projets ſur le Dauphiné, fit entrer quelques troupes en Provence, & donna ſa principale attention à pourſuivre la guerre contre les Genevois. HENRI IV. 1589.

Il mit le ſiége devant la petite Ville de Bonne [a]. La garniſon, compoſée de trois cents hommes, arbora le drapeau blanc le 22 Août. Malgré la capitulation qui lui fut accordée, elle fut maſſacrée, ainſi qu'Aubert ſon commandant, parce que le feu ayant pris à un baril de poudre, & neuf ou dix ſoldats du Duc ayant été tués, les Savoyards crurent que cela étoit arrivé par une trahiſon. Suite de la guerre de Genève.

De-là, le Duc entra dans le bailliage de Gex. Par tout ſes troupes laiſſerent des marques de leur avarice & de leur cruauté. Plus de quatre-vingts Villages

[a] Située dans le Fauſſigny à trois lieues de Genève vers l'orient d'hiver.

HENRI IV. 1589.

furent pillés, & réduits en cendres. Ces horreurs durerent juſqu'à la fin du mois ſuivant. Enfin, les maladies commençant à ſe mettre dans l'armée du Duc, il ſongea à terminer ſa campagne ; mais, avant de ſe retirer, il entreprit de fortifier Verſoy ſitué ſur le lac de Genève. Cette Place étoit autrefois une Ville libre, fort peuplée. Elle eſt à deux lieues de Genève, ayant cette Ville au midi d'été, le bailliage de Thonon & le lac à l'orient, le mont Jura à l'occident, au nord le pays de Vaux. Elle eſt arroſée par la Verſoy, riviere dont elle tire ſon nom, & qui, prenant ſa ſource dans les montagnes voiſines, ſe diviſe en deux bras, dont l'un paſſe au travers de la Ville, l'autre coule le long des murailles. Le Duc de Savoye réſolut de relever les fortifications du château, qui étoient tombées en ruine, & d'y ajouter pluſieurs ouvrages. Ces travaux ſe trouverent achevés à la fin d'Octobre, & le Duc retourna dans ſes Etats.

A peine les Savoyards furent-ils dans leurs quartiers d'hiver, que les Genevois attaquerent cette nouvelle forteresſe, qu'ils regardoient comme

une citadelle, dont on vouloit se servir pour les tenir sous le joug. Les assiégés, manquant d'eau, ne se défendirent que deux jours. HENRI IV. 1589.

Les troupes, que le Duc avoit envoyées en Provence, y faisoient peu de progrès. Bernard de Nogaret de la Valette, qui commandoit pour le Roi dans cette province, étoit un égal fléau pour les Savoyards & pour les ligueurs. Il venoit d'enlever aux derniers la Ville de Lambesc. Il forma le dessein de se rendre maître du château de Toulon, dont étoit gouverneur un nommé de Berre, homme vendu secrétement au Duc de Savoye. De Berre, pour ne donner aucun soupçon, cultivoit en apparence l'amitié de la Valette. Il lui rendoit de fréquentes visites, mangeoit souvent chez lui, & l'avoit invité plusieurs fois à venir prendre des repas dans le château. La Valette, ayant concerté son projet avec Montault, officier d'une garnison voisine, connue par sa valeur & par son habileté, lui donna un jour à dîner avec de Berre. Pendant qu'ils étoient à table, la Valette vanta beaucoup les fortifications du château de Toulon. Sur le champ, de Berre offrit à Mon- Exploits de la Valette en Provence.

HENRI IV. 1589.

tault de les lui faire voir. Celui-ci le prit au mot, & se rendit au château avec vingt hommes armés sous leurs habits. Il les laissa en dehors de la porte. Lorsqu'il se vit proche de la premiere garde, il feignit d'être attaqué d'un mal aussi violent que subit, & tomba par terre comme mort. Tandis que les soldats de la garde, étonnés d'un accident si imprévu, s'empressoient de rappeller à la vie le prétendu malade, les royalistes, qui étoient restés à la porte du château, entrerent à la file. Alors Montault sortit tout-à-coup de sa fausse léthargie. Il se saisit des premieres armes qu'il trouva sous sa main, & les gens de sa suite tirerent celles qu'ils tenoient cachées. La garde fut taillée en pieces; on s'empara de la porte; & la Valette, qui s'étoit approché avec quelques troupes, prit possession de la Place.

Plusieurs Places de Normandie se soumettent au Roi.

Henri IV s'étoit rendu à Laval, une des Villes les plus riches du Maine, & qui donne son nom à une des plus illustres Maisons du royaume. Le Prince de Dombes y vint de Bretagne saluer le Roi à la tête d'un Corps de noblesse, & il fut d'autant mieux reçu, que peu de tems auparavant il avoit réduit la

Ville de Château-briant à l'obéiſſance. Le Roi, après l'avoir renvoyé en Bretagne, & après avoir détaché le Maréchal d'Aumont, pour recevoir les ſecours qui venoient de l'Empire, aſſiégea la Ville d'Alençon, & la força de lui ouvrir ſes portes. En marchant d'Alençon à Falaiſe, il reprit Argentan. Ayant été informé qu'une partie des habitans de Domfront étoient royaliſtes, il leur fit prêter main forte, & la Ville ſe ſoumit. Celle de Falaiſe, bâtie ſur le penchant d'un côteau dont le pied eſt preſque entierement environné d'un étang qui n'eſt jamais à ſec, eſt de difficile accès. Son château, après celui de Caën, étoit le plus fort de la Province. Le Comte de Briſſac, gouverneur de cette Place, s'y étoit enfermé avec la plûpart des effets qu'il avoit pû ſauver du pillage du château d'Angers. Charles de Biron fut commandé pour former l'inveſtiſſement de la Ville. Il arriva à propos pour conſerver le bourg de Guibray, qui en eſt comme un des fauxbourgs, & qui eſt un lieu renommé par ſa foire. Les habitans de Falaiſe étoient ſortis à deſſein de bruler ce bourg, afin que le Roi n'en pût tirer aucun avantage;

HENRI IV. 1589.

HENRI IV. 1589.

mais Biron les repoussa, & ils ne mirent le feu qu'à quelques maison détachées. Brissac, ayant été sommés de se rendre, annonça fiérement que dans six mois il donneroit sa réponse. Henri repartit en colere, qu'il réduiroit ces six mois à six jours. L'effet suivit de près la menace, & Brissac s'estima trop heureux, que le Roi lui accordât la vie & à quatorze personnes de la garnison. La clémence naturelle de Henri ne lui permit pas d'user de toute la rigueur qu'il avoit droit d'exercer contre les autres. Il ne livra à la mort que quelques scélérats absolument indignes du jour.

De Falaise, le Roi marcha à Lisieux. Cette Ville se rendit à l'approche du canon. Ponteau-de-mer, Pont-l'Evêque & Bayeux, ne firent aucune résistance. Il ne restoit plus à Henri, pour se voir maître de tout le pays maritime, qui est à la droite de la Seine, que de se mettre en possession de Honfleur. Thomas Berton, chevalier de Crillon, frere du mestre de camp des Gardes Françoises, tenoit cette Place pour la Ligue. Il étoit à la tête d'une nombreuse garnison, continuellement fortifiée par de nouvelles troupes &

par les convois qu'André de Villars de Brancas lui envoyoit du pays de Caux. Ce siége arrêta le Roi pendant quelque tems. A la fin, les royalistes étant parvenus à couper aux assiégés toute communication avec Villars, ceux ci demanderent à capituler, & l'on convint d'une suspension d'armes. Sur la foi de cette treve, Bellefontaine, officier de distinction de l'armée royale, alla se promener à découvert hors des tranchées. Il ressembloit au Roi par la taille, & il affectoit la même maniere de se vêtir. En approchant de la Place, il fut tué d'un coup d'arquebuse. Comme on entendit aussitôt les assiégés pousser des cris de joie, on ne douta point, qu'ils n'eussent eu dessein de se défaire de Henri. Tout le monde dans le camp jugeoit qu'on devoit punir un si noir attentat. Cependant non-seulement le Roi leur pardonna, mais ils obtinrent une capitulation honorable. HENRI IV. 1589.

La prise de Falaise fut la derniere expédition de Henri IV en 1589. Elle feroit aussi le dernier article de ce 37e livre, si notre plan ne nous obligeoit de joindre, sous chaque année, un tableau des affaires générales à celui des affaires de France.

HENRI IV. 1589.

Dans les Pays-bas, la garnison de Gertruydemberg, presque toute composée de vieux soldats de différentes nations, s'étoit peu-à peu soustraite à l'obéissance des Etats. Le 15 Mars, le Comte Maurice de Nassau investit la Place. Après avoir perdu plusieurs officiers de distinction à ce siége, il fut obligé de se retirer, & la Ville se donna aux Espagnols, moyennant des conditions avantageuses, tant pour les habitans que pour la garnison. Le Duc de Parme accorda deux ans aux habitans, pour résoudre s'ils resteroient dans la Ville, & il leur promit la liberté de conscience pendant tout ce tems. Les officiers & les soldats obtinrent le pardon général de tout le passé, & Farnese, au lieu de quinze mois de solde qu'il leur avoit promis, leur en fit toucher vingt.

La Ville de Gertruydemberg dans les Pays-bas se donne aux Espagnols.

Par ordre de ce Prince, Charles de Mansfeld se rendit maître des châteaux d'Heyle & de Rossem, & alla attaquer Heusden, dont il leva le siége. Le Duc de Parme pendant ce tems passa la Meuse, dans le dessein de s'emparer de l'isle de Thiel, & de s'ouvrir par-là un chemin jusqu'à Buren & à Utrecht : mais, une partie des troupes Espa-

gnoles s'étant mutinée, il se vit dans la nécessité d'abandonner son projet. Mansfeld, qu'il détacha pour faire rentrer les séditieux dans le devoir, fut reçu d'eux à coups de canon, & ils s'enfermerent dans Grave. En une si fâcheuse circonstance, Farnese se contenta de renforcer les garnisons des Forts qu'il avoit sur la Deynse, & de les pourvoir abondamment de munitions de guerre & de bouche. Comme sa santé s'alteroit de jour en jour, il résolut d'aller prendre les eaux de Spa. Ce fut au retour de ce voyage, qu'il eut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une entrevue avec le Duc de Mayenne.

HENRI IV. 1589.

Aux incommodités du Duc de Parme se joignit le chagrin que lui causa la mort du Cardinal Alexandre Farnese son oncle, qui soutenoit depuis cinquante-cinq ans par sa prudence & par son habileté la grandeur où Paul III avoit élevé leur Maison. Les sciences & les arts eurent dans ce Cardinal un zelé protecteur. A peine âgé de vingt ans, il fut employé par le Pape son ayeul à des négociations très-importantes, particulierement à ménager la paix entre François I & Charles V.

Mort du Cardinal Alexandre Farnese.

HENRI IV. 1589.

Exposé à différens revers par la mort de son ayeul & de son pere [a], il trouva à la Cour de Henri II un asyle honorable. Mais Ottavio Farnese [b], s'étant raccommodé depuis avec l'Empereur, le Cardinal quitta le parti de la France, & s'attacha pendant le reste de sa vie aux intérêts de la Maison d Autriche, avec laquelle son frere avoit pris des liaisons étroites par l'alliance qu'il avoit contractée [c]. On compte dans Rome jusqu'à cinq Eglises, que le Cardinal Farnese fit construire à ses dépens. De ce nombre est la magnifique église de Jesus, qu'il donna aux Jésuites. Outre ces édifices, il fit bâtir le beau château de Caprarola [d]. Il mourut à Rome le premier Mars, dans la soixante-dixiéme année de son âge, & il fut inhumé dans l'église de Jesus.

Les ennemis du Duc de Parme le desservent auprès de Philippe II.

Cette mort n'étoit pas le seul sujet de tristesse qu'eût le Duc de Parme. Il étoit instruit que le Duc de Pastrana & le Prince d'Ascoli, qui avoient été envoyés d'Espagne pour épier sa con-

[a] *Pierre-Louis Farnese*, qui fut assassiné en 1547. Voyez le livre 2.

[b] Frere du Cardinal Farnese.

[c] *Ottavio Farnese* avoit épousé *Marguerite d'Autriche*, fille naturelle de *Charles V.*

[d] A trente milles de Rome.

duite, le décrioient sans cesse dans l'esprit de Philippe II. A l'instigation de Perrenot de Champigny, ils faisoient un crime à Farnese de n'avoir pas joint la flotte formidable, qui l'année précédente étoit venue dans la Manche. Selon eux, il avoit fait échouer les négociations entre les cours de Madrid & de Londres, & cela sur la folle espérance de subjuguer l'Angleterre, parce qu'il avoit trouvé dans les mémoires de Don Juan d'Autriche, que cette conquête ne seroit pas difficile. C'étoit, disoient-ils, contre l'avis de tous les officiers généraux de son armée, qu'il avoit entrepris le siége de Berg-op-zoom, dont le succès avoit été également honteux & funeste. Ces nouvelles qu'il recevoit par l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie [a], qui le soutenoit sous main, le firent tomber dans une noire mélancolie. Sa mauvaise humeur éclata enfin contre Perrenot de Champigny, qu'il obligea de se retirer en Franche-Comté. Perrenot eut beau représenter ses maladies & son âge : le Duc ne l'écouta point. Vis-à-vis du Duc de Pastrana & du Prince d'Ascoli, il diffi-

HENRI IV. 1589.

[a] Fille de *Philippe II* & d'*Elisabeth de France*.

mula son ressentiment ; & pour se justifier sur tous les points dont ils l'accusoient, il envoya Richardot [a] à Madrid.

HENRI IV. 1589.

Expéditions des Anglois contre l'Espagne.

Un nouvel événement ne contribua pas à y faire écouter favorablement ce député. Les Anglois, sollicités par Don Antoine de Portugal, résolurent de porter la guerre en Espagne. Jean Noritz & François Drack furent chargés de cette expédition. Elisabeth leur fournit cent trente mille florins & quelques vaisseaux. Ils firent le reste de l'armement à leurs frais. Ayant levé quatorze régimens, ils se rendirent à Douvres. Ils y trouverent soixante-dix navires Hollandois, qui alloient charger du sel à la Rochelle. Ce secours leur vint à propos pour transporter leurs troupes à Plymouth, où leur flotte devoit s'assembler. Le 18 Avril, ils firent voile de ce port. Sur le vaisseau Amiral étoient Don Antoine de Portugal & Don Emmanuel son fils. Robert Devereux [b], Comte d'Essex, favori d'Elizabeth, aima mieux déplaire à la Reine, que de

[a] Président du Conseil d'Artois.

[b] Il est improprement nommé *d'Evreux* dans la traduction de M. *de Thou*.

manquer une si belle occasion de se signaler. Il se déroba de la Cour ; & s'étant embarqué à Falmouth sur le vaisseau de Gautier Devereux son frere qui l'y attendoit, il joignit la flotte, après avoir essuyé plusieurs tempêtes. Les Anglois arriverent le 23 au Cap d'Ortegal sur la côte de Galice. Le lendemain sur le midi, ils mouillerent devant la Corogne, que quelques-uns disent être la *Clunia Sulpicia* des anciens, & les autres le *Caronium* de Ptolomée. Malgré plusieurs volées de canon, qui furent tirées de la place, Noritz & Drack débarquerent huit mille hommes. HENRI IV. 1589.

La Corogne est divisée en deux Villes. La haute, qui est sur le penchant d'une colline, est fortifiée de murailles, & défendue par un château. La basse, que les Espagnols appellent *la Pescaderia*, est jointe d'un côté à la haute Ville par un mur, & de tous les autres côtés est environnée de la mer. Les Anglois attaquerent la Place par trois endroits, & se rendirent maîtres de la basse Ville. Ils firent beaucoup de prisonniers, du nombre desquels fut Jean de Luna, commandant de la garnison. Noritz ayant été averti que

les Comtes d'Altamire & d'Andrado
HENRI IV. 1589. venoient au secours de la haute Ville, se mit en marche avec neuf régimens pour les combattre. Les Espagnols, qui ne vouloient point risquer de combat général, s'étoient retranchés derriere une riviere, ayant un pont devant eux. Le Général Anglois, impatient d'en venir aux mains, ordonna à Edouard Noritz son frere, de passer le pont. Celui-ci exécuta l'ordre avec beaucoup de valeur, officiers & soldats marchant trois à trois, parce que le peu de largeur du pont ne permettoit pas un front plus étendu. L'action fut d'autant plus vive, qu'il falloit percer un corps de trois mille hommes. Le pied ayant glissé à Edouard Noritz, & son casque étant tombé, il fut blessé dangéreusement à la tête, & il auroit été en grand péril, s'il n'eût été promptement secouru. Enfin les Anglois forcerent le retranchement qui étoit au bout du pont, & ils firent un grand carnage des ennemis.

Divers obstacles retardant la prise de la haute Ville, Noritz & Drack rembarquerent leurs troupes & leur artillerie, & remirent le 7 Mai à la voile. Ils héſiterent s'ils cingleroient

vers les côtes de Biſcaye, ou s'ils avanceroient vers le Portugal. Sur les inſtances de Don Antoine, ils prirent ce dernier parti. Ayant paſſé à la vûe de Siſerque & de Mangia, ils aborderent au Cap de Finiſterre. Trois jours après, ils découvrirent l'Iſle de Berlingue. De là ils allerent mouiller à Peniche, & Sampſon eut ordre de ſe rendre à terre avec cinq cents hommes. Le jeune Comte d'Eſſex, qui s'apperçut que les ennemis campés ſur la côte ſe préparoient à empêcher la deſcente, ſauta dans la mer, & fut ſuivi de pluſieurs braves qu'animoit ſon exemple. Tandis qu'il étoit aux mains, Sampſon mit ſon monde ſur le rivage, & ne trouvant plus d'ennemis à combattre, marcha droit au château, qui ouvrit ſes portes à Don Antoine. Le clergé vint avec une foule de peuple rendre ſes hommages à ce Prince. Aucun gentilhomme ne parut, parce que les Eſpagnols les avoient tous déſarmés, & leur avoient fait donner des ôtages.

HENRI IV. 1589.

Les généraux ayant tenu conſeil, il fut réſolu qu'on iroit à Lisbonne; que Drack s'y rendroit par mer, & que Noritz prendroit ſa route par terre

HENRI IV. 1589.

avec huit régimens. Ce dernier au bout de trois jours arriva à Saint Sebastien. Là il reçut nouvelle que la flotte, ayant eu un vent favorable, étoit arrivée à Cascaës. Deux jours après, ses espions lui rapporterent que le Cardinal Albert d'Autriche, Viceroi de Portugal, & Henri de Gusman, Comte de Fuentes, Généraliſſime des forces du royaume, raſſembloient des troupes. Malgré ces avis, les Anglois continuerent leur marche. Perſonne ne s'oppoſant à leur paſſage, ils s'avancerent le lendemain 24 Mai juſqu'au fauxbourg de Buona-Viſta, & s'y logerent, ſans coup férir. Ils s'y maintinrent pluſieurs jours; mais ils y perdirent beaucoup de monde par les ſorties fréquentes que faiſoit le Comte de Fuentes. Noritz, voyant que les troupes ennemies augmentoient de jour en jour, & qu'il n'y avoit point d'apparence à la révolution ſoudaine & générale dont s'étoit flatté Don Antoine, ſongea à la retraite. Il accorda pourtant encore un jour aux prieres de ce malheureux Prince. Les Portugais ne faiſant aucun mouvement, les Anglois décamperent le lendemain. Après avoir eſſuyé

quelques coups de canon des galeres qui étoient dans le port, ils marcherent du côté de Caſcaës ſans être ſuivis, & ils y arriverent le ſoir même. HENRI IV. 1589.

Dans un nouveau conſeil de guerre que tinrent Noritz & Drack, les ſentimens furent partagés. Les uns étoient d'avis de pouſſer juſqu'aux Iſles Açores. Les autres vouloient qu'on ne s'éloignât pas de Lisbonne, afin de pouvoir y retourner, s'il arrivoit un convoi d'Angleterre. Cependant le Comte de Fuentes ſortit de cette Ville à la tête de ſix mille fantaſſins & de cinq cents chevaux. Il publioit par-tout dans ſes lettres, & même dans des relations imprimées, que l'armée Angloiſe avoit été miſe en déroute. Noritz, indigné de cette vanité, manda par un trompette au Général Eſpagnol, que les Anglois iroient le lendemain ſur le midi réfuter ſes menſonges, non par des paroles, mais les armes à la main, pourvû qu'il oſât les attendre. Par le même trompette, le Comte d'Eſſex envoya un cartel de défi au Comte de Fuentes, ou à tel autre cavalier Eſpagnol qui voudroit ſe préſenter. Afin que le trompette ne fût pas inſulté, les Généraux Anglois déclarerent que,

Cartel envoyé par le Comte d'Eſſex au Comte de Fuentes.

HENRI IV. 1589.

s'il éprouvoit quelque mauvais traitement, ils useroient de représailles contre Jean de Luna. Ayant fait la revûe de leur armée, dans laquelle ils ne trouverent que quatre mille hommes en état de combattre, ils se mirent en bataille. Mais le Comte de Fuentes ne se montra point, & il se contenta d'envoyer quelques détachemens de cavalerie pour escarmoucher; ainsi les Anglois rentrerent le soir dans leur camp. Ils ouvrirent la tranchée devant Cascaës; & dès qu'ils eurent mis leur canon en batterie, la garnison capitula.

Il se trouva dans ce port soixante vaisseaux des Villes Anséatiques, chargés de provisions pour les troupes Espagnoles. Outre cela, il y avoit vingt navires Bretons destinés pour Lisbonne. Les Anglois se saisirent de tous ces bâtimens, & ils renvoyerent les navires Hollandois qu'ils avoient gardés depuis le départ de Douvres. Gautier Devereux reprit avec ces derniers la route de Plymouth. Peu de tems après, le Comte d'Essex le suivit. Sampson avec sept vaisseaux alla chercher la garnison qu'on avoit laissée à Peniche, & il retira le canon de ce Fort,

après quoi les Anglois firent sauter le Fort de Cascaës.

HENRI IV. 1589.

Sur ces entrefaites arriva d'Angleterre un convoi considérable. Mais comme il s'étoit mis dans les troupes une espéce de maladie épidémique, Noritz & Drack se déterminerent à se retirer. Le 7 Juin., la flotte fit voile pour Bayonne. Elle combattit sur sa route neuf galeres Espagnoles. Aussitôt qu'elle parut à la hauteur de Vigo, les habitans commencerent à sauver leurs effets, faisant cependant mine de vouloir se défendre. Drack, après avoir débarqué quinze cens hommes, passa de l'autre côté de la Ville, afin de la battre en même tems par mer & par terre. Les troupes, qui la gardoient, ayant pris la fuite, les Anglois y entrerent sans résistance. Ils la brûlerent, & ils ravagerent tout le païs des environs. Drack profita ensuite du vent pour regagner l'Angleterre. Il y arriva le 21 Juin avec la plus grande partie de la flotte. Noritz, ayant employé beaucoup de tems à ramasser les soldats dispersés, ne put partir aussi-tôt que Drack, & il eut une navigation si fâcheuse, qu'il n'aborda que le 3 Juillet à Plymouth. De treize mille hommes

HENRI IV. 1589.

qu'ils avoient embarqués, à peine en ramenerent ils six mille. Le butin fut partagé également entre les deux Généraux.

Plaintes des Villes Anséatiques contre les Anglois.

Les Villes Anséatiques se plaignirent de ce qu'on s'étoit emparé de leurs navires. Elizabeth de son côté publia un mémoire apologétique ; mais ses raisons ne persuaderent point. On jugea non-seulement que les Anglois avoient violé le droit des gens, mais encore qu'ils avoient agi contre la politique, en s'aliénant pour un intérêt si leger plusieurs Villes puissantes liées avec les Rois de Pologne, de Suede & de Danemarck. Ces Villes, disoit-on, pouvoient d'ailleurs aisément se venger, en fournissant aux Espagnols un grand nombre de vaisseaux, & en mettant Philippe II en état d'équiper contre l'Angleterre une nouvelle flotte, dont le sort ne seroit peut-être pas si malheureux que celui de la premiere. Pour un pareil sujet, ajoutoient les censeurs, les Danois & les Saxons avoient autrefois déclaré la guerre aux peuples des Isles Britanniques ; & après avoir subjugué ces Insulaires, leur avoient imposé sous le nom de denier Danois un tribut que ceux-ci avoient

avoient payé jusqu'au tems de Guillaume le Conquérant.

HENRI IV. 1585.

Depuis long-tems la plûpart des Protestans de Flandre, qui étoient chassés de leur patrie pour cause de religion, se retiroient à Aix la-Chapelle. Les grands priviléges, que Charlemagne avoit accordés à cette Ville, la leur faisoient regarder comme un port qui les mettoit à l'abri de l'orage. Le nombre de ces refugiés s'y étoit si fort multiplié, qu'ils y donnoient la loi. Non seulement ils s'assembloient publiquement pour la priere & pour le prêche, mais ils dictoient souvent les résolutions dans les délibérations publiques. Le Duc de Parme ne vouloit pas conserver pour voisins tant de mécontens, qui à la faveur de la jouissance des biens qu'on leur laissoit en Flandre, vivant à leur aise dans leur exil, seroient quelque jour en état d'attaquer les Païs-bas. Il conseilla à Philippe II, de prendre des mesures contre un danger qu'on ne pouvoit trop tôt prévenir. Par un édit daté du 10 Décembre, Philippe, en qualité de protecteur d'Aix-la-Chapelle, (titre dont il prétendoit que les Ducs de Brabant & de Limbourg avoient

HENRI IV. 1589.

toujours joui), suspendit toutes les franchises de cette Ville, & ordonna aux Flamands, qui y avoient établi leur demeure, d'en sortir dans quarante jours, sous peine de confiscation des biens qu'ils possédoient dans les Païs-bas. Tous les Princes Protestans d'Allemagne presserent vivement l'Empereur d'accorder sa protection à des exilés, déja assez malheureux de vivre loin de leur patrie. Ils le pressoient aussi de maintenir les Chanoines Luthériens de Strasbourg dans la possession des revenus qu'ils avoient enlevés à leurs collégues Catholiques. En même tems ils faisoient de fortes instances, pour que les Religionnaires de l'Archiduché d'Autriche eussent, même dans Vienne, le libre exercice de leur religion.

Philippe II veut obliger les Flamands Protestans, réfugiés à Aix-la-Chapelle, de choisir un autre asyle.

Ces différentes demandes embaraſſoient Rodolphe; mais ce qui l'occupoit beaucoup plus sérieusement, étoit la détention de Maximilien son frere*, que les Polonois avoient résolu de ne point relâcher, à moins qu'il ne renonçât à la couronne de Pologne.

* Si les lecteurs ont oublié les évenemens arrivés en Pologne à la fin de 1587 & au commencement de 1588, ils peuvent consulter le livre 34.

L'Archiduc ne voulant point se désister de ses prétentions, cette affaire souffroit de grandes difficultés. Les députés des deux partis s'étoient assemblés à Beuthen. Sixte V y avoit envoyé le Cardinal Aldobrandin avec le titre de Légat. Vespasien de Gonzague, Duc de Sabionette, s'y étoit rendu au nom du Roi d'Espagne. Enfin on s'accommoda par l'entremise des deux Puissances, & l'on convint qu'on oublieroit de part & d'autre tous les sujets de mécontentement. Que les dommages respectifs seroient compensés. Que Maximilien recouvreroit sa liberté sans rançon, à condition qu'il sortiroit du royaume avant la fin de Juillet. Qu'il ne prendroit plus à l'avenir le titre de Roi de Pologne. Qu'il restitueroit à Jean Scepus son château de Liblo avec les Villes, bourgs & villages, qui en dépendoient. Que les anciens traités entre les Polonois & la Maison d'Autriche seroient renouvellés. Ces articles, ayant été présentés au Roi de Pologne & au Sénat, furent lûs & approuvés au mois de Mars dans la diete de Warsovie. Au mois de Mai, ils furent ratifiés à Lublin par Sa Majesté Polonoise, & au mois de Juin à

HENRI IV. 1589.

Les Polonois remettent l'Archiduc Maximilien en liberté.

HENRI IV. 1589.

Prague par l'Empereur. Après la conclusion de cet accord, le Roi de Pologne alla rendre une visite à Maximilien. Ils s'entretinrent long-tems ensemble ; mais l'Archiduc affecta de ne pas donner une seule fois à Sigismond le titre de Majesté. Un détachement fut commandé pour conduire Maximilien jusqu'à la frontiere de Silesie. Il y fut retenu encore quelque tems, sous prétexte que les Hongrois n'avoient point ratifié l'accommodement qu'on avoit fait avec lui. Comme les Turcs & les Tartares menaçoient la Pologne d'une invasion prochaine, les Polonois se contenterent enfin de la garantie qui leur fut donnée par les Etats d'Autriche, que les Hongrois ne refuseroient pas leur ratification.

Le détachement Autrichien, qui vint au-devant de l'Archiduc, se trouva beaucoup plus fort que le détachement Polonois qui avoit escorté ce Prince. Maximilien abusa de cette circonstance, pour protester contre tout ce qui avoit été reglé. Malgré cette mauvaise foi, les Polonois, pour éviter d'en venir aux mains avec des troupes supérieures en nombre, fu-

rent obligés de se dessaisir de ce Prince.

HENRI IV. 1589.

Il fut décidé dans la diéte de Warsovie, que le Grand Duché de Lithuanie seroit à l'avenir membre du royaume de Pologne. Le tribun & le syndic de Riga, qui avoient été proscrits trois ans auparavant par le feu Roi Etienne Bathory, furent condamnés à mort, & l'on rétablit les deux consuls de cette Ville dans leurs charges. La diéte ordonna de raser le Fort, qui avoit été construit à l'embouchure de la Duine, & qui avoit donné lieu à tant de disputes. On parla de faire recevoir le Calendrier Grégorien à Riga, & de rendre aux Jésuites l'église que la Ville leur avoit ôtée. Ces deux affaires furent remises à un autre tems.

Union du Grand Duché de Lithuanie à la couronne de Pologne.

Un corps de Cosaques avoit fait une irruption dans la Crimée, & y avoit réduit en cendres la Ville de Coslow, après l'avoir pillée, & après avoir égorgé la plûpart des habitans. Ces brigands avoient aussi brulé Bender. Les Tartares, excités par le désir de se venger, ainsi que par les sollicitations des Moscovites, se mirent en campagne au nombre de soixante-dix mille hommes; ils passerent le Nieper, & ravagerent tout le pays entre Léopol, capitale de la

Les Tartares sont battus par les Polonois & par les Cosaques.

HENRI IV. 1589.

Ruſſie Polonoiſe, & le lac Amadoka. On envoya contre-eux Zamoyski, Chancelier du royaume, & Grand Général de la couronne. Il les battit deux fois conſécutivement, & dans chaque action ils perdirent plus de quinze cents hommes. Au Fort de Bakatow ſur le Nieſter, ils firent une perte encore plus conſidérable. Ayant tenté d'emporter ce poſte, ils laiſſerent plus de deux mille hommes ſur la place. Les Coſaques, les ayant enſuite attaqués au paſſage du fleuve, en tuerent environ cinq mille, & reprirent deux mille priſonniers.

Le Kan des Tartares vint en perſonne au ſecours de ſon armée avec des troupes nombreuſes. Il attira dans une embuſcade les Polonois & les Coſaques; mais il éprouva combien il eſt dangereux d'avoir affaire à des gens, qui n'ont point d'autre reſſource que de combattre en déſeſperés. Les chrétiens, quoique enveloppés de toutes parts, fondirent avec tant de fureur ſur l'ennemi, qu'ils le mirent totalement en déroute. Le Kan fut bleſſé dangereuſement, & ſon fils fut tué. Il perdit dans cette bataille autant de Tartares pour le moins que dans celle

de Bakatow. Huit cents de ceux qui s'étoient échappés du carnage, se sauverent dans une forêt. Ils y furent investis, & la faim les ayant obligés d'en sortir au bout de trois jours, ils furent taillés en pieces. A la suite de tant d'avantages remportés par la Pologne, les Cosaques entrerent de nouveau en Crimée, & y mirent tout à feu & à sang. HENRI IV. 1589.

Nous avons dit que les sollicitations de la Cour de Russie avoient eu beaucoup de part à l'invasion des Tartares en Pologne. Un juste sujet d'inquitude engageoit cette Cour, à susciter aux Polonois le plus d'ennemis qu'elle pouvoit. Jean, Roi de Suede, avoit obtenu le consentement des Etats de son royaume, pour déclarer la guerre aux Moscovites. Au commencement du mois d'Août, ce Prince avoit passé à Revel avec une puissante flotte & une armée considérable. Il y avoit eu une entrevue avec le Roi Sigismond son fils, & l'on soupçonnoit qu'ils s'étoient ligués ensemble contre la Russie. Pour amuser le Czar, le Roi de Suede avoit feint de vouloir entamer avec lui une négociation. On avoit même tenu à cette occasion un congrés, Préparatifs de guerre de la Suede contre la Moscovie.

HENRI IV. 1589.

mais les plénipotentiaires des deux Puiſſances n'avoient pû convenir des articles de la paix ; & le ſeul fruit des conférences avoit été la concluſion d'une treve, qui devoit expirer le 5 de Janvier ſuivant. Le Czar, ſe voyant menacé de voir les Polonois joindre leurs armes à celles des Suédois contre lui, avoit armé les Tartares contre la Pologne, afin d'empêcher Sigiſmond de remplir les engagemens qu'on ſuppoſoit qu'il avoit contractés avec le Roi de Suede.

Amurath III reçoit de fâcheuſes nouvelles de Perſe & de Syrie.

Le Grand Seigneur s'étoit propoſé de ſoutenir les Tartares dans leur expédition ; mais les nouvelles, qu'il avoit reçues, s'étoient oppoſées à l'exécution de ſon projet. Ferhat, qui après la mort du Grand-Viſir Oſman avoit été nommé une ſeconde fois Généraliſſime [a] des troupes Ottomanes en Perſe, avoit été défait par les Perſans, ſecondés des Circaſſiens qui venoient de quitter le parti des Turcs. Il avoit eu quatre mille hommes tués dans ce combat, & il s'étoit retiré en hâte à Erzerum, d'où il avoit écrit à Conſtantinople pour demander du ſecours. En même tems, on avoit appris qu'il

[a] Voyez le commencement du livre 33.

s'étoit élevé des troubles en Syrie, à l'occasion d'une nouvelle secte de Mahométans, qui faisoit beaucoup de prosélytes. Les novateurs s'étoient répandus dans toute la Palestine, & jusqu'en Egypte. Assan, Aga des Janissaires, eut ordre de marcher contre les rebelles. HENRI IV. 1589.

Amurath avoit alors sur les bras une affaire encore plus importante. Les Janissaires vouloient qu'on leur livrât Ibrahim, Beglierbey de Romelie. Ce Pacha avoit été nourri dès l'enfance dans le serail, & avoit si bien sû s'insinuer dans l'esprit du Grand-Seigneur, qu'il n'avoit pas moins de crédit à la Cour que Sinan, qui venoit d'être rétabli dans la dignité de Grand-Visir à la recommandation des Sultanes. Ce qui avoit fait monter ce Beglierbey à une si haute faveur, étoit principalement son attention continuelle à satisfaire l'avarice insatiable d'Amurath. Par le conseil d'Ibrahim, on avoit alteré le titre & le poids des monnoies, ce qui faisoit un tort considérable aux troupes, dont la solde n'avoit point été augmentée. Les Janissaires, n'ayant pû obtenir aucun changement à cet égard, s'attrouperent, Sédition des Janissaires.

HENRI IV. 1589.

& inveſtirent le Serail, demandant la tête du Beglierbey.

Le Sultan ſe préſenta aux mutins, & promit non-ſeulement d'augmenter leur paye de trois aſpres par jour, mais encore de leur faire diſtribuer à chacun cinq mille aſpres par forme de gratification. Tout cela ne fut pas capable de calmer leur fureur. Ils paroiſſoient diſpoſés à pouſſer les choſes aux dernieres extrémités. Amurath ſentoit qu'il importoit également à ſon honneur & à ſon autorité, de ne pas paroître recevoir la loi de ſes ſoldats. Cependant la crainte du danger, dont il ſe voyoit menacé, l'emporta ſur la crainte de ce qu'on pourroit dire ſur ſa foibleſſe, & il ſacrifia ſon favori. Sur le ſoir, on conduiſit Ibrahim devant le Divan, où il eut la tête tranchée en préſence d'une multitude innombrable de peuple. Le Grand-Seigneur, réſolu de ſe venger, dans un tems plus favorable, de la violence qu'on lui faiſoit, aſſiſta à cette exécution, caché derriere un rideau, pour examiner la contenance des ſpectateurs, & pour remarquer ceux qui s'affligeoient, où qui ſe réjouiſſoient de la mort du Beglierbey.

Ibrahim, Beglierbey de Romelie, a la tête tranchée.

Cette émeute des Janissaires fut suivie six jours après d'un accident digne de compassion. On croit qu'il fut causé par les séditieux, qui, redoutant la vengeance d'Amurath, cherchoient matiere à de nouveaux troubles, afin que les seconds fissent oublier les premiers. Le feu prit à la maison d'un Juif, & se communiqua bientôt à une partie du quartier occupé par les personnes de cette nation. Elle avoit amassé de grandes richesses dans les fermes de l'Empire, & il y avoit longtems que les Janissaires attendoient l'occasion de la dépouiller de ses trésors. Ils coururent en foule à cet incendie, dans le dessein de piller, ou du moins d'obtenir une récompense, après avoir arrêté les progrès de l'embrasement. En effet, lorsque le feu eut été éteint par leur secours, ils exigerent une nouvelle gratification. Piqués de ce qu'on la leur refusoit, ils rallumerent le feu. Personne n'osant y apporter remède, dans l'appréhension d'être insulté par ces furieux, les flammes poussées par le vent consumerent trois mille maisons. Pendant ce tems les mutins pillerent tout ce que le feu avoit épargné. Il n'y eut, ni

HENRI IV. 1589. Maisons des Juifs brulées & pillées à Constantinople.

HENRI IV. 1589.

cruautés, ni insolences, qu'ils ne commissent contre tous ceux qui avoient le malheur de tomber sous leurs mains. Le Pacha de Bosnie, qui avoit été fait Beglierbey de Romelie à la place d'Ibrahim, & que le grand Visir chargea de réprimer leur fougue, eut beaucoup de peine à les faire rentrer dans le devoir. Le dommage fut estimé cinq millions d'écus d'or, & l'on regarda la témérité des séditieux comme quelque chose de beaucoup plus terrible encore que la perte causée par l'incendie. On conclut de ce pernicieux exemple, que la puissance des Janissaires, qui avoit fait la force de l'Etat tant qu'ils avoient été assujettis à une sévere discipline, étoit capable de le ruiner, si le déréglement se mettoit dans cette milice.

Révolte des Maures de Tripoli de Barbarie.

Pour comble de malheur, les Maures de Tripoli de Barbarie se révolterent contre les Turcs, & chasserent la garnison de leur Ville. Ceux des Turcs, qui ne perirent point par le fer des rebelles, se sauverent dans un Fort voisin, & donnerent avis à Constantinople de ce qui venoit d'arriver. Les Maures de leur côté écrivirent au Grand-Maître de l'Ordre de Malte, pour le prier de

prendre leur défense contre l'ennemi commun, promettant de prêter serment de fidélité à l'Ordre, s'il leur accordoit leur demande. On leur envoya le chevalier Beccaria, pour s'assurer si l'on pouvoit tirer quelque avantage, en les secourant. Assan, Aga des Janissaires, qui avoit été destiné d'abord à marcher en Syrie, reçut un contre-ordre de la Porte. Elle le fit embarquer pour l'Afrique. Ce ne fut qu'avec bien du tems, & en employant tantôt la force, tantôt la ruse, qu'il parvint à réduire un peuple aussi féroce qu'inconstant. HENRI IV. 1589.

Quelque étendue que nous ayons donnée à l'histoire de cette année, il nous reste encore à parler de divers événemens, qui doivent y trouver place.

Célébration des noces du Grand Duc Ferdinand de Médicis.

Christine de Lorraine, dont la main avoit été accordée [a] à Ferdinand de Medicis, Grand Duc de Toscane, étant partie de Blois, arriva le 12 Mars à Lyon. Elle y trouva la Princesse Dorothée sa tante, veuve de Guillaume[b], Duc de Brunswic-Zell, mort quatre ans auparavant. Ces deux Princesses

[a] Cela a été dit dans le livre 35.

[b] *Eric* dans l'histoire de M. *de Thou*, est une faute.

descendirent par le Rhône à Marseille.
HENRI IV. 1589. La Grande Duchesse y fut remise entre les mains de Pierre de Médicis [a], qui étoit venu la prendre avec une escadre composée non seulement des vaisseaux du Grand Duc, mais encore de plusieurs galeres du Pape, du Roi d'Espagne, & de la République de Genes. Cette Princesse vit à Genes Christine son ayeule, fille de Christierne II, Roi de Danemarck. Les habitans de Pise firent à la Grande Duchesse une réception magnifique, & elle arriva le 30 Avril à Florence. Le même jour, les noces du Grand Duc & de cette Princesse furent célébrées. Le Duc de Mantoue, & César d'Est qui avoit épousé Dona Virginia, sœur du Grand Duc, assisterent à cette cérémonie, ainsi que les Cardinaux de Gonzague, Colonne, de Joyeuse & de Montalte. Pendant plusieurs jours, ce ne furent que fêtes & que spectacles.

[f] Jacques VI, Roi d'Ecosse, épouse Anne de Danemarck.

Le 20 Août, George Keith, grand Maréchal d'Ecosse, & Scheriff du Comté d'Aberdeen en Marre, épousa à Cronembourg, au nom de Jacques VI Roi d'Ecosse, Anne de Danemarck, sœur de Christierne IV. La nouvelle

[a] Frere du Grand Duc.

Reine fit voile enſuite de Danemarck pour l'Ecoſſe avec quatorze vaiſſeaux Danois. Les vents contraires l'ayant contrainte de relâcher au golfe d'Anſlo[a] en Norwege, Jacques VI alla trouver cette Princeſſe à Anſlo, où le mariage fut conſommé le 13 Novembre. L'hiver, qui commença cette année plutôt qu'à l'ordinaire, ne permit pas au jeune Monarque de reprendre la route d'Ecoſſe. Ce Prince ſe rendit par terre à Cronembourg, où il paſſa le reſte de la mauvaiſe ſaiſon. HENRI IV. 1589.

Sixte V maria Dona Flavia & Dona Urſina, fille de la Signora Camilla ſa ſœur, l'une à Don Virginio des Urſins, Duc de Bracciano, l'autre au Connétable Colonne. Le Pape leur donna à chacune cent mille écus de dot. Les noces ſe firent dans les premiers jours d'Avril avec beaucoup de magnificence. Mariages des deux niéces de Sixte V.

Au commencement de l'année, la nobleſſe du Holſtein, aſſemblée pour prêter ſerment au Roi de Danemarck, demanda que l'on confirmât d'une maniere plus expreſſe ſes privileges; qu'on ne donnât aucune atteinte au La nobleſſe du Holſtein prête ſerment au Roi de Danemarck.

[a] Situé au ſud de la Norwege, près des Etats de Suéde.

droit de chaſſe qu'elle avoit dans tou-
HENRI IV. 1589. tes les forêts des abbayes, & qu'on laiſsât au clergé & au peuple la liberté d'élire l'Evêque de Sleſwick. Les tuteurs du jeune Roi obtinrent que tous ces points demeureroient indécis juſqu'à la majorité de ce Prince. Quelques mois après, les Etats de Danemarck ayant été convoqués à Coppenhague, Philippe Duc de Holſtein, ſes freres, & Jean Prince de Holſtein, oncle du Roi, rendirent foi & hommage à ce Monarque pour le Duché de Sleſwick & pour le domaine de l'Iſle de Femeren, dont ils reçurent l'inveſtiture. Dans cette cérémonie, qui ſe fit le 5 de Juin, Chriſtierne IV fut repréſenté par Henri de Rantzau, Lieutenant-de-Roi du Holſtein. Deutevic de Rantzau, Gaſpard Hoier, & Pierre Gundelfinger, repréſenterent les Princes.

Mort de Jules, Duc de Brunſwic Wolfenbuttel.

Jules, Duc de Brunſwic Wolfenbutel, mourut en Saxe le 2 Mai de cette année. Auſſi ami de la paix que ſon pere [a] l'étoit peu, il maintint ſes Etats dans une tranquillité parfaite

[a] *Henri III* du nom, Duc de *Brunſvvick Wolfenbutel*, ſurnommé *le Jeune*, mort le 12 Juin 1568.

pendant vingt & un ans qu'il les gouverna. D'un païs qui étoit un véritable arcenal de Mars, il en fit le séjour des Muſes. Il fonda dans la Ville de Helmſtad une Univerſité, qu'il dota de grands revenus. [a]

HENRI IV. 1589.

[b] On trouvera à la fin de cet ouvrage les détails concernant les ſavans, morts depuis le commencement de l'année 1589 juſqu'en 1610.

Fin du XXXVII Livre.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXVIII.

HENRI IV. 1590.

DEpuis le mauvais succès de l'expédition de Dieppe, le Duc de Mayenne s'étoit tenu enfermé dans Paris. Il forma le dessein de s'emparer de Pontoise. Henri III avoit donné le commandement de cette Ville à Pierre de Mornay de Buy. Le Duc, prenant le tems que ce Gouverneur en étoit sorti, mit le siége devant la Place, & la serra de si près, qu'aucun secours ne pouvant y entrer, le lieutenant de Mor-

Mayenne prend Pontoise, & assiége inutilement Meulan.

nay fut obligé de se rendre. On soupçonna cet officier de s'être laissé corrompre par les ligueurs. Mayenne marcha de-là contre Meulan. Joachim de Beringueville tenoit cette Ville pour Henri IV. Par sa belle défense, il donna le tems au Roi de venir à la tête d'un détachement faire lever le siége. L'action courageuse de deux soldats de la garnison mérite de n'être point laissée dans l'oubli. Quelque tems avant l'arrivée du Roi, ces deux braves, malgré la rigueur de la saison, malgré les glaçons que charioit la riviere, & malgré la rapidité de l'eau qui se trouvoit resserrée sous les ponts, s'approcherent à la nage des bateaux ennemis, coulerent à fond les uns, en les perçant avec des tarrieres, & emmenerent les autres.

HENRI IV. 1590.

Sancy, par ordre de Henri IV, étoit allé l'automne de l'année derniere en Allemagne, pour y lever de nouvelles troupes. Le Prince Jean Casimir[a] consentit qu'on levât dans le Palatinat quinze cents Reîtres, & un régiment

Succès du voyage de Sancy en Allemagne.

[a] Frere de feu *Frederic III*, Electeur Palatin, & oncle de *Frederic IV* alors Electeur. On a vu dans un des livres précédens, que, *Frederic IV* étant mineur, *Jean Casimir* avoit été chargé de l'administration de l'Electorat.

HENRI IV. 1590.

de Lanſquenets. Sur ces entrefaites ſe rendit à Heidelberg Armand Frentz, qui avoit raſſemblé quinze cents hommes de cavalerie pour le ſervice de Louis de Gonzague, Duc de Nevers. Ce Duc irrité de l'arrogance du capitaine Saint Paul, qui avoit oſé prendre le titre de Duc de Rhetelois, avoit obtenu du feu Roi la permiſſion de faire la guerre à cet aventurier. La mort de Henri III ayant changé la face des affaires, le Duc avoit renoncé à ſon entrepriſe. Frentz offrit ſa troupe à Sancy. En attendant qu'elle arrivât à Francfort, où Frentz promit de la conduire, & où Wambach devoit auſſi ſe rendre avec un régiment, Sancy paſſa à Caſſel. Guillaume, Landgrave de Heſſe, fournit généreuſement une ſomme, pour contribuer aux dépenſes des nouvelles levées. Il donna en même tems des lettres de recommandation à Sancy, pour lui faire prêter de l'argent par les négocians d'Ulm & de Nuremberg.

Défaite d'un régiment de Lanſquenets par le Duc de Lorraine.

Déja le colonel Dammartin étoit arrivé à Strasbourg avec les Reîtres, qui avoient été levés dans le Palatinat. Les Lanſquenets levés dans le même païs, & qui étoient ſous les ordres de

Lenty, arrivoient auſſi tous les jours à la file. Le Duc de Lorraine, ayant eu avis de la venue de ces nouvelles troupes, réſolut de les rendre inutiles au Roi. Dans cette vûe, il rappella le Marquis de Pont-à-Mouſſon, qui à la tête d'un corps de cavalerie avoit ſuivi le Duc de Mayenne à l'expédition de Dieppe. Il manda auſſi au capitaine Saint-Paul, de ſe trouver le 29 Novembre [a] à Nancy avec ſes troupes. Après avoir été joint par l'un & par l'autre, il paſſa le mont de Voſge, & ſe rendit en cinq jours de marche à Saverne. Son armée étoit compoſée de deux mille chevaux, de deux mille hommes d'infanterie françoiſe que commandoit Saint-Paul, & de deux mille Lanſquenets conduits par Jacques, Marquis de Bade. Le régiment de Lanſquenets de Lenti s'étoit raſſemblé ſur le bord de l'Ill; & ayant cette riviere devant lui, il ſe croyoit en ſûreté, lorſqu'il fut chargé à l'improviſte par les Lorrains. Une partie de ce corps fut taillée en piéces. Trois compagnies mirent les armes bas. Deux autres quelques jours après ſe rendirent de même à diſcrétion.

HENRI IV. 1590.

[a] De l'année derniere.

HENRI IV. 1590.

Cet échec embarrassa d'autant plus Sancy, que Frentz & Wambach ne purent se rendre à Francfort aussi promptement qu'il l'espéroit. Ennuyé de les attendre, il vint s'aboucher à Strasbourg avec Dammartin, & lui conseilla de prendre la route de Basle, pour traverser ensuite le Comté de Monbelliard & la Franche-Comté, & entrer de là dans le diocèse de Langres. Les Reîtres, animés par les promesses de Sancy, se déterminerent à suivre le chemin qu'il leur indiquoit. Ils passerent courageusement à la nâge, en se tenant à la queue de leurs chevaux, les rivieres dont le débordement avoit inondé la campagne. Plusieurs périrent dans les eaux; les autres arriverent heureusement en France, & joignirent le Maréchal d'Aumont.

Henri IV engage ses domaines de Flandre au Duc de Wirtemberg.

Pendant ce tems, Sancy traita avec le Duc Frederic de Wirtemberg, Comte de Monbeliard. En engageant à ce Prince les domaines que le Roi possedoit de son chef en Flandre, il en obtint un secours d'argent fort considérable. De-là, il retourna à Strasbourg, afin d'attendre les troupes de Frentz, qui enfin y arriverent. Sancy, voulant les soustraire aux insultes de

l'armée Lorraine, obtint pour elles des magiſtrats la permiſſion de camper de l'autre côté du Rhin. Déja les Reîtres de Dammartin étoient fort éloignés, & il n'y avoit pas d'apparence que Frentz pût les joindre. Ainſi il fut réſolu qu'il ſe rendroit à Metz. Après avoir fait la revue de ſon Corps, qui ſe trouva ne monter qu'à cinq cents chevaux, il dirigea ſa marche au travers du Duché de Deux-Ponts, & il gagna le pays Meſſin, ſans avoir perdu un ſeul homme. HENRI IV. 1590.

Le Maréchal d'Aumont, auſſitôt qu'il avoit été renforcé des troupes du Colonel Dammartin, avoit aſſiégé Montbart en Bourgogne, Place appartenante au Duc de Nemours. Dès qu'on eut fait bréche, on donna l'aſſaut. Les aſſiégéans furent repouſſés, & Beaujeu fut tué. C'étoit un vieil officier, diſtingué par ſon expérience. Le ſiége dura depuis le 8 Février juſqu'au premier de Mars, que le Maréchal le leva ſur un ordre du Roi, qui le rappelloit. Ce Prince étoit alors devant Dreux; & comme il n'attendoit qu'une occaſion favorable pour livrer bataille aux ennemis, il avoit beſoin de toutes ſes forces. Siége de Montbart en Bourgogne par le Maréchal d'Aumont.

HENRI IV. 1590.

Le Cardinal Cajetan, Légat du Pape, se rend à Paris.

D'un autre côté, les Lanſquenets de l'armée du Duc de Lorraine pénétrerent en Champagne, & de-là en Bourgogne, ſous la conduite du capitaine Saint-Paul. Ils prirent le Cardinal Cajetan à Dijon, & l'eſcorterent juſqu'à Paris. On ne peut exprimer les excès, qu'ils commirent ſur cette route. Ils badinoient ſur leurs déſordres les plus énormes, diſant qu'ils pouvoient tout faire, puiſqu'ils menoient avec eux le diſpenſateur des indulgences. Le Cardinal leur donnoit tous les jours l'abſolution, & leur faiſoit voir les tréſors du ciel ouverts. L'arrivée du Légat à Paris releva beaucoup le courage des factieux. Saintion, célebre Avocat au Châtelet, & capitaine de la bourgeoiſie, ſe ſignala en cette occaſion. Il étoit naturellement moderé, mais pour s'accommoder au tems, il avoit embraſſé avec chaleur le parti de la Ligue. Le 5 Janvier, il aſſembla les autres capitaines ſes collégues, & prononça un diſcours très-véhement en faveur du Cardinal de Bourbon. Les bulles du Cardinal Cajetan furent lues & enregiſtrées au Parlement le 26 du même mois. Le 6 du mois ſuivant, à la réquiſition du Procureur général, on publia les

les pouvoirs dont le Légat étoit chargé, & par lesquels le Pape lui donnoit non-seulement l'autorité de connoître des causes civiles, & d'accorder aux particuliers, inhabiles à tester, la permission de faire des testamens, mais encore le droit de juger au criminel pour ce qui concernoit l'usure, le faux, le rapt & l'incendie. Après ces préliminaires, le Cardinal Cajetan alla prendre séance au Parlement. Il eut l'insolence de vouloir se placer sous le dais réservé pour le Roi. Le Président Brisson, qui faisoit alors les fonctions de premier Président, l'arrêta par le bras, & le fit asseoir au-dessous de lui sur le banc des Présidens.

HENRI IV. 1590.

Audace du Légat.

Tandis qu'à Paris personne ne s'avisoit d'appeller des pouvoirs du Légat, le Parlement séant à Tours défendit par un arrêt à tous les françois, d'entretenir directement ni indirectement aucune liaison avec ce Cardinal, jusqu'à ce qu'il se fût présenté au Roi; sous peine contre les contrevenans, d'être traités comme criminels de leze-majesté. Il fut ordonné de procéder même par la voie des censures ecclésiastiques à la recherche des refractaires, & les Evêques furent chargés de

Arrêts contradictoires des Parlemens séans à Tours & à Paris.

HENRI IV. 1590.

veiller à ce que les monitoires obtenus à cet effet fussent publiés dans leurs diocèses. Le prétendu Parlement de Paris, ayant été informé de cet arrêt, en rendit un contradictoire, par lequel, en cassant l'arrêt de Tours comme rendu par des juges incompétens, il enjoignoit à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de reconnoître le Cardinal Cajetan en qualité de Légat du S. Siége, & d'avoir pour lui une parfaite soumission.

Nouveau décret de la Faculté de théologie.

Quelque tems auparavant, les ligueurs, voyant avec chagrin qu'il y avoit déja parmi eux beaucoup de gens rebutés d'une guerre, dont la cause ne leur paroissoit pas trop légitime, assemblerent la Faculté de théologie. Conséquemment à leurs vues, elle condamna comme hérétiques les propositions suivantes. *On doit ou l'on peut reconnoître pour Roi Henri de Bourbon. On peut en conscience payer les impôts & les tributs qu'il exige. S'il se fait catholique, ce seroit un crime de ne point se soumettre. Les Papes n'ont pas droit d'excommunier nos Rois. Il est permis de traiter avec les hérétiques.* Par le même décret, la Faculté fit dé-

fenſes de tenir aucun diſcours peu reſpectueux contre le Légat, de déſapprouver les ſecours que la Ligue recevoit des Princes étrangers, & de rien dire, qui pût nuire à la cauſe commune. Les contrevenans étoient déclarés ennemis de Dieu & de l'Egliſe, & on les retranchoit du corps des fidéles. Tous les Curés de Paris jurerent ſur les évangiles, de ſe conformer à ce décret. On le publia enſuite dans Paris, avec des lettres de Sixte V & du Cardinal Alexandre de Montalte, en date du 2 Octobre & du 31 Décembre de l'année précédente, par leſquelles le Pape & le Cardinal ſon neveu faiſoient de grands éloges du zéle de la Faculté de théologie. HENRI IV. 1590.

Soutenu de ce décret, le Cardinal Cajetan écrivit à tous les Archevêques & Evêques de France; Qu'il étoit informé que pluſieurs d'entre-eux, étoient mandés à Tours, afin d'y délibérer ſur les moyens de ramener à la foi orthodoxe Henri de Bourbon, ſoi-diſant Roi de France. Que, quelque apparence de piété qu'il y eût dans ce projet, il tendoit directement à la ruine de la diſcipline Eccléſiaſtique. Queles Prélats étoient convoqués par

Le Légat écrit une lettre circulaire aux Evêques de France.

HENRI IV. 1590.

des gens, qui n'en avoient point l'autorité. Que ce droit appartenoit au seul Légat. Que d'ailleurs on ne pouvoit sans scandale s'assembler dans une Ville soumise à un Prince excommunié. Que, si Henri de Bourbon désiroit seulement de se faire éclairer sur les vérités de la religion catholique, il n'avoit pas besoin pour cela d'une assemblée d'Evêques. Que, si au contraire il se proposoit de faire renouveller dans cette assemblée les disputes sur les points controversés entre Rome & Genève, comme il y avoit lieu de le croire, c'étoit révoquer en doute les décisions du Concile de Trente. Qu'à ces causes, le S. Siége défendoit à tous les Prélats du royaume, de se rendre à Tours, & que, s'ils passoient outre, ils seroient *ipso facto* excommuniés.

A cette lettre circulaire du Légat, écrite en latin, étoit jointe une lettre françoise, adressée à la noblesse, & dont l'objet étoit de justifier les intentions des chefs de la Ligue.

Pour ajouter plus de poids à ces deux écrits, le Parlement de Paris confirma le 5 Mars par un nouvel arrêt l'ordre qu'il avoit déja donné de reconnoître Charles X pour légitime hé-

ritier du trône. En même tems, cette Compagnie prononça peine de mort, & de confiscation de biens, contre tous particuliers, qui conserveroient quelque intelligence avec Henri de Bourbon, ou avec ses adhérens. HENRI IV. 1590.

On s'assembla le 11 dans l'église des Augustins. Joseph Foulon, Abbé de Sainte Geneviéve, y célebra une messe solemnelle, à laquelle le Légat assista. Le Prevôt des marchands & les échevins, au nom de la bourgeoisie, jurerent sur l'évangile, de n'accorder, ni paix, ni treve, aux hérétiques. Dans différentes églises, les officiers des principaux tribunaux prêterent le même ferment. Chacune de ces cérémonies fut précédée d'une longue déclamation de quelqu'un des prédicateurs, que la Ligue tenoit à ses gages, pour souffler le feu de la révolte. Serment prêté par les ligueurs entre les mains du Légat.

Un de ces forcenés venoit de subir la juste punition de ses discours téméraires. Edme Bourgoing, prieur des Dominicains de Paris, & qui, comme nous l'avons dit plus haut, avoit été pris les armes à la main, le jour de l'attaque des fauxbourgs de cette capitale, avoit été conduit à Tours, où il avoit été écartelé. Dans son interrogatoire, il con- Punition d'Edme Bourgoing, Dominicain.

HENRI IV. 1590.

vint d'avoir loué plusieurs fois en chaire le régicide Jacques Clément. Il nia constamment d'avoir conseillé à ce monstre son exécrable attentat.

Henri IV, après avoir fait lever le siége de Meulan, étoit allé le dernier du mois de Février investir la Ville de Dreux. Le Duc de Mayenne de son côté avoit fait un second voyage à Bruxelles, pour accélérer les nouveaux secours promis par le Roi d'Espagne. Ce Monarque s'étoit enfin déclaré, & il soutenoit ouvertement les factieux. Il avoit même envoyé en France un manifeste, dans lequel il annonçoit qu'il étoit prêt de sacrifier non-seulement ses couronnes, mais sa vie même, pour la cause que les ligueurs défendoient. Alexandre Farnese ayant commandé au Comte d'Egmont de partir incessamment avec les troupes destinées à les seconder, le Duc de Mayenne revint en diligence à son armée. Il fut suivi de près par d'Egmont, & il marcha vers Dreux. Sur la nouvelle de son approche, le Roi leva le siége [a]. Il posta

Le Roi d'Espagne se déclare ouvertement pour la Ligue.

[a] *Henri IV*, en annonçant à ses officiers généraux, qu'il décampoit, leur dit gaiment, » Messieurs, nous levons le » siége, mais je crois qu'ils » n'est pas honteux de le » faire, puisque c'est pour » donner bataille. »

en deça de la riviere d'Eure la cavalerie legere ſous les ordres du Grand-Prieur, & il établit ſon camp aux environs de Motelle. Le Maréchal d'Aumont, du bourg d'Yvry où il étoit, alla joindre ce Prince, à qui il devoit arriver pluſieurs nouveaux renforts. Claude de la Tremoille, Philippe du Pleſſis Mornay & Jean de Beaudéan de Parabere, amenoient du Poitou un corps conſidérable de nobleſſe. On attendoit de Picardie le Duc de Longueville, François de la Noue, & Charles d'Humieres. Le Commandeur de Chaſtes venoit de Normandie avec quelques troupes d'élite. HENRI III. 1590.

Deux jours après être arrivé près de Motelle, Henri ſe porta à Nonancourt, & il ordonna qu'on ſe tînt prêt le lendemain pour le combat. Ce Prince ne manquoit jamais de conſulter les Maréchaux de Biron & d'Aumont ſur tout ce qui regardoit les opérations militaires. Après avoir dreſſé de ſa propre main ſon ordre de bataille, il le communiqua à ces Généraux, & ils donnerent à ſon plan une entiere approbation. Près des villages de Foucrainville & de Saint-André, eſt une vaſte plaine. Le jour ſuivant, Bataille d'Ivry.

HENRI IV. 1590.

le Roi y rangea ſes troupes en bataille. Sa cavalerie faiſoit ſes principales forces. Il la partagea en ſept corps. Celui à la tête duquel il ſe mit, étoit compoſé de ſix cents chevaux, & d'une partie des troupes de la Trémoille & de Mornay, qui étoient arrivés la veille. Mayenne, dans la perſuaſion que Henri prenoit le chemin du Perche, avoit paſſé l'Eure à Ivry; &, réſolu de ſuivre l'armée royale, il s'avançoit vers le village de Saint-André. Lorſqu'il y penſoit le moins, les deux armées ſe trouverent en préſence. Elles y demeurerent depuis midi juſqu'au ſoir; mais il n'y eut que quelques legeres eſcarmouches. Ce jour, le Commandeur de Chaſtes arriva au camp du Roi. Pierre de Grimoville de Larchant, & du Rolet, s'y rendirent à la tête des troupes qu'ils avoient tirées d'Evreux & du Pont-de-l'Arche. Henri paſſa une partie de la nuit à cheval, avec les Maréchaux de Biron & d'Aumont, pour obſerver les mouvemens des ennemis, qui reculerent du côté d'Ivry. Il retourna enſuite à Foucrainville, où étoit ſon quartier.

Cependant on tenoit conſeil dans le camp des ligueurs. Ils délibéroient

s'ils risqueroient une action, & supposé qu'ils prissent ce parti, s'ils attaqueroient, ou s'ils attendroient qu'on les attaquât. La plûpart étoient d'avis d'attaquer. HENRI IV. 1590.

Quoiqu'il fît très-froid, Henri s'étoit jetté seulement sur une paillasse, pour prendre un peu de repos. Il s'éveilla avant le jour. La journée d'Arques avoit fait sentir à Mayenne toute la supériorité du Roi, & ce Duc n'auguroit pas bien du combat que son parti souhaitoit. Mais il avoit été obligé de céder aux instances du plus grand nombre, particulierement du Comte d'Egmont, qui étoit impatient d'en venir aux mains. Ainsi, dès que le jour parut, il fit ses dispositions pour la bataille. Sur les dix heures du matin, Henri marcha aux ennemis. Lorsqu'il fut à une demie lieue de leur armée, il tourna sur la gauche, afin de se mettre le vent & le soleil à dos. Mayenne, appercevant ce mouvement, s'imagina que le dessein du Roi étoit de se saisir d'un village voisin. Afin de s'opposer à l'exécution de ce projet, il envoya ordre au Vicomte de Tavanes de faire avancer l'aîle droite, où étoient les Reîtres & la cavalerie Espagnole,

HENRI IV. 1590.

& à de Rosne de marcher avec l'aîle gauche, composée de la cavalerie flamande & des suisses. Pour lui, il demeura en panne avec le reste de ses troupes, se proposant de prendre les royalistes en flanc.

Avant que l'action s'engageât, le Roi parcourut les rangs, & montrant aux soldats un panache blanc dont son casque étoit surmonté, leur dit; *Enfans, voici le signe du ralliement. Vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la victoire.*

Discours du Roi avant l'action.

L'artillerie de ce Prince commença à tirer. Elle fut servie si vivement, qu'elle fit neuf décharges, avant qu'on eût mis le feu à un seul des canons du Duc de Mayenne. Les deux centres s'étant ébranlés, quatre cents arquebusiers ennemis firent la leur à vingt-cinq pas du corps où étoit Henri. L'officier, qui portoit l'étendard royal, reçut dans les yeux un coup mortel. Aveuglé par sa blessure, il ne fut plus maître de son cheval, qui, naturellement fougueux, devenoit d'autant plus difficile à gouverner, que ses rênes avoient été coupées. Plusieurs royalistes se persuaderent que le Roi se retiroit de la mêlée, & ils suivirent l'éten-

dard. Heureusement le plus grand nombre, ne perdant point de vue le panache du Roi, ne fit pas la même faute. Ce Prince, à la tête de la cavalerie de sa premiere ligne, fondit l'épée à la main sur le corps de bataille des ligueurs. La victoire fut long-tems en balance. Mais on reconnut de nouveau en cette occasion, combien il est avantageux de combattre en phalange serrée. Les troupes du Roi rompirent les lanciers ennemis, & les mirent en déroute. A l'exception des Ducs d'Aumale & de Nemours, & d'une trentaine de braves, tout ce qui environnoit le Duc de Mayenne, prit la fuite. Après avoir fait d'inutiles efforts pour rallier quelques escadrons, il se retira lui-même à Mante, laissant entre les mains des royalistes sa cornette blanche [a]. Le Duc de Nemours & le Chevalier d'Aumale s'enfuirent à Chartres, avec Bassompierre, le Vicomte de Tavanes, de Rosne, & quelques autres [b].

HENRI IV. 1590.

Henri remporte une victoire complette.

Dans la chaleur du combat, le Roi s'étoit laissé emporter à la poursuite

[a] *Charles de Beaufoncle de Cicogne*, qui la portoit, fut fait prisonnier.

[b] Cette bataille se donne le 14 Mars, & elle fut nommée la bataille d'Ivry.

HENRI IV. 1590.

des fuyards. Pendant quelque tems ſes troupes, ne le voyant point paroître, furent inquietes. Elles commençoient à craindre pour ſa perſonne, lorſqu'il revint couvert de ſang & de pouſſiere. Il fut reçu de toute l'armée avec les cris de joie, que méritoit une victoire ſi complette. Sur ſa route, il avoit rencontré trois cornettes de cavalerie flamande, remarquables par leurs croix rouges. Il les avoit taillées en piéces, & il faiſoit porter devant lui leurs étendards.

Les Suiſſes de l'armée de Mayenne, qui avoient été ſimples ſpectateurs du combat, étoient reſtés en front de bandiere ſur le champ de bataille. On penſa d'abord à faire marcher contre eux l'infanterie françoiſe, & quelque cavalerie. Par le conſeil du Maréchal de Biron, l'on ſe contenta de les canonner. Ils mirent les armes bas, & envoyerent à Henri leurs drapeaux, que ce Monarque eut la bonté de leur faire rendre.

Du côté des ennemis, le Comte d'Egmont; Eric, bâtard de Brunſwic; d'Arconat, & Jean de Vivonne de la Châtaigneraye, furent tués. Le Comte d'Ooſtfriſe, qui commandoit les Reîtres

de la même armée, fut fait prisonnier, ainsi que Bois-Dauphin, Charles-François Rouxel de Medavy, François de Fontaine-Martel, & plusieurs autres officiers de rang. Le Roi de son côté perdit Théodoric de Schomberg, commandant des Reîtres; Charles de Balzac de Clermont, capitaine des gardes du corps; Longaunay [a], Crenay, & Pas de Feuquieres. Le Marquis de Nesle reçut plusieurs blessures, dont il mourut le 15 Avril au château d'Eclimont, appartenant au Chancelier de Chiverny son beau-pere. Laverne, qui, après avoir été capitaine des gardes du Duc d'Alençon, avoit servi sous le Duc de Joyeuse, & se ressentoit encore de plusieurs anciennes blessures, fut aussi blessé si dangereusement, qu'il ne vécut que peu de jours après le combat. On compta, au nombre des blessés, François d'Angennes de Monlouet, Jacques de Lhopital, Comte de Choisy, François de Daillon,

HENRI III. 1590.

[a] *Hervé de Longaunai* III du nom, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, & Lieutenant général de la basse Normandie. Il avoit porté les armes sous *Henri II*, *François II*, *Charles IX* & *Henri III*. Il étoit âgé de près de quatre-vingts ans, mais M. de *Thou* ne lui en donne qu'environ soixante-dix.

HENRI IV 1590.

Comte du Lude, Maximilien de Bethune de Rosny, & François d'O, surintendant des Finances.

Au retour de la poursuite des fuyards, Henri IV alla souper & coucher à Rosny. Il se mettoit à table, lorsqu'on lui annonça que le Maréchal d'Aumont, à qui, après le Roi, on étoit redevable du succès de cette journée, descendoit de cheval dans la cour du château. Henri se leva, pour aller l'embrasser au bas de l'escalier, & l'ayant conduit dans la salle à manger, il le força de se mettre à table avec lui.

Le Duc de Mayenne ne demeura qu'une nuit à Mante. Dès le 15 au matin, il passa la Seine, & se rendit à Pontoise, de-là à Saint-Denis, où le Cardinal Légat & Don Bernard de Mendose allerent le consoler Il y reçut plusieurs visites de la Duchesse douairiere de Montpensier & de l'Archevêque de Lyon, & il s'arrêta quelques jours dans cette Ville, n'osant se montrer aux Parisiens, dont il appréhendoit les reproches après une défaite si considérable. De cette retraite, il écrivit au Roi d'Espagne, pour se justifier d'avoir risqué la bataille. Il écrivit aussi au Pape, & dans sa lettre à S. S. il se

Le Roi d'Espagne & le Duc de Mayenne se plaignent du Pape.

plaignit amérement de ce qu'elle ne fourniſſoit aucun ſecours à la Ligue. Henri de Guſman, Comte d'Olivarez, ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, fit auſſi des plaintes ſur le même ſujet. Il pouſſa même les choſes ſi loin, que Sixte V manda à Philippe de lui envoyer un autre miniſtre. Philippe nomma Gonzales de Cordoue, Duc de Seſſa, pour remplacer le Comte d'Olivarez; mais ce nouvel ambaſſadeur n'arriva à Rome, que lorſque le Pape fut attaqué de la maladie dont il mourut. HENRI IV. 1590.

Deux raiſons empêchoient Sixte de ſecourir efficacement les ligueurs. Il appréhendoit que, ſi Henri avoit du deſſous, le Roi d'Eſpagne ne voulût avoir ſa part du démembrement de la France, & n'augmentât par-là ſa puiſſance, qui n'étoit déja que trop redoutable aux Princes d'Italie. D'ailleurs le Pape ſe flattoit, que Henri pourroit rentrer dans la religion romaine. Le Duc de Luxembourg, qui étoit arrivé depuis peu à Rome, entretenoit cette eſpérance. Il faiſoit entendre que le Roi n'étoit pas éloigné de renoncer aux opinions nouvelles, pourvu que ſon changement ne parût être

Quelles raiſons empêchoient Sixte V, de ſecourir la Ligue.

HENRI IV. 1590.

que l'effet de la conviction. En même tems, il assuroit que ce Prince avoit un trop puissant parti dans le royaume, pour ne pas triompher bientôt de tous ses ennemis. Sixte, persuadé par ces discours, regardoit, comme perdu, l'argent dont il aideroit la Ligue, & il reservoit ses trésors pour la conquête du royaume de Naples, qu'il méditoit de réunir au patrimoine de S. Pierre. Ainsi, malgré toutes les représentations de Philippe II & du Duc de Mayenne, les ligueurs ne purent tirer de lui que cinquante mille écus d'or, qui leur furent délivrés par le Cardinal Légat après la perte de la bataille d'Ivry.

Défaite des ligueurs en Auvergne.

Le jour même que le Roi dans la plaine de ce nom remportoit sur les ennemis une victoire mémorable, son parti triomphoit des forces de la Ligue en Auvergne. La Ville d'Yssoire, située au pied des Cevennes dans le canton le plus délicieux de la Limagne, étant un poste fort avantageux, il n'étoit pas étonnant que ceux qui étoient à la tête de l'un & de l'autre parti, dans la province, missent tout en œuvre pour s'assurer la possession de cette Place. Jean-Louis de la Rochefoucauld,

Comte de Randan, s'en étoit saisi l'année précédente au nom de l'Union. Le 17 Février de cette année, les habitans de Clermont, zelés serviteurs de Henri IV, firent marcher un détachement, qui reprit la Ville, & mit le siége devant le château. Les assiégeans, voyant que la vigoureuse défense de la garnison rendoit leurs efforts inutiles, appellerent à leur secours Claude de la Queille de Florat, Sénéchal d'Auvergne. Il se rendit à Issoire avec environ cent gendarmes; il prit la conduite du siége, & il poussoit les attaques avec vivacité, lorsqu'il se trouva lui-même assiégé par un corps de ligueurs. Le Marquis de Curton, le Vicomte de Lavedan, les Comtes de Chaseron & de Rastignac, avertis du danger que couroit le Sénéchal, rassemblerent promptement trois cents gendarmes & cinq cents arquebusiers, tomberent sur les ennemis, & les dispersérent. Le Comte de Randan ayant été blessé dans cette occasion, & étant mort peu d'heures après; la garnison du château capitula le même jour. HENRI IV. 1590.

A peine le Duc de Mayenne étoit-il sorti de Mante, que les habitans avoient ouvert leurs portes à Henri IV. Suite des progrès du Roi.

HENRI IV. 1590.

Ce Monarque partit de cette Ville l 28, & arriva le lendemain à Che vreuſe, château appartenant à la Mai ſon de Guiſe, où il mit garniſon. De là, prenant ſa route par Mont-le-hery il alla aſſiéger Corbeil, qui ſe rendi le 1r Avril. Lagny, poſte important cauſe de ſon pont ſur la Marne, ſuivi le lendemain cet exemple. Le deſſei du Roi, comme nous l'avons déja dit étoit de ſe rendre maître de tous le ponts au-deſſus & au-deſſous de Paris afin de réduire cette capitale, ſans êtr obligé de l'attaquer dans les forme A Corbeil, il reçut la nouvelle d'u avantage remporté dans le pays Meſſi par Cominge de Sobole, & par de Réaux ſur les Eſpagnols, dont un ré giment avoit été totalement détruit. apprit auſſi que René de Saint-Deni de Hertré avoit défait dans le Main un corps de ligueurs.

Saint-Malo ſurpris par le Duc de Mercœur.

Tant de ſuccès furent troublés pa un revers, qui nuiſit aux affaires d Roi en Bretagne. Honorat de Bueil d Fontaine, qui avoit été favori de Cha les IX, étoit Gouverneur de Saint Malo. Il avoit mis en dépôt ſes effe les plus précieux dans le château, qu commande le port. Les richeſſes de c

HENRI IV. 1590.

seigneur exciterent l'avidité des factieux. Ils firent entendre au peuple, que Bueil ne cherchoit qu'une occasion de piller la Ville. Par-là, ils mirent dans leurs intérêts la plus grande partie des habitans. Ayant remarqué un endroit foible, par où il seroit aisé d'entrer dans la forteresse en montant le long de quelques mats de vaisseaux; ils gagnerent un valet de chambre du Gouverneur. Ce domestique les avertit, par un signal, du moment dans lequel ils pourroient surprendre ce poste. Soutenus de quelques troupes que leur fournit le Duc de Mercœur, ils s'introduisirent la nuit du 13 Mars dans le château, où ils firent main-basse sur-tout ce qui se mit en défense. De Bueil, s'étant éveillé, courut à une fenêtre, pour savoir la cause du bruit qu'il entendoit. Il fut tué d'un coup d'arquebuse, & les conjurés satisfirent leur avarice par le pillage de son argent & de ses meubles. Aussi-tôt la Ville se déclara pour la Ligue; mais les habitans refuserent constamment de recevoir garnison; & le château demeura sous leur garde jusqu'à la fin de la guerre. Se doutant qu'après leur révolte contre le Roi, ils avoient tout

HENRI IV. 1590.

à craindre des Anglois, ils réſolurent de ne faire ſortir de quelque tems aucun navire. Comme ils entretenoient un grand commerce avec les Marſeillois, qui avoient auſſi embraſſé le parti de la Ligue, & dont la puiſſance ſur la Méditerranée n'étoit pas moindre que celle des Malouins ſur l'Océan, ils leur écrivirent pour leur donner part de leur réſolution.

Le Roi s'empare de Melun & de quelques autres Places.

Le Roi, après la priſe de Corbeil, inveſtit Melun. Cette Ville ſoutint onze jours de ſiége, & capitula le 11 Avril. Ce jour-là même, Villeroy arriva au camp, étant chargé par le Duc de Mayenne d'entrer en négociation d'accommodement. Pendant ce tems, Moret, Crecy & Provins, ſe ſoumirent. René de Vioufl de Champlivault s'empara de Montereau. Ce poſte étant d'autant plus conſidérable, que l'Yonne s'y jette dans la Seine, le Roi y mit une forte garniſon. Le 18 Avril, il continua ſa marche. Ayant appris en chemin la reddition de Pont-ſur-Seine & de Brie, il ſe rendit à cette derniere Ville, d'où il envoya ſommer la garniſon de Nogent-ſur-Seine. Les habitans, qui ſavoient avec quelle clémence ce Prince avoit traité tous leurs

voisins, chasserent leur garnison, & HENRI IV. 1590.
portorent leurs clefs à leur Souverain légitime. Mery, petite Place peu éloignée, fut emportée par escalade, & mise au pillage. De tems en tems, les officiers se prêtoient par nécessité à cette licence, parceque, dans un tems où l'on avoit si grand besoin de troupes, il valoit mieux permettre la ruine de quelques particuliers, que d'exposer le soldat, en voulant le retenir dans une discipline trop exacte, à la tentation de passer au service de l'ennemi.

La Ville de Sens ayant été sommée inutilement de se rendre, le Roi en entreprit le siége. Il battit la Place pendant plusieurs jours, & même fit donner un assaut; mais les assiégés faisant une plus longue résistance qu'il ne s'y étoit attendu, & ce Prince étant principalement occupé du dessein de resserrer de plus en plus Paris, il décampa, disant que comme il n'avoit levé le siége de Dreux que pour gagner la bataille d'Ivry, il ne s'éloignoit de Sens que pour soumettre la capitale.

Commission donnée par le Légat à l'Evêque de Cenéda.

Le Cardinal Cajetan, voyant Paris investi de toutes parts, jugea que cette Ville seroit bientôt réduite à la derniere

HENRI IV. 1590.

extrêmité. Pour procurer aux habitans quelques momens de relâche, pendant lesquels ils puſſent recevoir des vivres, il écrivit au Maréchal de Biron, qui étoit allé donner quelques ordres à Provins, qu'il avoit des choſes importantes à lui communiquer. En conſéquence, il lui demandoit un ſauf conduit pour Marc Antoine Mocenigo, Evêque de Ceneda, noble Vénitien, qu'il ſe propoſoit de lui envoyer. Auſſitôt le ſauf-conduit fut expédié; & le Maréchal ſe rendit à Brie, où le Roi étoit déja de retour. L'Evêque de Ceneda y arriva ſur la fin d'Avril. L'objet de ſa commiſſion étoit d'obtenir une treve de quelques mois. Mais Biron par ordre du Roi rejetta cette propoſition. Avant de partir de Brie, l'Evêque de Ceneda y célebra pontificalement la meſſe. Henri voulut que tous les Catholiques de ſa Cour y aſſiſtaſſent. Le Prélat eut enſuite un entretien avec le Duc de Longueville, le Comte de Saint-Paul & le Grand-Prieur. Sur les diſcours de ces ſeigneurs, il comprit que les affaires étoient dans une ſituation fort différente de ce qu'on publioit dans Paris. Pendant les deux jours qu'il paſſa à Brie, il ne ſalua pas le Roi, n'en

yant pas la permiſſion du Légat. Comne il ſouhaitoit d'avoir cet honneur, HENRI IV. 1590.
'Abbé d'Ebene lui ménagea l'occaſion le ſe trouver, en retournant à Paris, ur le chemin de Henri, dans le tems que ce Prince revenoit de la chaſſe. D'auſſi loin que l'Evêque apperçut le Roi, il mit pied à terre. Henri, l'ayant fait remonter à cheval, s'entretint longems avec lui. Dans cette converſation, le Roi le traitant non comme député du Cardinal Cajetan, mais comme membre d'une république, dont les Rois ſes ſucceſſeurs, & lui en particulier, avoient éprouvé l'affection, ſe plaignit hautement de la conduite odieuſe du Légat.

Déja les royaliſtes s'étoient ſaiſis de tous les ponts de la riviere d'Yonne, depuis Sens juſqu'à Montereau, & de tous ceux de la Seine depuis Troyes. Après avoir fermé auſſi le paſſage de la Marne, le Roi ſe rendit à Chelles le 9 Mai. Ce même jour, dit M. de Thou, ce Prince reçut avis que le Cardinal de Bourbon étoit mort de la pierre au château de Fontenay en Poitou [a]. Charles de Bourbon, Cardinal,

Mort du Cardinal de Bourbon.

[a] Tous les hiſtoriens ne font mourir le Cardinal de Bourbon que le 9 Mai. Ainſi, eu égard à la diſtan-

HENRI IV. 1590.

Archevêque de Rouen, Evêque de Beauvais, & Légat d'Avignon, étoit né à la Ferté-ſous-Jouare le 22 Décembre 1523. Il ſembla être venu au monde, pour faire le déshonneur de la Maiſon la plus auguſte & du royaume le plus floriſſant de la Chrétienté. Miniſtre de l'ambition du Duc de Guiſe, il fut l'artiſan de ſon propre malheur, allumant dans le ſein de ſa patrie une guerre inteſtine, dont le feu embraſa toute la France. Quoique voluptueux, il étoit dévot juſqu'à la ſuperſtition. Crédule à l'excès, il ajoutoit une entiere foi aux prédictions des aſtrologues. Les eſpérances, qu'ils lui donnerent de pouvoir monter ſur le trône, l'engagerent à ſe détacher des Princes de ſon ſang, & l'entraînerent dans tous les précipices, où il plut aux Lorrains de le conduire [a]. Du reſte, ce vieillard, quelque bornées que fuſſent ſes lumieres, poſſédoit l'eſprit d'intrigue. Souvent, par ſes artifices, il mit en défaut le Duc de Guiſe lui-même.

ce des lieux, le Roi ne pouvoit guéres recevoir le même jour la nouvelle de cette mort.

[a] Ce Prince parut à la fin ſe repentir d'avoir trop écouté leurs conſeils. Quelque tems avant ſa mort, il écrivit de ſa priſon à *Henri IV* une lettre, par laquelle il le reconnoiſſoit pour ſon Roi légitime. *Voyez le Journal de Henri IV, Tom. IV.*

Lee

Le Cardinal de Bourbon avoit penſé autrefois à épouſer Madame [a] de Montpenſier ſœur de ce Duc. On croit que, s'il eût été en liberté lorſque les ligueurs le reconnurent pour Roi, il auroit exécuté ce deſſein. HENRI IV. 1590.

La mort de ce Prince ne fit point perdre courage aux rebelles, mais elle les embarraſſa. On commença à douter dans le parti, au nom & par l'autorité de qui devoient ſe rendre les ordonnances. Dès-lors, les Eſpagnols ne cacherent plus leurs projets, & le Duc de Mayenne n'eut pas peu d'affaires à ſe conduire ſi habilement que, ſans tomber dans les piéges qu'ils lui tendoient, il entretînt cependant Philippe dans des diſpoſitions favorables à la Ligue.

Henri, le lendemain de ſon arrivée à Chelles, s'avança juſqu'à Paris, & il fit attaquer le fauxbourg S. Martin. La Noue, emporté par l'ardeur du combat, y courut un grand riſque. Il eut un cheval de prix, dont le Roi lui avoit fait préſent, tué ſous lui, & il reçut lui-même un coup d'arquebuſe Henri IV reſſerre de plus en plus Paris.

[a] Il eſt aiſé de s'appercevoir, que le titre de *Mademoiſelle* eſt une faute dans la traduction de M. de *Thou*.

HENRI IV. 1590.

dans la cuisse. En même tems, le Roi se rendit maître de Saint-Maur & de Charenton. L'officier, qui commandoit dans ce dernier village, fut pendu pour avoir osé attendre le canon. La garde de Charenton & de Conflans fut confiée à d'Anglure de Givry. Dans la suite, on l'accusa d'avoir été cause que Paris tint si long-tems. Muni d'une forte artillerie, & ayant sous ses ordres des troupes également nombreuses & choisies, il étoit en état d'empêcher que cette capitale ne reçût de ce côté aucun convoi. Mais aussi galant que brave, par complaisance pour les Duchesses douairieres de Montpensier, de Nemours & de Guise, il y laissoit entrer tous les jours, à l'insçu du Roi, divers rafraîchissemens, qui retarderent la prise de la Ville. Le Maréchal d'Aumont se chargea de la garde du pont de Saint-Cloud, & l'on mit le feu à tous les moulins à vent, qui fournissoient de la farine aux Parisiens. Pautricourt rendit le château de Beaumont-sur-Oyse. L'Isle-Adam & Sainte-Honorine au confluent de l'Oyse & de la Seine se soumirent, & l'on s'assura de tous ces postes par de fortes garnisons.

Sur ces entrefaites, le Roi fit un voyage à Gisors. Ne comptant pas trop sur la fidélité de Flavacourt qui commandoit dans le château, il lui ôta ce Gouvernement, & le donna à Christophe, Marquis d'Alegre. Il détacha ensuite le Comte de Saint-Paul, avec ordre d'arrêter les convois qui viendroient de Normandie. De-là, il se rendit à Argenteuil, où il apprit la réduction de la Ferté-Bernard. Cette Ville, une des plus riches du Maine, appartenoit au Duc de Mayenne. Les habitans en avoient chassé Comnene, que la Ligue leur avoit donné pour Gouverneur, & ils avoient prêté serment au Roi. HENRI IV. 1590.

Le Duc de Mayenne étoit retourné en Flandre, pour demander de nouveaux secours au Duc de Parme. Dans une entrevue qu'ils eurent à Condé, Farnese déclara qu'il avoit résolu d'entrer lui-même en France avec une puissante armée. En attendant qu'il effectuât sa promesse, il accorda à Mayenne le régiment Espagnol de Zuniga, un régiment Italien, & trois cents hommes de gendarmerie flamande. A la tête de ces forces, Mayenne rentra en Picardie. Il passa par Cambray, & Troisiéme voyage du Duc de Mayenne en Flandre.

HENRI IV. 1590.

après avoir dissippé les ombrages que Balagny avoit conçus des Espagnols, il l'engagea à lui prêter aussi quelques troupes.

Henri, dans le dessein d'enlever le Duc à son retour, se mit en marche avec douze cents gendarmes, trois cents reîtres & cinq cents arquebusiers à cheval. Il fit dix-huit lieues en un jour, & déja il s'étoit avancé jusqu'à Crécy, dans le voisinage de Laon. Malgré cette diligence, il ne put surprendre le Duc. Celui-ci, ayant été averti, alla se réfugier à Laon, & s'y retrancha dans les fauxbourgs. Le Roi l'y fit attaquer sans succès. On n'avoit rien de ce qui étoit nécessaire pour entreprendre un siége dans les formes. D'ailleurs on fut informé que huit cents hommes conduisoient par Meaux un grand convoi à Paris. Sur cette nouvelle, Henri se hâta de se rapprocher de cette capitale.

Charles de Savoye, Duc de Nemours, que les Parisiens avoient choisi pour Gouverneur à la place du Duc d'Aumale, y présidoit au Conseil de l'Union, en l'absence du Duc de Mayenne. Le 7 Mai, avant la mort du Cardinal de Bourbon, la Faculté

de théologie, à l'instigation des Seize, avoit donné un nouveau décret, par lequel elle décidoit que, quand même le Roi Charles X viendroit à mourir, ou à se démettre de ses droits, les françois ne pouvoient reconnoître Henri, même dans le cas où il obtiendroit l'absolution des censures qu'il avoit encourues. Le Duc de Nemours, après avoir fait imprimer ce décret en latin & en françois, l'envoya à toutes les Villes de la Ligue. En même tems, il fit faire dans Paris une procession, qui offrit un spectacle plus ridicule encore que tous ceux qu'on y avoit vus en ce genre. Guillaume Rose, Evêque de Senlis, & le Prieur des Chartreux, tenant chacun d'une main un crucifix, & de l'autre un esponton, ouvroient la marche, comme les principaux acteurs de cette comédie. On lisoit sur leurs visages la satisfaction qu'ils avoient de s'entendre appeller par le peuple les braves Machabées. Après eux venoient les Capucins, les Feuillans, les Minimes, les religieux de l'Observance, les Dominicains & les Carmes, tous ayant la robe retroussée, le capuchon abattu, le casque en tête, & la cuirasse sur le dos. Les anciens marchoient

HENRI IV. 1590.

Procession de la Ligue.

HENRI IV. 1590.

les premiers, d'un air menaçant; & contrefaisant, autant qu'il étoit en eux, la contenance guerriere. Ils étoient suivis des jeunes moines, aussi casqués & cuirassés. Ceux-ci portoient des arquebuses [a]. Un d'eux, dont l'arme n'étoit point à son repos, ayant tué un domestique du Légat, cet accident troubla la cérémonie, & causa une grande rumeur. Elle fut appaisée, parcequ'on eut attention de répandre aussitôt parmi le peuple, que, l'homme qui avoit été tué ayant perdu la vie dans une occasion si édifiante, son ame s'étoit envolée au ciel parmi les confesseurs, & que le Légat, qui savoit bien ce qui en étoit, l'assuroit ainsi.

Les Parisiens prennent des mesures pour soutenir le siége.

En faisant jouer ces misérables ressorts, le Duc de Nemours ne négligea pas les secours efficaces. Il rappella quinze cents lansquenets, qu'on avoit répandus dans diverses garnisons des Places voisines, & il fit venir Louis de Lhopital Vitri avec sa compagnie de cent cinquante maîtres, à qui on donna

[a] On trouve en cet endroit, dans une note de la traduction de M. *de Thou*, cette observation judicieuse (» Que l'auteur du » Journal de *Henri III* » s'écrieroit bien à la fin » de cette narration »). *Belle occupation & amusement de gens qui n'ont que faire, & ouvrage de moines ?*

une très-haute paye. Selon un dénombrement qui fut fait, il se trouva dans la Ville deux cents mille personnes, & du bled pour les nourrir pendant un mois. On trouva aussi quinze cents muids d'avoine, qu'on mit en réserve pour la nécessité. Par le conseil d'Antoine Lamy, marchand, zelé ligueur, on choisit dans chaque quartier un boulanger, à qui l'on s'engagea de délivrer le bled à raison de quatre écus le septier, à condition qu'il donneroit le pain au peuple à six blancs la livre. Comme l'argent devenoit de plus en plus rare, bien des gens murmuroient de ce que les sommes immenses, qu'on avoit tirées de toutes parts, n'étoient allées qu'au profit de quelques particuliers. Pour étouffer ces commencemens de sédition, le Cardinal de Gondi, Evêque de Paris, ordonna, que toutes les églises de cette capitale donneroient leurs vases & leurs ornemens d'or & d'argent, pour être fondus; promettant qu'on leur en payeroit le prix après la levée du siége. Don Bernardin de Mendose s'engagea de donner tous les jours aux pauvres pour six-vingts écus d'or de pain. Après avoir ainsi pourvû aux articles les plus essen-

HENRI IV. 1590.

HENRI IV. 1590.

tiels, on fit, le jour de l'Ascension, une seconde procession générale, dans laquelle furent portées toutes les châsses de reliques. Là on ne vit plus de moines armés d'une façon risible. Le Duc de Nemours & le Chevalier d'Aumale y assistèrent avec tous les seigneurs & gentilshommes, qui étoient dans Paris. Arrivés à la cathédrale, ils jurerent sur les évangiles de défendre la Ville contre tous les efforts du Roi de Navarre. Les magistrats firent les mêmes sermens. On lut publiquement, pour rassurer les bourgeois, des lettres que le Duc de Mayenne avoit écrites de Péronne, & par lesquelles il promettoit de venir incessamment à leur secours.

Dans la vue de lui en donner le tems, les Parisiens feignirent de vouloir entrer en accommodement avec le Roi. Ils demanderent la permission d'envoyer des députés au Duc, pour lui annoncer, disoient-ils, que, s'il ne concluoit incessamment une paix générale, ils étoient résolus de pourvoir à leurs intérêts particuliers. Ceux qu'ils nommerent pour cette députation, étoient l'Archevêque de Lyon, Vitry, deux Conseillers du Parlement,

& Brigard, Procureur de la Ville. Henri se prêta d'abord aux désirs des assiégés. Depuis, par une lettre qu'on intercepta, il découvrit que leur but étoit tout différent de ce qu'ils vouloient lui faire entendre ; & que les députés étoient chargés de conférer avec Mayenne sur les moyens de faire lever le siége. Aussitôt le Roi retira les sauf-conduits qu'il avoit accordés. HENRI IV. 1590.

Tandis qu'il étoit occupé à resserrer de plus en plus Paris, George Babou de la Bourdaisiere crut pouvoir profiter des circonstances, pour faire quelque entreprise. Il sortit d'Orléans avec plusieurs piéces de canon, & alla investir Meun, château situé sur la Loire, & appartenant à l'Evêque d'Orléans. Ce poste n'étoit défendu que par une garnison très-foible. Aussi ne fit-il pas de résistance. La Bourdaisiere s'empara ensuite de Châteaudun. La Place par elle-même étoit peu importante ; mais comme les ligueurs, étant maîtres de cette Ville, pouvoient arrêter les convois qui venoient de la Beausse, Henri détacha le Maréchal d'Aumont, pour reprendre ce poste. Ce Général fut joint par le Prince de Conty, qui commandoit dans la Touraine, dans

Prise de Meun & de Châteaudun par les ligueurs.

le Maine & dans le Poitou. On em-
HENRI IV. porta les fauxbourgs d'emblée ; & la
1590. Ville se rendit à discrétion. Soit que ce fût l'ouvrage du dépit des ennemis, soit que ce fût un simple accident, le feu prit aux fauxbourgs, & les réduisit en cendres. Les habitans y firent une perte considérable. Le Maréchal, persuadé que l'incendie n'étoit point l'effet du hazard, fit pendre une partie de la garnison.

Le Prince de Conty, le Duc de Nevers & le Vicomte de Turenne, amenent des troupes au Roi.

Après la reddition de Châteaudun, le Prince de Conty joignit l'armée royale, avec les troupes qu'il avoit amenées des provinces où il commandoit. Il fut suivi de Louis de Gonzague, Duc de Nevers, qui avoit affecté long-tems une espéce de neutralité, mais qui, voyant que le Cardinal Légat avoit embrassé ouvertement le parti de la Ligue, & qu'il n'y avoit plus d'espérance de réunir les esprits, s'étoit enfin déclaré pour le Roi. Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, qu'on attendoit depuis long-tems, arriva de Guyenne à la tête de mille chevaux & de quatre mille hommes d'infanterie. Ce seigneur relevoit d'une maladie également longue & dangereuse, & il étoit encore obligé de se faire conduire en litiere.

HENRI IV. 1590.

Le Chancelier de Chiverny vint auſſi reprendre ſa place à la Cour. Depuis qu'il avoit été exilé par le feu Roi, il s'étoit toujours tenu à ſon château d'Eclimont dans le pays Chartrain. Après la mort de Henri III, Montholon avoit remis les ſceaux; & Henri IV les avoit donnés au Cardinal de Vendôme. Ce Prince étant reſté à Tours, le Roi les lui avoit redemandés. Ils étoient demeurés depuis à la garde de Martin Ruzé, ſecrétaire d'Etat : mais il n'y avoit point eu de Garde des ſceaux en titre, & le Maréchal de Biron étoit chargé conjointement avec François d'O, ſurintendant des finances, de ſceller les expéditions. Souvent il ſurvenoit des diſputes entre ces deux ſeigneurs, & le ſurintendant, pour n'y plus être expoſé, avoit conſeillé au Roi de rappeller le Chancelier.

Rappel du Chancelier de Chiverny.

Chiverny, en arrivant à la Cour, la trouva dans la joie. Le Roi venoit de s'emparer de Saint-Denis & de Dammartin, & Charles d'Humieres avoit battu le Duc d'Aumale.

Le Roi s'empare de Saint-Denis & de Dammartin.

Tout le mois de Juin ſe paſſa en eſcarmouches entre les troupes du Roi & les Pariſiens. Le 12, il y eut une

action très-vive. Au mois de Juillet, HENRI IV. 1590. les assiégés firent une sortie, dans laquelle fut pris Charles de Coligny d'Andelot, frere de Châtillon. Il se laissa aveugler par l'espérance des honneurs que lui promirent les factieux, & il entra dans la Ligue. En vain Châtillon lui fit les reproches les plus amers, de ce qu'il trahissoit ainsi les intérêts de son Prince, pour embrasser la défense d'une Ville dont leur Maison avoit éprouvé de si indignes traitemens.

D'Andelot, frere de Châtillon, signe la Ligue.

Dans le même mois de Juillet, les ligueurs firent une entreprise sur Senlis. Dezonville, y ayant été conduit, après avoir été fait prisonnier par les royalistes, avoit complotté avec quelques moines, & autres brouillons, de remettre la Ville sous l'obéissance de la Ligue. Plusieurs personnes de considération s'y étoient réfugiées, après avoir abandonné Paris. Comme elles avoient tout à craindre des factieux, elles observoient soigneusement les démarches du clergé. La conspiration fut découverte. On sut par un brasseur, que la nuit du 3 au 4 avoit été fixée pour l'exécution, & que Chrétien de Savigny de Rosne devoit venir avec

Entreprise des ligueurs sur la Ville de Senlis.

huit cents hommes, pour soutenir les conjurés. Bouteville, qui commandoit en l'absence de Montmorency de Thoré, avoit reçu souvent de semblables avis, qui s'étoient trouvés faux. Il tint peu de compte de celui-ci. Cependant par précaution il doubla les gardes. Le 3, selon ce dont étoit convenu de Rosne avec Dezonville, douze soldats entrerent dans Senlis, déguisés en paysans, & chargés de hottes remplies de fruits & de légumes. Ils se répandirent d'abord dans différentes auberges, d'où ils se réunirent ensuite chez un chanoine nommé Guillot. Quelques ecclésiastiques & quelques moines y avoient apporté secrétement, à la faveur de leurs habits, les armes que ces soldats avoient laissées dans un bois voisin de la Ville. Du côté de la maison du chanoine, le fossé de la Place étoit peu profond & en talus, & le rempart étoit fort bas. Lorsque la nuit fut venue, de Rosne, ainsi qu'il l'avoit promis, s'avança avec ses troupes. Il fit appliquer les échelles; & ceux qui étoient destinés à la premiere attaque, commencerent à monter. Quoique Bouteville n'eût fait qu'une médiocre attention à l'avis qui lui avoit

HENRI IV. 1590.

été donné, il lui étoit venu dans l'idée
HENRI IV. de faire cette nuit une tournée sur le
1590. rempart. Du reste, il étoit si peu inquiet, qu'il se promenoit seul, & n'avoit que son épée. Un hasard heureux le conduisit à l'endroit que les ennemis escaladoient. Voyant un d'eux accrocher un creneau avec une main de fer, il courut de ce côté, & fit un si grand effort qu'il abattit le creneau, renversant en même tems dans le fossé, & les échelles, & ceux qui étoient dessus. Le bruit éveilla la garde. Elle prit aussitôt les armes, & les habitans en même tems accoururent au son du tocsin. Bouteville parcourut le rempart. Dans sa visite, il trouva quelques autres échelles, que les ennemis avoient plantées à une breche faite dans le tems du siége. Ils avoient voulu y tenter aussi une escalade, mais épouvantés par les cris qu'ils avoient entendus, ils avoient pris la fuite. Le reste de la nuit fut employé à faire la recherche des personnes qu'on soupçonnoit d'avoir eu part à la conspiration. Au point du jour, on apperçut dans le fossé un soldat qui avoit la jambe cassée, & que ses camarades avoient abandonné. Sur l'espérance qu'on lui donna de lui accor-

der la vie, il revela tout le secret du complot. On arrêta les douze soldats cachés dans la maison du chanoine Guillot, & on leur fit subir la question, ainsi qu'à ce chanoine. Celui-ci déclara les noms de ses complices, parmi lesquels il se trouva vingt-sept tant moines qu'ecclésiastiques séculiers. Tous furent pendus. Quelques-uns des plus jeunes avouerent que de Rosne, pour les engager à favoriser son projet, leur avoit promis la jouissance des plus belles filles de la Ville, sur-tout de celles qui appartenoient aux exilés. HENRI IV. 1590.

Le mauvais succès de cette entreprise consterna les Parisiens. Ils engagerent le Légat à demander une entrevue avec le Marquis de Pisani, qui avoit été ambassadeur à Rome. On prit des suretés de part & d'autre, & le Cardinal Cajetan s'étant transporté avec le Cardinal de Gondi à l'hôtel de Retz, dans le fauxbourg Saint Germain, le Marquis de Pisani s'y rendit avec l'agrément de Henri IV. Le Légat demanda qu'on remît au Pape la décision du différend entre le Roi & les ligueurs, & l'on se sépara sans rien conclure. Cette conférence fut suivie

Conférence entre le Légat & le Marquis de Pisani.

de deux autres, qui ne réuſſirent pas mieux.

HENRI IV. 1590.

Priſe des fauxbourgs de Paris.

Henri, au lieu de ſe laiſſer amuſer par les pourparlers d'accommodement, ſongeoit à s'emparer de nouveau des fauxbourgs de Paris. Il commanda le Baron de Biron & Guillaume de Haultemer de Fervaques, pour attaquer, l'un le fauxbourg Saint Martin, à la tête des régimens de la Garde & de Parabere; & l'autre, celui de S. Denis, avec les régimens de Vignoles & de la Motte Tibergeau. François d'Eſpinay de Saint-Luc, ſuivi du régiment de Mageſieu, eut ordre de ſe ſaiſir de la porte Montmartre, & le Maréchal de Biron fut détaché contre le fauxbourg Saint Honoré avec le régiment des Gardes-Françoiſes & un régiment Suiſſe. Le Maréchal d'Aumont & Jean de Beaumanoir de Lavardin, Maréchal de camp, ſe chargerent de l'attaque du fauxbourg Saint Germain. Celle des fauxbourgs Saint Michel, Saint Jacques, Saint Marceau & Saint Victor, fut confiée à Châtillon.

Ce fut au milieu de la nuit du 25 [a] Juillet, que l'action commença. Le

[a] *Pierre Cornejo*, dans ſa relation du ſiége de Paris, dit que ce fut la nuit du 27.

Roi s'étoit porté à Montmartre, pour en être témoin. Toutes les troupes commandées pour l'attaque donnerent à peu près en même tems, & emporterent les fauxbourgs presque sans résistance. Le lendemain, le Maréchal de Biron fit pointer deux piéces de canon contre la porte Saint Honoré, dont il ruina toutes les défenses. Quoiqu'on se fût emparé du fauxbourg Saint Germain, l'Abbaye tenoit encore. Le capitaine Antonio de Modene, qui s'y étoit jetté avec cinquante soldats, s'y défendit pendant deux jours. A la fin, il remit ce poste, le Roi s'y étant présenté en personne. HENRI IV. 1590.

La disette avoit tellement affoibli, non-seulement les habitans, mais même les étrangers qui étoient venus à leur secours, qu'ils pouvoient à peine porter leurs armes. On ne savoit plus dans cette capitale ce que c'étoit que la viande. Dans les plus grandes maisons, on épargnoit le pain. Chez le Légat & chez Don Bernardin de Mendose, on n'en distribuoit que six onces par jour à chaque domestique. Il manqua même absolument pendant plusieurs jours dans les couvents. Les pauvres ne vivoient que des racines & des Extrêmités des Parisiens.

herbes qu'ils alloient arracher entre les pierres. On vit se renouveller dans cette malheureuse Ville ce que l'histoire raconte de plus tragique du siége de Jérusalem. Don Bernardin de Mendose ayant rapporté que, dans une Place des Turcs assiégée par les Persans, la garnison avoit mangé de la pâte faite avec des os de morts, on eut recours à cette affreuse ressource.

HENRI IV. 1590.

Excédée de tant de maux, une partie de la populace se souleva, & elle courut au Palais, demandant du pain ou la paix. Le Chevalier d'Aumale dissippa cette troupe de désespérés; & Renard, Procureur au Châtelet, accusé de les avoir ameutés, fut pendu.

Ils députent au Roi.

Ce commencement de sédition fit appréhender aux chefs du parti une révolte générale. Ils s'assemblerent au Palais dans la salle de Saint Louis, & ils arrêterent que le Cardinal de Gondi, l'Archevêque de Lyon, & quelques autres membres du clergé, iroient trouver Henri IV. Ce Prince, ayant consenti d'écouter les députés, leur donna audience dans l'abbaye de S. Antoine, qui pour lors étoit hors de Paris, & qui en étoit éloignée d'environ un mille. Leurs pouvoirs n'étoient pas en

forme, & l'on n'y donnoit point au Roi les titres qu'il avoit droit de prétendre. Il passa par-dessus ces difficultés, & il répondit aux députés, qu'il leur accordoit huit jours pour consulter le Duc de Mayenne, à condition qu'on donneroit des ôtages ; Que, si dans huit jours le Duc de Mayenne ne l'obligeoit pas à lever le siége, la Ville se rendroit aux conditions dont on conviendroit d'avance ; Que, si au contraire les Parisiens étoient secourus par le Duc, leurs ôtages leur seroient rendus. Tout se passa dans cette audience avec beaucoup de grandeur & de modération de la part de Henri. HENRI IV. 1590.

Entrée du Duc de Parme en France.

Cependant le bruit se répandit, que le Duc de Parme étoit entré en France à la tête d'une armée de dix mille [a] hommes de pied, & de trois mille chevaux. Pendant quelque tems, les flatteurs de la Cour traiterent cette nouvelle de fausse ; & Farnese étoit à Meaux, avant qu'on le crût en marche. Ayant fait sa jonction avec le Duc de Mayenne, il passa la Marne sur deux ponts de bateaux.

Le Roi balança, s'il laisseroit une

[a] La relation de Cornejo marque douze à treize mille.

HENRI IV. 1590.

partie de ſes troupes au blocus de Paris, ou s'il marcheroit contre les Eſpagnols avec toutes ſes forces. Il ſe détermina au dernier parti, afin de ne pas commettre la même faute qui s'étoit faite autrefois à Pavie. On avoit à craindre que les troupes ne ſe débandaſſent, en ſe voyant fruſtrées du butin qu'elles ſe promettoient du pillage de la capitale. Pour les retenir, le Roi fit publier qu'il ne ſuſpendoit que pour peu de jours le blocus de cette Ville. Ce Monarque décampa le 31 Août, & s'avança vers Chelles. Le lendemain, les deux armées ſe trouverent en préſence dans une plaine ſituée au-deſſus de cette abbaye, & terminée à droite & à gauche par deux collines, qui aboutiſſoient à un petit bois. Au milieu de ce bois étoit un château, & au-delà, en tirant vers le ſud, un marais coupé par une petite plaine qu'un ruiſſeau traverſoit. C'eſt dans ce poſte, que le Duc de Parme s'étoit retranché. Il n'y eut aucun moyen de l'attirer au combat; & ſous les yeux de l'armée royale les Eſpagnols & les ligueurs emporterent Lagny d'aſſaut. Quatre cents hommes de la garniſon furent paſſés au fil de l'épée. Henri, outré de

Le Duc de Parme emporte Lagny d'aſſaut.

et échec, voulut avoir sa revanche. S'étant replié dans la plaine de Bondy au-dessous de la forêt de Livry, il détacha une partie de son armée, pour donner à son tour l'assaut à Paris du côté du fauxbourg Saint Germain. L'entreprise manqua, parce que les échelles, qu'on avoit préparées, étoient trop courtes. Un Espagnol nommé Pierre Cornejo, qui étoit alors dans cette capitale, & qui a fait une relation du siége, mais qui est un auteur peu exact, attribue aux Jésuites la conservation de cette Ville. Il prétend qu'ils coururent les premiers en armes, pour repousser les assaillans. HENRI IV. 1590.

Les troupes étant extrêmement fatiguées, il fut résolu dans un Conseil de guerre de les mettre en quartiers, pour prendre quelque repos. Le Prince de Conty retourna en Touraine, le Duc de Montpensier en Normandie, le Duc de Longueville en Picardie, le Duc de Nevers en Champagne, & le Maréchal d'Aumont en Bourgogne. Ainsi se dissippa en un instant cette grande armée, après avoir perdu l'occasion de prendre Paris, & l'espérance d'en venir à une action décisive avec le Duc de Parme. Toutes les personnes capa- L'armée royale se sépare.

HENRI IV. 1590.

bles de sentiment condamnoient hautement cette retraite précipitée. Elles trouvoient honteux que la fleur de la noblesse Françoise cessât de tenir la campagne par la crainte de quelque legere incommodité, tandis qu'on venoit d'être témoin de la constance des Parisiens, qui, réduits à la disette la plus cruelle, avoient soutenu un siége de six mois, sans se démentir de leur premiere résolution.

Réduction de Clermont en Beauvoisis.

Après avoir mis des garnisons dans Melun, Corbeil, Senlis, Mante, Meulan, & dans les principaux postes des environs, le Roi, qui n'avoit retenu auprès de sa personne que la plus petite partie de ses troupes, se rendit à Creil. Clermont, place du Beauvoisis, avantageuse par sa situation, & fortifiée d'un ancien château, étoit entre les mains des ligueurs, qui désoloient tout le voisinage par des courses continuelles. Le Roi força la garnison de capituler. On dit que le Gouverneur avoit été laquais du Duc de Joyeuse. Le Maréchal de Biron reçut à ce siége un coup d'arquebuse dans la cuisse. D'abord sa blessure parut dangereuse, mais il en guerit en peu de jours.

Autres avantages remportés par les royalistes.

On apprit à Clermont, que Philibert

e la Guiche avoit remporté un avan-
ige considérable sur Jean de Saulx de HENRI IV.
'avanes. On y reçut aussi avis que 1590.
avardin avoit battu deux régimens
nnemis ; qu'il avoit fait leurs Com-
nandans prisonniers, & qu'il leur
voit enlevé trois drapeaux.

Les garnisons de Chartres, de Dour-
an & de Dreux, s'étant réunies, assié-
eoient le château de Maintenon, qui
ppartenoit à Louis d'Angennes, aussi
dèle serviteur du Roi, que Tavanes
toit zelé partisan de la Ligue. François
'Angennes de Monlouet, frere de
ouis, fondit à l'improviste sur ces
roupes, & elles leverent le siége. Dans
e Maine, Nicolas d'Angennes de Ram-
ouillet ne se distingua pas moins con-
re les ligueurs. Ils s'étoient emparés de
a Ville de Sablé, & ils en avoient in-
esti le château. Rambouillet trouva le
noyen d'entrer dans la forteresse assié-
ée. Il fit ensuite une sortie si vigou-
euse, qu'il obligea les ennemis de
rendre la fuite.

Nous avons parlé de plusieurs hom- Action cou-
nes illustres, qui se distinguoient au rageuse de la
ervice du Roi. La fortune, favorable Comtesse de
u juste droit que ce Prince soutenoit, Châtillon.
ui réservoit encore la gloire de comp-

ter des héroïnes dans son parti. Mar-
HENRI IV. 1590. guerite d'Ailly [a], épouse de Châtillon, avoit été assiégée dans Châtillon-sur-Loing par Sallart de Bourron, Gouverneur de Montargis. L'ennemi, déja maître de la Ville, & même de la basse-cour du château, commençoit à ne plus penser qu'au pillage, lorsque cette femme forte, animée des grands sentimens dont son mari étoit rempli, ayant rassemblé autour d'elle le peu de domestiques qui lui restoient, chargea les ligueurs, les défit totalement, & fit Bourron lui-même prisonnier.

Henri étoit alors à Gisors, où Catherine de Bourbon sa tante vint se plaindre à lui d'avoir été chassée de son abbaye de Soissons par Hennequin, Evêque de la Ville. Ce Prince fit beaucoup d'accueil à cette Princesse, mais il ne se vengea de ceux qui l'avoient traitée si mal, qu'en les abandonnant au mépris qu'ils méritoient. A Gisors, le Roi délibéra sur les moyens d'avoir des secours d'Allemagne pour l'année suivante. Gaspard de Schomberg, Comte de Nanteuil, & Nicolas de Harlay de Sancy étant destinés à la

[a] Fille aînée de *Charles d'Ailly de Segneville*, & de *Françoise d'Ouarty*.

conduite

conduite de quelques autres affaires, Henri confia le soin de cette négociation au Vicomte de Turenne, qui, outre l'avantage que lui donnoit sa naissance distinguée, possedoit celui de savoir admirablement manier les esprits. Peu de jours après, le Roi se rendit à Saint-Pere, pour favoriser la marche du Baron de Biron, qui amenoit de Dieppe un convoi. HENRI IV. 1590.

Pendant que Henri étoit en Normandie, Givry forma de concert avec Parabere le dessein de reprendre Corbeil. Il donna rendez-vous pour la veille de la Saint Martin aux garnisons des Places voisines, & ayant escaladé les murs pendant la nuit dans un endroit où il savoit qu'on faisoit une garde peu exacte, il emporta la Place. De Corbeil, il alla se rendre maître de Lagny; &, par la prise de ces deux Villes, Paris retomba dans le même embarras où il étoit avant l'arrivée du Duc de Parme. Givry reprend Corbeil & Lagny.

Il y avoit une mésintelligence secrete entre ce Prince & le Duc de Mayenne. La jalousie en étoit la premiere cause. Outre cela, on soupçonnoit Farnese d'être entré en France pour asservir les françois, plutôt que

HENRI IV. 1590.

pour proteger les ligueurs. Malgré les ſujets qu'on avoit de ſe défier de lui, les Pariſiens le preſſerent de ſe rapprocher d'eux avec ſon armée. Il s'en excuſa, ſur ce que, ſes troupes étant fort diminuées, il y auroit du danger à retourner ſur ſes pas aux approches de l'hiver. Mais il leur fit eſpérer de les dédommager de la perte de Corbeil & de Lagny par quelque exploit d'importance. Il avoit effectivement deſſein de s'emparer de Château-Thierry. Le Roi, qui eut le vent de ce projet, partit ſur le champ de Compiegne, où il étoit allé de Saint Pere, & s'étant avancé avec un corps de nobleſſe juſqu'à Château-Thierry, il donna la garde de cette Ville à la Noue.

Le 26 Novembre, le Duc de Parme décampa de Fiſmes. Ayant paſſé l'Ayſne à Pont-Avere, il rencontra le Roi à la tête de huit cents hommes de cavalerie d'élite. La partie n'étant pas égale, Henri, après une action très-vive, ordonna la retraite, & faiſant toujours tête aux ennemis, il arriva, ſans autre perte que celle de deux cavaliers, au village de Longueval où la nuit ſépara les combattans. Le lendemain, il fut rejoint par le Duc de

Nevers, par Givry & par le Marquis de Parabere. Avec les renforts qu'ils lui amenerent, il se mit à la poursuite des Espagnols, qui reprenoient la route de Flandre. Il les atteignit près de Marle, leur tua beaucoup de monde, & enleva une partie de leur bagage. Le Duc de Parme à la frontiere se sépara de Mayenne, lui laissa quelques régimens, & promit de lui envoyer de nouveaux secours au printems prochain. Ensuite il rentra triomphant dans les Pays-bas, fier de la levée du siége de Paris. Henri de son côté tourna vers Saint-Quentin, où il entra aussi en triomphe, après avoir battu les ennemis, & avoir chassé les étrangers de ses Etats. La prise de Corbie par Charles d'Humieres, lieutenant du Duc de Longueville en Picardie, mit le comble à la joie que causoient ces heureux évenemens.

HENRI IV. 1590.

Les hostilités continuoient avec différens succès dans les autres provinces du royaume. Le Prince de Dombes, à qui le Roi avoit accordé le gouvernement de Bretagne, défit un détachement considérable des ligueurs, commandé par Launoy de la Chesnaye

Exploits du Prince de Dombes dans la Bretagne.

HENRI IV. 1590.

Vaulouet, & prit les Villes d'Ancenis, de Hennebond, de Lamballe, & le château de Moncontour. Du côté des ennemis, le Duc de Mercœur se rendit maître de Lopedran, dont la garnison fut impitoyablement massacrée. Ce Duc avoit conclu avec l'Espagne un traité particulier, en vertu duquel Philippe II avoit fait partir du port de Laredo en Biscaye cinq mille hommes, sous les ordres de Don Juan d'Aguilar[a]. Ils débarquerent en Bretagne dans les premiers jours d'Octobre. A peine eurent-ils joint le Duc de Mercœur, qu'il marcha contre Hennebond, & reprit cette Place.

Comme celles, qui tenoient pour le Roi dans le Maine, recevoient beaucoup de préjudice des Forts que les ligueurs occupoient sur la frontiere de cette province, Brandelis de Champagne, Marquis de Vilaine, pressa le Prince de Dombes, de l'aider à s'emparer de ces différens postes. Aussitôt le Prince lui envoya la Hunauldaye avec cinq cents arquebusiers & cent gendarmes. Vilaine secondé de ces troupes enleva aux ennemis les châ-

[a] Les traducteurs de M. *de Thou* corrompent le nom d'*Aguilar*, & mettent *Aquila*.

teaux de Malence, de la Patriere & de Coudray.

HENRI IV. 1590.

En Guyenne, les ligueurs avoient ſurpris Rions. Le Maréchal de Matignon ne les en laiſſa pas jouir longtems. Peu après, ils ſurprirent auſſi la Ville de Bourg-ſur-mer, ſituée dans le confluent de la Garonne & de la Dordogne. Juviſſieres tint ferme dans le château. Par ſa courageuſe réſiſtance, il donna au Duc d'Eſpernon le tems de le ſecourir. Les ennemis ayant abandonné la Ville, elle reſta au pouvoir du Duc, & le Roi eut beaucoup de peine à la retirer des mains de ce ſeigneur.

Le Parlement de Bordeaux reconnoît Henri IV.

Quelques efforts que le Maréchal de Matignon eût faits pour vaincre l'opiniâtreté du Parlement de Bordeaux, cette compagnie perſiſtoit à ſceller ſes arrêts du ſceau du feu Roi. Le Maréchal, voulant faire ceſſer un ſi dangereux exemple, gagna le dépoſitaire du ſceau dont le Parlement s'obſtinoit à ſe ſervir. De concert, ils firent fondre ce ſceau, & l'on en grava un autre, ſur lequel étoient le nom & les armes de Henri IV, Roi de France & de Navarre. Pendant quelque tems, le Parlement refuſa de faire uſage du

HENRI IV. 1590.

nouveau ſceau. Il décreta même d'ajournement perſonnel le dépoſitaire. Enfin le Procureur général intervint, & le Maréchal ayant trouvé moyen d'écarter des délibérations les membres de la compagnie, qui étoient oppoſés au Roi, il fut arrêté qu'à l'avenir tous les actes porteroient le nom & les armes de ce Prince.

Quelques jours auparavant, le Roi avoit ſupprimé les Chambres établies par le feu Roi à Saint-Jean-d'Angely en Saintonge, à Bergerac en Périgord, & à Montauban en Quercy. Cette révocation ne contribua pas peu à changer les diſpoſitions du Parlement de Bordeaux.

Elle n'eut pas le même pouvoir ſur celui d'Aix. Le Duc de Savoye, étant entré en Provence avec une armée, cette compagnie n'eut pas honte de lui envoyer une députation compoſée de l'Evêque de Riez, de Caſtellane d'Ampus, & de l'Avocat Fabregues, pour le prier de prendre la province, & en particulier la ville d'Aix, ſous ſa protection. Sur la réquiſition des députés, le Duc ſe rendit à Aix. A ſon arrivée, il fut reçu par tous les Ordres de la ville. On lui préſenta même le dais;

Entrée du Duc de Savoye à Aix.

mais, par une modestie affectée, il le refusa, disant que les habitans devoient réserver cet honneur pour le Prince qui seroit leur Souverain. Le lendemain, il alla au Palais, où tous les membres du Parlement, lui ayant baisé la main, le déclarerent protecteur & gouverneur général de la Provence. HENRI IV. 1590.

Henri IV fut dédommagé de cette indigne démarche du Parlement d'Aix, par la réduction de Grenoble, dont les habitans vers la fin de l'année derniere avoient embrassé le parti de la Ligue. Dès le commencement de cette année-ci, la trève qui avoit été conclue en Dauphiné entre les royalistes & les ligueurs étant finie, Lesdiguieres avoit investi la ville. Il ne s'étoit pas proposé de l'assiéger dans les formes, espérant de la réduire par la famine. D'ailleurs il avoit été obligé successivement, d'abord sur des ordres du Roi, de faire une irruption en Savoye, & ensuite sur les instances de la Valette, de marcher au secours des royalistes de Provence. Lorsqu'il fut de retour en Dauphiné, la trop longue défense des habitans de Grenoble l'ennuyant, il pousſa si vivement le siége, qu'ils ca- La Ville de Grenoble se soumet au Roi.

HENRI IV. 1590.

pitulerent. On convint qu'ils jureroient obéiſſance au Roi ; que ceux qui refuſeroient de ſe ſoumettre à ce ſerment, auroient la liberté de ſe retirer ; & qu'en quelque lieu qu'ils établiſſent leur réſidence, ſoit dedans ou dehors le Royaume, ils conſerveroient la jouiſſance de leurs biens, à condition de ne rien entreprendre, ni contre Sa Majeſté, ni contre l'Etat : Que les Proteſtans n'auroient droit de tenir leur prêche que dans le fauxbourg de Trecloître : Qu'on accorderoit un délai de trois mois à Charles de Simiane d'Albigny, pour ſe déterminer à prêter ſerment de fidélité au Roi : Que ſi dans ce tems il s'acquittoit de ce devoir, Sa Majeſté lui laiſſeroit le gouvernement de la ville, qui avoit été donné à ce ſeigneur par la Ligue : Qu'en attendant, la Rochegiron [a] y commanderoit : Que ni d'Albigny, ni le procureur de la province, ni aucun des officiers ou habitans, ne ſeroit inquiété ni recherché au ſujet des contributions qu'on avoit levées, ou des traités faits avec l'ennemi : Que

[a] *Du Puy* dans ſes remarques ſoupçonne que c'eſt plutôt *Puigiron*.

les membres du Parlement, qui s'étoient retirés à Pertuys où ils rendoient la justice au nom du Roi, reviendroient incessamment à Grenoble exercer leurs charges conjointement avec leurs collégues, & qu'on assembleroit au plutôt les Etats du Dauphiné, pour mettre ordre aux affaires de la province. Cette capitulation fut signée le 22 Décembre. Elle avoit été précédée de celle de Briançon, que Lesdiguieres avoit soumis le 6 Août à Henri IV. HENRI IV. 1590.

Affaires des Pays-bas.

Ainsi les affaires des ligueurs alloient de plus en plus en décadence. Ils avoient d'autant moins lieu de se flatter de les rétablir, que celles de Philippe II, leur prétendu protecteur, ne prenoient pas un tour plus favorable dans les Pays-bas. Un détachement des troupes de ce Prince, sous les ordres du Comte de Mansfeld, s'étoit emparé de Rhinberg. Peu de tems après, le même Général avoit emporté Zevemberg d'emblée. Cette derniere conquête fut le terme fatal de la prospérité des Espagnols. Le régiment d'Emanuel de Vega, s'étant révolté, se rendit maître de Courtrai, & pilla tous les lieux voisins. Maurice

de Naſſau ſurprit la Ville de Breda. [a]

HENRI IV. 1590. Les Hollandois ayant conſtruit un fort ſur le Wahal près de Nimegue, la Betuwe ſe vit affranchie des contributions que l'ennemi avoit coutume d'y lever. Ils bâtirent un autre fort dans l'Iſle de Voorn, & fortifierent tous les châteaux depuis celle de Bommel juſqu'à Tolhuys. Afin de procurer la commodité de la navigation, les Etats joignirent le Wahal au Rhin par un canal. Tous ces travaux, entrepris & conduits avec tant de ſageſſe, firent beaucoup d'honneur à Maurice, & engagerent les peuples de Gueldre à lui déférer le gouvernement de leur province. Au mois de Septembre, ce Général ſe mit en marche avec un corps de troupes d'élite, dans le deſſein d'attaquer les poſtes que les Eſpagnols occupoient ſur les bords du Rhin & de la Meuſe. Le fort de Hemert fut pris le 27 du même mois. Six jours après, le château de Heyl dans l'Iſle de Bommel, & celui de Burick, ſitué vis à-vis de Weſel, capitulerent. Ces heureux ſuccès furent ſuivis de la priſe de Grave dans le Duché de Clè-

[a] Par le ſecours de ſoixante-huit ſoldats, qu'il avoit fait cacher dans un vaiſſeau chargé de tourbes.

ves. Maurice emporta auſſi de vive force le château de Lutte-Kenhoven, que les habitans du pays reprirent, mais dont les troupes angloiſes, fournies par Elizabeth aux Etats, s'emparerent une ſeconde fois. De-là, Maurice entra dans le Brabant. Il reçut à compoſition Roſendal & le fort de Terheyden. Steenberghe lui ouvrit ſes portes. Deux régimens, ſortis de Bergh & de Breda, firent des courſes dans le Kempenlandt, eſcaladerent la ville de Tillemont, & la pillerent. Les habitans de Venlo ſur la Meuſe en Gueldre chaſſerent la garniſon que leur avoit donnée le Duc de Parme. HENRI III, 1590.

Ce Prince tenta de ſurprendre Lochem à la faveur de quelques chariots de foin, dans leſquels des ſoldats étoient cachés. On découvrit le ſtratagême, & la garniſon prit les armes. Les ſoldats ennemis s'élancerent hors des chariots, & firent feu; mais ils furent repouſſés avant l'arrivée de la cavalerie qui devoit les ſoutenir.

Les Eſpagnols, pour être maîtres de la Meuſe, avoient fortifié Huy. Un Corps de troupes des Etats inveſtit cette Place. Grobbendonck, qui y commandoit, n'avoit pas des forces

HENRI IV. 1590.

suffisantes pour se défendre long-tems. Il laissa entre les mains des vainqueurs ses bagages, & le butin qu'il avoit fait dans diverses courses.

Maurice s'étant porté du Brabant dans la Flandre avec trois mille hommes d'infanterie & mille de cavalerie, forma un projet sur Dunkerque. Quelque retardement de la part des personnes chargées de l'exécution, & divers obstacles, firent échouer l'entreprise. En récompense, la garnison d'Ostende surprit Oudenbourg, pilla la Ville, & y mit le feu.

Diete à Cologne.

Tant de ravages, causés par les troupes des deux partis, excitèrent les plaintes des peuples de la frontiere d'Allemagne. Il se tint à Cologne une diete des Cercles du Rhin & des Etats de Saxe. Cette assemblée députa au Duc de Parme & aux Etats Généraux des Provinces-Unies, pour les sommer de démolir les forts qu'ils avoient fait construire, & de rendre ceux dont ils s'étoient emparés; & pour leur déclarer que sur leur refus les Etats de l'Empire sauroient faire restituer par la force des armes tout ce qui avoit été usurpé. Les députés allerent d'abord à Bruxelles, où ils ne reçu-

rent que des réponſes vagues. Ils paſſerent enſuite en Hollande. Les Etats Généraux excuſerent, le mieux qu'ils purent, les déſordres commis par leurs troupes. Ils offrirent même de rendre le fort de Burick & le château de Lutte-Kenhoven, ſi l'on vouloit leur donner ſureté que ces poſtes ne retomberoient pas entre les mains des Eſpagnols. Mais, malgré des diſpoſitions ſi belles en apparence, Maurice fit entrer en Weſtphalie le Comte d'Eberſtein au nom de Gebbard Truchſes, ancien Electeur de Cologne. Le Comte ſaccagea Wambeck & Schonvliet, après avoir ruiné la campagne des environs. Il tira de Cologne dix-huit mille florins de contribution; il en exigea onze mille de l'Evêque de Paderborn, & il fit payer par l'Evêque de Munſter une ſomme conſidérable.

HENRI IV. 1590.

L'Empereur Rodolphe, à l'exemple de Maximilien ſon pere, faiſoit tous ſes efforts pour réconcilier avec la Cour de Madrid les Provinces-Unies. Il preſſoit vivement les deux partis de reprendre les négociations du congrès qui s'étoit tenu à Cologne, il y avoit pluſieurs années. Mais les Etats Généraux ne voulurent point en-

tendre à cette propoſition. Cette année, ſi heureuſe pour eux, vit jetter les premiers fondemens de la grandeur à laquelle leur République s'éleva dans la ſuite. Bien-tôt leur puiſſance égala leur courage. La victoire les ſuivit ſur mer & ſur terre; & tandis que Philippe II s'amuſoit à fomenter en France la rebellion, il perdit lui-même les Pays-bas.

HENRI IV. 1590.

Perfidie des Moſcovites.

Le Nord n'étoit pas exempt des troubles qui agitoient la Flandre. Jean, Roi de Suede, avoit envoyé à Narva de Ruſſie Nicolas de Bielk & Guſtave Banner, pour traiter avec les Moſcovites. Quoique ces derniers euſſent juré de ne faire aucun acte d'hoſtilité pendant le congrés, on apprit que, le jour même qu'ils avoient fait ce ſerment, ils avoient brulé Jamogrod. Sur la nouvelle que le Czar Théodore marchoit avec cent mille hommes, les plénipotentiaires Suédois ſe refugierent avec leur eſcorte à Weſemberg. Boriſſow, général d'un camp volant des Moſcovites, fit pourſuivre ces miniſtres juſqu'à la riviere de Purtz par un corps de Tartares, qui, en retournant au camp, ravagea tout le territoire d'Alentokia. Un autre corps

de la même nation pénétra en Finlande, fit un grand nombre de prisonniers, enleva les troupeaux, & répandit de tous côtés la désolation. Le Czar avoit résolu d'assiéger Narva de Livonie. Il se présenta le 24 Février devant cette Place. Bientôt il eut fait breche. Les Moscovites donnerent un assaut ; ils ne purent pénétrer dans la Ville, mais les assiégés perdirent beaucoup de monde. Dans l'impuissance de prolonger leur résistance, ils parlementerent. Théodore consentit de lever le siége, pourvû qu'on lui remît Narva de Russie, & Coporia. En exécution de cet accord, on porta les clefs de ces Places à ce Prince, qui fit dans la premiere une entrée triomphante.

HENRI IV. 1590.

Le Czar Théodore met le siége devant Narva de Livonie.

Si les liaisons de la Pologne & de la Suede étoient suspectes aux Moscovites, l'accommodement, que les Polonois avoient conclu l'année derniere avec la Maison d'Autriche, ne causoit pas moins d'ombrage à la Porte. L'insolence des Cosaques acheva d'indisposer Amurath contre la Pologne. Ces brigands oserent attaquer sur la mer noire plusieurs bâtimens Turcs. Le Sultan, irrité de l'insulte faite à son pavillon, manda sur le champ à tous

HENRI IV. 1590.

les Pachas d'Europe, de rassembler des troupes, & d'entrer en Podolie. Il ordonna aussi aux Tartares, que le Moscovite avoit déja excités, de mettre tout à feu & à sang dans cette province. Afin de n'être pas obligés de partager le butin avec les Turcs, ils se hâterent d'exécuter les ordres du Grand-Seigneur. Ils furent battus par les Polonois, & les vainquirent à leur tour; mais comme ils s'en retournoient en Crimée, les Cosaques les taillerent en pieces sur les bords du Nieper, & le frere du Kan fut tué dans le combat. L'armée du Sultan attendoit en Valachie le succès de l'invasion des Tartares. L'échec de ceux-ci suspendit la marche des Ottomans.

Mort de Charles d'Autriche, Archiduc de Gratz.

Vers le même tems, c'est-à-dire le premier Juillet, selon M. de Thou, & le 3 Août selon le plus grand nombre des historiens, mourut Charles d'Autriche, Archiduc de Gratz, fils de l'Empereur Ferdinand I, & oncle de l'Empereur Rodolphe. Quoiqu'il n'eût pas encore cinquante ans, il étoit déja presque dans la caducité. Par un exemple commun dans la Maison d'Autriche, il avoit épousé Marie de Baviere sa niéce, dont il eut quinze enfans.

HENRI IV. 1590.

entre les mâles, on distingue Ferdinand [a]; Maximilien, Evêque de Passaw [b]; Charles [c], & Léopold à qui Charles, Cardinal de Lorraine, ceda ses droits sur l'Evêché de Strasbourg [d]. Il eut plusieurs filles, entre autres, Anne qui épousa Sigismond de Suede, Roi de Pologne; Marguerite qui fut mariée à Philippe III, Roi d'Espagne; & Marie Christine, femme de Sigismond Bathory, Prince de Transilvanie.

Mort de Sixte V.

Peu après, Sixte V termina aussi sa carriere. Quatre mois avant sa mort, il avoit eu quelques accès de fiévre. Cette premiere indisposition n'avoit point interrompu les occupations ordinaires du Souverain Pontife, & ne l'avoit point fait renoncer à l'habitude qu'il avoit prise de boire extrêmement froid. Le 20 Août, il retomba malade.

[a] *Ferdinand* succeda à son pere dans le titre d'Archiduc de Gratz, & fut élu ensuite Roi de Bohême en 1617, Roi de Hongrie en 1618, & Empereur en 1619.

[b] Et grand Commandeur de l'Ordre Teutonique.

[c] Deux des fils de l'Archiduc *Charles* porterent ce nom. L'un mourut fort jeune. Celui dont parle M. de *Thou*, étoit cadet de *Léopold*, & ne vint au monde qu'après la mort de leur pere. Il fut Evêque de Breslau.

[d] *Léopold*, après avoir été Evêque de Passau & de Strasbourg, fut Général des armées de l'Empire, épousa en 1626 *Claude de Médicis*, & forma la branche des Archiducs d'Inspruck.

HENRI IV. 1590.

Il ne laissa pas de se lever, & d'assister à la congrégation du Saint Office. Sept[a] jours après sa rechûte, il se sentit très-oppressé. Il demanda l'extrême-onction, & il expira sur le soir, âgé de près de soixante-neuf ans[b], après cinq ans, quatre mois & trois jours de pontificat. La multitude des impôts, qu'il avoit établis, avoit excité contre lui une telle haine, que, dès qu'il eut les yeux fermés, plusieurs furieux coururent au Capitole, pour y briser sa statue. Cela donna occasion à une loi, par laquelle on déclara incapables de toutes charges publiques les personnes, qui à l'avenir proposeroient d'ériger des statues aux Papes regnans. La nuit suivante, le corps du Pontife fut transporté du palais de Monte-Cavallo, où il étoit mort, à l'église de Saint Pierre. Il y fut inhumé sans cérémonie. Mais le Cardinal de Montalte lui fit faire ensuite de magnifiques obseques, & le fit transférer à Sainte Marie Majeure, dans la chapelle

[a] M. *de Thou* met neuf au lieu de sept. En supputant la durée du regne de *Sixte V*, il auroit du faire attention que ce Pape étoit mort le 27 Août, & non le 29. On a vu dans le livre 32, que *Sixte* avoit été élu le 24 Avril 1585.

[b] De soixante-dix, si l'on s'en rapporte à M. de *Thou*, mais *Sixte* n'étoit né que le 13 Décembre de l'année 1521.

que ce Pape avoit destinée pour sa sépulture.

HENRI IV. 1590. Principales actions de ce Pape.

Sixte, avide de gloire jusqu'à la vanité, se signala plus qu'aucun de ses prédécesseurs par le grand nombre de monumens, dont il décora la Ville de Rome, & quelques autres Villes de l'Etat Ecclésiastique. Indépendamment de l'obélisque que nous avons dit (livre 33) qu'il avoit placé devant le Vatican, il en fit relever deux autres, qui étoient dans le grand cirque ensevelis sous des ruines, & qui furent mis, l'un dans la place de S. Jean de Latran, l'autre dans celle de Sainte Marie Majeure. Il fit relever pareillement deux colonnes d'un ouvrage achevé [a]. On voit en bas-relief, sur la premiere, l'expédition de Trajan en Transilvanie. Sur la seconde sont représentées les conquêtes faites en Bohême & en Moravie par Marc-Aurele [b]. Sous le pontificat de Sixte, les palais du Vatican & de Monte Cavallo furent considérablement augmentés. Dans le premier de ces palais, ce Pape acheva la gallerie, à laquelle Léon X, Pie IV & Gregoire XIII,

[a] Les colonnes Trajane & Antonine.

[b] Pendant le regne d'*Antonin le pieux*, son beau-pere.

HENRI IV. 1590.

avoient fait travailler successivement, & qu'ils avoient laissée imparfaite. Il en fit construire une nouvelle de trois cents trente-sept palmes de long sur soixante-neuf de large, pour y placer la fameuse bibliothéque du Vatican. Les marbres, qu'on tira de la démolition du Septizone, furent employés en partie à l'embellissement de ce magnifique vaisseau. L'hôpital de la rue Julia, la fontaine de la place Sainte Susanne, & le bel aqueduc, construit sur le chemin de Palestrine, sont des ouvrages de Sixte.

Il bâtit une Ville à Montalte, qu'il regardoit comme le lieu de sa naissance, parce que le village des Grottes, où il avoit reçu le jour, dépendoit de ce château. A Bologne, il fonda un college avec trente places de boursiers pour des écoliers nés dans la Marche d'Ancône. Il accorda à Lorette le titre & les prérogatives de cité, l'entoura de murailles, y transfera le siége épiscopal de Recanati, & y fit construire une église, qu'il enrichit de divers présens.

Tant qu'il regna, il entretint à Civita-Vecchia dix galeres, destinées à reprimer les courses des pirates. Il

onſacroit tous les an deux cents mille cus au ſoulagement des pauvres. HENRI IV. 1590.

Prodigue pour tout ce qui étoit l'éclat, & pour ce qui pouvoit contribuer à l'utilité publique, il portoit ans tout le reſte l'œconomie juſqu'à excès. Sa table etoit auſſi frugale que elle du plus ſimple particulier. Auſſi, nalgré ſes prodigieuſes entrepriſes, il it d'immenſes épargnes. En ſix ans, il époſa dans le château Saint Ange deux nillions d'écus d'or, dont il recommanda à ſes ſucceſſeurs de ne ſe ſervir ue pour les beſoins les plus urgens. a néceſſité de faire face à ſes vaſtes rojets l'avoit obligé de ſurcharger les euples de trente-cinq nouvelles impoſitions.

Ce Pape inſtitua pluſieurs fêtes, en- r'autres celle de la Préſentation de la ierge, celles de S. François de Paule, e S. Nicolas de Tolentin, de S. Anoine de Padoue, de S. Janvier, de . Pierre martyr, de S. Placide & de es freres Eutichius & Victorin. S. Bonaventure, religieux de l'Obſervance, voit été canoniſé par Sixte IV. Sixte V e mit au nombre des Docteurs de Egliſe. Avant ce Pape, les Souverains ontifes ne tenoient chapelle que dans

le Vatican. Celui-ci, dès le commence-
HENRI IV. 1590. ment de son pontificat, la tint indifféremment dans plusieurs autres églises. Ce fut lui, qui fixa le nombre des Cardinaux à soixante-dix. Dans une bulle qui fit beaucoup de bruit, il les égala aux Souverains. Il ordonna que les promotions ne pourroient se faire que dans les Quatre-Tems de Décembre suivant la constitution de Clement VI. Mais il viola lui-même ce reglement dans la promotion de Guillaume Allain de Lancastre, & de Jean-François Morosini. Il partagea le Sacré College en quinze congrégations.

La passion qu'il eut d'élever sa famille, fut extraordinaire. Rome, dit M. de Thou, vit avec indignation, & ne put s'empêcher d'admirer la superbe entrée qu'y fit Camille, sœur de ce Pontife. On se souvenoit encore qu'elle avoit été blanchisseuse. Son mari étoit d'une condition si abjecte que Sixte ne voulut jamais qu'on sût son nom. Deux fils & deux filles de Camille furent comblés d'honneurs & de richesses. Alexandre, quoiqu'encore enfant, fut élevé à la dignité de Cardinal. Le Pape lui assigna cent mille écus de rente, & fit présent de plu

sieurs grandes terres à Michel. Peu de tems avant de mourir, il acheta pour ce second neveu la seigneurie de Montafier en Piémont, qui appartenoit à Jeanne de Coëme, épouse [a] du Prince de Conty [b]. Mais, cette somme n'ayant pas été payée, la vente n'eut aucun effet. Outre la dot que Sixte donna à celle de ses niéces qui épousa Marc-Antoine Colonne, ce Pape fit prêter à ce seigneur, pour payer ses dettes, quatre cents mille ducats des deniers du tréfor. HENRI IV. 1590.

Pendant les six premiers jours du Conclave, le Cardinal Marc-Antoine Colonne sembla réunir tous les suffrages. Des difficultés, qui s'éleverent, empêcherent son élection, & les Cardinaux donnerent unanimement leurs voix au Cardinal Jean-Baptiste Castagna ou Castanée, du titre de S. Marcel. Ils ne le déclarerent cependant Pape que le 15 de Septembre après dix-huit jours de vacance du siége pontifical. Election du Pape Urbain VII.

[a] Veuve, dans la traduction de M. de *Thou*, est une faute d'impression, voyez la note suivante.

[b] *François*, Prince de Conty, fils de Louis I qui avoit été tué à la bataille de Jarnac. Après la mort de *Jeanne de Coëme*, Dame de Bornetable, dont il n'eut point d'enfans, il épousa en 1605 *Louise-Marguerite de Lorraine*, fille de *Henri I* Duc de Guise. Il ne mourut qu'en 1614.

HENRI IV. 1590.

Caſtagna, Romain, d'une famille noble, étoit fils de Côme Caſtagna, Genois de nation. Sa mere étoit de la Maiſon de Ricci. Dans ſa jeuneſſe, il s'étoit appliqué particulierement à l'étude du droit civil & canonique. L'habileté, qu'il avoit montrée dans le maniement des affaires, avoit engagé Pie IV à l'envoyer au Concile de Trente. Après avoir été ſucceſſivement Nonce en Eſpagne & à Veniſe, il avoit aſſiſté en qualité de Légat aux conférences, qui s'étoient tenues à Cologne dans la vue de ménager un accommodement entre Philippe II & les Provinces-Unies. Pour le récompenſer des ſervices qu'il avoit rendus dans ces différentes négociations, Gregoire XIII l'avoit honoré de la pourpre.

Le nouveau Pape prit le nom d'Urbain. La premiere parole, qu'il prononça après ſon élection, fut digne de ſa ſageſſe. En voyant le rochet qu'on ſe préparoit à lui mettre, il dit qu'une choſe ſi legere alloit être pour lui d'un grand poids. Lorſque ſes parens vinrent le ſaluer, il leur annonça que ſon élevation ne devoit, ni les enorgueillir, ni leur faire eſperer de nouvelles dignités, & qu'il vouloit laiſſer à ſes

ſucceſſeurs

HENRI IV. 1590.

successeurs un exemple de l'affection qu'il étoit permis aux souverains Pontifes d'avoir pour leur famille. Il fit prendre une liste de tous les pauvres de Rome, & il leur distribua de grandes aumônes. Son principal soin fut de pourvoir aux moyens d'entretenir l'abondance, & il déclara qu'il n'épargneroit aucune dépense pour un objet si important. A tant de discours & d'actions louables il ajouta une démarche, qui fut d'autant plus applaudie qu'elle est plus rare. Il ordonna expressément d'achever tous les ouvrages commencés par Sixte, & recommanda qu'on y mît le nom & les armes de ce Pape.

Mort de ce Pape.

Malheureusement Dieu ne voulut que montrer un si saint Pontife à son Église. Urbain VII, treize jours après son élection, mourut, sans avoir été même couronné.

Le 8 Octobre, les Cardinaux au nombre de cinquante-deux rentrerent dans le Conclave. Quelque tems après, le Cardinal d'Autriche, & le Cardinal Cajetan qui revenoit de sa légation de France, s'y enfermerent avec leurs collegues. La sacré Collége étoit divisé en plusieurs factions. A la tête de celle

HENRI IV. 1590.

d'Espagne étoit le Cardinal Madrucci. Les Cardinaux François Sforce & François Marie del Monte étoient chefs, l'un de la faction des créatures de Gregoire XIII, l'autre de la faction du Grand Duc de Toscane. Alexandre de Montalte disposoit des suffrages de vingt-six Cardinaux, créatures de Sixte V. On proposa encore une fois le Cardinal Marc-Antoine Colonne; mais sa destinée étoit d'être toujours jugé digne de la thiare, & de ne la jamais porter. Jean-Vincent Lauro parut sur les rangs. Sa gravité majestueuse imprimoit le respect. Sa douceur & son affabilité lui gagnoient les cœurs. Il joignoit à une profonde érudition beaucoup d'expérience & d'habileté pour le gouvernement.

Montalte, qui savoit que les Espagnols haïssoient la memoire & les créatures de son oncle, avoit pour premier objet d'exclure tous les Cardinaux attachés à la Cour de Madrid. En même tems il souhaitoit que le Pape, qui seroit élu, lui fût totalement redevable de son élevation. Excité par ces deux motifs, il soutint de tout son crédit le Cardinal Lauro, qui ne tenoit à aucune Cour, & qui n'empruntoit l'appui

d'aucune cabale. La brigue des Espagnols l'emporta, & Lauro eut l'exclusion. Quelques Cardinaux parlerent pour Jean Jerôme Albano. On le jugea trop vieux [a]. Montalte ayant gagné Sforce, les factions Sixtine & Grégorienne réunirent leurs efforts en faveur d'Hippolyte Aldobrandin. Elles ne purent le faire élire. Celle d'Espagne s'employa vivement, mais inutilement, pour Jules-Antoine Santorio. Presque tous les suffrages se tournerent alors tout-à-coup du côté de Paléotti, également respectable par son âge, par sa science, & par la pureté de ses mœurs. Dans Rome, on le crut Pape. Ses armes furent élevées de tous côtés, & l'on dépêcha des couriers dans les provinces, pour y annoncer la nouvelle de son élection. La chaleur, avec laquelle les Cardinaux Espagnols le porterent, lui nuisit, quoiqu'on fût persuadé qu'il étoit peu affectionné pour l'Espagne. Lorsqu'on alla au scrutin, Montalte fit tant qu'il manqua deux voix à ce Cardinal.

HENRI IV. 1590.

Enfin, le 5 Décembre, après deux mois d'intrigues successivement ourdies & détruites, Nicolas Sfondrate

Election de Gregoire XIV.

[a] Il avoit 84 ans.

HENRI IV. 1590.

fut élu Pape, & prit le nom de Grégoire XIV. Non-seulement il étoit de la faction Espagnole, mais il étoit un des Cardinaux, pour qui la cour de Madrid s'intéressoit spécialement. Cependant Montalte consentit à cette élection, dans la crainte que Paléotti ne fût de nouveau proposé, & n'obtînt à la fin le nombre de suffrages, qui lui étoit nécessaire.

François Sfondrate, pere du nouveau Pape, avoit été sénateur de Milan. Ayant fait éclater sa prudence en plusieurs occasions, il avoit été employé par Charles V dans des négociations importantes. Après avoir perdu sa femme, qui étoit de la Maison de Visconti, il avoit été créé Cardinal par Paul III. Jules III l'avoit nommé ensuite Evêque de Cremone. Nicolas Sfondrate avoit succédé à son pere dans cet Evêché. L'égalité de sa conduite, & la simplicité dans laquelle il vécut toujours, lui avoient acquis l'estime de Grégoire XIII, qui dans la fameuse promotion de 1583 lui donna le chapeau de Cardinal.

Dès le lendemain de son élection, il sentit les atteintes d'une maladie, qui lui devint ordinaire. Malgré cette

indiſpoſition, il ne voulut point différer ſon couronnement, & il choiſit le 8. Décembre pour cette cérémonie. Celle de ſon inſtallation ſe fit le 13. Le peuple l'accompagna à l'égliſe de Saint Jean de Latran[a] avec de grandes acclamations, mais en demandant du bled, dont la diſette commençoit à ſe faire ſentir dans Rome. Par une mauvaiſe habitude, Sfondrate ſourioit fréquemment & d'un air peu ſpirituel. Ce tic fut d'autant plus remarqué, qu'il paroiſſoit plus déplacé dans la circonſtance. HENRI IV. 1590.

Gregoire XIV rendit d'abord à pluſieurs perſonnes les charges, que Sixte V leur avoit ôtées. Il mit au nombre des Cardinaux Paul Sfondrate, fils de feu Paul Sfondrate ſon frere. Les Milanois, pour complimenter le Pape leur compatriote, lui députerent le Marquis de Cuſano, le Comte Charles Borromée, Alexandre Sorbelloni & Coriolan Viſconti.

Le Duc de Luxembourg étoit allé en Toſcane voir Albert de Gondi, Duc de Retz. Sur la nouvelle de l'élection d'Urbain VII, il avoit repris la route de Rome; mais ayant appris en che- Lettre du Duc de Luxembourg au Sacré College.

[a] Les Papes ſont inſtallés dans cette égliſe.

HENRI IV. 1590.

min la mort précipitée de ce Pontife, il avoit suspendu sa marche. Ennuyé de la durée du second Conclave, il avoit écrit d'Aquapendente au Sacré College, pour rappeller aux Cardinaux le sujet de sa mission en Italie. » Craignez, leur disoit-il, dans sa lettre, » d'aigrir par une séverité hors de saison un Roi, qui occupe le premier » trône de la chrétienté ; un Roi, qui » joint au courage & à l'esprit toutes » les vertus d'un grand Prince, & qui » en même tems docile à votre voix, » ne refuse pas de se faire instruire. » Craignez que le zele imprudent, » dont les effets ont été si funestes à » l'Allemagne & à l'Angleterre, ne » porte en France des coups aussi fâcheux à la religion. N'écoutez point » d'indignes rebelles, qui se vantent » d'être les défenseurs de la foi, & » qui ne sont que des traîtres à leur » patrie. Fermez l'oreille aux insinuations de l'ancien ennemi de ma nation. Entraîné par l'ambition la plus » criminelle, il fait briller un faux attachement à l'Eglise, pour avoir un » prétexte d'usurper une nouvelle couronne. Si les pernicieux desseins de » l'Espagne réussissoient, avec quelle

» arrogance ne traiteroit-elle pas le
» Saint Siége ? Enfin écoutez la voix
» de toute la noblesse françoise. Rece-
» vez favorablement nos prieres, rem-
» plissez nos vœux, & montrez que
» vous êtes les sénateurs de l'Eglise
» Universelle. Imitez ce tendre pere
» de famille, qui reçut à bras ouverts
» un fils coupable, mais repentant.
» Suivez l'exemple du bon pasteur,
» qui abandonne tout le troupeau pour
» chercher la brebis égarée ; qui la rap-
» porte sur ses épaules, & qui la re-
» met dans le bercail. Parlez à un Mo-
» narque, qui ne demande pas mieux
» que de vous écouter.

HENRI IV. 1590.

» Si, prévenus par de fausses maxi-
» mes, & séduits par de mauvais con-
» seils, vous lanciez inconsidérément
» des excommunications contre ses fi-
» deles serviteurs, redoutez le mécon-
» tentement de tant de braves gens.
» N'en doutez point. Un schisme se-
» roit la suite infaillible de cette dé-
» marche téméraire, & l'Eglise Galli-
» cane se sépareroit de l'Eglise de
» Rome.

Lettre du même au Pape.

Aussitôt que le Duc de Luxembourg fut informé de l'élection de Gregoire XIV, il lui écrivit de Venise avec

HENRI IV. 1590.

la même liberté. Il envoya à chaque Cardinal en particulier une copie de la lettre, dont nous venons de rapporter la substance, parce qu'il appréhendoit que la faction Espagnole n'en eût empêché la lecture dans le Conclave. Il parloit à des sourds, & ses lettres firent peu d'impression.

Guerre contre les bandits.

Depuis la mort de Sixte V, les bandits avoient repris leur audace. Ils avoient pour chef Alphonse Piccolomini, dont les mœurs avoient toujours été aussi mépriſables, que son nom étoit illustre, & ils mettoient toute l'Italie à contribution. Gregoire XIV chargea Virginio des Ursins, de faire cesser leurs brigandages. Jean-François, Comte de Bagno, accompagna Virginio dans cette expédition par ordre du Grand Duc de Toscane, qui l'avoit envoyé à Rome pour y veiller aux intérêts de la Maison de Medicis pendant l'interregne. Le Grand Duc ordonna aussi à Camille, Marquis del Monte, Lieutenant général de ses armées, de seconder avec huit cents fantassins & deux cents chevaux les opérations des troupes du Pape. Virginio & del Monte, s'étant réunis, assiegerent dans Olgiato Marc de

Sciarra, lieutenant de Piccolomini. Celui-ci s'avança pour secourir la Place, & l'on combattit de part & d'autre, avec une égale valeur. Mais Piccolomini, accablé par le nombre, fut obligé de faire retraite. Cent de ses soldats furent ou tués ou dangereusement blessés. Del Monte, qui dans le combat avoit reçu aussi une blessure, quitta le camp des assiégeans, & Virginio continua le siége. Pendant qu'il attendoit des canons & de la poudre, Sciarra fit une sortie. Se battant en furieux, il se fit jour au travers de ses ennemis, & se retira en lieu de sûreté. HENRI IV. 1590.

Rarement les liaisons entre les méchans sont constantes. Piccolomini & Sciarra se brouillerent. Le premier eut lieu de s'en repentir. Abandonné de la plupart de ses spadassins, & poursuivi de tous côtés, il voulut prendre le chemin de la mer, esperant de se sauver sur quelque vaisseau. Il trouva tous les passages fermés; &, après avoir erré quelque tems, il fut arrêté près de Cesene par le colonel Bisaccione, qui le conduisit à Florence. L'infortuné Piccolomini y subit au commencement de l'année suivante

le dernier supplice. Il fut pendu com-
HENRI IV me un voleur, & son corps fut ex-
1590. posé sur un gibet, pour servir de spec-
Supplice de Piccolomini, leur chef. tacle & d'exemple.

Fin du XXXVIII Livre.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXIX.

LA honteuse catastrophe de Piccolomini n'intimida point les bandits. Ils continuerent leurs ravages, & ils enlevoient tout le bled qu'on transportoit de la Sabine à Rome par le Tibre. Virginio, ayant reçu quelque renfort, les attaqua ; mais il courut risque de perir dans ce combat, qui dura un jour entier. Mécontent du peu de reconnoissance qu'on lui témoignoit de ses services, & regardant

HENRI IV. 1591. Suite de la guerre contre les bandits.

HENRI IV. 1591.

comme peu digne de lui de n'avoir en tête que des scélérats, il quitta le commandement.

Sciarra profita de la retraite de ce Général. Il porta la terreur dans tout l'Etat Ecclésiastique. Charles Spinelli, Commandant des troupes qui avoient marché du royaume de Naples contre lui, s'étoit dégouté de cette guerre, ainsi que Virginio, & étoit retourné à Naples. On mit à sa place Gambacorti, dont les armes ne furent pas heureuses. Jean-Antoine des Ursins, croyant avoir des sujets graves de se plaindre des habitans de Civitella, venoit de saccager leur Ville. Pour se mettre à l'abri de la colere du Pape, il se joignit aux bandits; & ces brigands en devinrent plus entreprenans.

Cependant la rareté des vivres augmentoit tous les jours dans Rome. Le bled y étoit monté à un prix exorbitant. Pour prévenir une entiere famine, on avoit réduit chaque personne à dix onces de pain par jour. Au commencement de Mai, des grains que le Pape fit venir de Sicile, ramenerent l'abondance dans cette capitale.

Affaire de la succession de Ferrare.

La libéralité, dont il usa en cette occasion, lui fit honneur. Le désinté-

HENRI IV. 1591.

reſſement, qu'il montra dans une autre affaire, fut auſſi fort applaudi. Pie V, déteſtant l'ambition de pluſieurs de ſes prédéceſſeurs qui avoient enrichi leurs familles aux dépens du patrimoine de Saint Pierre, avoit voulu empêcher ſes ſucceſſeurs de les imiter. Perſuadé que l'adminiſtration du temporel de l'Egliſe faiſoit partie du compte que les ſouverains Pontifes doivent à Dieu de leur conduite, il avoit donné, le 13 Mars 1566, une célébre conſtitution, qui renouvelloit les défenſes de rien aliéner du domaine du Saint Siége. Gregoire XIII & Sixte V avoient confirmé cette loi par de nouveaux brefs, & avoient fait jurer aux Cardinaux d'en maintenir l'exécution.

Le Ferrarois étoit compris dans la donation faite autrefois au Saint Siége par la Comteſſe Mathilde [a]. Les ſeigneurs de l'illuſtre Maiſon d'Eſt n'avoient été d'abord que les Gouverneurs héréditaires de cette ſouveraineté. Ils en acquirent dans la ſuite la propriété,

[a] *Mathilde*, Comteſſe de Toſcane, fille de *Boniface* Marquis de Toſcane, fameuſe par la guerre qu'elle ſoutint contre l'Empereur Henri IV pour les intérêts du Saint Siége. Elle mourut en 1115, à Mantoue, & ſe voyant ſans poſtérité, elle enrichit ſes Papes de ſa ſucceſſion.

HENRI IV. 1591.

& les Papes la leur donnerent en 1320 à titre de fief mouvant du Saint Siége. Alphonſe, Duc de Ferrare, n'ayant point d'enfans, vouloit la faire tomber à Ceſar d'Eſt, ſon couſin germain. Mais le pere de Ceſar paſſoit à Rome pour bâtard. On y regardoit conſéquemment Ceſar comme incapable de recueillir l'héritage que ſon parent lui deſtinoit, & l'on prétendoit qu'après la mort d'Alphonſe, le fief retournoit au Saint Siége par droit de déshérence.

Le Duc de Ferrare avoit toujours entretenu une étroite liaiſon avec Gregoire XIV, & avoit un grand nombre d'amis dans le ſacré College. Il eſpera de réuſſir dans ſes deſſeins, s'il alloit à Rome. En chemin, il s'arrêta à Peſaro auprès de Jean-François de la Rovere, Duc d'Urbin, ſon beau-frere, pour s'entretenir avec lui d'une affaire, qui les intéreſſoit également tous les deux. Le Duc d'Urbin, feudataire du Saint Siége, ainſi qu'Alphonſe, n'avoit pas non plus d'enfans, & il ſe trouvoit, par rapport à ſa ſucceſſion, dans les mêmes circonſtances que ce Prince. Le jugement, qui ſeroit rendu ſur la demande de l'un, devoit être néceſſairement un préjugé pour ou contre les

prétentions de l'autre. Alphonſe arriva le 10 Août à Rome; il y fut reçu avec beaucoup de magnificence, & il fut logé dans le Vatican. Le Pape nomma treize Cardinaux, pour examiner ſi la conſtitution de Pie V empêchoit S.S. de diſpoſer d'un fief, qui n'étoit pas encore dévolu au Saint Siége. Non-ſeulement ces Commiſſaires, mais encore les Auditeurs de Rote qui furent conſultés, décidérent unanimement pour l'affirmative. Gregoire XIV ayant tenu un conſiſtoire, & les Cardinaux en corps ayant fait la même réponſe, on chercha un tempérament. On propoſa que le Pape fît expédier un bref, par lequel il déclareroit vouloir bien, ſans tirer à conſéquence pour tout autre cas, faire en faveur de la Maiſon d'Eſt une exception à la loi établie. Le Duc de Ferrare, qui avoit raiſon de craindre qu'un ſucceſſeur de Grégoire ne revoquât ce que ce Pape auroit fait, ne crut pas devoir ſe contenter d'un tel bref. Il offrit d'augmenter des deux tiers la redevance qu'il devoit au Saint Siége, & de donner à la famille du Pape non-ſeulement pluſieurs terres, mais encore un million d'écus d'or, ſi Ceſar d'Eſt étoit

HENRI IV. 1591.

reconnu légitime héritier du Ferrarois.

HENRI IV. 1591. Le souverain Pontife ne se laissa point ébranler par ces propositions.

Le Sénat de Venise défend aux Jésuites d'enseigner publiquement à Padoue.

Ce mauvais succès chagrina beaucoup Alphonse. Peut-être cependant la contradiction qu'il éprouva en cette occasion, lui fut-elle moins sensible, que ne le fut aux Jésuites celle qu'ils éprouverent de la part du Sénat de Venise ? Ils avoient ouvert un college à Padoue. Les jeunes gens, avides de nouveautés, abandonnoient les autres écoles. L'université en porta ses plaintes au gouvernement, & le Sénat fit défense aux Jésuites de donner des leçons publiques, leur permettant seulement d'avoir des écoles particulieres pour les jeunes gens de leur société.

Allarmes des Vénitiens.

Des objets plus importans occuperent cette année les Vénitiens. Philippe II levoit beaucoup de troupes dans le Milanez. Ces préparatifs de guerre inquiettoient d'autant plus la République, que l'Espagne renouvelloit la contestation sur les limites entre les Etats des deux puissances. Les Vénitiens, instruits que la Cour de Madrid avoit envoyé secrétement des ingénieurs pour lever les plans de Bergame & de Brescia, firent augmenter

es fortifications de ces deux Places. HENRI IV.
our que ces travaux ne paruſſent 1591.
oint l'effet d'aucune défiance, ils
eignirent de ne les entreprendre,
ue pour fournir au peuple des
oyens de ſubſiſter dans un tems que
mauvaiſe récolte de l'année préce-
ente rendoit extrêmement dur. Ils Conſtruction du pont de Rialto.
hercherent même à rendre cette ſup-
oſition plus vraiſemblable, en faiſant
onſtruire ſur le grand canal de Veniſe
fameux pont de Rialto. On employa
cet ouvrage, qui eſt de marbre, &
ont les connoiſſeurs admirent la ſtruc-
ure, l'argent provenant d'un legs fait
la République par Barthelemi Co-
lioni [a], de Bergame, un des plus
rands capitaines de ſon ſiécle.

Indépendamment des levées que le
oi d'Eſpagne faiſoit dans le Milanez,
s Vénitiens avoient un autre ſujet
allarmes. Le Grand-Seigneur conti-
uoit d'armer, & la République crai-
noit qu'il ne méditât la conquête de
Iſle de Candie. Le Sénat fit embar-
uer deux mille hommes pour cette
le, mais une violente tempête & des
aladies firent perir la plus grande

[a] Il vivoit dans le XVe ſiécle. Sa famille avoit eu la ſouveraineté de Bergame.

HENRI IV. 1591.

partie de ces troupes. On ordonna c
nouvelles levées, dont on donna
conduite à Hercule Montecuculli,
Ottavio Vimercato, à Paul Conti
au Chevalier Avolio. La Républiq
prit auſſi à ſon ſervice le Marquis c
Lamentano. Jerôme Lippomano, an
baſſadeur de Veniſe à la Porte, aya
ſur ces entrefaites été ſoupçonné c
trahiſon, on le rappella. Il fut emba
qué ſur une galere, pour venir répo
dre à ſes accuſateurs. En traverſant
golfe Adriatique, il tomba de ſon b
timent dans la mer, & ſe noya. S
famille publia qu'il avoit peri par acc
dent. On croit que ſes gardes le jett
rent à l'eau par ordre ſecret du Séna

Les Turcs attaquent les Etats de la Maiſon d'Autriche.

Ainſi que les Vénitiens, les Polonc
étoient allarmés des puiſſans armeme
d'Amurath. Ils s'attendoient à voir l
Turcs faire une invaſion dans la P
logne, lorſque ceux-ci tomberent
l'improviſte ſur les Etats de la Maiſ
d'Autriche. Le Pacha de Boſnie aya
paſſé la Save, fit des courſes dans
Croatie, dans la Styrie & dans la Ca
niole. Nicolas de Palfy, & Franço
de Nadaſty, marcherent à ſa rencontr
& l'on combattit pluſieurs fois av
un avantage égal de part & d'autre

Les embarras, qui survinrent aux Turcs en Asie, les obligerent d'accorder quelque repos à l'Europe. On a vu dans le livre 33, que, Kodabendeb étant mort en 1586, Abas Mirize, son second fils, étoit monté sur le trône de Perse. Le nouveau Roi, qui avoit pris le nom d'Emir Kan, avoit, peu après être parvenu à la couronne, tourné ses principales forces contre Usbeg. Ce dernier possedoit de grandes provinces sur les bords de la mer Caspienne, & à la sollicitation de la Porte il s'étoit emparé du Chorasan. Attaqué par la Perse, il avoit demandé du secours au Grand Seigneur; mais Amurath, distrait par d'autres objets, s'étoit mis peu en peine de soutenir cet allié. Usbeg avoit été réduit par les armes Persanes aux dernieres extrémités, & il s'étoit enfin déterminé à faire la paix. Il avoit épousé la sœur d'Emir Kan, & rendu à la Perse le pays qu'il avoit usurpé sur elle. Emir Kan ayant lu des lettres qu'Usbeg avoit reçues du Grand Seigneur, & dans lesquelles le Sultan se vantoit d'avoir anéanti la puissance des Persans, étoit entré en fureur. Voulant montrer qu'ils n'étoient rien moins que subjugués, il

HENRI IV. 1591.

Nouvelles affaires suscitées au Grand-Seigneur par les Persans.

HENRI IV. 1591.

s'étoit avancé vers Tauris avec une ar
mée de soixante-dix mille hommes, d
il avoit sommé l'eunuque Giaffer d
lui remettre cette Place & celles d
Genge, de Cars & de Shirvan.

Cette nouvelle arriva sur la fin d
Mai à Constantinople. Amurath avo
fait équiper dans les ports de Sinop
& de Trebizonde une flotte composé
de trois cents galeres, de dix-huit br
gantins, & d'un grand nombre d'autre
bâtimens. D'abord elle avoit été dest
née contre les chrétiens. Le Gran
Seigneur ordonna qu'elle transporté
en Asie une nouvelle armée, dont l
commandement fut donné à Sinan
pour lors Grand Visir. Ce premier mi
nistre partageoit la faveur du Sultan
avec Assan, Beglierbey de Grece, &
Assan, Capitan Pacha. Le dernier étoi
un renegat Vénitien; il avoit épous
la Reine de Fez, & il avoit amass
d'immenses trésors. Le Beglierbey d
Grece, adonné à l'astrologie judi
ciaire, prétendoit qu'Amurath étoi
menacé d'être assassiné, & sous ce pré
texte il le retenoit dans son serail
peut-être moins par zele pour lui, que
par le dessein de le gouverner plus
surement. Des conseillers plus sages &

lus désintéressés oserent représenter u Grand Seigneur, qu'il y avoit aunt de honte que de danger à croire et imposteur. Amurath ouvrit les eux. Le Beglierbey fut dépouillé de s charges, & relegué dans une maon de campagne près de Salonique. Quelques jours après, le Capitan Pana mourut des suites d'une maladie onteuse. Il avoit plusieurs enfans, on-seulement de la Reine de Fez, ais encore de diverses concubines. e Sultan ne laissa pas de s'emparer e la succession de ce renegat, & en ême tems il déclara qu'il vouloit re l'unique héritier de toutes les pernnes qui auroient été revêtues d'emjois publics.

HENRI IV, 1591.

Sinan naturellement fier, & que ses rvices rendoient encore plus préimptueux, se plaignit ouvertement ce nouveau reglement. Un jour s'enretenant avec Ferhat Pacha, qui tenoit après lui le premier rang dans l'empire, il ne put s'empêcher de déplorer la malheureuse condition de nt de braves gens, qui, en sacrifiant urs vies pour des maîtres injustes & u reconnoissans, laisseroient leurs fans réduits à la pauvreté. Ferhat,

Disgrace de Sinan, Grand Visir. Ferhat Pacha lui succéde.

HENRI IV. 1591.

jaloux ſecrétement de Sinan, rapport ce diſcours au Grand Seigneur. Le Su tan en fut ſi irrité, qu'il dépoſa Sinan & l'exila à Marmara. Le dénonciateu eut pour récompenſe la dignité d Grand Viſir. La charge de Capitan Pa cha fut donnée à Cicala, qu'Amurat avoit rappellé depuis peu du Caire mid.

Pour ſubvenir aux dépenſes de guerre, & particulierement à la pay des Janiſſaires, qui du nombre d douze mille hommes venoient d'êtr portés à vingt-deux mille, Amurat établit pluſieurs nouveaux impôts. exigea auſſi de fortes contributions de Princes ſoumis à la Porte. Pierre Boc dan, Vaivode de Moldavie, fut tax à cinquante mille ſultanins par an. L Deſpote de Valachie fut contraint d fournir une pareille ſomme, & l'o demanda le double au Prince de Tran ſilvanie, outre une grande quantité d toile pour faire des voiles de vaiſſeau Malgré ces différens ſecours, Amurat ne crut pas être en état de ſoutenir e même tems la guerre contre la Perſ & contre la Pologne. Par la médiatio de l'ambaſſadeur qui réſidoit à Conſ tantinople de la part de l'Angleterre

fit son accommodement avec les Polonois.

HENRI IV. 1591.

La diete de Pologne étoit alors assemblée. Il y vint des ambassadeurs Tartares, pour demander la réparation des dommages causés en Crimée par les Cosaques. On convint de donner tous les ans vingt mille ducats de Hongrie en forme d'indemnité. Dans cette assemblée, Christophe Zborowski, frere de Samuel qui en 1584 avoit eu la tête tranchée [a], obtint la commutation de la peine de mort, prononcée contre lui, en un banniſſement de vingt ans. Les ſeigneurs & les gentilshommes, qui avoient été bannis pour avoir ſoutenu l'élection de Maximilien d'Autriche, furent rappellés, & promirent d'être dans la ſuite fideles au Roi. André, Evêque de Breſlau, ambaſſadeur de l'Empereur Rodolphe, inſiſta pour qu'on revoquât un décret de la diete précédente, lequel défendoit à tout gentilhomme de donner ſon ſuffrage à aucun Prince de la Maiſon d'Autriche, ſous peine d'être déclaré infame. On répondit à cet ambaſſadeur, que, ce décret ſeroit annullé, ſi l'Archiduc Maximilien vouloit ratifier le traité

Diete de Pologne.

[a] Voyez le livre 31.

HENRI IV. 1591.

conclu avec l'Empereur en 1589 [a], & renoncer par ſerment à la couronne de Pologne ; & qu'en cas de refus de la part de cet Archiduc, ſi les Princes de la Maiſon d'Autriche abandonnoient ſa cauſe, l'effet du décret ne tomberoit que ſur lui. Pour faciliter un accommodement, il fut reglé que le Roi de Pologne épouſeroit Anne, fille de feu Charles [b] d'Autriche, Archiduc de Gratz. Le jour des noces fut fixé au 10 de Novembre, mais divers obſtacles retarderent cette cérémonie juſqu'à l'année ſuivante.

Plaintes des Etats de Pruſſe à la diete.

Les Etats de Pruſſe ſe plaignirent à la diete : Qu'on avoit établi un nouveau péage à Weiſſenbourg : Qu'au préjudice de la permiſſion accordée par Sigiſmond Auguſte & par le dernier Roi, on empêchoit l'exportation du ſel : Que les marchands Pruſſiens, qui négocioient en Pologne, étoient accablés d'exactions, & qu'on les obligeoit de recevoir des monnoies qui n'étoient pas de poids. La diete ne ſtatua rien ſur ces articles ; mais quelque tems après on tint des conférences à Grodno ſur ce ſujet, & l'on accorda

[a] Conſultez le livre 37.
[b] Dont la mort a été rapportée dans le livre précédent.

aux

aux Prussiens la suppression du péage de Weissenbourg, à condition qu'ils payeroient pendant deux ans certaines impositions. HENRI IV. 1591.

Pendant la tenue de la diéte, il y eut une émeute à Cracovie. Les écoliers de l'université, excités à ce qu'on crut par les Jésuites, entourerent une maison, où les Protestans s'étoient assemblés pour faire leurs prieres. La populace se joignit à ces jeunes gens. Les séditieux forcerent la maison, y mirent le feu, & tuerent ou blesserent la plûpart de ceux qui voulurent s'opposer à leur violence. Un tel attentat contre les loix du royaume, & contre la sûreté publique, irrita tout le corps des Protestans de Pologne. Plusieurs d'entre eux s'attrouperent tumultueusement à Czermielsko. Cependant, avant de porter les choses plus loin, ils envoyerent une députation au Roi, pour implorer sa justice. Sigismond les blâma de ne s'être pas assez reposés sur elle. Il leur ordonna de se séparer, les confirma dans le libre exercice de leur religion, & leur promit de faire informer contre les auteurs du désordre. Emeute à Cracovie.

Le plaisir, qu'eut ce Prince de prévenir les suites d'un évenement qui La guerre du Roi de Suede contre la Moscovie n'est pas heureuse.

HENRI IV. 1591.

pouvoit en avoir de dangereuſes, fut diminué par les nouvelles qu'on reçut de Livonie. La guerre, entrepriſe par le Roi de Suede [a] contre les Moſcovites, n'avoit pas le ſuccès dont on s'étoit flatté. Ce Prince avoit eſſuyé pluſieurs échecs. Les Chevaliers de Livonie n'avoient pas été plus heureux. Le Roi de Suede, à force d'argent, avoit engagé les Tartares à faire une irruption dans la Ruſſie méridionale : mais ils y avoient été défaits, & leur armée s'étoit diſſippée. Pour comble de diſgrace, la Livonie venoit d'être attaquée de la peſte, & il étoit mort en peu de tems cinq mille perſonnes dans la ſeule Ville de Revel.

Exploits de Maurice de Naſſau dans les Pays-bas.

En Flandre, les Eſpagnols ne faiſoient pas la guerre avec plus d'avantage que le Roi de Suede en Livonie. Non ſeulement le Comte Maurice de Naſſau obligea le Duc de Parme, de lever le ſiége de Knotſembourg, mais il ſe rendit maître de Zutphen, de Deventer, de Nimegue, de Hulſt, & des forts d'Immentil, de Dam, de Delfziel & d'Opſlack. Edouard Norris, gouverneur d'Oſtende, ſurprit le fort de

[a] Les lecteurs ſe ſouviennent que *Jean*, Roi de Suede, étoit pere du Roi de Pologne.

Blanckenberg. Plus de cent soldats de la garnison furent passés au fil de l'épée. Quelques traîtres avoient proposé au Duc de Parme, de lui livrer Lochem & Breda. L'entreprise ayant été découverte, les auteurs de ce complot furent punis du dernier supplice. La garnison de Breda s'empara du château de Tournhout. Tandis qu'un chariot étoit arrêté sur le pont-levis, un brasseur précipita dans l'eau une des sentinelles, & tua l'autre. En même tems les soldats auxquels il avoit donné le mot, & qui étoient embusqués dans les ruines d'une maison voisine, parurent, & se saisirent de la Place. Un détachement de la même garnison s'introduisit de même par surprise dans Westerloo. HENRI IV. 1591.

Dans ces différentes expéditions, & dans quelques autres, on avoit fait plusieurs prisonniers aux Espagnols. Ceux-ci obtinrent la liberté de quelques-uns de leurs officiers, en consentant de la rendre à Odet de la Noue, qu'ils retenoient depuis sept ans dans la citadelle de Tournay. Il dut particuliérement son élargissement aux bons offices de la Reine d'Angleterre. Les Espagnols remettent Odet de la Noue en liberté.

Cette Princesse ne négligeoit aucune

HENRI IV. 1591.

occasion de témoigner son affection pour Henri IV. Elle pressoit vivement les Princes Protestans de l'Empire, de secourir ce Monarque, & de se réunir de bonne heure, pour prévenir un péril qui leur étoit commun avec lui. Par ordre du Roi, le Vicomte de Turenne, avant de se rendre auprès de ces Princes, avoit passé à Londres, pour la remercier, & pour la prier de tenir quatre mille hommes prêts à agir en Bretagne ou dans les Pays-bas, selon que les circonstances le requereroient. D'Angleterre, il étoit allé en Hollande avec des lettres d'Elizabeth pour les Etats Généraux, qui s'engagerent à fournir pendant deux mois deux mille hommes entretenus à leurs dépens. Il se rendit ensuite à Dresde. Christian, Electeur de Saxe, promit de contribuer de tout son pouvoir à faire accorder les huit mille fantassins & les six mille chevaux, que le Roi demandoit au corps Evangelique. L'Electeur de Brandebourg, & le Prince Jean Casimir, administrateur du Palatinat, firent la même promesse.

Négociations du Vicomte de Turenne en Angleterre, en Hollande & en Allemagne.

Après la mort de Henri III, Gaspard de Schomberg s'étoit retiré en Allemagne. Il voulut donner une preuve

de l'attachement qu'il avoit conservé pour la France. Dans cette vue, il exhorta l'Electeur de Saxe, à prendre le commandement de l'armée auxiliaire qu'on devoit envoyer dans ce royaume. Il représenta à ce jeune Prince, qui avoit l'esprit vaste, que par cette démarche il mériteroit la reconnoissance d'un grand Monarque; & qu'en revenant dans sa patrie couvert de lauriers, il s'ouvriroit un chemin au trône impérial, sur lequel la Maison d'Autriche chanceloit. Christian, s'étant déterminé à suivre l'avis de Schomberg, communiqua sa résolution à l'Electeur de Brandebourg & au Landgrave de Hesse. Ils l'approuverent, & lui conseillerent de prendre Jean Casimir pour son lieutenant. HENRI IV. 1591.

Déja les levées excédoient le nombre de soldats, dont on avoit besoin. Les officiers s'empressoient à l'envi de servir sous les ordres d'un Prince riche & puissant, qu'on ne nommoit cependant qu'en secret. L'Electeur de Saxe fournissoit lui seul autant d'espéces que tous les autres confédérés, & il offroit de faire les avances pour ceux qui manquoient ou feignoient de manquer d'argent. Nicolas Crell son chancelier, Crell, Chancelier de Saxe, travaille sourdement contre les intérêts de Henri IV.

HENRI IV. 1591.

qui désiroit qu'il ne s'éloignât pas de ses Etats, travailloit cependant sous main à l'y retenir. A chaque instant, cet homme artificieux suscitoit de nouveaux obstacles. Il les faisoit sans cesse envisager à ce jeune Prince, dont il étouffa par ce moyen l'ardeur pour la gloire. Peu à peu, il parvint même à rendre Schomberg suspect à l'Electeur. D'un autre côté, Jean Casimir étoit mécontent de n'être que le lieutenant de Christian dans une expédition, dont il avoit eu lieu d'espérer qu'on lui confieroit la conduite en chef. Il se joignit à Crell, pour dissuader l'Electeur de se mettre à la tête des troupes, & de prendre avec tant de chaleur les intérêts du Roi.

Ces intrigues de cabinet retardant les effets de la bonne volonté des confédérés, Henri IV écrivit à Schomberg, de faire des levées particulieres dans l'Empire. Schomberg emprunta de l'argent du Landgrave de Hesse, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié; & il leva six cents chevaux.

Les habitans de Strasbourg, par un traité fait avec ce Prince, s'emparent de la Chartreuse voisine de leur Ville.

On traita aussi avec les Villes Impériales. Le Vicomte de Turenne ayant demandé un emprunt aux habitans de Strasbourg, ils profiterent de l'occasion

pour se débarrasser d'une Chartreuse voisine de leur Ville. Six ans auparavant, feu Théodoric de Schomberg avoit voulu leur rendre ce service. Il avoit transigé pour cet effet avec l'Ordre des Chartreux, moyennant trente mille écus d'or, dont il s'étoit obligé de leur payer la rente au denier vingt, jusqu'à ce qu'il eût remboursé le capital. Le contrat de vente avoit été ratifié le 30 Avril 1587 à la grande Chartreuse, près de Grenoble, dans un chapitre général. Théodoric ayant été tué à la bataille d'Ivry, & ses héritiers n'ayant pas continué de remplir les engagemens qu'il avoit pris, les Chartreux étoient rentrés en possession de leur couvent. Sur la réquisition des Strasbourgeois, Henri IV se chargea d'acquitter la somme promise par Théodoric; & cet accord ayant été agréé par l'Ordre, les religieux se retirerent. Leur église fut démolie. On réunit la maison & ses dépendances au domaine de la Ville. Ce couvent avoit été fondé en 1340 par trois riches bourgeois de Strasbourg.

HENRI IV. 1591.

Marche des troupes envoyées par les Protestans d'Allemagne au secours du Roi.

L'armée des Princes d'Allemagne, qui étoient entrés en alliance avec Henri IV, s'étoit enfin assemblée dans

la Franconie, & l'Electeur de Saxe en
HENRI IV. 1591. avoit fait donner le commandement au Prince d'Anhalt [a]. Le Baron de Dohna, après avoir commandé cinq ans auparavant une pareille armée auxiliaire, ne crut pas au-dessous de lui de servir dans celle-ci en qualité de simple Colonel. Le 21 Août, l'armée arriva à Newenhoff, Ville du Palatinat. Turenne conduisoit l'avant-garde; le Prince d'Anhalt étoit à la tête du corps de bataille, & l'arriere-garde étoit sous les ordres de Berbisdorff.

Mort de Christian, Electeur de Saxe.

Pendant que les troupes marchoient au secours du Roi, Christian, Electeur de Saxe, mourut le 5 Octobre. A peine avoit-il trente ans. Les trésors, que lui avoit laissés l'Electeur Auguste son pere, lui avoient fait concevoir d'ambitieux desseins, qu'une mort précipitée fit échouer. Ce Prince laissa deux fils mineurs, qu'il avoit eus de Sophie sa femme, fille de Jean-George Electeur de Brandebourg. L'administration de l'Electorat fut

[a] *Jean-George*, fils de *Joachim Ernest*, Prince d'Anhalt, mort en 1586, & d'*Agnès de Barbi*. Il étoit chef de la Maison d'Anhalt. *Jean Casimir* son fils prit le titre de Prince d'Anhalt-Dessau, que, depuis ce tems, la branche aînée de la Maison d'Anhalt a toujours porté.

déférée à Frederic-Guillaume de Saxe [a]. HENRI IV. 1591.

Auguste, scrupuleusement attaché à la confession d'Ausbourg, avoit chassé de ses Etats toutes les personnes qu'il soupçonnoit de suivre les sentimens de Zuingle. Gaspard Peucer, gendre de Melanchton, avoit souffert pour cette cause une longue prison. Plusieurs autres de la même communion avoient été fort maltraités. Christian au contraire avoit toujours favorisé le calvinisme, & cette religion insensiblement étoit devenue la dominante dans la Saxe. Aussitôt que l'Electeur fut mort, Crell, son Chancelier, accusé d'avoir operé ce changement à l'instigation de Jean Casimir, fut arrêté par ordre de l'administrateur, & conduit au château de Hohenstein. On s'assura aussi de quelques ministres calvinistes.

La mort de l'Electeur de Saxe avoit été précédée de celle de Bernard de Waldeck, Evêque d'Osnabruck. Cet évêché fut brigué par Henri de Saxe, Mort de Bernard de Waldeck, Evêque d'Osnabruck.

[a] Duc de Weymar & d'Altembourg, petit-fils de *Jean Frederic* le magnanime, Electeur de Saxe, qui fut dépouillé de son Electorat par l'Empereur *Charles V.*

HENRI IV. 1591.

fils de François, Duc de Lawembourg, & par Philippe Sigismond de Brunswic, Evêque de Verden, l'un & l'autre Protestans. Ils eurent pour concurrens Antoine de Schaumbourg, Evêque de Minden, & Théodore de Furstemberg, Evêque de Paderborn, tous deux Catholiques. Brunswic eut la pluralité des suffrages. Son élection causa une joie générale, parceque les Catholiques mêmes espéroient beaucoup de sa équité, dont il avoit donné des preuves éclatantes.

Les ligueurs attaquent S. Denis.

Dès la fin de l'année derniere, les ligueurs avoient été instruits que Henri IV se promettoit de tirer d'Allemagne un corps considérable de troupes auxiliaires. Ils se hâterent de faire quelque entreprise, avant que le Roi pût profiter de ce secours. La Ville de Saint-Denis, située dans un terrain coupé de marais, n'étoit entourée que de murs de plâtre, peu élevés & sans défense. Ses fossés étoient étroits & peu profonds. Quelques fortifications, que Biron y avoit fait élever seize ans auparavant lorsque le Duc d'Alençon quitta la Cour, étoient entiérement ruinées. Claude de Lorraine, Chevalier d'Aumale, jeune homme impé-

tueux, & recherchant les occasions de faire parler de lui, se chargea d'attaquer cette Place. Il marcha pour cette expédition pendant la nuit, la veille de la fête de Sainte Geneviéve, avec huit cents hommes d'infanterie & deux cents de cavalerie. Les ligueurs se flattoient que cette Sainte, la patrone de Paris, feroit réussir l'entreprise. Tout fut d'abord pour eux. Les fantassins, s'étant facilement approchés des murs, entrerent par les breches qu'ils rencontrerent en plusieurs endroits. Ils n'éprouverent presque aucune résistance, les corps-de-garde étant foibles à cause de la nécessité où l'on avoit été de les multiplier. Le premier soin des assaillans fut de se saisir d'une porte. Ils en briserent la herse, & ils ouvrirent le passage à la cavalerie. Aussitôt les ennemis coururent en foule à l'abbaye. Le Chevalier d'Aumale, plein de joie d'entendre les soldats qui crioient, *Vive d'Aumale*, marchoit à pied à leur tête l'épée à la main. HENRI IV. 1591.

Dominique de Vic, depuis huit jours seulement, avoit été nommé commandant de Saint-Denis à la place de Lavardin. Désespéré de se voir surpris par les ennemis, il crut qu'il étoit

HENRI IV. 1591.

de son honneur de ne pas survivre à la perte d'une Ville, dont la garde lui avoit été confiée. Il sortit à cheval de l'abbaye, n'étant accompagné que de sept gentilshommes de ses amis, & d'un trompette à qui il ordonna de sonner la charge, comme s'il avoit été suivi d'une troupe nombreuse. Ne cherchant que la mort, il fondit en furieux sur les ligueurs : il enfonça leurs premiers rangs, & il poussa le Chevalier d'Aumale jusques dans une hôtellerie. Un des sept gentilshommes, qui étoient avec de Vic, y ayant poursuivi le Chevalier, le tua sans le connoître. Le bruit de la mort du chef se répandit parmi les soldats, & leur consternation fut si grande, qu'ils ne penserent plus qu'à prendre la fuite. Ils se renverserent les uns sur les autres. Les officiers se disperserent, sans pouvoir reconnoître leurs gens dans l'obscurité. Pendant ce tems, la garnison s'étoit rassemblée auprès de son commandant. Elle tailla en pieces deux cents ennemis.

Le Chevalier d'Aumale est tué, & l'entreprise des ligueurs échoue.

Quelques jours après, Henri IV se proposa de faire une nouvelle tentative sur la capitale. Il fit courir le bruit qu'il alloit mettre son armée en quar-

Tentative du Roi sur Paris.

tiers, & il ordonna au Duc de Nevers de lever le siége de Provins. Le Duc vint à Lagny, feignant de vouloir remettre ses troupes au Roi, & s'en retourner dans ses terres. Pour ôter tout soupçon aux Parisiens, il affecta d'être mécontent de ce que ce Prince n'avoit point encore exécuté la promesse qu'il avoit faite au sujet de la religion. Dans le même tems, le Duc d'Espernon, ayant amené ses troupes à Beaumont, arriva à Saint-Denis, où d'Anglure de Givry se rendit aussi avec celles qu'il commandoit. Ces mouvemens furent suspects aux ligueurs : François d'Averton de Belin, qui commandoit alors dans Paris, fit tous les préparatifs nécessaires pour se mettre en état de défense. La garnison de cette capitale étoit composée des régimens de Meignelay, de Tremblecourt & de Colalte. Ces troupes furent distribuées dans les seize quartiers de la Ville. Le 20 Janvier, jour auquel on devoit faire des processions pour rendre graces à Dieu de l'avenement de Gregoire XIV au souverain pontificat, on doubla par tout les corps-de-garde. Au milieu de la nuit suivante, l'allarme se répandit, sur la nouvelle de

HENRI IV. 1591.

HENRI IV. 1591.

l'approche de quelques troupes du Roi. On sonna les cloches, & tous les bourgeois se mirent sous les armes. Belin avoit fait publier, que ceux qui ne se rendroient pas sous leurs drapeaux au premier signal, seroient conduits en prison.

A trois heures du matin, des officiers de l'armée du Roi, déguisés en payſans, & chassant devant eux des ânes chargés de sacs de farine, se présenterent à la porte Saint Honoré. Tremblecourt, qui gardoit cette porte, refusa de les laisser entrer, & leur dit d'aller sur le bord de la Seine, où étoit une galiotte destinée à recevoir les vivres qu'on apportoit. Soixante autres officiers, aussi déguisés, s'étoient rassemblés dans le fauxbourg. Ils avoient amené des charettes pour embarrasser la porte, dès qu'elle seroit ouverte. Lavardin les suivoit avec cinq cents cuirassiers & deux cents arquebusiers à cheval. A quelque distance étoit Charles de Biron, avec huit cents hommes d'infanterie, & quatre cents cuirassiers. La Noue, Givry, Marivaux, Sourdis & Balzac de Dunes, marchoient à différentes hauteurs, chacun à la tête d'un

détachement. Les Suisses conduisoient deux piéces de canon. Ils portoient des échelles, des mantelets, & des haches pour briser tout ce qui pourroit les arrêter. HENRI IV. 1591.

Henri IV, s'étant porté à l'entrée du fauxbourg, s'y arrêta. Tous les bagages avoient été laissés derriere Montmartre. Les royalistes gardoient un profond silence. Par le grand bruit qu'on faisoit au contraire dans Paris, le Roi jugea que tout étoit découvert. Ce Prince ayant tenu conseil avec ses officiers généraux, on fut d'avis de ne rien hasarder, & l'on se retira.

Les Parisiens, délivrés du péril qu'ils avoient couru, résolurent de célébrer tous les ans la journée des farines, comme ils célébroient le jour de la fuite du feu Roi. Bernardin de Mendose tira avantage de cette occasion, & il leur persuada de recevoir dans la Ville quelques troupes Espagnoles & Italiennes; ce qu'ils avoient refusé de faire jusqu'alors. Ils firent fortifier la Ville de Meaux, & l'on y mit aussi une garnison Espagnole, comme si les troupes de Philippe eussent été les seules ressources qu'on pût opposer aux armes victorieuses de Henri.

HENRI IV. 1591.

Le même jour que le Roi manqua son entrepriſe, Philippe de Sega, Evêque de Plaiſance, qui réſidoit à Paris en qualité de nonce du Pape, reçut un bref de Gregoire XIV. On en répandit ſur le champ un grand nombre de copies, afin de raffermir les eſprits. Le Saint Pere déclaroit par ce bref, qu'il ne ſe contenteroit pas, comme Sixte V, de donner des louanges ſtériles à la conſtance des Pariſiens, mais qu'il les ſecoureroit d'hommes & d'argent.

Bref de Gregoire XIV.

Etant véritablement dans la réſolution d'accomplir ſes promeſſes, il nomma au mois de Mars Hercule Sfondrate, l'aîné de ſes neveux, pour commander l'armée, qu'il avoit deſſein de faire paſſer en France. Hercule venoit d'épouſer la fille du Prince de Maſſa. Leurs fiançailles avoient été célébrées à Florence, & la cérémonie de leur mariage s'étoit faite à la Sforzeſca, chez Paul Sforce.

Le Pape ſe prépare à faire marcher une armée au ſecours de la Ligue.

Pendant que le Pape faiſoit lever de toutes parts des ſoldats, le Cardinal de Lorraine [a] vint à Rome de la

[a] *Charles de Lorraine*, ſecond fils du Duc de Lorraine *Charles II*, & de *Claude de France*, fille de *Henri II*. Il fut Evêque de Metz, abbé de l'abbaye de Saint Victor de Paris, & de celle de Gorze, & chanoine de Mayence & de Tréves. Le Pape *Sixte V*

part des ligueurs. Il étoit accompagné le Desportes Baudouin, Secrétaire du Duc de Mayenne. L'objet de leur voyage étoit de demander au Pape, pour la Ligue, la permission d'aliéner en France les revenus du clergé. Le Duc de Sessa s'étoit aussi rendu à Rome, pour y résider de la part de l'Espagne à la place du Comte d'Olivarez. Le nouvel ambassadeur pria le Pape, de consentir que Philippe II prît sur les biens ecclésiastiques de ses Etats, de quoi subvenir aux frais de la guerre. Grégoire XIV n'écouta sur ce sujet, ni le Cardinal de Lorraine, ni le Duc de Sessa. Du reste, pour montrer qu'il n'avoit pas donné de vaines paroles à la Ligue, il ordonna de lever en Suisse six mille hommes d'infanterie. Dans les premiers jours de Juillet, l'armée du Saint Pere fut assemblée, & Hercule Sfondrate, qui avoit pris le nom de Duc de Monte Marciano, en fit la revue à Lodi.

HENRI IV. 1591.

Le 11 Février, Henri IV avoit mis le siége devant Chartres. On employa un tems considérable à faire venir de

Henri IV entreprend le siége de Chartres.

l'avoit créé Cardinal en 1589. C'étoit le troisiéme Cardinal de la Maison de Lorraine, qui portoit le nom de *Charles*. Il étoit né le 2 Juillet 1576.

la poudre & des boulets. Le Roi avoit coutume de faire la guerre sans aucuns préparatifs. Ce Prince se reposoit de ses succès sur la fortune, &, s'il ne réussissoit pas d'abord, il abandonnoit son entreprise. La vigilance & le crédit de Hurault de Chiverny, Chancelier de France, empêcherent Henri de renoncer à celle-ci. C'étoit ce chef de la magistrature, qui avoit conseillé au Roi d'assiéger la capitale du pays Chartrain. Il fit les frais du siége, & il anima Henri à surmonter tous les obstacles, en lui représentant qu'il devenoit de plus en plus dangereux de paroître n'avoir pas la force d'en triompher.

HENRI IV. 1591.

Troisiéme faction dans l'Etat, appellée *le Tiers-Parti.*

Cet avis du Chancelier n'étoit pas sans fondement. Il y avoit dès-lors, entre un certain nombre de royalistes, une ligue particuliere, qui formoit une troisiéme faction dans le royaume, & qu'on appella *le tiers parti.* Le Cardinal de Vendôme, que nous nommerons maintenant le Cardinal de Bourbon, avoit formé depuis peu le projet de se mettre la couronne sur la tête. Dans cette vue, il avoit envoyé Scipion Balbani à Rome. Cet agent avoit été chargé de dire à Grégoire XIV, qu'il ne falloit pas imputer à aucun attache-

nent pour les hérétiques, ni pour eurs sentimens, le long séjour du Car- HENRI IV. 1591.
linal dans leur camp; que ce Prince, e voyant aucune sureté pour lui dans e parti des ligueurs, avoit été con- raint de suivre le chef de sa Maison, ui avoit les armes à la main : Que 'ailleurs il avoit espéré que le Roi de Navarre abjureroit ses erreurs : Que nalheureusement on ne pouvoit plus e flatter de cette espérance, & que le Cardinal mettroit la religion en dan- er, s'il dissimuloit plus long-tems : Que, depuis qu'on avoit fait au Prince le Conty l'opération de la taille, il 'étoit plus en état d'avoir des enfans : Qu'ainsi le trône appartenoit naturel- ement au Cardinal, & que ce Prince upplioit le Pape de l'aider à y monter : Que, si le S. Pere donnoit ses ordres our cet effet aux ligueurs, les vrais atholiques du parti du Roi de Navarre bandonneroient aussitôt son camp, & que toutes les Villes du royaume se ouleveroient contre lui.

Desportes, qui avoit accompagné e jeune Cardinal de Lorraine à Rome, voit fait connoissance avec Balbani, vant que celui-ci pût avoir audience. Non-seulement il avoit tiré de lui son

HENRI IV. 1591.

secret, mais il avoit trouvé le moye de lui dérober une copie de ſes inſtruc tions. Il avoit prévenu Grégoire XI ſur l'objet de la miſſion de Balban Lorſque l'agent du cardinal de Bourbo eut audience, il n'obtint d'autre ré ponſe, ſinon que le Pape, après avoi pourvû à la ſureté de la religion, feroi ce qu'il jugeroit le plus conforme l'équité. Balbani, de retour en France voulut flatter le Cardinal, & ajout à la réponſe de Grégoire XIV pluſieur diſcours que ce Pape n'avoit poin tenus.

Touchard & Davy du Perron, auteurs d'un écrit adreſſé au Roi.

Les eſpérances, que le Cardinal d Bourbon conçut ſur ce faux rapport donnerent de la hardieſſe au tiers-parti Cette faction répandit un écrit ano nime, par lequel elle inſinuoit que, ſ Henri IV différoit de renoncer au cal viniſme, les catholiques, qui s'étoien attachés à lui, prendroient de nouvel les meſures. Touchard & Davy d Perron avoient compoſé cette piece. Le premier avoit été précepteur d Cardinal de Bourbon. Le ſecond étoi né de parens Proteſtans; mais il avoi embraſſé la religion catholique. Doué d'un eſprit agréable, il s'étoit avancé par la protection de Deſportes, & il

voit gagné l'amitié de Touchard, qui avoit fait entrer dans la maison du cardinal. L'écrit, dont il s'agit, avoit été imprimé à Angers; les auteurs ayant craint d'être découverts, s'ils le faisoient imprimer à Tours, où le Parlement faisoit sa résidence. HENRI IV. 1591.

Le Duc de Mayenne avoit fait d'inutiles efforts, pour gagner Gilles de Souvré, Gouverneur de Touraine. En vain il avoit offert de lui faire toucher cent mille écus d'or, & de lui donner le commandement de mille hommes d'infanterie & de deux cents chevaux. Souvré avoit été sourd à ces propositions. Ceux du tiers-parti se flatterent que le dépit produiroit ce que n'avoit pu faire l'intérêt. Ils publierent que Henri IV, n'ayant de confiance que dans les sectaires, avoit résolu d'ôter à Souvré son gouvernement. Mais cet homme sage ne donna point dans le piége. Ferme dans son attachement pour son Prince, il répondit qu'il avoit toujours servi le Roi avec trop de zele, pour pouvoir craindre de lui une pareille ingratitude; qu'au reste, quand ces bruits auroient quelque fondement, ils n'étoient point capables d'ébranler sa fidélité. *Fidélité de Souvré, Gouverneur de Touraine.*

HENRI IV. 1591.

Dans les circonstances actuelles, i importoit plus que jamais à Henri IV de soutenir la réputation de ses armes Il poussa avec vigueur le siége de Chartres. Les royalistes ayant donné un assaut, & s'étant logés sur le rempart on parlementa le dimanche de la Passion, & l'on convint que, si le Duc de Mayenne qui étoit alors à Soissons ne paroissoit pas dans huit jours, la Ville se rendroit. Les ligueurs ne se mirent point en peine de la secourir, & la garnison capitula le 19 Avril.

La Ville de Chartres se rend au Roi.

Charles de Biron, Maréchal de camp, entra dans Chartres avec douze cents hommes d'infanterie & trois cents de cavalerie. Le Roi confirma les priviléges de la Ville, & promit d'y conserver l'exercice de la religion catholique. Il défendit même d'y professer publiquement la réformée; mais il obligea les bourgeois de lui fournir une certaine somme & une grande quantité de bled. Le Gouvernement de Chartres fut accordé au Chancelier de Chiverny, & on lui donna pour lieutenant François d'Escoubleau de Sourdis, qui avoit été Gouverneur de cette Ville, & qui, ayant toujours été du parti du Roi, avoit été chassé par les habitans.

HENRI IV. 1591.

Pendant le siége, le Roi fit publier
n édit [a] en faveur des gens de la
ampagne. Non-seulement ils payoient
es contributions à l'un & à l'autre
arti, mais ils étoient encore exposés
es deux côtés au pillage. Henri fit un
églement de discipline pour ses trou-
es. Sur-tout il défendit sous peine de
ort, d'enroller personne de force.
ar le même édit, il ordonna aux
ouverneurs des provinces, de mar-
her contre ceux qui s'empareroient
e quelque Place, & de les faire pen-
re. Il fit aussi défenses de forcer les
aysans à des corvées, sans un ordre
gné d'un des quatre Secrétaires d'E-
at; d'emmener les bêtes de labour
u défaut du payement des contribu-
ions; de faire prisonniers de guerre
es habitans des villages, & d'exiger
'eux des rançons, sous prétexte qu'ils
ayoient tribut à l'ennemi, pourvu
ependant qu'ils ne portassent point
es armes au service de la Ligue. Les
mêmes défenses étoient faites pour ce
ui concernoit les ecclésiastiques & les
eligieux.

Edit de Henri IV pour la discipline de ses troupes.

Il parut un autre édit [b], pour trans-

Autres édits.

[a] Daté du 8 Mars.
[b] Du 20 du même mois de Mars.

HENRI IV. 1591.

férer à Tours la Chambre d'Amirauté établie à la Rochelle sous le regne de Henri III. Un troisiéme édit supprima le second dixiéme, qui se levoit sur les prises faites en mer. Ces édits furent vérifiés & enregistrés le 4 Avril au Parlement, & trois jours après à la Chambre des Comptes.

Les ligueurs s'emparent de Château-Thierry par la trahison de Pinard & de son fils.

La prise de Chartres, ôtant aux Parisiéns les moyens de tirer des vivres de la Beausse, réduisit Paris à la derniere extrémité. Mayenne rendit les subsistances à cette capitale, en s'emparant de Château-Thierry-sur-Marne. Le Vicomte de Chamblisy en étoit Gouverneur. A l'instigation de Pinard son pere, ci devant Secrétaire d'Etat qui craignoit de perdre les grands revenus qu'il possedoit aux environs de cette Ville, il traita secrétement avec Mayenne, & ne fit de résistance que pour mettre sa réputation à couvert. Le Parlement de Châlons [a] cita le pere & le fils, les condamna à mort par contumace, & confisqua leurs biens. Henri IV leur ayant fait grace, ils en furent quittes pour trente mille écus d'or.

[a] C'étoit une partie du Parlement de Tours, qui avoit été transférée à Châlons pour la commodité des plaideurs.

dont

dont le Roi donna la moitié à Givry.

Cependant le Duc de Lorraine, les Princes de sa Maison, & l'envoyé de Savoye, s'assemblerent à Rheims. Le Pape & les Espagnols se flattoient de faire un Souverain à leur gré, si l'on procédoit à l'élection d'un nouveau Roi. Dans cette espérance, ils pressoient les factieux, de convoquer les Etats. Les Lorrains y étoient disposés, comptant bien que la nation mettroit la couronne dans leur Maison : mais la concurrence les diviſoit. Le Duc de Lorraine, leur chef, prétendoit que le trône étoit dû à son fils, qui par sa mere étoit neveu de Henri III. Les Princes Lorrains, établis en France, pensoient différemment. Sachant que les françois avoient beaucoup plus de penchant pour eux que pour la branche aînée de Lorraine ; se sentant d'ailleurs tout le courage nécessaire pour les grandes entrepriſes, ils s'étoient déterminés à faire valoir ces avantages. En même tems, ils n'étoient pas plus d'accord entre eux qu'avec le Duc de Lorraine. Le Duc de Mayenne, qui se voyoit à la tête de la Ligue, croyoit qu'on ne pouvoit lui refuser le sceptre sans injustice. Il

HENRI IV. 1591.

Jalousie entre les Princes Lorrains.

HENRI IV. 1591.

se proposoit, s'il rencontroit des difficultés à l'obtenir, d'apporter toutes sortes d'obstacles à l'élection, & de retenir, le plus long-tems qu'il pourroit, le titre & l'autorité de Lieutenant général du royaume.

Au reste, les uns ni les autres ne faisoient point éclatter leurs intentions. Sur-tout ils les cachoient soigneusement à l'Espagne, dans la crainte que Philippe, de qui dépendoit tout le succès de la Ligue, ne se réfroidît pour elle, dès qu'il n'auroit plus d'intérêt personnel à la protéger.

La Ligue enyoye à Madrid le Président Jeannin. Il est chargé d'instructions secrétes par le Duc de Mayenne.

Le résultat des conférences de Rheims fut de députer à ce Prince pour lui représenter, Que la religion & la cause commune alloient recevoir un grand échec, s'il n'envoyoit de secours plus puissans; Que les forces de l'ennemi s'augmentoient tous les jours: Que la Reine d'Angleterre & les Princes Protestans d'Allemagne prenoient le parti du Navarrois: Qu'il étoit nécessaire de rétablir les affaires de la Ligue, avant de convoquer les Etats pour l'élection d'un Souverain. Que sans doute le seul moyen de mettre la religion en sureté étoit d'assurer le trône à un Prince catholique; mais

qu'il étoit de l'honneur de l'Espagne, qu'on ne prît dans les Etats aucune résolution qui ne pût s'exécuter. Pierre Jeannin, Président au Parlement de Bourgogne, fut choisi pour cette commission. C'étoit un homme pénétrant, & rompu dans les affaires. Le Duc de Mayenne, dont il étoit l'ami intime, le pria en secret de sonder le Roi d'Espagne; & ce Président s'engagea à découvrir, si la Cour de Madrid seroit l'humeur à favoriser les desseins ambitieux du Duc, moyennant certaines conditions. HENRI IV. 1591.

Vernon venoit d'ouvrir ses portes au Roi. Ce Prince y apprit que Fontaine Martel, qui étoit dans Louviers avec cent cuirassiers, faisoit de fréquentes sorties à la tête de sa garnison. On profita d'une de ces occasions, pour surprendre la Ville. Claude de Sainctes, Evêque d'Evreux, un des plus obstinés ennemis de Henri IV, y fut fait prisonnier. Parmi ses papiers, on trouva un mémoire, dans lequel il s'efforçoit de justifier l'assassinat de Henri III, & de prouver qu'il étoit permis de tuer le Roi de Navarre. Comme en France on n'a point d'égard aux priviléges du clergé, lorsqu'il

Prise de Vernon & de Louviers par les royalistes.

L'Evêque d'Evreux est condamné à une prison perpétuelle.

HENRI IV. 1591.

s'agit d'un crime d'Etat, on envoya ce furieux à Caën, pour lui faire son procès. Il osa soutenir, devant ses juges, ses opinions fanatiques, & il auroit subi le supplice qu'il méritoit si plusieurs prélats n'eussent intercédé pour lui. A leur priere, le Roi commua la peine de mort en une prison perpétuelle, où peu de tems après mourut cet insensé.

Le Roi, pour déconcerter les projets du tiers-parti, avoit mandé le Cardinal de Bourbon, qui étoit à Tours. Le Cardinal n'obéit qu'après plusieurs ordres réitérés. Afin de lui ôter tout ombrage, le Roi alla au devant de lui à quelque distance de Mante; où la Cour s'étoit rendue après la prise de Louviers. Henri fit beaucoup de caresses à tous les favoris de ce Cardinal. Il donna sur-tout de grandes marques de bienveillance à du Perron, & n'eut pas de peine à tirer de lui tous les secrets de la nouvelle faction. Voulant séparer le Prince de Conty de ses freres, il le renvoya commander en Poitou.

Depuis peu, Marsilio Landriano étoit arrivé en France, en qualité de Nonce du Pape. Ce prélat avoit ordre

d'obliger le clergé royaliſte de ſe ranger du côté des ligueurs, ſous peine d'excommunication. Il étoit chargé d'engager la nobleſſe à prendre le même parti, mais ſans la menacer des cenſures eccléſiaſtiques. Le Roi jugea à propos de ſe précautionner contre les intentions dangereuſes de la Cour de Rome. Il aſſembla pour cet effet à Mante toutes les perſonnes, en qui il avoit le plus de confiance, & il conféra avec elles ſur les meſures qu'il convenoit de prendre. HENRI IV. 1591.

Fameux arrêt du Parlement de Châlons contre une bulle du Pape & contre le Nonce Landriano.

Le Parlement de Châlons n'attendit pas les ordres de ce Monarque, au ſujet de la bulle apportée par Landriano. Le 10 Juin, cette Compagnie reçut le Procureur-Général appellant comme d'abus de l'impétration & exécution des ordres du Souverain Pontife; des excommunications fulminées à Rome contre Henri III & contre le Roi regnant; des ordonnances du Cardinal Cajetan; enfin des monitoires donnés à Rome le premier Mars de cette année, & de la publication que Landriano avoit oſé en faire dans le Royaume. Il fut dit par le même arrêt, qu'on procéderoit extraordinairement contre ce Nonce, & l'on promit une

HENRI IV. 1591.

récompense de dix mille livres à qu conque le livreroit.

Le Roi donne un Edit en faveur des Protestans.

Henri IV non-seulement confirm cet arrêt par une déclaration, ma y ajouta un édit, par lequel il révo quoit celui de Juillet de l'année pré cédente, & rétablissoit ceux en faveu des Protestans. Pour ne point ôte toute espérance de faire cesser le schi me, on insera cette clause, que l'éd subsisteroit seulement, jusqu'à ce que la paix étant rendue à la France, le différends de religion pussent se ter miner du consentement de tous le Ordres du royaume. Jacques-Auguste de Thou, qui avoit assisté au Conse dans lequel le projet de la déclaratio & de l'édit avoit été arrêté, & qu avoit ouvert l'avis de mettre la claus dont nous venons de faire mention fut chargé de porter ces deux piéce à Tours, & d'en demander l'enregi trement. En même tems, on lui donn ordre d'emprunter de l'argent de tou côtés. Soit dans les villes de la Tou raine & de l'Anjou, soit au Mans & Limoges, il fit une somme de trent mille écus d'or. Lorsqu'il exposa a Parlement de Tours les attentats de l Cour de Rome, il s'éleva un murmur

J. A. de Thou emprunte de l'argent pour le Roi.

général. Après avoir enregiſtré la déclaration, la compagnie donna le 5 Août un arrêt confirmatif de celui de Châlons, & déclara Grégoire, ſoi-diſant Pape, ennemi de la tranquillité publique, fauteur des rebelles, & complice des projets pernicieux des Eſpagnols. Le lendemain, le nouvel édit en faveur des Proteſtans fut auſſi enregiſtré. Trois jours après, il le fut à la Chambre des Comptes. Le prétendu Parlement ſéant à Paris fit de ſon côté lacérer & bruler les deux arrêts des Parlemens de Tours & de Châlons, comme des pieces impies & blaſphématoires.

HENRI IV. 1591.

Le Parlement de Tours ſuit l'exemple du Parlement de Châlons.

Il y avoit déja quelque tems, que Henri IV méditoit le ſiége de Noyon. Ce Prince, pour s'y diſpoſer, ſe rendit à Compiegne. Pendant ſon abſence, les prélats de ſon parti s'aſſemblerent à Mante. Le Cardinal de Bourbon fit éclater ſes mauvais deſſeins, en apportant aux délibérations tous les obſtacles qu'il put imaginer. On le ſoupçonna même d'être complice d'une tentative, que fit le Duc de Mayenne pour eſcalader la Place. Les échelles étoient déja appliquées, lorſque Pierre de Mornay de Buy, Lieutenant de Roi

de cette Ville, se présenta en forces
HENRI IV. 1591. sur le rempart. Ceux qui étoient d'intelligence avec l'ennemi, n'oserent paroître, & l'entreprise des ligueurs échoua. Le régiment de Soleure, qui avoit été à la solde du Roi, & qui retournoit en Suisse, passoit alors à Oudan. Mayenne l'attaqua, mais sans succès. Il essaya ensuite de le faire entrer au service de la Ligue. Il ne fut pas plus heureux dans cette négociation, qu'il l'avoit été les armes à la main.

Mandement des Evêques assemblés à Chartres.

Chartres étant plus capable de résistance que Mante, le Roi y transfera l'assemblée des Evêques. Ils y firent le 21 Septembre un Mandement qu'ils adresserent à tous les Ordres, & dont voici la substance. » Ayant été » informés que Grégoire XIV, tenant » actuellement le siége de Rome, mal » instruit de l'état du royaume, ainsi » que de nos sentimens, a suspendu, » interdit & excommunié les prélats » & autres qui n'ont pas voulu se join- » dre aux rébelles : Ayant examiné » avec soin les leçons & les exemples » que nous ont laissés les SS. Peres en » pareille circonstance : Considerant » d'ailleurs que la bulle du Pape non-

» seulement occasionneroit un grand nombre d'évenemens sinistres, mais entraîneroit même la ruine de la religion : A ces causes, nous déclarons » ces excommunications nulles dans » la forme & dans le fond, injustes, » & incapables de lier les catholiques » françois, fidéles au Roi ; & cela, » sans préjudicier au respect dû au » Pape. Nous vous avertissons de ces » choses, afin que les foibles d'entre » vous ne se laissent point prévenir, » ni détacher de l'obéissance que vous » devez à votre Souverain & à vos » Pasteurs. Nous prenons sur nous, & » nous nous chargeons, pour ôter tout » scrupule aux vrais catholiques, d'en- » voyer une ambassade à Rome, afin » de faire connoître la bonté de notre » cause au Souverain Pontife. »

HENRI IV. 1591.

On jetta de nouveau les yeux sur François de Luxembourg, Duc de Piney, pour le députer vers le S. Pere. Le Parlement s'opposa à cette ambassade, prétendant que les arrêts, qui avoient déclaré Grégoire XIV ennemi de la patrie, ne permettoient pas de traiter avec lui. Le Duc de Luxembourg lui-même s'excusa d'accepter cette commission.

HENRI IV. 1591.

Henri IV assiége Noyon.

Le Roi avoit commencé le siége de Noyon. Jean de Saulx, Vicomte de Tavanes, entreprit de jetter du secours dans la ville. Le premier Août, il partit de Roye à la tête de quatre cents chevaux, & de cinq cents arquebusiers. Il marchoit en silence dans les bois, lorsqu'il rencontra avant le point du jour une garde avancée d'environ quarante hommes. Ceux ci donnerent aussitôt le signal, & un gros de royalistes accourut. Les troupes du Vicomte prirent tellement l'épouvante, qu'elles se débanderent. Ce seigneur ne se retira que le dernier; & ayant été blessé, il fut pris. Le Duc d'Aumale voulut réparer cet échec, en tâchant d'enlever un quartier de l'armée du Roi; mais il fut battu, & reconduit par les vainqueurs jusques sous les murs de Ham. Mayenne à son tour essaya de faire lever le siége. Il s'avança pour cet effet avec dix mille hommes d'infanterie & deux mille de cavalerie. Henri IV n'avoit que douze cents hommes de cavalerie Françoise, quatre cents de cavalerie Allemande, & six mille fantassins. Malgré cette inégalité de forces, il étoit déterminé à livrer le combat aux ennemis. Mais le

Duc de Mayenne repassa la Somme ; les Espagnols, qui étoient dans son armée, refusant de commettre le sort des affaires au hasard d'une bataille. Le lundi suivant, les assiégés capitulerent. Antoine d'Estrées, pere de la belle Gabrielle, que Henri IV aimoit éperduement, obtint le gouvernement de Noyon. HENRI IV. 1591.

Dans la même semaine, le Roi fut informé de l'évasion du Duc de Guise [a], que Rouvray gardoit dans le château de Tours. Le 15 Août, le jeune Prince Lorrain, ayant trouvé le moyen d'enfermer ses gardes dans une salle où ils mangeoient, monta au haut d'une tour qui donnoit sur le pont hors de la ville. Son valet de chambre attacha à une corde un morceau de bois, sur lequel le Duc s'assit pour descendre sans danger. Ensuite le valet de chambre lacha doucement la corde. Voyant son maître en bas, il attacha fortement cette corde à un poteau, & étant descendu lui-même, il rejoignit le Duc à Saint-Côme. On envoya de toutes parts à la poursuite du prisonnier, mais inutilement. Il avoit trouvé Evasion du Duc de Guise.

[a] Ci-devant appellé le *Prince de Joinville*, & qui étoit fils du Duc de *Guise*, tué aux Etats de Blois.

HENRI IV. 1591.

des chevaux que la Châtre lui tenoit prêts, & le même jour il arriva à Celles, en Berry. D'abord le Parlement informa contre les gardes du Duc & contre Rouvray. Achille de Harlay, premier Préſident, accompagné du Procureur-Général, ſe tranſporta au château, pour les interroger. Mais à la ſollicitation de Souvré, on laiſſa ces gardes & leur chef en liberté, ſur la parole que donna ce dernier de ſe repréſenter avec eux, toutes les fois que la Cour l'ordonneroit.

La nouvelle de la fuite du Duc de Guiſe fit de la peine au Roi. Il voyoit avec douleur, qu'un priſonnier de cette importance lui fût échappé. Aucun ôtage ne lui répondoit plus de la vie des ſeigneurs de ſon parti, qui tomberoient entre les mains des ligueurs. Cependant une réflexion adoucit ſon chagrin. Il prévit que la Ligue ſouffriroit plus de la préſence du Duc de Guiſe, qu'elle n'en tireroit d'avantage. En effet, la diviſion ne pouvoit manquer de regner entre l'oncle & le neveu, l'un croyant que les ligueurs devoient tout à ſes ſervices, l'autre fondant les plus grandes prétentions ſur les ſervices de ſon pere, & ni l'un

ni l'autre ne voulant avoir de supé- HENRI IV. 1591.
rieur. Ce Prince habile ne se trompa point dans ses conjectures, comme on le verra dans la suite.

Exploits du Prince de Conty.

Plusieurs succès achevèrent de consoler le Roi. Le Prince de Conty dans le Poitou emporta Montmorillon d'assaut, obligea la Ville de Mirebeau de capituler, & reprit Bourg-Archambault, Belarbre, le Blanc & Saint-Savin. Il s'empara aussi des châteaux de Chauvigny & de Dessay, appartenans à l'Evêque de Poitiers. Par le conseil de François de la Grange de Montigny, il passa en Berry. Il s'y rendit maître de Celles par composition. En sortant de la Ville de Montmorillon, il l'avoit fait démanteler; mais deux cents ennemis n'avoient pas laissé d'y reprendre poste. Le capitaine Lede, à qui le Prince de Conty avoit donné le commandement du château de Sauvigny, les attaqua, avant qu'ils eussent rétabli les fortifications de la place. Plus de cinquante ligueurs furent tués; on leur fit un plus grand nombre de prisonniers, & l'on enleva presque tous leurs chevaux.

Ventadour bat les ligueurs en Quercy.

En Quercy, la fortune ne fut pas moins favorable aux armes des roya-

HENRI IV. 1591.

listes. Anne de Levis de Ventadour, secondé de Pont de Lauſieres de Themines, de Henri de Noailles, du Baron de Moneins, de Saillant, & de pluſieurs autres officiers de diſtinction, remporta une victoire complette ſur Emanuel Philibert des Prés, & ſur Henri de Montpeſat ſon frere. Cette action ſe paſſa le 26 Novembre près de Souillac, à peu de diſtance de la Dordogne.

Les troupes, que la Reine d'Angleterre envoyoit à Henri IV, étoient débarquées à Pimpol en Bretagne. Elles conſiſtoient en deux mille cinq cents fantaſſins, & cinq cents cavaliers, commandés par le Général Norris. Auprès de Pimpol eſt la petite iſle de Brehal, fertile & bien peuplée. Le Duc de Mercœur y avoit fait conſtruire un Fort. Les habitans de l'iſle infeſtoient la côte avec des barques armées en guerre. Kergomart & la Tremblaye, encouragés par l'arrivée des Anglois, firent une deſcente dans cette iſle, attaquerent le Fort, & l'emporterent l'épée à la main. On pendit quinze ſoldats de la garniſon à des aîles de moulin à vent. Depuis, les inſulaires demeurerent toujours fidéles au Roi.

Le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province, ayant fait sa jonction avec les troupes auxiliaires d'Angleterre, mit le siége devant Guingam. Après une vigoureuse résistance, la garnison battit la chamade. Sur la premiere nouvelle de l'attaque de cette ville, le Duc de Mercœur s'étoit mis en marche, pour secourir les assiégés. Ayant appris qu'ils avoient capitulé, il s'arrêta à Courlays. Son armée étoit composée de neuf mille trois cents hommes. Le Prince de Dombes, quoique lui étant fort inférieur en forces, lui présenta la bataille. Les ennemis ne l'ayant point acceptée, les royalistes investirent Lamballe dans le Duché de Penthievre. Ce siége fut entrepris par complaisance pour la Hunauldaye [a] & pour le Marquis d'Asserac, qui, voulant mettre à couvert les châteaux qu'ils possédoient dans le voisinage, avoient beaucoup plus en vue leur avantage particulier que l'intérêt public dans cette expédition. L'armée manquoit presque entiérement de munitions de guerre, & n'avoit que deux canons pour toute artillerie. Outre ces deux inconveniens, on n'avoit point d'ar-

HENRI IV. 1592.

Siége de Lamballe en Bretagne par les royalistes.

[a] De la Maison de Tournemine.

HENRI IV. 1591.

gent. La Place ayant été battue pendant quelques jours, Montmartin eut ordre d'aller reconnoître la breche. Il revint dangereusement blessé, & rapporta qu'il n'y avoit point de sureté à donner l'assaut. Quelques officiers furent d'un avis différent; & la Noue, voulant examiner par lui-même s'ils avoient raison, monta sur une échelle plantée derriere des ruines. Pour avoir la vue plus libre, il avoit ôté son casque. Une balle d'arquebuse, qui ne fit cependant que lui effleurer le front, lui ébranla tellement la cervelle, qu'il tomba, & se cassa la tête. On le transporta dans sa tente, où il fut deux heures entieres sans connoissance & sans mouvement. Ayant enfin repris ses esprits, il fut transporté trois jours après à Moncontour avec Montmartin. Plusieurs chirurgiens opinerent pour qu'on eût recours au trépan. Un seul s'opposa à cette opération, & malheureusement la Noue eut confiance en lui. Au bout de dix-huit jours de souffrances, le malade mourut le 4 Août, donnant jusqu'au dernier soupir des marques de sa résignation & de sa foi.

Le brave la Noue y est blessé. Sa mort & son éloge.

Cet homme illustre, que son courage, sa prudence, & son habileté

onſommée dans la guerre, faiſoient
l er de pair avec les plus grands Ca- HENRI IV.
›itaines de ſon ſiécle, l'emporta ſur 1591.
a plupart d'entr'eux par l'innocence
le ſes mœurs, par ſa modération, par
à droiture & par ſon déſintéreſſement.
l avoit contracté de grandes dettes
›our le ſervice du Roi, & non pour
ntretenir un vain luxe. Odet ſon fils
îné, digne héritier d'un ſi vertueux
›ere, les paya dans la ſuite avec beau-
oup d'exactitude. La Noue avoit vecu
›ixante ans, pendant leſquels il avoit
›ujours joui d'une ſanté robuſte, qu'il
›evoit en partie à ſa tempérance.

Le Prince de Dombes, conſterné de
a mort de ce brave officier dont les
›onſeils étoient pour lui d'une ſi grande
eſſource, leva le ſiége de Lamballe,
& ſe replia vers Saint-Brieu, où Jean
le Beaumanoir de Lavardin, qu'il avoit
nandé du Maine, lui amena neuf cents
›ommes de renfort. Le Duc de Mer-
œur ſe retira de ſon côté à Pontivy,
›our donner quelque repos à ſes trou-
›es. Mais ayant été informé de l'arri-
ée de Lavardin, & craignant une ſe-
›onde fois pour Lamballe, il ſe rap-
rocha de cette Place. Selon ſa cou-
ume, il diſtribua ſa cavalerie legére

HENRI IV. 1591.

dans des quartiers assez éloignés d lui. Elle fut attaquée, mise en déroute & poursuivie jusqu'à Jugon par le royalistes, qui en firent un grand car nage. A quelques jours de là, ell essuya un second échec non moin meurtrier.

Guerre contre le Duc de Savoye.

La guerre contre le Duc de Savoy se poussoit cependant avec vigueu Dans les premiers jours de Mars, Fran çois de Bonne de Lesdiguieres avoi emporté d'emblée la ville des Echelles une des Places fortes des Etats de c Prince. S'étant rendu en Provence la sollicitation de la Valette, il avoi repris Aureau, le Revest & la Trinit Peu après, ces deux Généraux s'étoien joints. Ils étoient tombés brusquemen à Esparron sur l'armée ennemie l'avoient totalement dispersée, l avoient enlevé quinze drapeaux, & avoient fait treize cents prisonnier Cette victoire avoit été suivie de l prise de Sélon & de Marignane. Les diguieres étoit retourné ensuite e Dauphiné. Après avoir assisté aux Etat de la Province, il marcha vers le Vien nois, afin d'arrêter les ravages, qu des troupes du Duc de Savoye faisoien dans ces quartiers. Il y eut pendan

trois jours de continuelles escarmouches entre elles & les royalistes. A la fin, les Savoyards se retirerent du côté de Chamberry. On fit sans succès une tentative sur cette Place ; mais Hector de Mirabel de Blacons força le château de Montfleury. Lesdiguieres fit des courses jusqu'aux portes de Lyon. Il pénétra même dans le fauxbourg de la Guillotiere, & en fut maître pendant deux heures. Le premier Juillet, il s'empara de Givors. Ses espions lui ayant rapporté que les ennemis avoient dessein d'assiéger Grenoble, il reprit la route de cette ville. Aussitôt qu'il eut donné les ordres nécessaires pour la mettre en état de faire une longue défense, il ceda aux instances de la Valette, qui le pressoit de faire lever aux Savoyards le siége de Berre. Il ne put arriver assez promptement, pour secourir cette ville. HENRI IV. 1591.

Victoire remportée par Lesdiguieres sur ce Prince, & sur les troupes du Pape.

Sur l'avis que les troupes du Pape étoient arrivées à Montmelian, & que le Duc de Savoye les avoit jointes avec huit cents chevaux & deux mille arquebusiers, Lesdiguieres se porta au pont de Charra. Le 19 Septembre, il attaqua les ennemis. Le combat ne fut pas long, mais il fut sanglant. Les Ultra-

HENRI IV. 1591.

montains perdirent deux mille cinq cents hommes, & dix-huit drapeaux. Le lendemain, deux mille hommes de troupes du Pape, qui s'étoient sauvés au château d'Avalon avec le Comte de Belgioioso, se rendirent à discrétion. On ne put arrêter la furie du soldat qui en massacra cinq cents dans sa premiere fougue. Les autres furent renvoyés avec un bâton à la main, après avoir promis avec serment de ne jamais porter les armes contre le Roi.

Lesdiguieres, profitant de sa victoire, assiégea la Ville de Barcelonne entre Gap & le territoire d'Embrun, & s'en empara. Il marcha ensuite du côté de Digne, afin d'être à portée de soutenir la Valette, qui faisoit le siége de cette Place. Le 4 Novembre, la garnison arbora le drapeau blanc. Le Duc de Savoye ayant investi le Puy de Sainte-Reparade [a], Lesdiguieres & la Valette marcherent au secours des assiégés. Ces deux Généraux se préparoient à passer la Durance, lorsque l'ennemi parut sur la rive opposée. Comme le jour finissoit, Lesdiguieres alla passer la nuit à la tour d'Aigues, & la Valette à Pertuys, tous deux dans la ré-

[a] Vulgairement le *Puech*.

olution de combattre le lendemain, l'occasion s'en présentoit. Le Duc, craignant d'avoir du désavantage contre deux hommes de cette réputation, décampa pendant les ténébres, & se retira précipitamment à Aix. HENRI IV. 1591.

Ce Prince ne perdoit point de vue le dessein d'engager les Marseillois à se mettre sous sa protection. Il avoit été long-tems secondé par Christine d'Aguerre, veuve de François d'Agoust, comte de Sault, qui, par le grand nombre de créatures qu'elle s'étoit faites dans la ville, y avoit beaucoup de crédit. Mais soit que le Duc eût donné à la Comtesse quelque sujet de mécontentement, soit qu'elle eût un autre motif, elle avoit abandonné le parti de ce Prince. On croit que le refus du gouvernement de Berre, qu'elle avoit demandé pour un de ses parens, fut la cause d'un changement si prompt. Le Duc de Savoye, ne pouvant renoncer à l'espérance de devenir maître de Marseille, voulut, à quelque prix que ce fût, s'en assurer la possession. Ses émissaires répandirent le bruit que les Bigarrats [a], qui étoient secrétement

Les projets du Duc de Savoye sur Marseille ne réussissent point.

[a] Gens habillés de diverses couleurs, qui faisoient des courses, & ravageoient le pays.

HENRI IV. 1591.

dans les intérêts du Roi, se proposoien de surprendre la Ville. Sous ce pré texte, Pierre Bon, Baron de Meulhon occupa l'abbaye de Saint Victor, situé du côté du port sur une éminence Quelques brouilleries ayant été exci tées en même tems entre les habitans le Duc de Savoye s'offrit comme mé diateur, afin d'avoir occasion de fair filer dans la place les troupes, qui s'e étoient approchées par son ordre. Ma les Marseillois, ouvrant les yeux s ses projets, & oubliant les différenc qui les divisoient, se réunirent pou forcer le Baron de Meulhon dans l'ab baye. Ils parvinrent à l'en chasser, é ce fut en vain que le Duc de Savoj s'efforça de recouvrer leur confianc

Services rendus à la France & aux Genevois par Sancy.

Tandis qu'il faisoit la guerre en Pr vence, on la lui faisoit dans ses propr Etats. Nicolas de Harlay de Sancy, q après la mort de Henri III avoit c commission de faire des levées en All magne, n'ayant pu conserver les tro pes qui l'avoient suivi, étoit retour en Suisse. Vers la fin de l'année de niere, il avoit été averti par ses espion que des gens déguisés en soldats appo toient d'Italie cent mille écus d'or po le Roi d'Espagne. Il les avoit fait su

re par un détachement, qui, les ayant
tirés dans une embuscade, leur avoit HENRI IV. 1591.
nlevé cette somme. Avec cet argent,
ancy avoit mis sur pied un régiment
e Suisses, & soudoyoit trois com-
agnies de cavalerie, qu'André Hu-
ult de Maisse, ambassadeur de France
Venise, avoit levées dans les Etats
e la République. Ces troupes, con-
ointement avec celles de Genève,
voient pris dans les deux premiers
ois de cette année, les villes de Bu-
nge, d'Esvian & de Versoy. Sancy
voit même osé, le 12 Mars, engager
ne action avec Amedée, bâtard de
avoye, quoique celui-ci fût à la tête
e six mille hommes; & la victoire
étoit déclarée pour notre parti. Les
enevois continuoient de faire beau-
up de dégât dans le pays ennemi,
oique Sancy les eût quittés pour re-
enir en France.

Peu après son départ, les troupes Le Maréchal d'Aumont fait la guerre en Bourgogne, avec plus de courage que de bonheur.
u'il leur avoit laissées, & dont il
voit confié le commandement à Gui-
y, avoient eu ordre de se rendre en
ourgogne. Sur la route, les trois com-
agnies, qui avoient été levées dans
Etat de Venise, furent surprises par
Marquis de Tréfort, gouverneur de

HENRI IV. 1591.

Breſſe pour la Ligue. Elles perdirei leurs bagages & une partie de leu chevaux. Guitry eſſuya pluſieurs autre traverſes dans ſa marche, mais enfi il arriva le 15 Mai au camp du Mare chal d'Aumont. Ce Général, qui de puis quelque tems s'étoit contenté c ſe tenir ſur la défenſive vis-à-vis d ennemis, entreprit alors le ſiége d'Au tun. Pendant qu'il battoit cette Place il vit quelque apparence à reduir Châlons [a]. La plupart des habitan deſiroient de ſe donner au Roi ; l'Artuſie, commandant de la garniſon feignoit de ne pas s'y oppoſer, pourv qu'on voulût lui donner trente mil écus d'or. Le Duc de Mayenne lui avo permis d'uſer de ce ſtratagême, a de tirer de l'argent de la ville, & a de découvrir les perſonnes dont l ligueurs devoient ſe défier. Les bou geois royaliſtes, croyant que le Go verneur agiſſoit de bonne foi, s'obl gerent à payer la ſomme qu'il dema doit. Ils donnerent même vingt mil écus comptant, avec promeſſe payer le reſte avant l'année ſuivan Selon ce dont on étoit convenu, ce arquebuſiers & cinquante cuiraſſie

[a] Châlons-ſur-Saone.

s'avancere

avancerent vers Châlons ſous les ordres de Berge. Les arquebuſiers devoient deſcendre dans le foſſé, & l'on voit ordonné aux cuiraſſiers de demeurer à la porte de la Ville, juſqu'à ce qu'on la leur ouvrît. Dans le tems que les uns & les autres s'approchoient à la faveur d'une nuit obſcure, l'Artuſie garnit de petits canons chargés à cartouche la partie du rempart, qui regardoit le foſſé où nos ſoldats devoient ſe rendre. Il fit enſuite arrêter les principaux des bourgeois attachés aux intérêts du Roi. Berge venoit d'arriver avec ſa troupe. Etant entré dans une caſemate pour s'aboucher avec l'Artuſie, il fut auſſi arrêté par ordre de ce Gouverneur. En même tems, le ſignal fut donné ſur le rempart, & les canoniers firent leur décharge ſur les arquebuſiers, dont la plupart furent mis en pieces. A ce bruit, nos cuiraſſiers, jugeant qu'ils étoient trahis, prirent la fuite. L'Artuſie contraignit les bourgeois qu'il tenoit en priſon, de payer non-ſeulement la ſomme pour laquelle ils s'étoient engagés, mais encore vingt mille écus au-delà. Il chaſſa une partie des habitans, & fit mourir

HENRI IV. 1591.

ceux qui avoient témoigné le plus d
HENRI IV. haine contre les ligueurs.
1591. Le Maréchal d'Aumont s'étoit rend
à un château voisin de Châlons, pou
pouvoir donner ses ordres à de Berge
s'il arrivoit quelque cas imprévu. A
désespoir d'avoir été joué par l'Artusie
il retourna au camp devant Autun. L
18 Juin, les assiégeans firent jouer un
mine, & donnerent l'assaut, mais fu
rent repoussés. D'Aumont crut ne de
voir pas s'opiniâtrer plus long-tems
ce siege. Il décampa, & se retira sou
Semur, d'où il se replia ensuite ve
Langres, sur la nouvelle que les trou
pes du Pape s'avançoient.

Arrivée des troupes du Pape à Verdun.

Ces troupes étant arrivées à Verdun
le Duc de Lorraine & le Duc de Maye
ne y allerent conférer avec le Duc d
Monte-Marciano. On fit la revue d
l'armée, & les soldats reçurent l
montre. La cavalerie se trouva en bo
état. Il n'en étoit pas de même de l'i
fanterie, que la longueur de la marc
avoit extrêmement harassée. Af
qu'elle se remît de ses fatigues, el
fut distribuée dans les environs de
Ville; & le Duc de Monte-Marcian
fut obligé de séjourner si long-ten

Verdun, qu'il apprit la mort du Pape, vant de pouvoir continuer sa route. HENRI IV. 1591.

Gregoire XIV, depuis son avenement au pontificat, avoit été attaqué le tranchées, qui lui déchiroient continuellement les entrailles. A cette incommodité se joignoit une retention l'urine, produite par une gravelle inéterée. Ses maux s'étoient augmentés ers la fin de Septembre avec tant de iolence, qu'on l'avoit cru mort. Il voit éprouvé quelque soulagement, nais il avoit été emporté le 15 Octore par une seconde attaque, à l'âge e cinquante-sept ans. Mort de Grégoire XIV.

Ce Pape étoit crédule & facile, mais quitable, généreux, & maître de ses assions. On prétend qu'il n'avoit jamais connu aucune femme. Il fut beaucoup plus estimé, tant qu'il vécut dans ne condition privée, que lorsqu'il fut nonté sur le trône pontifical. Dans le eu de tems qu'il y fut assis, il dissipa tréfor amassé par Sixte V. La plus rande partie servit aux frais de la uerre de France, dont l'évenement it aussi malheureux pour la Ligue, ue les motifs en étoient injustes, & entrepriſe téméraire. Par une loi exteſſe, Grégoire XIV défendit toute

sorte de gageures. Sur les instances de
HENRI IV. Michel Bonelli, connu sous le nom de
1591. Cardinal Alexandrin, & qui étoit de l'Ordre de Saint Dominique, il accorda le chapeau rouge aux Cardinaux moines, qui auparavant le portoient de la couleur de l'habit de leur Ordre. Nous avons parlé de la famine, qui, au commencement du regne de ce Pape, affligea l'Italie. Ce fléau fut suivi d'une espece de maladie épidemique. Quelques Villes furent presque entiérement dépeuplées. Dans Rome seule, il mourut en un an soixante mille personnes.

Election d'Innocent IX. Le 27 Octobre, les Cardinaux s'enfermerent dans le Conclave, & le 29 Jean-Antoine Fachinetti, qui prit le nom d'Innocent IX, fut élu d'une voix unanime. Dans le Conclave précédent il avoit eu déja quelques suffrages. On avoit regardé comme un présage de sa grandeur future, que, pendant qu'il prêtoit à genoux le serment au Pape Grégoire son prédécesseur, la bandelette de la tiare du Pontife étoit tombée sur la tête de ce Cardinal. Les personnes superstitieuses remarquerent aussi, que dans ce Conclave-ci, la cellule, où la chaire du Pape se place ordinairement, étoit échue en partage à Fachinetti

En prenant les habits pontificaux, il confirma la bulle qui défend d'aliéner les biens de l'Eglise. La cérémonie du couronnement du nouveau Pape se fit le 2 Novembre, non sur les degrés de l'église de Saint Pierre suivant l'usage, mais dans un lieu plus commode, qui avoit vue sur ces degrés. Le 18 Décembre, Innocent IX créa Cardinaux Antoine Fachinetti, petit-fils de sa sœur, & Philippe Sega, Légat en France. Le nouveau Pontife promit cinquante mille écus d'or par mois pour la guerre contre les Protestans de ce royaume. Il avoit résolu de faire nettoyer & agrandir le port d'Ancône, & de creuser un canal près du château Saint-Ange, pour mettre la ville de Rome à couvert des débordemens du Tibre. Mais la mort vint interrompre ces projets. Ce vieillard, dont le tempérament naturellement fort étoit d'ailleurs ruiné par les austérités, ne put résister à une fievre, qui l'enleva en huit jours. Il mourut le 29 Décembre, dans la soixante-treiziéme année de son âge. HENRI IV. 1591. Sa mort.

Grave dans ses discours, comme dans ses mœurs, il avoit l'extérieur imposant; mais par ses manieres affa-

HENRI IV. 1591.

bles il ne se faisoit pas moins aimer que respecter. Il méditoit & écrivoit beaucoup : il se proposoit même de publier quelques-uns de ses ouvrages. La lecture de l'histoire, & des différens traités sur la politique, avoit été toujours une de ses principales études. Jamais il ne faisoit qu'un repas par jour. Sur la fin de sa vie, ayant perdu la plus grande partie de sa chaleur & de ses forces, il étoit obligé de demeurer presque toujours dans son lit; ce qui lui fit donner le surnom de *Clinicus* [a]. Sa fortune avoit commencé dans la maison du Cardinal Farnese qui le fit nommer par Pie IV à l'Evêché de Nicastro en Calabre. Pie V l'envoya Nonce à Venise, pour ménager une ligue entre le Saint Siége, le Roi d'Espagne, & la République, contre l'Empire Ottoman. Fachinetti rendit d'importans services dans cette négociation. Il fut honoré de la pourpre par Gregoire XIII.

Le Saint Siége fut vacant un mois & un jour. Pendant ce tems, contre l'ordinaire, il n'y eut point de troubles dans Rome. Sans doute le souve-

[a] Mot qui vient du Grec, & qui signifie un homme alité.

nir des ravages que la famine avoit causés dans cette capitale, où d'ailleurs on n'étoit pas encore délivré de la maladie épidemique dont nous avons parlé, donna lieu à cette tranquillité inattendue. HENRI IV. 1591.

Paris ne jouissoit pas du même bonheur que Rome. Les Seize y persécutoient comme fauteurs de l'hérésie, tous les amis de la paix. Ces fanatiques, ayant presque usurpé la souveraine puissance, s'assembloient de leur autorité privée en différens endroits, pour mieux dérober la connoissance de leurs complots. Dans ces conventicules secrets se formoient, à l'insçu du Duc de Mayenne, des résolutions contre lui-même. Le Cardinal Sega n'ignoroit point ces démarches ténébreuses. Il en étoit même l'ame & le conseil. Le but de ses intrigues étoit, ainsi qu'on peut le voir par ses lettres au Duc de Parme, qui tomberent entre les mains du Roi, non-seulement de chasser les anciens magistrats pour en substituer de nouveaux à sa dévotion, mais encore de dépouiller de tout pouvoir le Duc de Mayenne. Fureurs des *Seize* a Paris.

Ce Cardinal, ennemi du nom fran-

HENRI IV. 1591.

çois, proposa de renouveller le serment de l'Union, & d'obliger particuliérement le Cardinal de Gondi, Evêque de Paris, de le prêter. Gondi, pour ne pas être réduit à cette extrémité, s'étoit retiré au château de Noisy, appartenant à son frere. Jean Boucher, curé de Saint Benoît, Poncher, Desprez, Martin Langlois, & Nicolas Brette, composerent un long mémoire, par lequel ils le pressoient de satisfaire à ce qu'on exigeoit de lui, s'il vouloit se purger du soupçon que sa conduite avoit fait naître. Les factieux résolurent d'attaquer le Parlement même, & de commencer par un horrible attentat sur le premier Président.

Portrait du Président Brisson.

Barnabé Brisson occupoit alors cette place. S'étant fait d'abord une grande réputation dans le bareau, il avoit succedé à Gui du Faur de Pibrac dans la charge d'Avocat-Général, & avoit ensuite obtenu celle de Président [a] de Pompone de Bellievre. Il s'étoit distingué dans la république des lettres par plusieurs ouvrages qu'il avoit mis au

[a] Le mot (premier) que les traducteurs de M. de *Thou* joignent ici à celui de Président, est une faute d'inattention.

our, & dans l'Etat par ſon habileté ans les affaires. Tourmenté de l'am- ition de ſe voir à la tête du Parle- nent, il étoit demeuré à Paris après a fuite ou la priſon des autres Préſi- ens ſes collegues. Il s'étoit flatté de onſerver la capitale du royaume à on Souverain légitime, & de manier 'eſprit d'une populace furieuſe, auſſi iſément qu'il débrouilloit les matie- es contentieuſes. Mais plus propre à ercer les obſcurités des procès, qu'à enir le timon du gouvernement, il ne ut pas long-tems à s'appercevoir qu'il voit trop préſumé de ſes forces. Cha- ue jour, il avoit de nouveaux ſujets le ſe repentir de ſa faute, & on l'en- endit pluſieurs fois dire à ſes amis vec de profonds ſoupirs, que les Seize e réſervoient pour victime.

HENRI IV. 1591.

Ses preſſentimens ne ſe trouverent malheureuſement que trop vrais. Bourſier; Louis Morin Cromé, Con- ſeiller au grand Conſeil; Pelletier, Curé de Saint Jacques de la Bouche- rie; Gourlin, la Bruyere, & Mathieu Launoy, tinrent une aſſemblée parti- culiere. Ils y arrêterent qu'il étoit né- ceſſaire pour le bien de la cauſe com- mune, de choiſir parmi les ligueurs

HENRI IV. 1591.

dix des plus zelés, pour expédier avec plein pouvoir les affaires secretes. On joignit Christophe Sanguin, chanoine de Notre-Dame, Jean Hamilton, curé de Saint Côme, & Martin, docteur de la Faculté de théologie, aux dix sur qui le sort tomba.

D'abord ce comité fut chargé de présenter une requête au Parlement, pour se plaindre du jugement, qui avoit été rendu dans l'affaire de Brigard [a], procureur de la Ville. Quelques jours après, c'est-à-dire le 8 Novembre, Jean Bussy le Clerc, ayant été introduit dans le comité, demanda que toutes les personnes qui étoient présentes, renouvellassent le serment de l'Union. Sous prétexte qu'il faudroit trop de tems pour dresser une formule, il dit qu'on la dresseroit à loisir; & ayant présenté un papier blanc daté du jour de l'assemblée, il exigea que chacun mît son nom au bas. Muni de cette piece, il alla de côté & d'autre dans la Ville, prenant les signatures de ceux qu'il rencontra, soit qu'ils fussent entrés, ou non, dans son com-

[a] Les Seize, le soupçonnant de leur être contraire, l'avoient fait arrêter, sur une fausse accusation, & le Parlement l'avoit renvoyé absous.

blot. Enſuite ſes complices & lui rem- HENRI IV.
blirent, par une ſentence de mort 1591.
contre le Préſident Briſſon, l'eſpace
vuide qui avoit été laiſſé au-deſſus des
ſignatures.

Ce magiſtrat eſt pendu par les factieux.

La nuit du 14 au 15, ils ſe trouve-
rent en armes devant la maiſon de
Pelletier. Celui-ci, accompagné de la
Bruyere, alla trouver Ligoreto, un
des commandans des troupes Eſpagno-
les, & lui remit un mémoire ſigné de
Buſſy, de Crucé, de Soly, de Lou-
chard & de Saintion, dans lequel ils
rendoient raiſon des motifs de leur
démarche. Hamilton, ſuivi d'autres
ſéditieux, porta à Monti, chef des
troupes Napolitaines, un ſemblable
écrit ſigné des mêmes perſonnes. Les
conjurés détacherent en même tems
une troupe de gens affidés, pour ſe
ſaiſir du Préſident Briſſon, qui alloit
au Palais. Les ſatellites, l'ayant ren-
contré, lui dirent qu'on l'attendoit à
l'Hôtel-de-Ville. Lorſqu'il fut près du
petit Châtelet, ils le forcerent d'en-
trer dans cette priſon. Cromé, ſon
ennemi juré, lui ayant lu ſa ſentence,
Briſſon, frappé d'étonnement, de-
manda par quels juges il étoit con-
damné. Les aſſiſtans rirent de ſa queſ-

tion, & lui annocerent qu'il n'avoit
HENRI IV. 1591. point de momens à perdre. Ils lui laiſſerent à peine le tems de ſe confeſſer, & ils le pendirent à une poutre de la chambre du Conſeil.

Larcher & Tardif, Conſeillers, l'un au Parlement, l'autre au Châtelet, ont le même ſort.

On arrêta le même jour Claude Larcher, Conſeiller au Parlement, & Jean Tardif du Ru, Conſeiller au Châtelet. Les ſéditieux leur firent ſubir le même ſupplice qu'à Briſſon. Le prétendu crime de Tardif étoit d'avoir parlé librement contre les Seize, & d'avoir répandu dans Paris un écrit adreſſé au Pape Sixte V par Louis de Gonzague, Duc de Nevers [a].

Les corps de ces trois magiſtrats, ayant été tirés le lendemain de la priſon, furent attachés à trois gibets dans la place de Grève, avec des écriteaux dans leſquels ils étoient traités de criminels de leze majeſté divine & humaine. Après qu'ils eurent été expoſés pendant deux jours aux outrages de la populace, quelques amis les enleverent pendant la nuit, & leur donnerent la ſépulture.

Sujet de la haine perſonnelle de Cromé contre Briſſon.

Ce n'étoit pas le ſeul eſprit de parti,

[a] La famille de *Tardif* étoit attachée à ce Duc; & l'écrit, dont il s'agiſſoit, étoit un tableau fidéle des manœuvres des Princes Lorrains.

qui avoit si fort animé Cromé contre Brisson. Le pere du premier avoit été trésorier de l'épargne, & avoit été accusé de péculat par les Etats de Bourgogne. Brisson alors avocat avoit plaidé avec beaucoup d'éloquence la cause des Etats. Ils avoient gagné leur procès, & les vols de l'accusé avoient été constatés. Quoique Brisson en cette circonstance n'eût fait que remplir le ministere d'homme public, Cromé avoit conçu contre lui une haine, que vingt-cinq ans écoulés depuis l'affaire n'avoient pû calmer. HENRI IV. 1594.

Les Seize veulent mettre le jeune Duc de Guise sur le trône.

Après l'attentat dont on vient de lire le récit, les Seize, croyant avoir anéanti le Parlement, se flatterent de se rendre assujetti le Duc de Mayenne lui-même; de pouvoir selon leur caprice décider du sort du royaume, & d'appeller qui bon leur sembleroit à la succession de la couronne. Ils écrivirent le 20 Novembre à Philippe II, pour le supplier de les aider à placer sur le trône le jeune Duc de Guise, & de lui accorder la main de l'Infante d'Espagne. Leur lettre, dont ils chargerent le Jésuite Claude Mathieu [a],

[a] Le Pere *Daniel* dit que n'étoit point le Pere *Matthieu* Jésuite, & que celui-ci étoit mort trois ans auparavant en Italie.

HENRI IV. 1591.

fut interceptée, & envoyée au Ro par Gilbert de Chaseron, gouverneu du Bourbonnois. Le Duc de Mayenne ayant eu aussi connoissance de ce qu'elle contenoit, se hâta de venir à Paris. Sa premiere attention fut de traiter avec Bussy, qui remit la bastille, à condition qu'on ne le rechercheroit point à l'occasion de la mort de Brisson & de autres magistrats. Aussitôt le Duc fi arrêter Louchard, Anroux, Emono & Nicolas Ameline. Le 4 Décembre ces furieux furent pendus dans un salle basse du Louvre. Ce fut le term de la tyrannie, que les Seize avoien exercée dans Paris. La liberté paru alors y renaître, & le Duc de Mayenn y raffermit sa puissance. A la réquisitio de Don Diegue d'Ibarra, ambassadeu d'Espagne, il fit grace aux complice des criminels qu'il avoit fait punir d mort, & il excepta seulement Cromé Cochery & un greffier, de l'amnistie Le greffier fut arrêté à Melun, & exé cuté. On chercha inutilement Cromé Les Espagnols le tinrent caché dan Paris, & il se retira avec eux en Flan dre après la réduction de cette capitale

Le Duc de Mayenne fait pendre quatre de ces furieux.

Mariage de Mademoiselle de Bouillon avec le Vicomte de Turenne.

Henri IV avec quelques troupe étoit allé sur la frontiere, pour rece

voir l'armée que le Prince d'Anhalt & le Vicomte de Turenne lui amenoient d'Allemagne. Il fit un voyage à Sedan, où l'appelloit une affaire importante. Le Duc de Lorraine souhaitoit pour son troisiéme fils la main de Charlotte de la Marck, sœur & héritiere du feu Duc de Bouillon. Louis de Gonzague, Duc de Nevers, briguoit aussi cette alliance pour son fils. Il ne doutoit pas que, si Mademoiselle de Bouillon épousoit un catholique, le Roi, sans le consentement duquel elle ne pouvoit se marier, ne préferât le Duc de Rhetelois au Comte de Vaudemont. Mais Henri étoit bien éloigné de se prêter aux desirs de l'un & de l'autre. Le Duc de Lorraine lui avoit été contraire pendant tout le cours de la guerre; & le Duc de Nevers, par ses scrupules continuels au sujet de la religion, lui étoit suspect. Pour ôter toute espérance à ces deux Princes, il jetta les yeux sur le Vicomte de Turenne. Ce seigneur joignoit beaucoup d'esprit & de valeur à une très-haute naissance. Le Roi trouvoit plusieurs avantages à lui faire épouser Charlotte de la Marck. Par-là, il opposoit à un ennemi déclaré, & à un ami peu sûr, un homme

HENRI IV. 1591.

HENRI IV. 1591.

qui auroit un intérêt personnel à veiller sur leurs démarches. D'ailleurs, il ne pouvoit confier la garde de la frontiere à aucun général plus capable de la défendre. En même tems, il éloignoit Turenne des terres que ce seigneur possedoit dans l'intérieur du royaume, & à la faveur desquelles le Vicomte pouvoit devenir ennemi dangereux, s'il cessoit d'être sujet fidele.

Le mariage de Turenne & de Mademoiselle de Bouillon ayant été célébré, le Roi se rendit le premier Octobre à Artigny. Après avoir été joint par l'armée auxiliaire, il s'avança jusqu'à Verdun, dans le dessein d'attirer les ennemis au combat. Il ne put y réussir. De retour à Artigny, il y reçut la nouvelle de la mort de François de Coligny de Châtillon, qui venoit d'être emporté par une fievre violente dans son château sur Loin. Ce jeune guerrier, qui n'avoit guere plus de trente ans, avoit déja couru à cet âge une infinité de dangers, & promettoit de n'être inférieur, ni à son pere, ni à son ayeul. Non seulement il possedoit une parfaite connoissance de la tactique, mais il étoit mathématicien profond, & ingénieux mechanicien.

Mort de François de Coligny, fils de l'amiral.

C'étoit lui, qui, par son habileté dans cette partie, avoit facilité la prise de Chartres. Il avoit eu de son mariage avec Marie d'Ailly de Pecquigny, trois fils, qui hériterent de ses vertus & de celles de leurs ancêtres. L'aîné appellé Henri, mestre de camp d'un régiment, avoit été tué au siége d'Ostende. La mort de Châtillon renouvella les regrets que celle du brave la Noue avoit causés au Roi. Ce Monarque fut aussi sensible à la perte de ces deux officiers généraux, qu'il l'auroit été à celle de deux batailles. Il donna au second fils de Châtillon la charge d'amiral de Guyenne, dont le pere avoit été revêtu. HENRI IV. 1591.

Depuis long-tems, le Roi étoit dans la résolution d'assieger Rouen. On fit de grands préparatifs à Dieppe, à Ponteau-de-mer, à Caën, à Evreux & au Pont-de-l'Arche, pour cette expédition. La plupart des Villes de Normandie fournirent à l'envi de l'argent; des vivres & des munitions de guerre. Elizabeth fit passer en France un nouveau renfort de deux mille cinq cents hommes d'infaterie, & de six cents chevaux. Le Roi assiége Rouen.

Le Duc de Mayenne avoit nommé

HENRI IV. 1591.

son fils aîné [a] gouverneur de la capitale de Normandie. André de Villars s'y rendit, pour y commander à la place du jeune Prince, qui n'avoit pas encore treize ans [b], & il y conduisit douze cents fantassins & six cents hommes de cavalerie. Il chargea ces troupes de la garde du château, du vieux palais, de la porte Saint Hilaire, & du Fort Sainte Catherine. Les autres postes furent confiés aux troupes Suisses de la garnison & à la milice bourgeoise. On chassa de la Ville toutes les personnes, dont on se défioit. Villars ruina les fauxbourgs, fit élever un Fort entre la porte Guillaume Lion & celle de Saint Eloy, & ordonna de fortifier les portes Beauvoisine, Bouvreuil & Cauchoise, la Poterne, Saint Romain, les Tours du Colombier, de Saint Hilaire & de Robec.

Le 11 Novembre, le Maréchal de Biron investit la Place. Avant de l'attaquer dans les formes, il traita avec Falaise & avec Courcy, gouverneurs

[a] *Henri de Lorraine.* M. de *Thou* se hâte trop de lui donner le titre de Duc d'*Aiguillon.* La terre de ce nom ne fut érigée en Duché que dans l'année 1599, & les patentes expédiées à cet effet ne furent enregistrées au Parlement que dans le mois de Mars 1600.

[b] Il étoit né le 20 Décembre 1578.

e Gournay & de Caudebec, afin de
'être pas inquieté par les garnisons de
es deux endroits. Il détourna la riviere
e Robec, & priva par-là les assiégés
le plusieurs moulins à eau. Henri IV,
ers la fin du mois, se rendit à Vernon,
l'où il écrivit le premier Décembre
ux habitans de Rouen, pour les en-
ager à se soumettre. Sa lettre ne pro-
luisit aucun effet. Le 8, les assiégés
irent une procession générale. L'Evê-
que de Bayeux célébra la messe dans
église de Saint Ouen. Un nommé Jean
Dadré prononça le sermon, & prit
our son texte ce verset de la seconde
épître aux Corinthiens : *Ne vous alliez*
oint aux infideles. Cet homme em-
orté essaya de prouver par l'interpré-
ation de ces paroles, qu'on ne pou-
oit reconnoître un hérétique pour
ouverain, & qu'il étoit de précepte
livin de sacrifier ses biens & sa vie
our la défense d'une cause aussi juste
que celle de la Ligue.

HENRI IV. 1591.

Le Roi, étant arrivé au camp, éta-
olit son quartier à Darnetal. Par son
ordre, on dressa une batterie contre
a porte Saint Hilaire. Malgré le feu
le l'artillerie de ce Prince, les assiégés
erfectionnerent plusieurs ouvrages,

HENRI IV.

particuliérement ceux du Fort Sainte-Catherine.

1591. Cependant les ligueurs sollicitoient fortement le Duc de Parme, de venir à leur secours. Il demanda la Fere-sur-Oise en Picardie pour place de sureté. Mayenne hésita quelque tems à livrer cette Ville, parce qu'elle lui appartenoit du chef de Henriette de Savoye sa femme. A la fin, il y consentit. Lorsque Farnese eut obtenu ce premier article, il se rendit à Guise; & dans un entretien qu'il y eut avec Catherine de Cleves [a], il fit entendre qu'il étoit nécessaire de déliberer sur les intérêts communs. On indiqua pour cet effet des conférences à la Fere. Ibarra, Jean-Baptiste Taxis & le Président Richardot, y assisterent de la part de l'Espagne. Le Duc de Mayenne y envoya le Président Jeannin, auquel il joignit ensuite Claude de la Châtre, Maréchal de camp. Les Espagnols, jugeant qu'il étoit tems de manifester les prétentions du Roi leur maître, déclarerent sans détour, que ce Prince desiroit la couronne de France pour l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie. Si on leur avoit ôté là-dessus toute espérance, il falloit

Conférences à la Fere. Les Espagnols demandent que l'Infante d'Espagne soit proclamée Reine de France.

[a] Mere du jeune Duc de Guise.

ompre avec eux. Le Préſident Jeannin
eignit d'agréer leur propoſition ; mais HENRI IV.
l inſiſta ſur les précautions qu'il im- 1591.
ortoit de prendre, pour faire oublier
ux françois une loi auſſi ancienne &
uſſi ſacrée que la loi Salique. Il dit
u'on penſeroit inutilement à opérer
n ſi grand changement, à moins qu'on
e gagnât les Gouverneurs de provin-
es, & les Commandans des Places
ortes ; que pour s'aſſurer de leurs
uffrages, il falloit les acheter par des
ommes conſidérables ; que d'ailleurs,
a proclamation de l'Infante fermant
oute voie de conciliation avec le parti
ppoſé à la Ligue, on devoit ſe pré-
arer à ne voir pas ſitôt la fin de la
uerre, & qu'on ne pouvoit ſe flatter
e la continuer avec ſuccès, ſi le Roi
'Eſpagne ne faiſoit une avance de
ent millions. Cette demande parut
xorbitante aux Eſpagnols. Ils promi-
ent ſeulement que, pourvu qu'on
econnût Iſabelle Reine, Philippe II
'engageroit d'entretenir dans le royau-
e une armée de vingt mille hommes
'infanterie, & de cinq mille de cava-
erie, & de faire toucher chaque année
louze cents mille écus d'or au Duc de
Mayenne.

HENRI IV. 1591.

On parla du choix d'un époux pou l'Infante. Jeannin établit pour pre miere condition, que cette Princes ne disposeroit de sa main qu'avec l'ap probation des Etats.

Les Commissaires d'Espagne voi loient que l'on convoquât incessam ment cette assemblée. Ceux de la Ligu assurerent que c'étoit l'intention c Mayenne, mais ils ajouterent que l Etats ne prendroient aucune résolu tion, si quelque acte, signé de la mai du Roi d'Espagne, ne leur donno pleine certitude, que le nouveau gou vernement maintiendroit les const tutions & les maximes de la nation que le royaume ne seroit pas démem bré ; que chaque Ordre de l'Etat con tinueroit de jouir de ses priviléges & que les emplois, tant civils qu militaires, ne seroient possédés qu par des françois.

Toutes les difficultés, que Jeanni faisoit naître dans la vue de gagner d tems, empêchant de rien conclure on convint que, d'une part, Alexandr Farnese informeroit Philippe des de mandes des ligueurs ; & que, de l'au tre, le Duc de Mayenne, avant c répondre définitivement sur la propo

tion qui regardoit l'Infante, consul-
eroit le Duc de Lorraine & les autres
rinces de sa Maison. HENRI IV. 1591.

La lettre du Duc de Parme au Roi
'Espagne fut interceptée. Elle instrui-
t Henri IV de ce qui s'étoit passé
ans les conférences de la Fere, &
lle découvrit à ce Monarque plusieurs
utres secrets. Le Duc de Parme man-
oit à Philippe, qu'il regnoit de la
ésintelligence entre le Duc de
layenne & le Duc de Guise; Que le
remier avoit pour objet de conserver
utorité; Que, malgré les assurances
u'il donnoit à l'Espagne, il se défioit
elle; Que le Duc de Monte-Marciano
plaignoit de ce qu'on perdoit le
ms en délibérations; Qu'il disoit
voir reçu des ordres de remener ses
oupes en Italie, si celles que la Ligue
tendoit des Pays-bas n'étoient pas
ntrées en France avant le 15 Décem-
e; Qu'il avoit déja voulu se retirer,
qu'on avoit eu beaucoup de peine
le retenir.

Comme il n'étoit point douteux,
ue Farnese, aussitôt après l'arrivée
es troupes de Flandre, n'entreprît de
élivrer Rouen, Henri IV fit pousser
s travaux du siége avec toute la dili-

HENRI IV. 1591. Suite du siége de Rouen. 1592.

gence possible. Les royalistes tenteren d'escalader la porte Beauvoisine, mai sans succès. Le 19 Janvier 1592, le assiégés firent deux sorties par les porte Cauchoise & de S. Hilaire. Il y eut l 21, auprès des Chartreux [a], entre l porte Martinville & le Fort Sainte Ca therine, une action très-meurtriere Le 26, la garnison fit une nouvell sortie, & Villars eut son cheval tu sous lui.

Henri IV marche à la rencontre du Duc de Parme.

Déja les Ducs de Parme & d Mayenne étoient entrés en Norman die [b]. Ils firent donner avis de leu marche à Villars par Don Diegue d Rocanova, qui s'introduisit à la nag dans la Ville. Sur la nouvelle de leu approche, le Roi résolut d'aller à leu rencontre. Ayant laissé le Maréchal d Biron devant la Place assiégée, il pri avec l'élite de ses troupes la route d'Au male. Après y avoir jetté quelque in fanterie, il se porta en avant. Dès qu'i fut en présence des ennemis, il fi charger leur avant-garde par le Baro

[a] Ils ne sont plus aujourd'hui à cet endroit.

[b] M. de *Thou* dit, (dans le voisinage de Rouen). Mais par ce qui suit immédiatement, on vo qu'ils en étoient encor loin, Aumale étant à qua torze lieues de cette Vill

d

le Biron, par René Viouſt de Cham-livault, par Charles de Choiſeul de Praſlin, & par François de la Grange de Montigny. Ses troupes eurent du deſſous, & furent contraintes de ſe retirer avec précipitation. Le Roi lui-même reçut dans les reins une balle, mais elle ne le bleſſa que légerement [a]. Le Prince ſe replia vers Neufchâtel, & le Duc de Nevers demeura dans Aumale, pour amuſer les ennemis. Ils entrerent par une porte oppoſée à celle que gardoient les royaliſtes. Nevers, ne pouvant tenir dans la Ville, ſe ſignala par une très-belle retraite.

HENRI IV. 1592.

Le Roi eſt bleſſé à Aumale.

En quittant Neufchâtel, Henri IV en renforça la garniſon de trois cents cuiraſſiers. Givry s'étoit offert à défendre pendant quelques jours cette place, toute foible qu'elle étoit. Il y arrêta effectivement les Eſpagnols juſqu'au carême, & ce fut rendre un important ſervice à la France, que de retarder leur marche, juſqu'à ce que le Roi fût guéri de ſa bleſſure.

Priſe de Neuf-Châtel par les Eſpagnols.

Le Duc de Parme, après la capitulation de Neufchâtel, s'avançoit à petites journées. Obligé de camper en

[a] C'eſt la ſeule action, dans laquelle *Henri IV* ait été bleſſé.

HENRI IV. 1590.

raſe campagne, il fortifioit tous les jours ſon camp, de peur d'être ſurpris. Le Roi, à la tête d'un détachement de ſes meilleures troupes, ne laiſſa pas de tomber ſur les quartiers des Ducs de Mayenne & d'Aumale, & il y fit un grand carnage. Il attaqua enſuite le quartier du Comte de Chaligny [a], où il mit officiers & ſoldats en fuite. Chaligny fut pris par Chicot, fameux bouffon de la Cour. Celui-ci accabla de railleries ſon priſonnier, mais eut la généroſité de le remettre au Roi. Dans la ſuite, Chaligny fut échangé contre la Ducheſſe de Longueville, détenue depuis long-tems à Amiens. Chicot avoit été bleſſé à la tête, & il mourut de ſa bleſſure au Pont-de-l'Arche.

Peu s'en fallut que Ranuce Farneſe, fils du Duc de Parme, ne tombât auſſi entre les mains des royaliſtes. Ils l'avoient enveloppé, & il ne ſe ſauva qu'à la faveur de la nuit. Quelques unes des troupes du Roi pénétrerent juſqu'à la tente du Duc de Guiſe, & enleverent l'étendard, qui étoit au chevet de ſon lit.

La négligence, avec laquelle le

[a] Frere du Duc de *Mercœur*.

Maréchal de Biron, pour des raisons particulieres, conduisoit le siége de Rouen, fournit aux ligueurs, de quoi se consoler de leur échec. On passoit continuellement du camp à la ville, & de la ville au camp. Par cet abus, aucune des dispositions de l'armée du Roi n'étoit ignorée de Villars. Ainsi, le feu ayant été mis à une mine le 17 Février, les assiégés parurent en armes sur la breche, avant que les royalistes fussent prêts à donner l'assaut. On voulut le lendemain surprendre un bastion. La garnison se trouva sur ses gardes, & elle repoussa vivement les assaillans. A quelques jours de-là, Villars fit une nouvelle sortie, combla la tranchée, venta les mines, ruina une batterie, & tua plus de quatre cents hommes. Le Maréchal de Biron fut blessé à la cuisse. Nicolas de Grimoville de Larchant, capitaine des gardes du corps, connu par sa valeur & par son attachement pour le Roi, reçut au pied un coup dont il mourut.

HENRI IV. 1592.

Les royalistes essuyent devant Rouen un échec.

Villars envoya promptement un exprès au Duc de Mayenne, pour lui donner avis de cet avantage. Le courier arriva dans le tems que les Généraux ennemis tenoient conseil de

HENRI IV. 1592.

guerre. Farneſe & Mayenne continuoient de ſe voir de mauvais œil. Ils ne diſſimuloient plus la jalouſie, qu'ils avoient l'un de l'autre ; & chacun d'eux vouloit attirer à lui toute la gloire des ſuccès. D'ailleurs, les françois étoient ſuſpects aux Eſpagnols, & les Eſpagnols aux françois. Mayenne appréhendoit que Farneſe, ſous prétexte de délivrer Rouen, ne voulût s'en emparer. Lorſqu'on ouvrit les dépêches du courier, il venoit d'être reglé dans le conſeil, que la nuit ſuivante toute l'armée décamperoit dans un profond ſilence, & qu'elle fondroit le lendemain à l'improviſte ſur les royaliſtes. Une partie des confédérés, afin d'empêcher les troupes, qui étoient d'un côté de la Seine, de ſecourir celles qu'on attaqueroit de l'autre côté, devoit rompre le pont de bateaux, par lequel elles communiquoient. L'autre partie devoit tourner ſes principaux efforts contre le quartier général. Sur la nouvelle de l'exploit de Villars, le Duc de Mayenne s'oppoſa à l'exécution de ces réſolutions, prétendant que la Ville étoit hors de péril.

Retour du Roi au camp des aſſiégeans.

Le Roi, de retour devant les murs de cette Place, ſe hâta de faire réparer

tout le dommage causé par l'ennemi aux travaux des assiégeans. Par son ordre, Michel Hurault de l'Hospital barra la Seine au-dessus de Rouen avec un vaisseau & quelques chaloupes armées. En même tems, quatre vaisseaux Hollandois, qui avoient apporté trois mille hommes commandés par Philippe de Nassau, fermerent le passage de la riviere au-dessous de la Ville. On établit aussi de ce côté une batterie de huit canons & de quatre coulevrines, dont le feu écartoit tous les bâtimens, qui venoient de Honfleur & du Havre-de-Grace. Une autre batterie fut dressée dans le bois de Thuringe, pour empêcher les assiégés de retirer les canons, qu'ils avoient pris dans leur derniere sortie, & qu'ils avoient jettés dans leurs fossés. La garnison ne laissa pas d'enlever ces canons, & la populace insolente les conduisit en triomphe dans la Place. HENRI IV. 1592.

Il y entra le 8 Mars un renfort de huit cents hommes. Villars fit successivement trois sorties. Dans une, il détruisit la batterie du bois de Thuringe. Voulant montrer aux royalistes le peu de crainte qu'ils lui inspiroient, il donna un tournois devant la porte

HENRI IV. 1592.

Saint Hilaire hors de la ville, comme si l'on avoit été dans une profonde paix.

Le 30, il y eut entre les assiégeans & les assiégés un combat dans la prairie au-dessous du prieuré de Grandmont. Givry, qui commandoit la cavalerie légere, fut blessé, & pendant quelques jours on crut qu'il l'étoit mortellement. Henri IV, vivement touché du danger où il pensoit qu'étoit ce seigneur, dit publiquement que personne ne pouvoit remplacer l'homme qu'il perdoit. Ces paroles piquerent au vif plusieurs officiers. On croit que ce fut le seul motif, qui détacha François Juvénal de la Chapelle aux Ursins du parti du Roi. Les assiégés furent battus le 5 Avril dans une sortie près de la porte Cauchoise. Ils furent enfin réduits à une telle extrêmité, que Villars, qui jusques-là ayant trouvé des ressources suffisantes dans son activité & dans le courage de sa garnison, avoit tâché de se passer des Espagnols, eut recours au Duc de Parme. Il lui manda que la Ville capituleroit, si elle n'étoit secourue avant la fin du mois. Aussi-tôt Farnese se mit en marche, après avoir eu beaucoup de peine à persuader aux

Le Duc de Parme vient au secours des assiégés.

Suisses de le suivre. Dès que la marée se fut retirée, il passa la Somme entre le Crotoy & Saint Vallery, près du lieu, nommé Blanchetache, parce que les bords de la riviere, dont le lit est fort large en cet endroit, y étant très-bas, tout paroît blanc de loin aux environs. A quelque distance de-là, le Cardinal Légat vint joindre les confédérés. Il voulut faire la revue de l'armée, qui se trouva forte de douze mille hommes d'infanterie, & de cinq mille de cavalerie. HENRI IV. 1592.

Henri apprit avec étonnement, que les ennemis avoient fait en six jours une marche, qui depuis peu lui en avoit couté vingt. Mais il n'en fut point déconcerté. Il avoit pris ses mesures, pour que la noblesse, qui étoit allée prendre quelque repos dans ses terres, se rassemblât au premier ordre. Charles d'Humieres revint en diligence avec deux cents chevaux. Le Duc de Montpensier en amena quatre cents. Saint-Denis, Sourdis & Souvré, accoururent aussi chacun de leurs provinces, accompagnés d'un grand nombre de gentilshommes. Le 20 Avril, le Roi réunit ses troupes, qu'il avoit divisées en quatre corps pour former contre la Henri IV leve le siége de Rouen.

HENRI IV. 1592.

Place autant d'attaques différentes. Il redoubla son feu, & feignit de vouloir donner un assaut. Pendant ce tems, il décampa, & il fit filer son armée vers Bans. Le Duc de Bouillon [a], à qui il venoit de donner le bâton de Maréchal, couvrit l'arriere-garde avec huit cents gendarmes.

Blessure du Duc de Parme.

Farnese étoit d'avis de poursuivre les royalistes. Mayenne prétendit qu'il étoit plus avantageux d'aller assiéger Caudebec, & ce sentiment prévalut. Ces deux Généraux, s'étant rendus à Rouen, firent démolir les Forts, que les royalistes avoient construits au prieuré de Sainte Catherine & à la Chartreuse. Trois jours après, ils formerent l'investissement de Caudebec, où l'escadre Hollandoise étoit allée mouiller. Le Duc de Parme, s'étant avancé trop près des murs avec Ranuce son fils, fut blessé d'un coup de mousquet au-dessous du coude. La balle, dont l'effort étoit amorti, ne brisa pas [b] l'os, mais l'endommagea seulement, & demeura dans les chairs. Le Duc continua de parler, sans changer de

[a] *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, avoit pris le titre de Duc de Bouillon depuis son mariage avec *Charlotte de la Marck*.

[b] La plupart des historiens disent que le Duc de *Parme* eut le bras cassé.

couleur, & ceux qui l'environnoient, ne s'apperçurent de son accident que par le sang qui ruisseloit de sa blessure. Ils obligerent ce Prince de se retirer. Caudebec ne fit pas une longue résistance. Les assiégeans accorderent à la garnison une capitulation honorable ; mais tout fut mis au pillage dans la Ville, à la reserve des vivres que Mayenne fit passer à Rouen en diligence.

HENRI IV. 1592.

Ils s'empare de Caudebec.

Après la prise de Caudebec, le Duc de Parme, instruit que le Roi avoit déja rassemblé dix-huit mille hommes, proposa de se replier vers Lillebonne, Place appartenante au Duc d'Elbeuf. Mayenne, toujours opposé au Général Espagnol, fut encore d'un avis contraire. Il soutint que, si l'on abandonnoit Caudebec, la Ville de Rouen retomberoit dans le péril dont on venoit de la délivrer. Farnese gardoit le lit à cause de sa blessure. On avoit été obligé de lui faire deux incisions, pour retirer la balle. On appréhendoit même, que la gangrene ne se mît au bras de ce Prince, qui étoit d'une mauvaise constitution. Ainsi le Duc de Mayenne prit le commandement de l'armée.

Origine du royaume d'Ivetôt.

Dans les premiers jours du mois de

HENRI IV. 1592.

Mai, le Roi s'avança avec la ſienne à Ivetot. Cette ſeigneurie, honorée du titre de royaume, étoit alors poſſedée par la Maiſon de Bellay, recommandable par ſon ancienneté, & par les ſervices qu'elle avoit rendus à la France. L'origine de cette ſouveraineté eſt fondée, dit-on, ſur une conceſſion du Roi Clotaire. Vers l'an 534, ce Monarque, ayant rencontré à Soiſſons Gaultier, ſeigneur d'Ivetot, qui revenoit de la guerre contre les Sarraſins, le tua le jour du vendredi ſaint dans une chapelle. Menacé de l'excommunication par le Pape Agapet, s'il ne faiſoit ſatisfaction à la veuve & aux enfans, il leur donna en ſouveraineté le fief qu'ils tenoient de lui à foi & hommage. Le fait eſt ainſi rapporté dans les annales de Nicolas Gilles. Cependant Grégoire de Tours & l'hiſtorien Aimoin n'en font aucune mention.

Les vivres étoient devenus ſi rares au camp des Eſpagnols, que douze onces de pain s'y vendoient juſqu'à vingt ſols, & que le demi-ſeptier de vin en coutoit trente. L'eau même manquoit, parce que celle de la Seine, étant troublée par la marée, n'étoit

pas bonne à boire. La disette de fourrage faisoit périr tous les chevaux. Les soldats n'avoient pas de paille, pour se coucher, & cet inconvenient les faisoit d'autant plus souffrir, que les pluies étoient continuelles. Pour comble de malheur, la caisse militaire étoit absolument vuide. Celle du Roi n'étoit pas plus remplie, mais l'abondance regnoit parmi ses troupes. HENRI IV. 1592.

Cedant à l'impatience qu'elles avoient de combattre, il sortit de ses retranchemens la nuit du 13 au 14 de Mai, & il marcha vers un bois voisin de la plaine, où les deux armées étoient campées. Après un combat sanglant, il chassa de ce bois six cents hommes, qui y avoient pris poste. Philippe de Nassau s'y retrancha à la hâte avec deux mille tant Anglois que Hollandois. Le Duc de Mayenne, quoique fort abattu par une maladie invétérée qu'il avoit négligée, monta à cheval, pour aller reconnoître les royalistes. Depuis cinq heures du matin jusqu'à six du soir, il y eut de continuelles escarmouches, dans lesquelles ils eurent toujours l'avantage. On n'en vint pas à une action générale, parceque les ennemis n'ose- Avantage remporté par le Roi.

HENRI IV. 1592.

rent la risquer. Le 18 [a], le Roi fit une nouvelle tentative, pour les attirer au combat. Il attaqua vingt de leurs escadrons, qui, s'étant laissé pousser entre des chariots où ils ne pouvoient se défendre, prirent la fuite.

L'armée des ligueurs repasse la Seine.

Tant de disgraces réunirent les Ducs de Parme & de Mayenne. L'inquiétude & les insomnies avoient réduit le premier à l'état le plus fâcheux, & l'on craignoit pour sa vie. La maladie du second ne lui permettoit pas de vaquer à tous les devoirs de Général avec la vigilance nécessaire. Dans cette situation critique, l'un & l'autre prirent de concert la résolution de repasser la Seine. Henri IV ne fut averti de leur retraite, que lorsque leur artillerie, leurs munitions de guerre, & six mille hommes de leur infanterie, étoient déja de l'autre côté de la riviere. Ce Monarque essaya, mais inutilement, d'empêcher le reste de leurs troupes, de la passer. Ranuce Farnese en cette occasion donna des marques d'une intrépidité rare. Un bateau, sur lequel les Espagnols avoient mis trois de

[a] Après ce qui précéde, il est étonnant que les traducteurs de M. de *Thou* mettent le 8.

leurs canons pour les sauver, étoit au moment d'être joint par quelques galiottes, qui le poursuivoient. Le jeune Prince de Parme sauta dans ce bâtiment avec la Mothe, & quatre autres gentilshommes, afin de rassurer les matelots par sa présence. Cette action de courage en imposa tellement aux équipages des galiottes, qu'ils laisserent échaper le bateau. HENRI IV. 1592.

Le Duc de Parme, dans la crainte que les royalistes, passant par le Pont-de-l'Arche, ne fondissent sur ses soldats demi morts de faim, hâta tellement sa marche, qu'il arriva en deux jours à Saint-Cloud. Les Parisiens en ayant rompu le pont, les Espagnols le construisirent promptement un autre, sur lequel leur armée passa. Elle se retira dans la Brie, pour se remettre de tout ce que la disette & les fatigues lui avoient fait souffrir. Les Duchesses douairieres de Montpensier, de Nemours & de Guise, allerent saluer le Duc de Parme, & le féliciter sur sa glorieuse campagne. Ce Prince se rendit ensuite à Château-Thierry, où il s'arrêta, jusqu'à ce qu'il lui vînt de nouvel argent des Pays-bas, pour donner la bataille à ses troupes. Depuis six mois Marche forcée du Duc de Parme.

HENRI IV. 1592.

qu'elles étoient entrées en France ; chaque fantaſſin n'avoit touché que deux écus d'or. La belle retraite du Duc de Parme lui mérita de grands éloges de la part de tous les gens conſommés dans le métier de la guerre [a].

Lorſque ce Prince eut reçu les ſommes qu'il attendoit, il reprit la route de Flandre. Mayenne étoit reſté à Rouen, pour s'y faire traiter de ſa maladie. Le Duc de Guiſe, à la tête des troupes qu'il lui avoit données, étoit entré en Champagne, & s'étoit emparé d'Epernay. Henri IV jugea qu'il étoit important de ne pas laiſſer cette Place aux ligueurs. Le Maréchal de Biron fut chargé d'aller la reconnoître ; &, en exécutant cet ordre, il eut la tête emportée d'un boulet de canon. Ce ſeigneur, qui pour l'expérience & l'habileté ne le cédoit à aucun capitaine de ſon ſiécle, avoit paſſé par tous les emplois ſubalternes, avant d'arriver au commandement des armées. Son mérite l'éleva ſans le ſecours de l'intrigue & de la faveur. Trop fier

Le Maréchal de Biron eſt tué.

[a] Auſſi ce Prince en tira-t'il vanité. Il fit demander ce qu'en penſoit Henri IV. Le Roi répondit qu'il ne ſe connoiſſoit pas en retraite.

pour se plier aux souplesses des courtisans, il ne vouloit devoir les dignités qu'à ses services. On lui reprocha d'être envieux de la gloire des autres. Quoique d'un caractere impérieux, il avoit tous les dehors de la politesse. Il étoit galant & magnifique. Non-seulement il s'étoit signalé dans un grand nombre de combats, & à plusieurs siéges, mais il avoit commandé dans sept batailles rangées. Il avoit reçu huit blessures, dont une l'avoit rendu boiteux : les sept autres étoient dans la poitrine. La Cour l'avoit employé dans plusieurs négociations. Sachant accorder les plaisirs avec les affaires, il se livroit volontiers à celui de la table. Il dormoit peu. Après son premier sommeil, il réveilloit son secrétaire, qui couchoit toujours au pied de son lit, & souvent il le faisoit écrire fort long-tems sous sa dictée, avant de se rendormir. Il avoit composé un journal de sa vie, & un traité des devoirs d'un Maréchal de camp. Ces deux ouvrages ont été perdus, & M. de Thou les regrette beaucoup. Le Maréchal de Biron se nommoit Armand [a].

HENRI IV. 1592.

[a] Il avoit donné son nom de baptême à *du Plessis Richelieu*, depuis Cardinal, & premier Ministre, dont il avoit été parein.

HENRI IV. 1592.

Il étoit âgé de soixante-huit ans, lorsqu'il fut tué, & il jouissoit encore d'une santé robuste. On remarqua à l'ouverture de son corps, qu'ayant été tué une heure après avoir beaucoup mangé, il avoit déja fait sa digestion.

Mort du Duc de Montpensier.

Quelque tems avant la mort de ce Général, le Roi avoit fait une autre perte non moins considérable. François de Bourbon, Duc de Montpensier, avoit fini ses jours à Lizieux le 2 de Juin. Il n'avoit pas encore cinquante ans accomplis; mais les fatigues de la guerre avoient entiérement ruiné son tempérament. Ce Prince joignoit à un grand courage un sincere attachement pour son Souverain. Il laissa pour héritier de ses titres & de ses biens, Henri, Prince de Dombes, son fils, qui lui succeda dans le gouvernement de Normandie, & qui fut remplacé en Bretagne par le Maréchal d'Aumont.

Le Roi reprend Espernay.

Le Baron de Biron, d'Espinay de Saint-Luc, & Givry qui contre l'attente des chirurgiens s'étoit rétabli de sa blessure, avoient été commandés pour investir Espernay. Pendant qu'ils faisoient leurs dispositions pour cet effet, un corps de trois cents hommes

s'avança, à dessein de se jetter dans la Place. Il n'en étoit plus qu'à une petite distance, lorsque Henri IV, en examinant lui-même les environs de la Ville, le rencontra. Le Roi, avec le petit nombre de gentilshommes dont il étoit accompagné, fondit l'épée à la main sur les ennemis; il renversa ceux qui lui firent résistance, & il dispersa le reste. Les fuyards, ayant été enveloppés d'un côté, par Biron, Saint-Luc, & Givry; de l'autre, par la Curée qui se posta entr'eux & la Place, furent tous taillés en pieces. Le même jour, la Ville fut entiérement bloquée. En peu de tems, les assiégeans poussérent la tranchée jusqu'au bord du fossé. A l'attaque d'un bastion, le Baron de Biron fut blessé dangereusement d'un coup d'arquebuse à l'épaule. Villiers, Commandant de la garnison, attendoit des secours. Voyant qu'ils n'arrivoient point, il capitula le 9 Août. HENRI IV. 1592.

Henri IV se présenta ensuite devant Provins, qui ouvrit ses portes, quelques jours après qu'on eut épouvanté les habitans plutôt par l'appareil d'un siége que par un siége en forme.

Sur les représentations du Duc de Nevers, le Roi, afin de couper à Paris

HENRI IV. 1592.

les vivres qui venoient par la Marne avoit fait conſtruire à Gournay, pr de l'abbaye de Chelles, un Fort dor il avoit confié la défenſe à Odet de Noue. Les Pariſiens engagerent le Du de Mayenne, qui étoit de retour d Rouen, à attaquer ce poſte. Le Ro marcha au ſecours de la Noue, & Mayenne après quelque légeres eſca mouches leva le ſiége.

Pendant le cours des évenemen dont nous venons de faire le récit, o ſe battit avec différens ſuccès des deu côtés en d'autres endroits du royaum Baillet de Vaulgrenant, Gouverneu de Saint-Jean-de-Laune, défit totale ment dans le voiſinage de Dijon di compagnies d'infanterie, commar dées par le Baron de Teniſſay, lieu tenant du Duc de Nemours. Sur frontiere de la Touraine & du Poitou un corps de ligueurs, aſſemblé par Vicomte de la Guerche pour délivr Villequier ſon pere, que Salerm Commandant de Loches, tenoit aſſi gé, fut auſſi mis en déroute. Le Vicom reſta ſur la place avec un grand nom bre de ſes gens. Quatre cents des enn mis ſe noyerent, en repaſſant la Vien ne. On en fit cinquante priſonnier

allerm se rendit ensuite maître de la ville & du château de la Guerche. Villequier lui-même y fut fait prisonnier, & il ne recouvra sa liberté que longtems après, en payant une forte rançon. HENRI IV. 1592.

Les ligueurs vengerent le Vicomte de la Guerche par une grande défaite des royalistes. François de Bourbon, Prince de Conty, Général des troupes du Roi dans la Touraine, l'Anjou, le Maine & le Poitou, s'étoit joint au Prince de Dombes, pour faire le siége de Craon. Quelques coureurs ayant apporté que le Duc de Mercœur venoit au secours des assiegés, le Prince de Dombes fit repasser l'Oudon à ses troupes, qui étoient séparées de celles du Prince de Conty par cette riviere. Les deux Princes comptoient que le Duc de Mercœur n'oseroit la passer. Ils furent trompés dans leur conjecture. Ne se jugeant pas assez forts pour tenir tête à l'ennemi, ils prirent le parti de décamper. D'Anville [a], qui s'étoit rendu auprès du Prince de Conty, leur représenta inutilement qu'on perdoit

Victoire remportée par le Duc de Mercœur.

[a] Après la mort du Maréchal *François de Montmorency*, *Charles de Montmorency Meru*, troisiéme fils du Connétable, avoit pris le nom de d'*Anville*.

HENRI IV. 1592.

beaucoup plus de monde dans une fu
que dans un combat, & qu'une parei
faute avoit été à Saint-Quentin la fe
cauſe de la défaite du Connétable
pere. Le Prince de Conty ſe retir
du côté de Château-Gonthier, ſu
du Prince de Dombes. Leurs ſolda
effrayés du péril, marchoient en
ſordre. Bois-Dauphin, à la tête de
vant-garde ennemie, chargea les ro
liſtes en queue. Le Prince de Domb
capitaine & ſoldat, animant les ſi
de la voix & par ſon exemple, fit t
fois volteface, & trois fois repo
les ligueurs. A la fin, ſes troup
manquant de balles, ſe diſperſere
Reſté preſque ſeul, il fut obligé
chercher ſon ſalut dans la vîteſſe
ſon cheval. Ainſi le Duc de Mercœ
ſans avoir eu deſſein de donner
taille, remporta une victoire co
plette.

Le Duc de Joyeuſe eſt battu, & ſe noye.

Antoine Scipion, Duc de Joyeu
autre Général de la Ligue, fut mo
heureux. Depuis long-tems, il rép
doit en Quercy & en Languedoc
le fer & par la flamme la terreur
ſon nom. Dans le ſeul mois de Ju
il avoit pris, ſoit d'emblée, ſoit
compoſition, Monbequin, Monbe

lonbartier, la Barte, Saint-Mauris
: Mauſac. Il alla mettre le ſiége de- HENRI IV.
ant Villemur, Place ſituée ſur le Tarn 1592.
ıtre Rabaſteins & Montauban. Meſ-
llac de Raſtignac, Gouverneur
'Auvergne, ſecondé de Leques, de
hambaut & de Montoiſon, forcerent
ɔn camp. En même tems, Themines,
ui s'étoit jetté dans la Ville pour la
éfendre, fit une ſortie à la tête de la
arniſon. Les aſſiégeans, preſſés des
eux côtés, fûrent preſque tous paſſés
ı fil de l'épée. Ils perdirent trois ca-
ons, deux coulevrines, & vingt-deux
rapeaux. Joyeuſe avoit jetté un pont
ır le Tarn. En ſe ſauvant, il le trouva
ɔmpu. Il pouſſa ſon cheval dans la
viere, & s'y noya.

Cette nouvelle ayant été portée à Du Boucha-
'oulouſe, le Cardinal de Joyeuſe fut ge ſon frere
éclaré Gouverneur de cette capitale quitte l'habit
u Languedoc par arrêt du Parlement. de Capucin,
es ligueurs vouloient auſſi, que ce pour ſe mettre à la tête de
'ardinal ſe mît à la tête des troupes. l'armée des
Comme il s'en excuſa, ils le preſſe- ligueurs en Languedoc.
ent de déterminer le Comte du Bou-
hage ſon frere, à quitter l'habit de
apucin pour prendre le commande-
ıent. Ce Religieux s'en faiſoit un
ɔrupule; mais la déciſion de pluſieurs

théologiens le rassura. Il sortit de sc
HENRI IV. cloître, & se chargea de la conduit
1592. de l'armée.

Mort de la Valette. Si la mort du Duc de Joyeuse fi sensible aux ligueurs, celle de Bernar Nogaret de la Valette le fut encor plus au Roi. Ce seigneur, en assiégeant Roquebrune, reçut un coup d'arqu buse, pendant qu'il donnoit ses ordr pour l'établissement d'une batterie & deux heures après il mourut de l blessure. Il étoit intrépide dans le pe ril, ferme dans l'adversité, modest dans la bonne fortune, liberal, poli habile dans le maniement des affaire Pendant un tems, il avoit été soup çonné d'être artificieux; mais soit qu' fût changé, soit qu'il eût eu l'art c cacher son défaut, il avoit regagné l confiance générale. Le Duc d'Espernon perdant un frere qu'il aimoit sincere ment, prit occasion de cet accident pour redemander le gouvernement d Provence que le feu Roi lui avo donné. L'ayant obtenu, il se mit e chemin à la tête de ses troupes, pou aller en prendre possession.

Le Cardinal Hippolyte Aldobrandin est élu Pape, & prend le nom de Clement VIII. Le 30 Janvier, Hippolyte Aldobran din avoit été élu Pape, & avoit pri le nom de Clement VIII. Ce Cardina

oit d'une famille noble, originaire
e Florence, & établie à Fano sur les HENRI IV.
otes de la mer Adriatique. Son pere, 1592.
ui s'étoit acquis beaucoup de réputa-
on dans la place d'avocat consistorial,
appelloit Silvestre. Le nom de sa mere
oit Leza-Deti. Il avoit étudié le
roit à Ferrare & à Bologne. Attiré à
ome par le Cardinal Aldobrandin son
ncle, il avoit passé successivement par
s différentes dignités de cette Cour,
enfin il avoit été créé Cardinal par
xte V. Nous avons dit ailleurs [a], que
Pape l'avoit envoyé Légat en Po-
gne, pour ménager la liberté de l'Ar-
iduc Maximilien.

On avoit été informé en France, Réglement en France pour la discipline ecclésiastique.
ue Clement VIII n'étoit pas plus favo-
ble que son prédécesseur à Henri IV.
h attendant qu'on pût trouver quel-
ue moyen de ramener le souverain
ontife, on fit divers réglemens con-
rnant la discipline ecclesiastique. On
donna que le métropolitain seroit
nu de sacrer dans un tems prescrit
l suffragant, qui lui seroit donné :
ue, sur le refus du métropolitain,
Archevêque le plus voisin suppléeroit
son défaut : Qu'à l'égard des abbayes

[a] Livre 34.

HENRI IV. 1592.

& autres bénéfices de collation royale l'Evêque, dans le diocèse duquel l bénéfice seroit situé, en expédieroit l bulles : Que pour les autres bénéfices les Archevêques, Evêques, Chapitres Abbés, & autres ordinaires, conserv roient leurs droits : Que les résigna tions, soit en faveur, soit avec reser de pension, seroient reçues par l Archevêques & les Evêques, avec l clauses & conditions d'usage en Co de Rome : Qu'ils pourroient accord les mêmes dispenses que le S. Siég sauf néanmoins les droits de patr nage, & ceux de nomination, appa tenans aux universités des Villes so mises au Roi. Comme la plûpart d collateurs ecclésiastiques avoient p le parti de la Ligue, on déclara tout les collations faites par eux, & cell qu'ils feroient à l'avenir, nulles droit, à l'exception des nominatio aux cures, dont le Roi permit mêr aux rébelles de disposer. A la place l'abbé de Sainte Geneviève, & chancelier de l'université de Paris, nomma deux prélats, pour délivrer indults.

Le Parlement de Tours demande qu'on élise un Patriarche.

Si l'on en eût cru le Parlement séa à Tours, on auroit été plus loin ; l

l'on auroit créé un Patriarche dans le royaume. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, qui avoit obtenu la charge de grand aumônier à la mort de Jacques Amiot, avoit plus d'esperance qu'aucun autre, d'être mis à la tête de l'égliſe de France, en cas qu'elle ſe ſéparât de celle de Rome. Auſſi le ſoupçonna-t-on de deſirer le ſchiſme. Les autres Evêques royaliſtes jugerent plus convenable le tempérament dont nous venons de parler. En même tems qu'ils le firent agréer au Roi, ils déterminerent ce Monarque, à envoyer un ambaſſadeur à Clement VIII. Jean de Vivonne, Marquis de Piſani, qui avoit été déja revêtu de ce caractere auprès du Saint Siége, fut choiſi pour cette commiſſion. Le Cardinal de Gondi fut prié d'aller auſſi à Rome de la part des prélats du parti du Roi. HENRI IV. 1592.

Ce Cardinal partit dans le mois d'Octobre avec le Marquis de Piſani. Ils ne paſſerent que par des Villes, qui étoient ſous l'obéiſſance de Henri IV. Après qu'ils eurent traverſé les Alpes, le Marquis s'arrêta à Deſenzano ſur le lac de Garde. Le Cardinal, continuant ſa route, ordonna à ſon ſecrétaire de Voyage du Cardinal de Gondi en Italie.

HENRI IV. 1592.

prendre les devans, pour détruire les impressions données à la Cour romaine par les Espagnols. Mais il n'étoit plus tems. A peine le Cardinal fut-il arrivé à Florence, que le Pape lui dépêcha Alexandre Francheschini, religieux Dominicain, pour lui défendre de mettre le pied sur les terres de l'Etat Ecclésiastique.

Bref de Clement VIII au Cardinal de Plaisance pour l'élection d'un Roi.

Clement VIII n'étoit occupé que du projet de faire élire au plutôt par les françois un Roi catholique. Il avoit adressé dès le 15 Avril un bref pour cet effet au Cardinal de Plaisance [a], & il avoit nommé ce Légat, pour présider en son nom à cette élection. Ce bref ne fut enregistré que le 27 Octobre au prétendu Parlement de Paris. Le Parlement séant à Châlons en fit interjetter appel par le Procureur-Général. Cette compagnie décréta le Légat d'ajournement personnel. Elle défendit, sous peine de crime de leze-majesté, de donner retraite aux factieux qui se mettroient en devoir de procéder à l'élection projettée; enjoignit de leur courir sus, par-tout où ils se trouveroient; ordonna que la Ville, ou l'assemblée pour l'élection se tiendroit

[a] On appelloit alors ainsi le Cardinal *Sega*.

fût rasée, & qu'on élevât sur le terrein une pyramide, pour être à la postérité un monument éternel de la vengeance exercée contre les traîtres à la patrie. HENRI IV. 1592.

Le Duc de Mayenne avoit convoqué les Etats généraux du royaume pour le commencement de l'année prochaine. Peu intimidé par l'arrêt du Parlement de Châlons, il persista dans le dessein de faire tenir cette assemblée. Il donna le gouvernement de l'Isle de France & le bâton de Maréchal à Savigny de Rosne, & le fit partir, pour presser la marche des nouveaux secours que le Duc de Parme devoit envoyer aux ligueurs.

Fin du XXXIXe Livre.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XL.

HENRI IV. 1592.

Les affaires des Espagnols vont de plus en plus en décadence dans les Pays-bas.

DAns l'état où se trouvoient les affaires des Pays-bas, Philippe II ne pouvoit guere prudemment dégarnir de troupes ces provinces. Les régimens d'Aremberg, de Barlaymont & de Spinola, s'étoient soulevés faute de payement, & ils ravageoient la campagne. Les garnisons de Rhinberg de Nuys & de Bonn, menaçoient de suivre cet exemple. On avoit eu beaucoup de peine à faire rentrer dans le

devoir quatorze ou quinze compagnies de cavalerie Italienne, qui, ayant arrêté leurs officiers, avoient élu pour chef un Genevois, nommé Vergerio. Maurice de Naſſau s'étoit emparé d'Oëtmarſen & de Coëvorden. En vain les habitans de Steenwick s'étoient-ils flattés de le voir aſſiéger inutilement leur Ville. Ces habitans, ſi fiers de la force de leurs remparts, & qui par défiſion s'y préſentoient armés ſeulement le balais, comme s'ils n'avoient à s'embarraſſer que de nettoyer les enfroits où tomboient les boulets des aſſiégeans, avoient été obligés d'ouvrir leurs portes au vainqueur. HENRI IV. 1592.

Malgré ces fâcheuſes conjonctures, le Duc de Parme recevoit de Madrid les ordres réitérés, non-ſeulement de faire paſſer en France une nouvelle armée, mais d'y repaſſer lui-même. Afin d'être plus à portée de faire ſes préparatifs pour y rentrer, il quitta Bruxelles, & ſe rendit à Arras. Peu après qu'il y fut arrivé, ſon ancienne maladie & les ſuites de ſa bleſſure le réduiſirent à l'extrémité. Le 2 Décembre, le Comte Mazi, ſon ſecrétaire, l'aſſurant que les médecins ne perdoient point l'eſperance ; *travaillons* Mort du Duc de Parme.

HENRI IV. 1592.

donc, dit le Prince, *tant que mes forces pourront le permettre.* Pendant quelque tems, il lut & signa des expéditions. Il tomba en foiblesse, & l'on fut obligé de le remettre sur son lit. Bientôt plusieurs symptômes annoncerent qu'il n'avoit plus que quelques instans à vivre. Jean Sarasin, abbé de Saint Vast, lui administra l'extrême-onction, & sur le soir ce Prince mourut, âgé de quarante sept ans. La jalousie, que causoit aux Espagnols l'affection des Flamands pour lui, fit soupçonner qu'il avoit été empoisonné. On fut convaincu du contraire à l'ouverture de son corps.

Ce fut un des plus habiles & des plus heureux généraux de son siécle. La gloire, qu'il eut de faire lever le siege de Paris & de Rouen, ajouta beaucoup à la réputation qu'il s'étoit acquise par ses autres exploits.

Il y eut à ses obseques une dispute pour le pas entre les Italiens & les Espagnols. Les Italiens l'emporterent, & il parut juste qu'ils eussent la place d'honneur dans les funerailles d'un Prince de leur nation. L'Evêque de Saint-Omer prononça l'oraison funébre. Hubert Rodolphe, abbé de

Cîteaux, composa aussi un panégyrique du Prince. Le corps fut porté à Bruxelles, & déposé dans la chapelle du Palais. On le tranfera ensuite à Parme, où il fut inhumé dans l'église de la Paix. Farnese y avoit fait élever à Marie de Portugal [a] sa femme un superbe mausolée, & il y fut mis dans le même tombeau. En mémoire des services qu'il avoit rendus à la religion, on célébra pour lui à Rome un service avec beaucoup de pompe dans l'église d'*Ara cœli*, & on lui érigea une statue de marbre dans le Capitole.

HENRI IV. 1592.

Le Duc de Parme laissa deux fils. Ranuce l'aîné, qui peu de tems auparavant étoit retourné en Italie, lui succeda. Le second, nommé Odoard, fut Cardinal. Marguerite leur sœur avoit épousé Vincent de Gonzague, Prince héréditaire de Mantoue. Un défaut de conformation [b] la mettant dans l'impuissance d'avoir des enfans, ce mariage avoit été cassé, & la Princesse s'étoit retirée à Plaisance dans un monastère.

[a] Fille d'*Edouard* de Portugal, Duc de Guimaraëns, sixiéme fils d'*Emanuel*, & frere de *Jean III*, Roi de Portugal.

[b] *Quod arctior esset.*

HENRI IV. 1592.

Après la mort d'Alexandre Farneſe, le Roi d'Eſpagne déclara l'Archiduc Erneſt gouverneur général des Pays-bas. Ce Monarque donna le gouvernement de la Province de Flandre à Philippe de Croy, Duc d'Arſchot; celui du Haynaut à Charles, Prince de Chimay [a]; celui de la Gueldre à Charles, Comte d'Aremberg; celui de l'Artois à Marc de Rye, Marquis de Varambon; celui du Comté de Namur au Comte de Barlaymont; celui de Lille, de Douay & d'Orchies, à Billy; celui de Tournay & du Tournaiſis au Baron de Molambays. Charles de Mansfeld, fils de Pierre Erneſt, fut nommé amiral. Frederic Perrenot de Champigny fut rétabli dans la charge [b], dont le Duc de Parme l'avoit dépouillé, & l'Evêché de Tournay fut conferé à Louis de Barlaymont, ci-devant Archevêque de Cambray.

L'Archiduc Erneſt eſt nommé gouverneur des Pays-bas.

Philippe II ſe flattoit toujours d'appaiſer les troubles de ces provinces. Il étoit confirmé dans cette eſperance par le ſuccès, avec lequel il venoit de diſſiper un orage, qui s'étoit élevé dans le ſein même de l'Eſpagne. Vers la fin

Révolte des Aragonois à l'occaſion de la perſécution ſuſcitée à Perez.

[a] Fils du Duc d'Arſchot. [b] De garde du Tréſor royal.

HENRI IV. 1592.

lu livre 25 de cet abrégé, nous avons parlé de la mort d'Escovedo. Nous avons dit que Perez, Secrétaire d'état, avoit fait assassiner le favori de Don Juan d'Autriche, par ordre du Roi d'Espagne. Nous avons aussi prévenu les lecteurs, que le dessein de ce Monarque étoit que la perte d'Escovedo entraînât celle de Perez. Philippe souffrit en effet que ce ministre fût traduit en justice pour le meurtre en question, & Perez ne se tira de ce pas dangereux que par les bons offices d'Antoine de Pazos, Président du Conseil de Castille, qui engagea la veuve & les enfans d'Escovedo à se désister de leurs poursuites. Le Roi d'Espagne, persistant dans la résolution de perdre un homme qui avoit eu l'audace d'être son rival, suscita à Perez en 1585 une nouvelle affaire. Ce Secrétaire d'Etat fut accusé d'avoir revelé à Don Juan plusieurs secrets du Conseil, & d'avoir reçu dix mille ducats du grand Duc de Toscane, pour faire confirmer par le Roi la cession de la souveraineté de Sienne. Les commissaires, qui instruisirent le procès, déclarerent l'accusé pleinemen convaincu des prévarications qu'on lui reprochoit. Ils le con-

HENRI IV. 1592.

damnerent à payer trente mille ducats, & à deux ans de prison, après lesquels il seroit obligé de s'éloigner de la Cour pour huit autres années.

Avant de le faire perir, Philippe II vouloit retirer quelques billets qu'il avoit écrits de sa main à Perez, & par lesquels ce ministre étoit en état de prouver que le Roi avoit ordonné le meurtre d'Escovedo. Don Diegue de Chaves, confesseur de Philippe, fut chargé d'insinuer en secret au prisonnier, que, s'il vouloit se dessaisir de ces billets, la sentence prononcée contre lui n'auroit point son effet. Sur le refus que Perez fit de les remettre, on le conduisit à la forteresse de Turegano, où, ayant été chargé de fers, il fut traité avec la derniere rigueur. Pour faire cesser la persécution, il consentit enfin d'ordonner à sa femme de livrer les papiers que le Roi demandoit. Il avoit eu soin auparavant de la faire avertir de ne les pas livrer tous, & de prétexter que ceux qu'elle garderoit étoient perdus. Ayant ainsi satisfait en apparence à ce qu'exigeoit Philippe, il fut remené à Madrid, & il y fut gardé moins étroitement. Mais bientôt les enfans & la veuve d'Esco-

vedo renouvellerent leurs poursuites contre ce ministre. L'affaire fut portée devant l'audience royale. Il en couta encore vingt mille ducats à Perez, pour imposer silence à ses parties. Par-là, il ne gagna rien, & Philippe II voulut qu'on jugeât définitivement le procès. Le malheureux Perez fut appliqué à la question. Alors il produisit divers écrits de la main du Roi, qui ne laissoient aucun doute que ce Prince ne fût le principal auteur de l'assassinat d'Escovedo. Après ce coup d'éclat, Perez jugea qu'il ne lui restoit plus d'autre ressource que la fuite. Il trompa la vigilance de ses gardes, & il s'enfuit en Aragon, sa patrie. Malgré la foiblesse que lui avoit causée la question, il fit à cheval trente lieues dans un jour. S'étant arrêté à Catalayud [a], il y choisit le couvent des Dominicains pour asile. De-là, il écrivit une longue lettre à Philippe, qui pour toute réponse le fit enlever de cette maison, & transferer à Saragosse. HENRI IV. 1592.

Les Aragonois jouissoient de plusieurs immunités. Une des principales

[a] On croit que cette Ville est l'ancienne Bilbilis, célébre pour avoir donné la naissance au poëte *Martial*.

HENRI IV. 1592.

étoit de pouvoir appeller de tout jugement au tribunal suprême de leur province, dit vulgairement *de la manifestation*. Perez se préparoit à user de ce droit, lorsque le Roi le fit tirer des prisons de la Ville, pour le mettre dans celles du Saint Office. La populace se souleva. Inigo de Mendoça, Marquis d'Almenara, qui s'étoit chargé d'exécuter l'ordre de la Cour, fut lui-même ignominieusement enfermé dans un cachot. Il y eut dans cette émeute plusieurs maisons de brulées. Un grand nombre de personnes y perdirent la vie. Cette sédition arriva le 25 Mai de l'année 1591. Perez fut mené par le peuple aux prisons de la *manifestation*. Treize jurisconsultes furent consultés, pour savoir si l'Inquisition pouvoit connoître de l'affaire de ce prisonnier. Ils prononcerent d'abord que non. Ensuite, ébranlés par les menaces du Roi, ils donnerent une décision contraire. Le 24 Septembre, les inquisiteurs appuyés de cette décision, se présenterent avec des soldats aux portes de la prison, où étoit Perez, & ils sommerent le geolier de le leur remettre. Le peuple se révolta de nouveau. Gilles de Mesa se mit à la tête

des séditieux. De toutes parts, on cria *liberté*. On arracha le prisonnier des mains des inquisiteurs, & ils furent mis en fuite, ainsi que le Viceroi qui étoit accouru pour les soutenir. Perez fut promené à cheval dans les rues, comme en triomphe. Peu après il se retira dans les montagnes. HENRI IV. 1592.

A la nouvelle de cette révolte, Philippe saisit avec chaleur l'occasion que les Rois d'Espagne cherchoient depuis long-tems de donner des fers aux Aragonois. On assembla par ses ordres une armée, dont Alonso de Vargas eut le commandement. Ce Général fit courir le bruit, que ces préparatifs étoient destinés contre Henri IV. Les Aragonois n'y furent pas trompés. Par un privilege qu'ils se faisoient confirmer à chaque changement de regne, ils étoient en droit de refuser l'entrée chez eux à tous gens de guerre, même à une armée qui auroit le Roi à sa tête. Ils signifierent cette loi à Vargas, & leverent en même tems des troupes, afin de se mettre en état de la faire respecter. Vargas s'étant avancé dans la province malgré leurs représentations, Martin de la Nuça, général des Aragonois, lui livra le combat. Mais

HENRI IV. 1592.

on s'apperçut bientôt de la supériorité d'une armée royale sur des troupes levées à la hâte, & commandées par des officiers peu expérimentés. Elles se débanderent au premier choc : la noblesse même abandonna ses étendards. Perez, qui étoit revenu à Sarragosse, se hâta de regagner sa retraite.

Dès que Vargas fut maître de la capitale de l'Aragon, il fit emprisonner les premiers de la Ville, entre autres le Duc de Villahermosa, le Comte d'Aranda, & le Président Jean de la Nuça. Les deux premiers furent envoyés en Castille sous une sûre garde. Le dernier eut la tête tranchée. Ses biens furent confisqués, & l'on rasa ses châteaux.

La Princesse Catherine, sœur du Roi de France, donna un asile à Perez dans le Béarn. Quelque tems après, Diego de Heredia & François d'Ayerbe ramasserent dans les Pyrenées une troupe de vagabonds, & pénétrerent en Aragon, esperant de faire reprendre les armes aux habitans. Ces deux gentilshommes furent envelopés par Vargas. Leurs troupes furent taillées en pieces. On les fit eux-mêmes prisonniers, & on les décapita. On fit le même traite-

ment à Jean de Luna, qui fut pris dans la Navarre, où il tâchoit de soulever le peuple. Plusieurs scélérats furent apostés, pour ôter le jour à Perez par le fer ou par le poison. Découvrant chaque jour quelques nouvelles embûches dressées contre sa vie, il crut ne pouvoir demeurer en sûreté si près de l'Espagne, & il passa en Angleterre. Il y fut suivi de divers assassins chargés de le faire périr. On les arrêta, & on les punit du dernier supplice. De ce nombre fut Rodrigue de Mur de la Pinilla, banni d'Espagne à cause de ses crimes. HENRI IV. 1592.

Les troubles, qui s'éleverent cette année en Alsace, couterent plus de sang que ceux de l'Aragon. Le Comte de Manderscheyt, Evêque de Strasbourg depuis vingt-trois ans, mourut à Saverne le 2 Mai, dans un âge avancé. Cette mort occasionna de grands différends dans le chapitre. Les chanoines protestans vouloient que, suivant ce qui s'étoit toujours pratiqué, l'élection d'un nouvel Evêque se fît à Strasbourg. Les catholiques demandoient qu'elle se fît à Saverne, prétendant que leurs suffrages ne pouvoient être libres dans une Ville, dont

Dispute entre les chanoines de Strasbourg pour l'élection d'un Evêque.

HENRI IV. 1592.

leurs ennemis étoient les maîtres. Il n'y eut aucun moyen de concilier les deux partis. Celui des protestans, dans un chapitre tenu à Strasbourg le 30 Mai, élut Jean-George de Brandebourg [a]. Les chanoines du parti opposé s'assemblerent de leur côté le 9 Juin à Saverne, & donnerent leurs voix au Cardinal de Lorraine [b].

Guerre à ce sujet.

De part & d'autre, on parut d'abord vouloir s'éloigner de la force ouverte; mais dans le fond on ne songeoit qu'à la guerre. Le Duc de Lorraine ayant assemblé dix mille hommes, le Cardinal son fils commença les actes d'hostilité par la prise de Binsfeldt. Le sénat de Strasbourg de son côté avoit fait lever trois compagnies d'infanterie & six cents chevaux. Ces troupes s'étoient emparées des châteaux de Dachstein & de Kochersberg. Elles attendoient incessamment de puissans secours de l'Electeur de Brandebourg. Sur la nouvelle que cinq cents chevaux de cet Electeur s'étoient déja avancés à Schaffoltzeim, quinze cents Lorrains alle-

[a] Second fils de *Joachim Frederic*, Electeur de Brandebourg, & de *Catherine de Brandebourg Kustrin*. Il n'avoit qu'environ quatorze ans & six mois, lorsqu'il fut élu Evêque.

[b] *Charles de Lorraine*, fils de *Charles II*, Duc de Lorraine.

ent les attaquer. Le combat fut opiniâtre, & les Lorrains se retirerent sans autre avantage que celui d'enlever une grande partie du bagage de l'ennemi. Ils surprirent un château par la trahison de quelques soldats de la garnison, qui, étant tombés dans la suite entre les mains des Strasbourgeois, furent pendus. HENRI IV. 1592.

Aussitôt après la vacance du siége épiscopal, l'Empereur avoit donné à Ferdinand son oncle l'administration de l'Evêché, & le soin d'appaiser l'orage, qui pourroit s'élever à l'occasion de l'élection d'un nouvel Evêque. Les ambassadeurs de Ferdinand trouverent à leur arrivée la guerre déja allumée. Ils se rendirent à Moltzeim, où étoit le Cardinal de Lorraine, & ils l'exhorterent à remettre la décision de la validité de son élection à l'Empereur. Le Cardinal s'y montra disposé. Les ambassadeurs ayant fait la même proposition aux Strasbourgeois pour ce qui regardoit l'élection du prince de Brandebourg, le sénat répondit que le jugement de cette affaire appartenoit aux Etats de l'Empire.

Le Cardinal de Lorraine, privé de l'esperance de terminer le différend

HENRI IV. 1592.

par une négociation, mit le siége devant Kochersberg. La Place fut emportée après une vigoureuse attaque. Toute la garnison fut massacrée, à l'exception d'un soldat, qui servit de boureau au commandant du château. Les Lorrains reprirent aussi Dachstein, & s'emparerent de Wesselsheim avec la même facilité. Les troupes de Brandebourg les attaquerent dans le camp d'Ernstein, mais elles furent repoussées avec perte. Elles eurent plus de succès à l'attaque du bourg d'Ilkirchen, où cent Lorrains resterent sur la place. Les cantons de Zurich, de Berne & de Basle, envoyerent des troupes auxiliaires à la Ville de Strasbourg leur alliée. Avec ces renforts, les Brandebourgeois se rendirent maîtres de Figersheim & de Rinaw. Le Comte de Vaudemont, qui avoit joint le Cardinal son frere, tomba sur six cents hommes de leurs troupes, qui conduisoient un convoi d'argent à leur camp. Il dissippa l'escorte, & enleva la caisse. Cet échec obligea les Brandebourgeois de lever le siége, qu'ils avoient mis devant Moltzeim. Leur cavalerie & les Suisses se retirerent à Strasbourg. Huit compagnies Allemandes prirent des

HENRI IV. 1592.

quartiers à Ilkircken & à Graffenstadt.

Pendant ce tems, Christian, Prince d'Anhalt, qui, après avoir été quelque tems au service du Roi de France, retournoit en Allemagne, arriva avec deux cents chevaux. Ayant fait ses conditions avec l'Electeur de Brandebourg & avec le sénat, il prit la conduite de leurs troupes. Il battit deux fois les Lorrains, assiégea Moltzeim, & força la garnison de capituler.

Les calvinistes sont traités rigoureusement en Saxe.

Quoique la Saxe ne fût pas exposée le même que l'Alsace aux horreurs de la guerre, elle n'étoit pas absolument tranquille. Frederic-Guillaume, administrateur de l'Electorat, avoit convoqué une assemblée des Etats à Torgaw. Ils demanderent qu'on fît une exacte recherche des sectateurs de la doctrine de Genève; qu'on instruisît le procès de Crell, ci-devant chancelier, & des théologiens qui avoient été arrêtés en même tems que lui [a]; qu'on veillât de près à l'éducation du jeune Electeur, & qu'on lui donnât un gouverneur, dont la doctrine ne fût point suspecte. Conformément aux desirs des Etats, toutes les personnes, sur les sentimens desquels on avoit quelque doute, fu-

[a] Voyez le livre précédent.

HENRI IV. 1592.

rent obligées d'abjurer solemnell ment les opinions proscrites. Charl Gunderman fut le premier des mini tres calvinistes, qui se détermina cette démarche. David Steimbach pour s'en exempter, voulut se sauve de la citadelle de Stolm, où il éto détenu. En sautant d'une fenêtre il se cassa la cuisse. Quelques jou après, il suivit l'exemple de Gunde man. La Reine d'Angleterre employ sa médiation en faveur de Pierius. A la sollicitation de cette Princesse, o le fit sortir de prison le 12 février d l'année suivante, & il s'engagea à n rien dire ni écrire contre la confessio d'Ausbourg.

Mort du Prince Palatin Jean Casimir.

Peu s'en fallut que le prétexte de l religion ne causât une fermentation plus grande dans le Palatinat. Jean Casimir étant mort le 16 Janvier de cette année, Richard Simmern, le plus proche parent de l'Electeur Palatin, prétendit qu'il devoit avoir l'administration des Etats de ce jeune Prince. Il se concilia facilement la protection de l'Empereur, en lui promettant de bannir de l'Electorat les ministres calvinistes. L'Electeur avoit atteint l'âge de dix-huit ans, &, suivant la bulle d'or,

pouvoit gouverner par lui-même. Il
t valoir ſes droits. Simmern, tant par
ıſe que par violence, s'empara de
eux ou trois Places fortes. Tout ſe
iſpoſoit à une guerre civile. Divers
rinces ayant employé leur médiation,
immern rendit les Villes dont il s'é-
oit ſaiſi, & tout fut pacifié.

HENRI IV. 1592.

Quelques jours avant Caſimir, Guil-
ıume, Duc de Cleves, mourut à Duſ-
eldorp [a]. L'Empereur Charles V, après
avoir obligé de renoncer à ſes enga-
emens avec feue Jeanne d'Albret,
éritiere du royaume de Navarre,
voit fait épouſer à ce Prince Anne
'Autriche, fille de Ferdinand pour
ors Roi des Romains. Le Duc de
Cleves eut de ce mariage deux fils &
uatre filles. Son fils aîné, comme nous
'avons dit [b], étoit mort à Rome en
575. Jean, ſon ſecond fils, qui avoit
té Evêque de Munſter, lui ſucceda.
Eléonore, l'aînée des quatre Princeſſes,
toit veuve d'Albert-Frederic de Bran-
debourg, Duc de Pruſſe. Anne & Mag-
deléne, ſœurs d'Eléonore, avoient
pour époux Philippe-Louis & Jean de
Baviere, Ducs de Deux-Ponts. Le feu

De Guillaume, Duc de Cleves.

[a] Il étoit dans la ſoixante-dix-ſeptiéme année de ſon âge. [b] Livre 24.

HENRI IV. 1592.

Duc de Parme avoit eu deſſein de do
ner pour femme à Ranuce ſon fils
derniere fille du Duc de Cleves, noi
mée Sibille. Elle ne fut mariée q
long-tems après à Charles d'Autrich
Marquis de Burgaw. Le nouveau D
de Cleves avoit épouſé Jacqueline
Bade. Ainſi que ſon pere, il étoit to
menté de vapeurs. Sa tête en avoit é
affoiblie, & il n'étoit pas en état
veiller aux affaires du gouvernemei
Les Ducs de Deux-Ponts voulurent p
fiter de la circonſtance, pour ſe fai
déclarer adminiſtrateurs du Duché.
furent traverſés dans leur projet p
Jacqueline de Bade, & par Schentere
gouverneur de Juliers.

D'Elizabeth d'Autriche, veuve de Charles IX.

Sur la fin du même mois de Janvi
1592, Elizabeth, fille de l'Empere
Maximilien II, & veuve de Charles I
Roi de France, finit ſes jours à Vien
en Autriche. Cette Princeſſe, rempl
de ſentimens élevés & d'une piété ſ
lide, a été juſtement miſe en paralle
avec Elizabeth de Thuringe, dont el
portoit le nom. Elle faiſoit diſtribu
aux pauvres la troiſiéme partie des r
venus conſidérables, qu'elle poſſedo
en France. Dans toutes les terres q
lui avoient été aſſignées pour ſc

ouaire, aucune charge de judicature e ſe vendoit. On ne put jamais ré- oudre cette Reine à paſſer à de ſe- ondes noces, quelques inſtances que e Roi d'Eſpagne fît pour l'épouſer près la mort d'Anne [a] d'Autriche, ſa uatriéme [b] femme. HENRI IV. 1592.

Un évenement, agréable pour la Maiſon d'Autriche, lui adoucit le cha- rin de la perte qu'elle venoit de faire. igiſmond, Roi de Pologne, demanda a main de la Princeſſe Anne, fille de eu Charles d'Autriche, Archiduc de Gratz. Le 6 Mai, le Cardinal de Rad- ivil épouſa la Princeſſe au nom du Monarque Polonois, & le 24 du même nois elle arriva à Plez en Pologne. Le Roi avoit fait dreſſer à un demi mille le Cracovie deux tentes, l'une pour ui, l'autre pour ſa nouvelle épouſe. Entre les tentes étoit un dais ſoutenu par quatre colonnes. Sigiſmond, ac- ompagné de ſa ſœur & de la Reine veuve d'Etienne Bathory, ſe rendit à a tente, ſuivi de quatre mille gentils- nommes & de vingt enſeignes d'infan- Le Roi de Pologne épouſe Anne d'Autriche.

[a] Fille, ainſi qu'*Elizabeth*, de l'Empereur *Maximilien II.*

[b] Les traducteurs de M. de *Thou* commettent une faute ſinguliere, en mettant (ſa premiere femme). Cette faute n'eſt point dans le texte latin.

terie. De-là, il s'avança vers le da
HENRI IV. qu'on avoit préparé. Cependant
1592. Reine douairiere & la sœur du Roi a
lerent prendre la nouvelle Reine, &
conduisirent à Sigismond, qui fit que
ques pas au-devant d'elle. Le Roi &
Reine prirent la route de Cracovie
où ils entrerent au bruit des acclam
tions du peuple. Toutes les rues, p
lesquelles ils passerent, étoient orné
de tapis de Turquie. Ils descendire
à la principale église, & y assistere
au *Te Deum*. Un enseigne Allemar
attira l'admiration générale. Debo
sur le faite de l'église, il manioit
drapeau avec la même agilité, qu
s'il n'eût couru aucun risque. Lorsqu
le *Te Deum* fut fini, on jetta au peu
ple une grande quantité de médaille
Le mariage fut célébré le 29. Il y e
des spectacles & des tournois pendan
huit jours. Le Roi partit ensuite ave
la Reine son épouse, pour se rendr
à la diéte qu'il avoit convoquée
Warsovie.

Mort de Jean, Roi de Suede.

Jean, Roi de Suede, ne jouit pa
long-tems de la satisfaction de voir l
réunion de sa Maison avec celle d'Au
triche. Il mourut le 25 Novembre.
l'exemple de Gustave son pere, il avoi
suiv

suivi la confession d'Ausbourg ; mais sans avoir trop de prévention pour le luthéranisme, puisqu'à la sollicitation de Catherine sa femme, il avoit consenti que Sigismond son fils fût élevé dans la religion catholique. Par son testament, il déclara Charles Duc de Sudermanie, son frere, Lieutenant-Général du royaume, en l'absence de Sigismond. HENRI IV. 1592.

Cette année, la guerre se ralluma entre les Impériaux & les Turcs. Les derniers ouvrirent la campagne par le siége de Wihitz ou Bihatz, dont ils s'emparerent. Ils taillerent en pieces quatre mille Croates, qui occupoient un poste fortifié près de la Save. Peu après, ils mirent en déroute un autre corps de troupes de l'Empereur, se rendirent maîtres de Chrastowitz & ravagerent l'Isle de Turopolie. La campagne de l'année 1593 fut plus heureuse pour les Impériaux. Un détachement des troupes Ottomanes venoit de piller Wokovina. Le Comte de Serin attaqua ce détachement, & reprit tout le butin qu'avoient fait les ennemis. Seize mille hommes de leur armée ayant assiégé le château de Sisseck situé entre la Save & le Kulp, Guerre des Turcs en Hongrie. 1593.

HENRI IV. 1593.

Robert d'Eggenberg, avec un corps moins nombreux des deux tiers, le força de lever le siége. Dans cette action, les Turcs perdirent plus de douze mille hommes. Assan, Pacha de Bosnie, qui les commandoit, fut du nombre des morts, ainsi que plusieurs autres Pachas, & un fils d'une sœur du Sultan. On trouva dans le camp des assiégeans une grande abondance de vivres. Eggenberg à la suite de cette victoire reprit la Ville de Casianer, ainsi appellée du nom de Jean Casianer, qui cinquante-six ans auparavant avoit été défait près de cette Place par les Ottomans.

Victoire des Chrétiens.

Tandis que le Grand-Seigneur avoit une partie de ses forces en Hongrie, les Spahis se révolterent à Constantinople. On ne parvint, qu'en leur distribuant beaucoup d'argent, à calmer la sédition. Amurath, sachant mauvais gré à Schiaus, son Grand-Visir, de ne l'avoir pas prévenue, le disgracia une seconde fois, & les sceaux de l'Empire furent rendus à Sinan.

Sinan est fait une seconde fois Grand-Visir.

La victoire des Chrétiens n'avoit pas découragé les Turcs. Le Pacha de Bude écrivit aux Généraux des troupes Impériales, qu'Assan ayant entrepr

la guerre sans la participation de la Porte, elle le regardoit comme justement puni de sa témerité. Trompés par ces lettres, ils se flatterent de pouvoir bientôt conclure une treve. Mais ils ne tarderent pas à reconnoître, que l'ennemi ne cherchoit qu'à gagner du tems. Le Beglierbey de Romelie, ayant rassemblé de toutes parts des troupes, remit le siége devant Sisseck ; & la garnison, après avoir essuyé plusieurs assauts, capitula. L'Empereur fut dédommagé de cette perte par plusieurs avantages considérables. Christophe, Baron de Dieffenbach, se rendit maître de Sabotzka. Il assiégea ensuite Fileck. L'officier turc, qui commandoit dans cette Place, fit une très-belle défense. Lorsqu'il se vit réduit à l'extrémité, il sortit secrétement de la Ville pendant la nuit ; il engagea le Pacha de Temeswar à se joindre à lui ; & l'un & l'autre avec un corps de dix-huit mille hommes marcherent au secours de la Ville assiégée. Malheureusement pour eux, Sigismond Bathory, Vaivode de Transilvanie, se saisit d'un défilé, par lequel ils devoient passer. Quoiqu'il leur fût très-inférieur en forces [a], il les

HENRI IV. 1593.

Le Vaivode de Transilvanie bat les Turcs dans un défilé.

[a] Il n'avoit que sept mille hommes.

HENRI IV. 1593.

défit, & leur tua six mille hommes. Le Pacha de Temeswar & le Gouverneur de Fileck furent faits prisonniers. Leurs tentes, leurs drapeaux, leur artillerie, tout tomba entre les mains des Chrétiens. Sur la nouvelle de ce succès, le Baron de Dieffenback donna l'assaut à Fileck, & emporta la ville l'épée à la main. La garnison se retira dans la citadelle, dont l'assiette étoit avantageuse. Deux jours après, cette forteresse fut aussi emportée. Les assiégés se refugierent dans un fort, qui en dépendoit. A la fin, ils arborerent le drapeau blanc, & ils obtinrent une capitulation honorable.

Prise de Fileck par le Baron de Dieffenback.

Les Chrétiens gagnent une troisiéme bataille.

Ferdinand, Comte de Hardeck gouverneur de Javarin, s'étoit avancé avec Palfy, Nadasty, & quelques autres seigneurs Hongrois, dans les environs d'Albe-Royale. Le Pacha de Belgrade à la tête de quinze mille hommes, leur présenta la bataille. Les Chrétiens n'avoient que neuf mille hommes. Le Comte de Hardeck, s'appercevant que les ennemis s'étendoient pour l'envelopper, détacha Erdel avec les hussards & un corps d'arquebusiers, pour s'opposer à ce mouvement. La manœuvre d'Erdel répondit parfaitement aux in

tentions du Général, & les Turcs plierent. Ranimés par la voix de leurs officiers, ils retournerent à la charge. Long-tems ils balancerent la victoire, mais enfin ils furent rompus, & l'on en fit un grand carnage. Il n'y eut que mille soldats de tués du côté des Chrétiens. HENRI IV. 1593.

Après la défaite du Pacha de Belgrade, le Comte de Palfy & Nadasty proposerent d'assiéger Albe-Royale, dont le Gouverneur avoit brulé les fauxbourgs, pour se renfermer dans la Ville. Hardeck fut d'un avis contraire. Il retourna à Javarin, & Palfi alla joindre le Baron de Dieffenback. Pendant le reste de la campagne, il ne se passa rien de remarquable, si ce n'est deux rencontres, dans l'une desquelles les Turcs perdirent six cens hommes, & dont l'autre leur en couta sept cents.

Service rendu par Cicala, Genois, au Roi d'Espagne.

Jacques Savary de Lencome, que Henri III avoit envoyé en qualité d'ambassadeur à Constantinople, s'étoit laissé gagner par les Guises & par les Espagnols. En plusieurs occasions, il avoit trahi ouvertement les intérêts de sa patrie. Le Divan, à la réquisition de Henri IV, avoit fait arrêter ce mi-

HENRI IV 1593.

niſtre ; & François Savary de Breves avoit pris caractere d'ambaſſadeur de France. Il avoit ſollicité la Porte de faire approcher une flotte des côtes d'Italie, afin d'inquietter Philippe II, & de l'obliger à rappeller les troupes qu'il faiſoit marcher au ſecours de la Ligue. Charles Cicala, Génois, qui, ſous prétexte d'aller voir Cicala Capitan Pacha, ſon frere, s'étoit rendu à Conſtantinople, & qui y étoit l'eſpion du Roi d'Eſpagne, détourna ce coup. Sur ſes inſtances, le Capitan Pacha fit naître quelques incidens, à la faveur deſquels, au lieu de faire uſage des forces navales du Grand-Seigneur contre Philippe, il les employa contre la république de Raguſe.

Les Vénitiens conſtruiſent la Place de Palma.

Avant que les Turcs euſſent commencé les hoſtilités en Hongrie, les préparatifs de guerre de la Porte avoient également allarmé les Polonois & les Vénitiens. Ces derniers, ſe voyant à l'abri du danger qui les avoit menacés, exécuterent le projet qu'ils avoient depuis long-tems de conſtruire une Place forte, pour couvrir les frontieres du Frioul. Bonaïuto Lorini, ingénieur Florentin, fut chargé de la conduite des travaux. On choiſit un

terrain en-deça du Lizonzo entre les bourgs de Palmada, de Ronclus & de San-Lorenzo, à dix milles de la ville d'Udine. En peu de tems, l'ouvrage fut conduit à sa perfection. La nouvelle Place fut nommée Palma. Elle étoit flanquée de neuf bastions. Au milieu, on éleva une citadelle, dans laquelle devoit demeurer le Gouverneur. HENRI IV. 1593.

Le Roi de Pologne, délivré de ses craintes, ainsi que les Vénitiens, se préparoit à passer en Suede, pour prendre possession de ce royaume; mais la grossesse de la Reine le retint quelque tems. Dès que cette Princesse fut relevée de ses couches, il s'embarqua avec elle sur la Vistule. Il passa par Marienbourg, Thorn & Elbing. Le 2 Août, il arriva à Dantzick. Il y établit un tribunal, pour juger toutes les affaires de la Prusse Polonoise. Il rendit aux Catholiques d'Elbing & de Thorn les principales églises de ces villes. Le Sénat de Dantzick avoit refusé la même grace à l'Evêque de Wladislaw, qui la demandoit pour les Catholiques de Marienbourg. Quoique le Roi souhaitât de leur faire cette faveur, cependant sur les remontrances de l'am- Voyage du Roi de Pologne en Suede.

HENRI IV. 1593.

baſſadeur de Suede il renvoya cette affaire à la premiere diéte.

Grande émeute à Dantzick.

Sigiſmond étoit encore à Dantzick, lorſque le 23 Août il s'y éleva une ſédition pour une cauſe fort legere. Un Polonois ayant bleſſé un porte-faix qui l'avoit heurté, un grand nombre d'autres porte-faix, dont cette Ville marchande eſt remplie, s'attroupe-rent. Bientôt l'émeute devint ſi violente, qu'on en vint à tirer le canon; & trois boulets percerent la maiſon où le Roi logeoit. Il y eut vingt-trois hommes tués, & cinquante bleſſés dangereuſement. Les portes de la Ville furent fermées pendant deux jours. On informa contre ceux qui avoient tiré ſur le logement du Roi, & l'on promit cent ſequins au dénonciateur, qui déclareroit les auteurs de cet attentat.

Lorſque la tranquillité fut rétablie, le Roi deſcendit à l'embouchure de la Viſtule. Les vents contraires retarderent ſa navigation, & il ne put arriver à Stockholm que le dernier jour de Septembre.

Mariage du Landgrave de Heſſe.

Dans ce même mois, Maurice, Landgrave de Heſſe, Prince d'un mérite héréditaire dans ſon illuſtre Maiſon, épouſa à Caſſel Agnès, fille de

Jean-George, Comte de Solms. Chriſtophe, Duc de Lunebourg, & Bernard d'Anhalt, aſſiſterent à ces noces. HENRI IV. 1593.

Celles de Frédéric, Electeur Palatin, & de Conſtantine-Aloïſe-Julienne de Naſſau [a], furent célébrées quelque tems auparavant à Dillenbourg. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies doterent la jeune Princeſſe. De Frederic IV, Electeur Palatin.

C'étoit une des moindre marques de reconnoiſſance, qu'ils duſſent à Maurice de Naſſau [b], ſon frere. Chaque jour, ce Prince leur rendoit de nouveaux ſervices. Le 28 Mars, il inveſtit Gertruydemberg. Cette Ville a au ſeptentrion la Meuſe déja fort large en cet endroit par la jonction du Wahal, qui tombe dans ce fleuve près de Vorcum [c]. Du côté du levant, elle eſt arroſée par la Donghe, qui, avant de ſe jetter dans la Meuſe, forme une iſle à trois cents pas de la ville. Naſſau prit ſon quartier vers le couchant avec le régiment de ſon frere Henri-Frédé- Maurice de Naſſau aſſiége & prend Gertruydemberg.

[a] Fille de *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange, & de *Charlotte de Bouroon Montpenſier*.

[b] Les traducteurs de M. de *Thou* donnent à *Maurice* de *Naſſau* le titre de Prince d'Orange. Il ne prit ce titre qu'en 1618, après la mort de ſon frere aîné.

[c] M. de *Thou* dit à *Dordrecht*. Il ſe trompe.

HENRI IV. 1593.

ric, & avec ceux de Solm, de Groenevelt & de Balfour. Le Comte de Hohenloë avec les régimens de Brederode, de Locren, & quelques autres troupes, se campa vers l'orient, de l'autre côté de la riviere de Donghe, près du village de Rainsdonck.

Un corps d'Espagnols s'étoit retranché sur la levée de Stelhoof. Hohenloë, que ce voisinage incommodoit, fit passer du canon dans l'Isle formée par la Donghe. La retraite étant coupée par là à ces troupes, elles se rendirent prisonnieres de guerre. Les assiégeans établirent, pour la communication de leurs quartiers, deux ponts sur la riviere, l'un de bateaux, l'autre posé sur des mats de navires. Des vaisseaux de guerre couvroient l'un & l'autre. La flotte étoit rangée vis-à-vis de la ville en forme de croissant. Les bâtimens de transport étoient hors de la portée du canon des remparts, & chaque régiment avoit son navire marqué, où étoient ses vivres. Pour empêcher que les ennemis n'en approchassent, on avoit fermé les gués avec des haies de pieux. Le quartier du Comte Maurice étoit flanqué de quatre redoutes, dans chacune desquelles il y avoit une batte-

rie de deux pieces de canon. Les fossés, dont il étoit entouré, & qui avoient trente pieds de large, étoient bordés de pointes de fer. On avoit semé partout des cloux & des chausse-trapes, pour en défendre les approches. Comme le terrain étoit peu solide, les assiégeans étayoient leur tranchée avec des fascines. Tout le monde travailloit dans le camp; & les soldats, à l'exemple des légions Romaines qu'on leur proposoit pour modele, faisoient l'office de pionniers. Au milieu du tumulte des armes, les laboureurs cultivoient leurs terres, comme en pleine paix. HENRI IV. 1593.

Le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, qui en l'absence de l'Archiduc Ernest exerçoit les fonctions de gouverneur général des Pays-bas, avoit fait passer en France Charles son fils avec deux régimens Allemans, & quelques compagnies Wallones, pour joindre le Duc de Mayenne. Sur la nouvelle du siége de Gertruydemberg, il rappella ces troupes. Il fit revenir aussi celles qu'il avoit envoyées en Alsace au secours du Cardinal de Lorraine, qui n'en avoit plus besoin. Lorsqu'il eut reçu ces renforts, il s'avança jusqu'à Oosterhout, & alla camper vis-

HENRI IV. 1593.

à-vis du quartier du Comte de Hohenloë, attendant l'occasion de combattre. Pendant plus de vingt jours, il y eut de fréquentes escarmouches entre les deux armées, mais on n'en vint point à une action décisive. Mansfeld, ennuyé de ne pouvoir attirer les confédérés à une bataille, demanda un jour à un trompette de Maurice, pourquoi ce Prince se tenoit renfermé dans ses lignes avec tant de soin. Le trompette répondit *que son jeune maître vouloit faire voir par sa prudence, qu'il ressembleroit un jour à Mansfeld.*

Les Espagnols s'étoient vantés, que le siége seroit levé le jour de la Saint Jean. Non-seulement il ne le fut pas, mais le lendemain les assiégeans s'étant emparés d'un bastion, & le Commandant de la garnison ayant été tué, la Place capitula.

Le même jour, Mansfeld, qui ignoroit encore que les assiégés se fussent rendus, fit marcher un détachement, pour attaquer le quartier du Comte de Hohenloë. Ce détachement fut défait par le colonel Cloët. Henri-Frédéric de Nassau, frere de Maurice, fut pourvû du gouvernement de Gertruydemberg. On lui donna Duyvenwoorde pour lieutenant.

Mansfeld, pour se dédommager d'avoir vu prendre Gertruydemberg sans avoir pû le secourir, assiégea Crevecœur sur la Meuse au confluent de la Deynse. A peine les Espagnols avoient-ils établi leurs batteries, que Maurice parut avec son armée. Il se retrancha dans l'Isle de Bommel à la vue de Crevecœur, & il fit venir du canon pour assurer davantage son camp. La présence du Prince anima la garnison. D'ailleurs les Espagnols étoient fort incommodés par les eaux ; la Dommele & l'Aa, qui étoient débordées, couvrant toute la campagne. Ces circonstances déterminerent Mansfeld, à lever le siége.

HENRI IV. 1593. Les Espagnols levent le siége de Crevecœur.

Il se porta vers Bos le-Duc. Son but étoit d'y introduire une garnison ; mais les habitans refuserent de la recevoir. Il voulut bâtir un Fort entre Crevecœur & leur Ville. Ces bourgeois inflexibles, s'opposerent aussi à ce projet.

Depuis le le 13 Avril, Louis-Guillaume de Nassau étoit occupé à faire fortifier Bellingwordezziel dans son gouvernement de Frise. François Verdugo, gouverneur de Groningue, essaya de troubler les travaux. Il se retira a l'arrivée de vingt enseignes d'in-

HENRI IV. 1593.

fanterie & de douze compagnies d cavalerie, détachées de l'armée d Maurice. Louis-Guillaume de Naſſau que cette augmentation de forces mi en état d'agir offenſivement, pri Gransberg & pluſieurs Forts. Maître d tous les paſſages de la Boërentanghe il y éleva un Fort à quatre baſtions dans lequel il mit cinq compagnie d'infanterie.

Ils s'emparent de quelques Places.

D'un autre côté, le Comte Frédéri de Berg, ayant été joint par deux mill quatre cents hommes d'infanterie & huit cents chevaux de l'armée de Mans feld, s'empara d'Ootmaerſen & d château de Vedde. Le Comte de Ca pres emporta auſſi d'emblée le For d'Auwaerderziel, & Cornelio Gaſpa rini réduiſit Schlocteren, Griſcmincker & Grimberghe. Au mois de Septem bre, Mansfeld tenta de ſurprendre Ca lais. Les troupes, qui vinrent d'Angle terre & de Zelande, firent échouer l'entrepriſe.

Maurice n'eut pas un plus heureux ſuccès dans le projet qu'il avoit formé contre Bruges. Il avoit aſſemblé ſes troupes près de Willemſtatt. Philippe de Naſſau s'étoit rendu pendant la nuit entre l'Ecluſe & Blanckenberg avec

me flotte de deux cents cinquante voiles. Le Comte de Solms, qui commandoit l'avant-garde des troupes de Maurice, avoit eu ordre de prendre les devans : mais la plupart de ſes ſoldats s'égarerent ; & Maurice, qui les ſuivoit, courut riſque de perir dans les eaux dont la campagne étoit couverte. Ne pouvant pourſuivre ſa marche, il s'embarqua avec ſes troupes ſur la flotte de Philippe de Naſſau, & il prit la route de Zelande. Tout-à-coup il ſurvint une furieuſe tempête, dans laquelle quarante bâtimens des confédérés furent engloutis par les flots. HENRI IV. 1593.

Il a été dit ci-deſſus, que le Cardinal de Lorraine n'avoit plus beſoin des troupes, qui lui avoient été fournies par le Comte de Mansfeld. Le calme avoit ſuccédé en Alſace aux troubles excités par la concurrence de ce Cardinal & du Prince Jean-George de Brandebourg. Les deux partis, étant las de la guerre, étoient convenus de s'en rapporter, pour les conditions de l'accommodement, à ſix Princes qu'on nommeroit de concert. Wolfang Brendel, Archevêque de Mayence ; Ferdinand, Archiduc d'Autriche ; Louis, Landgrave de Heſſe ; Philippe-Louis

La conteſtation pour l'Evêché de Strasbourg, miſe en arbitrage.

de Baviere, Comte Palatin ; Frédéric
HENRI IV. Guillaume, administrateur de Saxe
1593. & Jules, Evêque de Wurtzbourg avoient été choisis pour arbitres. En attendant leur décision, il avoit été reglé que chacun des compétiteurs garderoit en nantissement un certain nombre de châteaux & de bailliages de l'Evêché, & qu'on rendroit Waffelsheim à la Ville de Strasbourg. Ces articles préliminaires avoient été signés le 10 Mars. Dans le mois d'Avril, les Princes arbitres envoyerent leurs députés à Spire. Les conférences ne purent commencer qu'au mois de Juin. Elles furent rompues le mois suivant, & l'on indiqua pour le 15 Novembre un nouveau congrés, qui devoit s'assembler à Francfort sur le Mein.

Affaires de France. Nous avons parcouru rapidement tant de pays & d'évenemens différens, pour pouvoir présenter plus promptement à nos lecteurs le tableau d'une révolution, qui changea totalement en France la face des affaires. Philippe II, & le Pape à l'instigation de ce Monarque, pressoient le Duc de Mayenne d'assembler les Etats généraux du royaume. L'une & l'autre Puissance espéroient de disposer de la cou-

onne à leur gré. Le Duc de ſon côté
:oit dans la réſolution de ne la ceder
qui que ce fût. Mais comme, pour
: ſoutenir, il avoit beſoin des ſecours
e l'Eſpagne, & de l'autorité du Saint
iége, il continua de paroître ne point
oppoſer à leurs vues. Ainſi, prévoyant
ue les Etats ne ſe détermineroient pas
iſément ſur les propoſitions qui de-
oient leur être faites, il voulut bien
ourir le hazard de cette aſſemblée,
attendant qu'elle produiroit un effet
ut contraire à celui dont Madrid &
.ome ſe flattoient.

HENRI IV. 1593.

Conſéquemment à ce plan, il avoit
ublié vers la fin de l'année derniere
n manifeſte, qui portoit, qu'il ne
étoit jamais propoſé que de défen-
re la cauſe de la religion, de conſer-
er l'Etat, & de maintenir les droits
: les anciennes maximes du royaume.
)ue, pour remplir ces trois objets, il
voit fait proclamer Roi le feu Cardi-
al de Bourbon. Que, puiſque le Roi
.e Navarre perſévéroit dans ſes er-
eurs, il n'étoit pas poſſible que la
ation le reconnût pour héritier de la
ouronne. Que, depuis Clovis, aucun
Monarque n'étoit monté ſur le trône
le France, ſans avoir juré de vivre &

Manifeſte du Duc de Mayenne.

HENRI IV. 1593.

de mourir dans la foi orthodoxe. Qu l'usage de prêter ce serment étoit de venu pour les souverains de ce royau me une loi, qui avoit été général ment reconnue dans les Etats de Blo en 1576. Que cette loi avoit été con firmée par l'édit de Rouen de 1588 & par une seconde assemblée des Etat Que le feu Roi avoit souscrit à ce dé cret si salutaire ; qu'il en avoit prom l'exécution sur la sainte hostie ; & qu même après avoir fait assassiner le Du de Guise & le Cardinal de Lorraine & dans un tems où il ne craignoit plu ces illustres morts, & où il mépriso ceux qui restoient, il avoit réiteré s promesse.

» Pressé par de si puissans motifs » continuoit le Duc de Mayenne, j'a » pris les armes. J'espérois que les ca » tholiques, qui s'étoient engagé » avec le feu Roi, se réuniroient tou » après sa mort, pour défendre la re » ligion. Le contraire est arrivé. Me » regardant comme l'auteur de la mor » de Henri III, à laquelle cependant » je n'ai point participé, ils ont pré » texté l'horreur qu'ils avoient de ce » attentat, pour abandonner les inté » rêts de la cause commune. Sur la

parole que le Roi de Navarre leur a donnée de se faire instruire dans trois mois, ils ont eu la foiblesse & l'imprudence de le suivre. Jusqu'à présent, je les ai priés inutilement de se joindre à moi, & de mettre fin aux maux d'une guerre si funeste. Les propositions avantageuses, que j'ai faites à leur chef, n'ont pas mieux réussi. En vain je lui ai fait esperer que tout lui obéiroit, s'il se réconcilioit avec Rome. Ce Prince, obstiné dans son héréfie, m'a répondu, qu'il ne vouloit pas recevoir la loi de ses sujets, & que, lorsqu'ils seroient soumis, il pourroit se faire instruire dans un Concile libre & général; comme s'il étoit encore besoin de nouvelles décisions, après que l'erreur a été si souvent proscrite par l'église, spécialement dans le Concile de Trente, le plus célébre qui ait été tenu jusqu'à ce siécle.

HENRI IV. 1593.

» Le Duc de Parme ayant fait lever le siége de Paris suivant les ordres & avec les troupes du Roi catholique, qui, par la puissante protection qu'il a accordée aux bons françois, mérite toute la reconnoissance de la nation; le Roi de Navarre rabattit

HENRI IV. 1593.

» de sa fierté. Mais après le départ de
» troupes auxiliaires il reprit bientô
» sa premiere hauteur ; il demanda d
» nouveau, qu'avant toutes choses
» on mît bas les armes, & qu'on lu
» rendît hommage.

» Si au mépris des ordres du Sou
» verain Pontife, & des conseils d
» Roi d'Espagne & des autres pote
» tats catholiques, on acquiesçoit
» cette demande ; si le Roi de Navarr
» avec les sectaires qu'il traîne à l
» suite, restoit les armes à la main
» tandis que les catholiques désarm
» & supplians se jetteroient à ses piec
» pour l'assurer de leur obéissance
» peut-on douter que la religion n
» fût bientôt exposée aux plus grand
» périls ? »

Le Duc de Mayenne finissoit, e exhortant les catholiques royalist d'envoyer leurs députés à l'assembl que devoient tenir les Etats-généra du royaume. Il leur promettoit qu'c leur donneroit pour cet effet tout les sûretés convenables.

Lettre du Cardinal de Plaisance, Légat.

Cet écrit étoit scellé d'un sceau, qu au lieu de l'effigie du Roi représento un trône vuide. Il fut enregistré le Janvier au prétendu Parlement c

aris, & on le fit auſſitôt imprimer. HENRI IV.
ix jours après, il parut une longue 1593.
ttre du Cardinal de Plaiſance aux
atholiques du parti du Roi.

Le manifeſte & la lettre furent por-
és à Chartres, où étoit ce Prince. Gaſ-
ard de Schomberg, Comte de Nan-
euil, auſſi recommandable par ſa mo-
ération & par ſon attachement à la
rance, que par ſa grandeur d'ame,
toit alors à la Cour. Jacques Auguſte
e Thou, que les mêmes ſentimens
niſſoient particuliérement à ce ſei-
neur, s'y trouvoit auſſi, à cauſe de
uelques affaires, pour leſquelles le
oi l'avoit appellé auprès de lui. En
ſant le manifeſte, Schomberg & de
hou firent la même réflexion. Il leur
embla que le Duc de Mayenne, par
a fin de cet écrit, ſe mettoit dans la
éceſſité de conſentir à une eſpece de
ongrés général, dans lequel des dépu-
és des deux partis puſſent diſcuter
ubliquement & librement les moyens
le détourner les dangers qui mena-
oient la monarchie. Schomberg,
'étant chargé d'en parler à Henri IV,
ui perſuada d'eſſayer ſi une conférence
ublique n'auroit pas un plus heureux
uccès que n'avoient eu juſqu'aprélent

HENRI IV. 1593.

les conférences particulieres. D'abor on réſolut d'envoyer à Paris quelqu Conſeillers d'Etat, pour la demand au Duc de Mayenne. Mais le Roi cra gnit de ſe compromettre, en montra un ſi grand deſir de la paix. Il ain mieux qu'à l'exemple du Duc Mayenne on s'expliquât par un écri

Les catholiques royaliſtes propoſent une conférence publique au Duc de Mayenne.

On dreſſa en conſéquence un m moire, dans lequel les principaux d catholiques royaliſtes déclarerent que ſi le parti contraire vouloit envoye dans un lieu commode entre Paris Saint-Denis quelques perſonnes de di tinction, chargées de pouvoirs ſuffi ſans, ils y enverroient auſſi des dépu tés. En même tems, le Roi défendi par un édit à toutes perſonnes, d quelque qualité & condition qu'elle fuſſent, de ſe rendre à l'aſſemblée de Etats convoquée par le Duc de Mayer ne, à peine d'être punies comme cri minelles de leze-majeſté au premie chef. Un délai de quinze jours, à com pter de la publication de l'édit, étoi accordé aux ligueurs pour rentrer dan l'obéiſſance, & pour ſe faire donne acte de leur ſoumiſſion par les Parle mens, dans le reſſort deſquels ils ſ trouvoient.

A la lecture du mémoire, les senti-
iens des ligueurs furent partagés. Les
ns soutinrent que les controverses sur
religion étoient plus dangereuses
u'utiles ; qu'on pouvoit bien convain-
:e les hérétiques de la vérité, mais
ue rarement on les faisoit convenir
e leur erreur ; que, comme le disoit
ıtrefois Sisinnius à Théodose, bien
)in que de telles discussions fussent
topres à rétablir la paix, elles fai-
)ient naître de nouvelles disputes, &
ritoient les esprits, au lieu de les
)ncilier. D'autres objectoient que le
:fus d'une conférence seroit odieux :
)u'on sembleroit par-là rejetter le
ıoyen de finir les troubles : Que les
artisans du Roi de Navarre disoient
autement qu'ils désiroient de voir la
:anquillité rétablie : Qu'ils protes-
)ient que, si l'on n'acceptoit pas leur
topositiön, les calamités, qui dans
ı suite accableroient le royaume, ne
evoient être imputées qu'aux li-
ueurs : Que le public prenoit déja en
auvaise part le retardement de ces
erniers dans cette affaire : Que la
alignité & l'envie en profitoient pour
es décrier : Que de tous côtés on dé-
)itoit que l'ambition de quelques par-

HENRI IV. 1593.

HENRI IV. 1593.

ticuliers, dont l'intérêt s'oppoſoit
la paix, empêchoit qu'on ne prît
ſages réſolutions : Que d'ailleurs il fa
loit conſidérer la miſere des peuple
les maux que ſouffroit la ville de Pari
& l'incertitude où l'on étoit de l'arr
vée des troupes auxiliaires : Que
Duc de Mayenne avoit offert aux c
tholiques royaliſtes de recevoir leu
députés dans l'aſſemblée des Etats
Qu'il étoit abſurde de refuſer une co
férence aux ennemis, puiſque l'c
conſentoit d'entendre leurs raiſo
dans une aſſemblée beaucoup plus au
guſte qu'un ſimple congrés : Que
pourparler propoſé ne pouvoit ma
quer de produire un bon effet ; Q
d'un côté l'on pouvoit eſperer que l
catholiques, qui avoient ſuivi les ſe
taires, ſe ſépareroient d'eux, pour
ranger du côté de la bonne cauſe : Q
de l'autre, ſi cela n'arrivoit pas, l
haine, dont le parti contraire voulo
charger les ligueurs, retomberoit ſu
lui.

Après beaucoup de difficultés, les ligueurs acceptent la propoſition des royaliſtes.

Cet avis fut jugé le plus raiſonna
ble. Du conſentement des trois Ordre
on arrêta qu'après avoir conſulté l
Légat, on pourroit conférer avec le
royaliſtes : Qu'on répondroit à le
mémoi

mémoire dans les termes les plus mo- HENRI IV.
dérés qu'il seroit possible : Que cepen- 1593.
dant, non-seulement dans la réponse, mais même dans la conférence, on soutiendroit toujours qu'un Prince hérétique ne pouvoit regner sur les français.

Le Légat, à qui cette résolution fut communiquée, l'approuva, espérant que dans la conférence on pourroit ébranler la fidélité des catholiques attachés aux intérêts du Roi. On redigea la réponse le 4 Mars. Elle étoit au nom du Duc de Mayenne, qui y prenoit la qualité de lieutenant-général du royaume & couronne de France, & au nom des Princes, prélats, seigneurs & députés, assemblés à Paris. Les secrétaires [a] des députés des trois Ordres l'avoient signée, & elle étoit conçue en ces termes.

» On nous apporta, il y a quelques » jours, une lettre de votre part. Nous » souhaitons que cet écrit soit véritablement de vous, & qu'il ait été dicté » par ce zele & cette affection, que » vous aviez autrefois pour l'église. S'il

[a] Ces secrétaires étoient *Michel Marteau*, *Nicolas le Pile*, *Jean-Jacques Cordier*, & *Seraphin Thieleman*.

HENRI IV 1593.

» en eſt ainſi, nous nous réunirons
» bientôt avec vous, pour tourner
» toutes nos forces contre les héréti-
» ques. Nous n'avons pas beſoin d'au-
» tres armes, pour renverſer ces nou-
» veaux autels qu'on tâche d'élever ſur
» les débris de nos temples.... La let-
» tre, qui nous a été remiſe, n'eſt pas
» ſignée de ceux au nom deſquels elle
» eſt écrite [a]; & cela nous fait douter
» avec raiſon de ſes auteurs. Nous
» ſommes même preſque certains
» qu'elle ne contient pas vos véritables
» ſentimens, & que les perſonnes, à
» qui vous êtes attachés, vous ôtent
» la liberté des ſuffrages. Cependant
» nous vous aurions plutôt fait ré-
» ponſe, ſi nous n'avions attendu les
» députés des provinces, qui s'étoient
» déja mis en chemin pour venir à
» Paris. Dès qu'ils ont été arrivés en
» nombre ſuffiſant, nous n'avons
» point differé de vous écrire, de
» crainte que notre ſilence ne fût mal
» interprété. Voici nos diſpoſitions.
» Nous proteſtons devant Dieu, &
» après avoir reçu le corps de Jeſus-
» Chriſt & la bénédiction du Légat.

[a] Elle avoit été ſignée ſeulement par *Louis de Revol*, un des quatre ſecrétaires d'Etat.

que toutes nos vues & nos démarches tendent uniquement à conſerver la religion catholique, apoſtolique & romaine, dans laquelle nous nous propoſons de vivre & de mourir. La vérité éternelle, qui ne peut nous tromper, nous a enſeigné elle-même de chercher avant toute choſe le royaume de Dieu. Nous eſperons qu'enſuite la bonté divine répandra ſur nous avec abondance les biens, dont nous avons beſoin dans cette vie mortelle. Après avoir ſongé à la conſervation de la religion, les intérêts de l'Etat méritent tout notre ſoin. Mais nous les ſoutiendrons mal, & nous travaillerons inutilement, ſi nous cherchons d'autres ſecours que ceux de la divine providence, & ſi, nous laiſſant gouverner par les conſeils de la prudence humaine, nous avons recours à des moyens injuſtes & indignes du nom catholique.

HENRI IV. 1593.

» Ainſi, oubliant les dangers que l'héréſie nous fait craindre, nous ſommes prêts de conſentir à tous les expédiens convenables, qui nous ſeront propoſés pour guérir ou diminuer nos maux.... Nous ſentons que

HENRI IV. 1593.

» la réconciliation, que vous no
» offrez, eſt également utile aux deu
» partis. La charité chrétienne nous
» fait ſouhaiter avec l'ardeur la plu
» ſincere ; & nous vous conjurons d
» travailler, ſans que les invectives
» les calomnies, débitées contre no
» par les ſectaires, ſoient capables c
» vous arrêter. Quant à l'ambitio
» dont ils nous accuſent, vous pouve
» nous ſonder & nous éprouver...
» Séparez-vous des hérétiques, & vo
» verrez les effets de notre attachemen
» pour vous.... Si nous ne vous pro
» vons pas alors que nous vous ch
» riſſons, comme vous le mérite
» vous pourrez vous élever cont
» nous, & démaſquer notre crim
» nelle diſſimulation. Vous pourr
» condamner publiquement nos fo
» beries & notre méchanceté, & e
» citer contre nous l'indignation
» Dieu & des hommes.... On no
» reproche d'introduire des étrang
» dans le royaume.... Contraints p
» une dure néceſſité, & réduits a
» dernieres extrémités par la force
» vos armes, nous avons emprun
» l'appui de nos alliés. Le Souvera
» Pontife & le Saint Siége nous c

» secourus, & aucun des Papes, qui
» pendant ces troubles ſont montés ſur HENRI IV.
» la chaire de Saint Pierre, ne nous 1593.
» a encore abandonnés; preuve éclatante de la juſtice de notre cauſe.
» Nous avons auſſi imploré les ſecours
» du Roi catholique, ce puiſſant allié
» de la France, & qui eſt aujourd'hui
» le ſeul Prince en état de ſoutenir
» avec ſuccès la religion. Il nous a généreuſement protegés, ſans eſperer
» d'autre récompenſe que la gloire
» d'un ſi grand bienfait. En nous uniſſant avec le Pape & avec l'Eſpagne,
» nous n'avons fait qu'imiter pluſieurs
» de nos Rois, qui ont employé les
» mêmes reſſources pour dompter les
» hérétiques. Nous n'avons fait aucun
» traité préjudiciable à l'Etat, ni qui
» nous ſoit honteux, quoique nous
» fuſſions expoſés aux plus grands
» perils....

» Ceſſez donc de nous traiter de re-
» belles, parceque nous refuſons de
» reconnoître un Prince ſéparé de l'é-
» gliſe. Vous dites que le droit naturel
» nous oblige de lui obéir, comme à
» notre Roi. Mais, en vous attachant
» trop aux loix humaines, prenez
» garde d'oublier les préceptes divins.

HENRI IV. 1593.

» Ce n'eſt, ni le droit naturel, ni
» droit poſitif, qui nous fait obéir
» nos Rois ; c'eſt la loi de Dieu, q
» doit être notre guide. Cette l
» n'exige pas ſeulement dans la ſu
» ceſſion du trône la proximité du ſan
» à laquelle vous vous attachez un
» quement ; elle requiert encore
» catholicité du ſouverain, qui do
» nous commander. Cette loi eſt
» plus ſolide ſoutien de l'Etat ; elle
» toujours été obſervée par nos anc
» tres ; elle eſt immuable ; & quoiq
» l'autre loi, qui regarde les droits c
» ſang, ait été ſouvent violée, la pui
» ſance & la dignité du trône n'o
» jamais été ébranlées.

» Pour parvenir à une réconciliatic
» ſi néceſſaire, & que nous deſiro
» ſincerement, nous acceptons volo
» tiers la conférence, & nous conſe
» tons qu'on choiſiſſe pour le lieu c
» l'aſſemblée un endroit voiſin de cet
» capitale.

Lorſque cette lettre arriva à Cha
tres, Henri IV étoit allé à Tours, pou
recevoir Catherine ſa ſœur, qui veno
de Béarn. La néceſſité de conſulter
Roi fut cauſe qu'on ne put récri
avant le 29 Mars aux ligueurs. I

demanderent que les conférences commençaſſent le 15 Avril, & qu'on expédiât de part & d'autre des ſauf-conduits, dans leſquels on laiſſeroit un eſpace en blanc, pour inſérer les noms des députés. HENRI IV. 1593.

Cependant on apprit que le Comte Charles de Mansfeld étoit rentré en France, & qu'il avoit mis le ſiége devant Noyon. Auſſitôt Henri ſe rendit à Mante avec toute ſa Cour, & y ayant laiſſé ſa ſœur, il marcha vers la Picardie avec des troupes d'élite.

Les ligueurs tiennent à Paris une prétendue aſſemblée des Etats du royaume.

Toutes les provinces & les villes engagées dans la Ligue avoient envoyé leurs députés à Paris, & la prétendue aſſemblée des Etats [a] avoit tenu ſa premiere ſéance au Louvre le 26 Janvier. Ayant été obligée de ſuſpendre ſes délibérations à cauſe d'un voyage que le Duc de Mayenne fit au camp devant Noyon, elle ne les reprit que le 2 Avril, lorſqu'il fut de retour après la priſe de cette Place. Laurent Suarez de Figueroa de Cordoue, Duc de Fe-

[a] Dans cette aſſemblée, le clergé étoit préſidé par le Cardinal *de Pellevé*; la nobleſſe, par *Claude de Bauffremont*, Baron de Seneçay; & le tiers-Etat, par *Honoré du Laurent*, avocat-général du Parlement d'Aix. M. *de Thou* ne nomme pas même le ſire *de Bauffremont* parmi les députés.

HENRI IV. 1593.

ria, venoit d'arriver en qualité d'ambassadeur de Philippe II. Il fut admis à l'audience des Etats. Dans un discours latin qu'il prononça, il s'étendit beaucoup sur toutes les obligations que la France, & la Ligue en particulier, avoient au Roi d'Espagne. Il présenta ensuite une lettre de ce Prince, dans laquelle tout l'orgueil Espagnol se manifestoit.

Commissaires nommés par les Etats pour examiner les actes du Concile de Trente.

On avoit agité dès la premiere séance la question de la publication du concile de Trente. Cette matiere ayant été remise le 9 Avril en délibération, on nomma Jean le Maître [a] & Guillaume du Vair [b], pour examiner les actes du Concile, & pour y remarquer ce qu'ils trouveroient être contraire aux libertés de l'église gallicane, ainsi qu'aux loix & aux usages du royaume.

Rapport des commissaires.

Après un mûr examen, ces deux commissaires éloignés de l'esprit de faction, & qui avoient autant de probité que de lumieres, firent leur rapport. Ils observerent que le contenu en la quatriéme session, qui ordonne que les auteurs & les imprimeurs des livres

[a] Que le Duc de *Mayenne* avoit fait Président du prétendu Parlement de Paris. [b] Conseiller au même Parlement.

défendus seront punis par les Evêques, étoit contraire à l'édit donné en 1547 à Fontainebleau par Henri II, à celui de Châteaubriant de 1551, & à l'ordonnance de Charles IX rendue dans le tems des états généraux d'Orléans, & renouvellée à Moulins en 1566. HENRI IV. 1593.

Que le chap. I de la sixiéme session, qui permet au Pape de déposer les Evêques, & d'en mettre d'autres en leur place, dérogeoit aux droits du Roi, & au concordat passé entre Léon X & François I.

Que dans les sessions septiéme, vingt & uniéme, vingt-deuxiéme & vingt-cinquiéme, les Evêques étoient déclarés exécuteurs des donations pieuses; qu'on leur donnoit un droit d'inspection sur les chapitres, hôpitaux, fabriques, confréries laïques, & universités, avec pouvoir d'en administrer & d'en séquestrer les revenus, d'exiger des comptes, de casser les administrateurs, & d'en nommer de nouveaux: mais qu'au contraire les édits de 1544, 1545, 1546 & 1560, attribuoient la connoissance de toutes les affaires de cette nature aux juges royaux.

Que la session 24, chap. 5, qui révoque les lettres de privilege & les

HENRI IV. 1593.

juges conſervateurs, ſans diſtinction des juges eccléſiaſtiques & des laïques, détruiſoit les diſpoſitions de pluſieurs arrêts du Parlement.

Que la permiſſion accordée aux Evêques dans cette même ſeſſion, chap. I, d'impoſer des peines aux perſonnes qui contractent des mariages proſcrits par les loix, étoit contraire à notre juriſprudence & à nos uſages, ſuivant leſquels le juge eccléſiaſtique ne peut connoître que du ſacrement, & ne doit porter aucun jugement ſur ce qui regarde la dot, les dommages, les intérêts & la punition.

Que la ſeſſion 25, chap. 9, établiſſoit les Evêques juges des conteſtations mûes à l'occaſion des droits de patronage tant eccléſiaſtique que laïque, au lieu que conformément au droit françois & aux arrêts des cours ſupérieures, non-ſeulement le poſſeſſoire & le petitoire d'un droit de patronage laïque, mais encore les actions pour le poſſeſſoire d'un patronage eccléſiaſtique, doivent être pourſuivis devant les juges royaux.

Que le chap. 4 de la 21e ſeſſion, par lequel il eſt ordonné que l'Evêque ſera le maître de détacher une portion

congrue des biens de l'église matrice en faveur des prêtres qui desservent les églises nouvellement érigées, & que, s'il en est besoin, il contraindra les peuples de fournir ce qui est nécessaire pour la subsistance de ces prêtres, contrediſoit absolument nos usages; l'autorité des Evêques sur les laïcs étant bornée au spirituel, & ne s'étendant point sur ce qui regarde le temporel. Que par cette session, ch. 8, il étoit enjoint aux Evêques de visiter les presbyteres & les bâtimens qui en dépendent, d'y faire faire les réparations & les réédifications nécessaires, & d'y contraindre les titulaires, même par séquestre des fruits des bénéfices: que cependant les Parlemens avoient souvent prononcé que les seuls juges séculiers avoient droit d'ordonner des saisies ou des séquestres. HENRI IV. 1593.

Que l'autorité royale & celle des magistrats, qui seuls pouvoient interdire les officiers royaux, étoient blessées par la disposition de la session suivante, chap. 10, laquelle autorisoit les Evêques à informer, comme commissaires du Saint Siége, contre les notaires tant de cour ecclésiastique que de cour séculiere; à leur faire subir

des examens, & à les suspendre de
HENRI IV. 1593. leurs fonctions.

Que les sessions 23 & 24, chap. 6 & 8, suivant lesquelles les homme mariés, lorsqu'ils ont été tonsurés, sont soumis à la juridiction épiscopale, & les Evêques peuvent connoître de l'adultere & du concubinage portoient aux droits du souverain une atteinte manifeste.

Que la suppression des indults & droits de présentation accordés aux Parlemens, aux universités, aux chapitres, &c, étoit une disposition faite en haine & au préjudice du Parlement de Paris.

Que par la session 25, chap. 3, il étoit permis aux communautés religieuses, même aux mendians, à l'exception des Capucins, &c, de posseder des immeubles, quoique leurs constitutions le leur défendent: mais que, ces constitutions ayant été approuvées & confirmées par plusieurs arrêts, on ne pouvoit y déroger, si ce n'étoit de l'exprès commandement du Roi, & par des lettres patentes enregistrées.

Que la disposition du chap. 3 de la même session, qui laisse aux Evêques la liberté d'accorder ou de refuser des

monitoires, & suivant lequel c'est un crime à un juge séculier de déclarer abusive une excommunication, étoit un attentat contre l'autorité des Parlemens, qui, en cas d'appel comme d'abus, ont droit d'ordonner que par provision l'excommunié sera absous *ad cautelam*, & de contraindre l'Evêque ou ses grands vicaires, par saisie du temporel, de donner cette absolution. HENRI IV. 1593.

Que le Concile n'avoit pu excommunier, ainsi qu'il le fait dans la même session, chap. 19, les Princes qui permettroient le duel, ni confisquer le lieu où le combat se feroit passé, parce qu'on ne peut ôter au Roi une partie de son domaine, & que pour le temporel il ne reconnoît point de supérieur.

Que le chap. suivant, dans lequel le Concile ordonne que les Saints Canons, les Conciles généraux & toutes les constitutions apostoliques, soient exactement observés, méritoit une restriction; & que, si cette disposition avoit lieu, il faudroit admettre toutes les décretales, toutes les extravagantes, & par conséquent toutes les regles de la chancellerie romaine, dont la plupart ne sont point reçues en France.

HENRI IV 1593.

Que l'exception portée par le ch. 21 de la même session, lequel dit que tout ce qui a été arrêté dans le Concile, ne pourra préjudicier à l'autorité du Saint Siége, étoit contraire à plusieurs arrêts, qui ont prononcé qu'il n'étoit point permis au Souverain Pontife d'accorder des dispenses dans des matieres décidées par les Saints Canons & par les Conciles. Qu'autant de fois qu'il avoit paru des brefs, qui contenoient quelques dispositions contraires aux décisions des Conciles, ils avoient été déclarés nuls. Que de plus ledit article détruiroit les appels comme d'abus, (cet heureux moyen, qui en France a toujours conservé dans leur vigueur les décrets émanés d'une autorité si respectable), & qu'une telle réserve anéantiroit insensiblement tous les Conciles, sans en excepter même le Concile de Trente.

Que les Conciles provinciaux & les métropolitains étant juges compétens des crimes imputés aux Evêques, le Concile prononçoit mal-à-propos, dans la 13e session, chap. 8, & dans la 24e, chap. 5, que les causes criminelles des Evêques seroient portées en Cour de Rome. Qu'un tel reglement

ttaquoit non-seulement l'autorité des Conciles provinciaux & des métropolitains, mais encore celle du Roi & les magistrats, qui seuls sont juges compétens des cas royaux & privilegiés, privativement au Pape & à tous autres ecclésiastiques, quoique les accusés soient honorés de la dignité épiscopale. HENRI IV. 1593.

Qu'avec aussi peu de fondement on vançoit dans la 7e session, chap. 6, lans la 24e, chap. 13, & dans la 25e, hap. 9, que le Pape pouvoit confirmer es unions des bénéfices, quoique faites ontre les regles, & qu'il avoit droit l'accorder des provisions *en forme gracieuse* [a], puisque divers Conciles, & lusieurs arrêts des Cours supérieures, nnulloient tous actes de cette nature.

Que dans la session 5, chap. 1 & 2; lans la 7e, chap. 6 & 8; dans la 2e, hap. 3 & suivans; dans la 22e, ch. 5 & 6, & dans la 25e, chap. 9, le Conile n'attribuoit aux Evêques la conoissance de certains cas, que comme i des commissaires du Saint Siége. Que

[a] On appelle en chancellerie romaine *provisions de bénéfices en forme gracieuse* les provisions accordées sur une information de vie & mœurs, en vertu desquelles on se met en possession, sans demander le visa de l'Ordinaire.

HENRI IV. 1593.

de telles décisions répugnoient à la ju risprudence françoise, qui rejettoit le commissions de la Cour de Rome, & ce qui étoit fait en conséquence.

Les remarques de le Maître & d du Vair furent applaudies de tous le gens instruits & sensés, mais elles scan dalisérent l'imbecille multitude. L Légat dissimula le dépit qu'elles lu causerent, & il crut devoir attendr une occasion plus favorable pour le combattre.

Conférence de Surêne.

Comme le tems de la conférenc proposée par les royalistes approchoit on songea à choisir un lieu qui y fû propre. Les deux partis convinrent d village de Surêne, où le 21 Avril o marqua les logemens pour les députés Deux jours après, les ligueurs nomme rent de leur part Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon; François Peri card, Evêque d'Avranches; Godefro de Billy, abbé de Saint Vincent d Laon; André de Brancas de Villars que le Duc de Mayenne avoit décor du titre d'amiral de France; Françoi de Faudoas d'Averton, Comte d Belin, gouverneur de Paris pour l Ligue; le Président Jeannin; Jean Louis de Pontallier de Tallemé; Loui

le Montigny ; Nicolas de Pradel de Montholin ; Jean le Maître ; Etienne Bernard, & Honoré du Laurent. Le 29, ces députés se rendirent à Surêne sur les deux heures après midi. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges ; François le Roi de Chavigny ; Pomponne de Bellievre, qui avoit été exilé par le feu Roi, & qui venoit d'être rappellé à la Cour ; Nicolas d'Angennes de Rambouillet ; Gaspard de Schomberg, Comte de Nanteuil ; Godefroy le Camus de Pontcarré ; Jacques-Auguste [a] de Thou, & Louis de Revol, secrétaire d'Etat, députés du parti royaliste, étoient arrivés les premiers. Aucun d'eux ne prit de qualités. Ils prierent les députés de la Ligue, d'en user de même, de crainte que la dispute pour les rangs ne retardât les affaires.

HENRI IV. 1593.

Dominique de Vic, gouverneur de Saint-Denis, se présenta pour assister avec les royalistes à la conférence, quoiqu'il ne fût pas compris dans les lettres patentes données par le Roi. Le parti contraire ne s'y opposa point, à

[a] Le Pere Daniel, dans son histoire, substitue, je ne sais trop pourquoi, le nom d'Emeric à ceux de Jacques-Auguste.

HENRI IV. 1593.

condition que Nicolas de Neufvill de Villeroy ſeroit auſſi admis, quoiqu le Duc de Mayenne ne l'eût poir nommé. Il s'éleva une conteſtation a ſujet de Rambouillet. Les ligueur vouloient lui donner l'excluſion, l regardant comme complice du meur tre du Duc de Guiſe. On ſe jura d part & d'autre une sûreté inviolable Le reſte du jour ayant été employé au autres préliminaires néceſſaires, o remit la conférence au lendemain. Le royaliſtes coucherent à Surêne, & le ligueurs retournerent à Paris.

Le 3 Mai, les députés ſe raſſemble rent. Ils ſe communiquerent reſpecti vement leurs pouvoirs. Ceux des roya liſtes étoient les plus amples. Ceux de autres députés ne leur permettoien que d'écouter ce qu'on leur propoſe roit. Dans la même ſéance, on décida qu'il y auroit ſuſpenſion d'armes au environs de Surêne.

Renaud de Beaune ouvrit la ſéance du 4 par un diſcours ſur les avantages de la paix. L'Archevêque de Lyon ayant harangué à ſon tour, & ayant inſiſté ſur la néceſſité de pourvoir avant toutes choſes à la ſureté de la religion, l'Archevêque de Bourges reprit la pa-

role. Il réfuta les allégations de son adversaire, & il prouva que, ni dans l'ancienne loi, ni dans la nouvelle, il n'avoit été permis de se soulever contre son Prince, sous prétexte de la différence de doctrine. Dans la séance du 5, on disputa beaucoup sur les libertés de l'église gallicane, & sur le privilege qui met les Rois de France à l'abri des censures ecclésiastiques. HENRI IV. 1593.

Au sortir de cette séance, Schomberg prit un sauf-conduit de la Ligue, & alla à Paris, pour parler au Duc de Mayenne. » Prudent comme vous êtes, » dit-il à ce Prince, est-il possible, » que vous n'ouvriez pas les yeux sur » le sort que vous réservent les Espa- » gnols? S'ils réussissoient à faire mon- » ter l'Infante sur le trône, ils y pla- » ceroient sans doute le Duc de Guise. » Mais ce seroit moins par affection » pour lui, que par haine pour vous. » Votre perte seroit le prix, dont » ils lui feroient payer son éleva- » tion. Mayenne reçut honorablement Schomberg, mais parut peu touché des remontrances de ce seigneur, & le renvoya sans aucune réponse précise. Schomberg va trouver le Duc de Mayenne.

On s'assembla de nouveau le 10 Mai

à Surêne. Les royaliſtes inviterent les députés de la Ligue, à convenir de quelques propoſitions préalables, qui puſſent ſervir de baſe à la négociation. Ceux-ci déclarerent qu'il n'y avoit aucune eſpérance d'accommodement, ſi Henri ne ſe faiſoit catholique ; & la conférence demeura ſuſpendue pour quelques jours.

HENRI IV. 1593.

Proceſſion des ligueurs à Paris.

Dans cet intervalle, on fit à Paris une proceſſion pompeuſe, pour demander à Dieu d'éclairer les catholiques du parti du Roi. Le Légat du Pape, les Archevêques de Lyon & de Glaſcow, les Evêques de Viterbe, d'Amiens, de Rennes, de Riéz, de Senlis, d'Autun, d'Avranches, de Soiſſons, de Vannes & de Fréjus, y aſſiſterent. Les Conſeillers, qui étoient reſtés dans la capitale, ſuivoient en robes rouges, & treize d'entre eux portoient la châſſe de Saint Louis. Le Cardinal de Pellevé célébra la meſſe à Notre-Dame ; & Jean Boucher, ce fanatique ennemi de la Maiſon royale, prononça un ſermon rempli de fureur.

Le Roi déclare qu'il conſent à ſe faire inſtruire.

Henri IV, n'ayant pû ſecourir Noyon, étoit retourné à Mante. Schomberg & Revol allerent l'informer de ce qui s'étoit paſſé à Surêne.

Sur le compte qu'ils lui rendirent, il tint un conseil secret avec ses plus intimes confidens. Le résultat de la délibération fut qu'il s'engageroit, par un acte signé de sa main, à ne plus différer de se faire instruire. » Nous nous » y déterminons, marquoit-il dans cet » écrit, non parceque le parti contraire » met pour premiere condition de son » obéissance notre retour à la religion » romaine, mais seulement dans la » vue de lever tout scrupule, & de » faire taire les personnes, qui par » ignorance, ou par mauvaise volonté, » crient par-tout, que nous sommes » peu touchés de notre salut, & de la » conservation du royaume. Afin que » les députés ne soupçonnent pas qu'on » les amuse par de fausses promesses, » nous leur annonçons que nous avons » déja écrit aux Princes, aux Evêques, » aux seigneurs, qui sont absens, & » à nos Cours de Parlement, pour » prendre leurs avis sur les affaires de » la religion & de l'Etat. Nous avons » indiqué pour cet effet une assemblée » générale à Mante, où des députés » des différens Ordres doivent se ren- » dre le 15 de Juillet. » Cette déclaration fut donnée le 16 Mai. Le même

HENRI IV. 1593.

HENRI IV. 1593.

jour, il en parut une autre, portant, qu'on ne préjudicieroit point dans la conférence de Surêne aux édits publiés en faveur des protestans. Schomberg & Révol revinrent le lendemain à Surêne, où les députés de la Ligue les avoient devancés.

Il propose une treve générale de trois mois.

En remettant l'écrit de Henri IV à ces députés, l'Archevêque de Bourges leur dit : » Le Roi veut bien ne pas » faire attention aux discours emportés & licentieux, qu'on a tenus contre lui. La circonstance les lui fait » oublier. Se laissant fléchir au milieu » de ses victoires, il va exécuter au » premier jour ce qu'il méditoit depuis long-tems. Il vouloit, & les seigneurs qui lui sont attachés, auroient » souhaité que sa réconciliation avec » l'église se fît par l'autorité du Pape, » & que ce grand évenement signalât » le pontificat de Clement VIII ; mais » les factions, dont la Cour de Rome » est agitée, nous font craindre des » remises dangereuses. Ainsi, sans prétendre donner atteinte aux droits du » Saint Siége, & sans blesser le respect » & la déférence qui lui sont dus, & » dont on lui donnera des preuves » dans la suite, le Roi a jugé à propos

de s'adreſſer proviſionnellement aux Evêques de France. Nous vous prions de ne pas retarder par des difficultés à contre tems l'effet d'une réſolution, qui peut finir tous nos maux. Les étrangers établiſſent de plus en plus leur puiſſance dans le royaume. Si les troupes qu'ils y envoyent, troublent une fois notre négociation, nous ne la renouerons que très-difficilement, & la continuation de la guerre pourra détourner le Roi de ſon louable projet. Prévenons un tel malheur, & travaillons à jetter promptement les fondemens de la paix. Pour parvenir à ce but ſalutaire, & pour faciliter la récolte, ſa majeſté conſent qu'on faſſe dès à préſent une treve générale pour trois mois, quoiqu'elle ſoit contraire à ſes intérêts. Les gens de bien ſe flattent que pendant ce tems on pourra conclure un accommodement. »

HENRI IV. 1593.

Un diſcours ſi peu attendu embarraſſa l'Archevêque de Lyon. Après avoir conferé avec ſes collégues, il témoigna en apparence beaucoup de joie d'apprendre les intentions du Roi, mais il ajouta qu'on avoit lieu de douter de la ſincerité de ce Prince, vû un

Doutes des factieux ſur la ſincerité des diſpoſitions de ce Prince.

édit qu'il venoit de donner en faveu
HENRI IV. des Proteſtans [a]. L'Archevêque d
1593. Bourges aſſura que cet édit leur avo
été promis en 1591. *Cette année* continua-t-il, *les calviniſtes ont ſoll cité fortement, pour qu'il leur fût expe dié. M. le Cardinal de Bourbon & moi nous nous ſommes oppoſés à leur de mande, & je ne crois pas qu'ils l'ayen obtenue.* » L'édit, reprit d'Eſpinac » n'eſt pas encore ſcellé, mais il e » ſigné ». *Eh bien*, repliqua l'Arche vêque de Bourges, *puiſqu'il n'eſt pa encore ſcellé, c'eſt à vous & à nous a prévenir ce mal. Empêchons par not prompte réunion, qu'une choſe ſi dan gereuſe pour la religion ne s'exécute.*

Le Duc de Feria demande hautement la couronne pour l'Infante d'Eſpagne.

La conférence prenant un tour fo contraire à l'attente des chefs de l Ligue, les Eſpagnols en devinrent plu hardis. Dans un conſeil qui ſe tint l 20 chez le Légat du Pape, & auque l'Archevêque de Lyon, l'Evêque d Senlis, la Châtre, Montholin, l Chapelle Marteau, & Etienne Bernard aſſiſterent de la part des Etats; le Du de Feria renouvella la propoſition qu

[a] Par l'édit en queſtion, *Henri IV* aſſignoit cent vingt mille écus pour l'entretien des miniſtres des colléges des Protestans.

avo

avoit été déja faite de la part de la Cour de Madrid, dans les conférences de la Fere. Il dit que le seul moyen de conserver la protection de Philippe étoit de déclarer l'Infante Reine : Que le Roi catholique avoit déja sur la frontiere une armée de huit mille hommes de pied & de deux mille chevaux : Qu'au mois de Septembre, il en feroit marcher une autre aussi nombreuse : Qu'il offroit de plus d'entretenir pendant deux ans dix mille hommes d'infanterie & trois mille de cavalerie, levés dans le royaume : Qu'en même tems il fourniroit un subside annuel de six cents mille ducats, & qu'il donneroit des secours encore plus considérables, s'il étoit satisfait de la conduite des ligueurs. HENRI IV. 1593.

Courage de l'Evêque de Senlis.

Quelque passionné que l'Evêque de Senlis fût pour la Ligue, il ne put retenir sa colere. » Les politiques, dit-» il à l'ambassadeur en l'interrompant, » ont eu raison de soutenir que l'ambition Espagnole se couvroit du man-» teau de la religion. J'avois tâché, » avec les autres prédicateurs, animés » d'un véritable zele, de réfuter les » discours de vos ennemis : maintenant » j'ouvre les yeux ; ce que je prenois

HENRI IV. 1593.

» pour une calomnie, inventée par les
» sectaires, est une vérité. Mais que
» votre maître ne se flatte pas d'une
» vaine espérance. S'il ne renonce à
» ses desseins, tous les françois renon-
» cent à sa protection ».

Feria s'emportant vivement à son tour, le Duc de Mayenne le pria de ne point faire attention aux discours d'un enthousiaste, dont le cœur étoit droit, mais dont l'esprit étoit sujet à de violens accès de frenesie. Le ministre Espagnol s'adoucit, sur la promesse qu'on lui fit de déliberer dans l'assemblée des Etats sur les prétentions de l'Espagne.

Réponse des ligueurs à la déclaration du Roi.

Ces diverses particularités ne furent pas ignorées des royalistes, députés à la conférence de Surêne. Ils écrivirent aux ligueurs, pour les presser de s'expliquer sur la déclaration du Roi. Mayenne & ses adherens eurent recours à leur dernier retranchement.

Le 2 Juin, ils répondirent » qu'il
» n'appartenoit qu'au Pape de décider
» si la conversion de Henri étoit sin-
» cere, & qu'on ne pouvoit reconnoî-
» tre ce Prince, avant que le Souve-
» rain Pontife l'eût reçu en grace ».

Trois jours après, il y eut un nou-

veau pourparler à la Roquette, maiſon de plaiſance du Chancelier de Chiverny. Les députés de la Ligue perſiſterent dans la réſolution d'attendre ce que prononceroit le Saint Siége. D'Eſpinac, qui étoit naturellement magnifique, & qui voulut faire voir que l'abondance regnoit encore à Paris, donna un dîner également délicat & ſomptueux. Après le repas, ce Prélat inſinua que les ligueurs auroient de la peine à convenir d'une tréve générale, mais qu'on pouvoit prolonger l'armiſtice particulier pour le voiſinage de Paris; & que cependant les chefs de l'Union enverroient une ambaſſade à Rome, pour y ménager des moyens de conciliation. Comme les royaliſtes n'avoient point de pouvoirs pour accorder cette demande, ils chargerent Schomberg d'aller à Mante ſavoir les volontés de la Cour. HENRI IV. 1593.

Lorſqu'il fut de retour, les députés des deux partis s'aſſemblerent à la Villette; & l'Archevêque de Bourges annonça que Henri ne vouloit point entendre parler de ſuſpenſion d'armes, ſi tout le royaume n'y étoit compris. Conférence à la Villette. Le conſeil de la Ligue eſt partagé ſur la tréve générale, propoſée par le Roi.

La réponſe du Roi ayant été rapportée au conſeil de la Ligue, la

HENRI IV. 1593.

Châtre opina pour qu'on acceptât la tréve générale. Il repréſenta qu'elle donneroit aux peuples le tems de reſpirer : Qu'ils reprendroient enſuite les armes avec plus de courage, ſi les circonſtances l'exigeoient : Qu'on feroit entrer des vivres dans pluſieurs Places qui en avoient beſoin, & qu'on pourroit attendre tranquillement l'arrivée des troupes d'Eſpagne. De Roſne prétendit au contraire, que, dès que les peuples auroient gouté les douceurs du repos, ils ne voudroient plus ſupporter les incommodités de la guerre : Que d'ailleurs pendant une ſuſpenſion d'armes on ne pourroit faire de levées de ſoldats, & que par-là on s'expoſoit, s'il falloit recommencer les hoſtilités, à n'être pas en état de tenir tête à l'ennemi.

Lettre du Cardinal de Plaiſance aux Etats.

Mayenne, naturellement irréſolu, étoit embarraſſé ſur le choix de l'avis qu'il devoit ſuivre. La nobleſſe & le tiers état penſoient comme la Châtre. Le Légat, qui étoit malade, ſe hâta de mander aux Etats, que, puiſque les catholiques attachés au Roi de Navarre s'obſtinoient à ne point abandonner leurs ſectaires, il falloit rompre toute négociation. Il menaçoit des cenſures

ecclésiastiques ceux qui oseroient traiter de la paix ou d'une tréve, & il leur déclaroit qu'il sortiroit du royaume, pour ne pas compromettre son caractere. Il prioit le clergé, d'exhorter les autres Ordres à prendre garde qu'une résolution trop précipitée ne ternît la gloire qu'ils s'étoient acquise par leur conduite précédente. Enfin il invitoit tous les députés à élire au plutôt un Souverain catholique. Quoique cette lettre fît peu d'impression sur la noblesse, on jugea à propos, pour accorder quelque chose au Légat, de remettre à un autre tems la délibération sur la proposition du Roi.

HENRI IV. 1593.

Feria & Taxis son collegue avoient imaginé un moyen de concilier la loi salique avec les intérêts de l'Espagne. Ils proposerent qu'on élût pour Roi l'Archiduc Albert d'Autriche [a], & que ce Prince épousât l'Infante. La réponse des Etats fut que, s'ils donnoient la couronne à un Prince étranger, toute la noblesse françoise s'éleveroit contre eux; mais que, pour témoigner

Les ambassadeurs Espagnols proposent un tempérament pour ne pas enfreindre la loi salique.

[a] On lit dans M de *Thou* l'Archiduc Ernest, mais Villeroy dans ses mémoires dit que les Espagnols proposerent l'Archiduc Albert, & il paroît avoir raison, puisque cet Archiduc épousa effectivement l'Infante.

leur reconnoissance à Philippe II, ils éliroient un Prince françois, à qui ils prioient sa majesté catholique d'accorder l'Infante en mariage.

HENRI IV. 1593.

Cependant les Parisiens, sur la nouvelle que le Légat s'opposoit à l'accommodement, coururent en foule à l'hôtel-de-Ville. Guillaume Aubert, avocat-général en la Cour des Aydes, parla avec beaucoup d'éloquence, pour montrer la nécessité de profiter des offres de la Cour. Il fit sentir que, si l'on ne donnoit point cette satisfaction au peuple, l'émeute deviendroit bientôt une vraie sédition. La Chapelle Marteau, Prévôt des Marchands, obtint qu'on renverroit la décision de l'affaire au Duc de Mayenne, qui sous différens prétextes usa de plusieurs remises. Pendant ces délais, l'armistice, dont on étoit convenu pour les environs de Paris, expira. Le peuple continuant de murmurer, on envoya successivement le Comte de Belin, Louis de Lhopital Vitry, & Pontallier de Tallemé, afin d'obtenir une prolongation de dix jours. Les députés royalistes en signerent une de quatre, en attendant qu'ils reçussent les ordres du Roi, qui faisoit le siége de Dreux. Il

accorda aux ligueurs le terme, qu'ils demandoient.

HENRI IV. 1593.

Avant de partir pour l'armée, il avoit écrit de Mante le 9 Juin à René Benoît, curé de Saint Eustache, pour l'engager à aller conferer avec lui sur les dogmes de l'église catholique. Benoît montra la lettre au Cardinal de Plaisance, qui lui conseilla de répondre qu'il ne pouvoit rien faire sans la permission du Pape. Par-là, le Légat se rendit encore plus odieux aux Parisiens. Ils dirent hautement qu'il s'éloignoit de la conduite d'un médiateur désintéressé, & qu'il tenoit celle d'un ministre des Espagnols, non celle de représentant du pere commun des fidéles.

Partialité manifeste du Légat.

Le mécontentement, qui regnoit dans Paris, commençoit à s'étendre ailleurs. Un député de l'Orléanois notifia aux Etats, que, s'ils ne pourvoyoient pas incessamment au salut commun, cette province songeroit à son salut particulier. Le Légat n'en fut pas moins inflexible. Livré tout entier aux factieux, il ne cherchoit qu'à allumer encore davantage le feu de la guerre. Il permit même qu'on répandît des libelles contre les personnes, qui

favoriſoient les moyens de réunir les
HENRI IV. 1593. eſprits. Quelques bons citoyens s'en étant plaints, on eſſaya de faire paſſer ces écrits pour être l'ouvrage des ennemis de la Ligue. Le Duc de Mayenne ordonna d'informer contre les auteurs, & ce fut une nouvelle occaſion de perſécuter des innocens. Charles Elin & Bonard furent arrêtés, comme ſuſpects. Pendant la derniere conférence qui s'étoit tenue à la Villette, ils s'y étoient rendus à la tête de pluſieurs bourgeois, pour ſolliciter la concluſion d'une tréve générale. On leur en fit un crime. Le lieutenant criminel chargea les commiſſaires Jacquet & Bazin, dont les mains étoient encore teintes du ſang de Briſſon, de Larcher & de Tardif, de faire des perquiſitions ſur la prétendue ſédition de la Villette. Il enjoignit aux mêmes commiſſaires, de pourſuivre juridiquement ceux qui auroient tenu quelques diſcours contre le Pape, contre ſon Légat, & contre les Princes Lorrains.

Tous les gens ſages étoient indignés de voir l'inquiſition Eſpagnole s'introduire peu à peu en France, à la faveur de ces odieuſes recherches. Le Parle-

ment prit connoissance de l'affaire des accusés, & réprimanda le lieutenant criminel. On défendit à ce magistrat, de déléguer des commissaires dans des procès contre des personnes domiciliées. Une assemblée des chambres ayant été indiquée pour délibérer sur les maux qui menaçoient la république, les Espagnols crurent qu'il falloit prévenir ce coup. A leur sollicitation, Mayenne envoya le Comte de Belin au Palais, avec ordre de faire différer l'assemblée de quelques jours. Afin d'amuser le peuple par une espece de spectacle, Rosne prêta serment au Parlement avec grande pompe pour la dignité de Maréchal de France, que Mayenne venoit de lui conférer. Quatre jours auparavant, la Châtre avoit reçu le même honneur.

HENRI IV. 1593.

De Rosne & la Châtre nommés Maréchaux de France par le Duc de Mayenne.

Le même jour, le Duc de Mayenne, le Légat, le Cardinal de Pellevé, les ambassadeurs d'Espagne, & douze députés des Etats, tinrent conseil au Louvre. Feria laissa parler Taxis, & celui-ci déclara que le Roi d'Espagne consentoit à prendre un Prince françois pour gendre, mais que sa majesté catholique vouloit avoir le droit de le choisir; qu'elle comprenoit sous le

Conseil tenu au Louvre.

HENRI IV. 1593.

nom de Princes françois les Princes de la Maiſon de Lorraine ; que de plus elle entendoit que le Prince, à qui elle accorderoit l'Infante, fût cenſé redevable de la couronne à ſon mariage avec cette Princeſſe, & que le diplôme de l'élection fût rédigé en conſéquence.

Charles de Savoye, Duc de Nemours, jeune Prince dont l'ambition ne connoiſſoit point de bornes, avoit offert au Duc de Mayenne, ſon frere uterin, de l'aider à ſe faire déclarer Roi ; mais en même tems il avoit impoſé pour condition, que Mayenne, s'il ne pouvoit obtenir la couronne pour lui-même, travailleroit à ſon tour à le faire monter ſur le trône. Mayenne étant marié, & les vues qu'avoit la Cour de Madrid paroiſſant le fruſtrer de l'eſpérance de regner, Nemours le ſollicita vivement de lui procurer la main de l'Infante. Plus que tout autre, le Duc de Guiſe ſe flattoit d'obtenir cette Princeſſe. Aimé des françois, il n'étoit pas moins agréable aux Eſpagnols, & Philippe II l'avoit fait prévenir en ſecret, qu'il le préféreroit à tous ſes concurrens. Le caractere entreprenant de Nemours, &

l'air de confiance du Duc de Guiſe, donnerent d'abord de l'inquiétude à Mayenne. A la fin il ſe raſſura. Perſuadé qu'il conſerveroit toujours la principale influence dans les réſolutions des Etats, il crut pouvoir laiſſer à cette aſſemblée la liberté de délibérer ſur la nouvelle propoſition de l'Eſpagne. HENRI IV. 1593.

Bientôt cette propoſition ne fut un ſecret pour perſonne. Les députés du parti royaliſte, qui étoient à Saint-Denis, où ils attendoient une réponſe définitive de ceux de la Ligue au ſujet de la tréve générale, leur écrivirent une ſeconde lettre [a], pour leur demander cette réponſe. Ce fut un nouvel embarras pour les Eſpagnols. Une démarche du Parlement, qu'ils n'avoient point prévue, les déconcerta bien davantage. Cette compagnie [b] donna un arrêt, portant que remontrances ſeroient faites au Duc de Mayenne, pour qu'il ne fût conclu aucun traité qui pût tendre à transférer la couronne à un Prince ou à une Princeſſe de Maiſon étrangere, & pour qu'on cherchât de prompts remedes

Fermeté du Parlement ſéant à Paris.

[a] Elle eſt rapportée par *Cayet*, Tom. II.

[b] Le 28 Juin.

HENRI IV. 1593.

aux calamités extrêmes, sous le poids desquelles le peuple gémissoit. Le même arrêt déclaroit nulles toutes conventions qui pouvoient avoir été signées, ou être signées à l'avenir, contre la loi salique, & contre les autres loix fondamentales de la Monarchie.

Les remontrances devoient être faites le même jour. Elles ne purent l'être, parceque Mayenne trouva quelque prétexte pour différer de les entendre. Le lendemain, les députés du Parlement se transportèrent à l'hôtel de Nevers, où étoit ce Duc. Le Président Jean le Maître étoit à leur tête, & il fit parler sa compagnie d'une maniere digne des beaux jours du Parlement. » Nos ancêtres, dit-il à Mayenne, ont » établi par deux raisons la loi salique. » Ils ont voulu empêcher que la cou- » ronne ne passât à des étrangers. En » second lieu, ils ont craint que les » françois, cette nation belliqueuse, » ne dégénerassent de la vertu mâle de » leurs peres, s'ils se voyoient soumis » à l'empire d'une femme. Par les let- » tres patentes, enregistrées en Parle- » ment il y a quelques mois, vous » avez vous-même confirmé cette fa- » meuse loi, en promettant de conser-

» ver toutes les constitutions du royau-
» me. La noblesse, qui s'est attachée HENRI IV.
» au Roi de Navarre, nous croit ven- 1593.
» dus aux Espagnols. Celle qui suit
» notre parti, sera bientôt de la même
» opinion, dès qu'elle nous verra faire
» une élection si contraire à nos ma-
» ximes. Mais, objectera-t-on, la puis-
» sance & la grandeur de Philippe
» excuseront notre démarche. Quel se-
» cours peut-on attendre de ce vieux
» Roi ? Depuis cinq ans, quel fruit
» la Ligue a-t-elle tiré de la protection
» de ce Prince ? Quels progrès fera-
» t-il dans un royaume étranger, lui
» qui pendant trente ans a inutilement
» employé toutes ses forces & toutes
» ses richesses, pour réduire les Pro-
» vinces-Unies ? On ne peut nier que
» la Ligue n'ait quelques obligations
» aux Espagnols ; mais les Espagnols
» n'ont-ils pas aussi de grandes obli-
» gations aux françois ? .....

» Quant aux calamités publiques,
» il est inutile de vous en faire le dé-
» tail, parceque vous en avez une en-
» tiere connoissance, & que vous en
» gémissez vous-même. Ayez donc
» soin d'y remedier au plutôt, de
» crainte que la patience de ce peuple,

HENRI IV. 1593.

« prêt à tout souffrir pour la religion, « ne se tourne en désespoir. Nous » savons qu'ayant dessein de soulager » nos maux, & de secourir la garnison » de Dreux réduite aux dernieres ex- » trémités, vous n'avez pas rejetté la » tréve générale que les royalistes ont » offerte. Nous savons aussi, que la » noblesse & le tiers-état ont suivi » votre sentiment, mais que le Légat » du Pape s'est opposé à un conseil si » salutaire. Est-il vraisemblable, que » ce Cardinal ait agi par les ordres du » Souverain Pontife ? Le Pape auroit- » il désapprouvé la tréve, lui qui a » jugé à propos d'en faire une avec » Lesdiguieres, & d'employer secré- » tement les voies de négociation pour » conserver Avignon.

» Si vous vous servez si peu de votre » puissance, & si vous déférez aveu- » glément aux caprices d'un Ultra- » montain, vous avilirez l'autorité » qu'on vous a confiée ; vous désho- » norerez votre Conseil ; vous vous » rendrez vous-même mépriſable, & » vous enfreindrez le serment que » vous avez fait de défendre nos im- » munités, qui consistent principale- » ment à ne point connoître l'autorité

» du Pape & de ſes Légats, dans les » matieres qui ne ſont point ſoumiſes » à la juriſdiction eccléſiaſtique.....

HENRI IV. 1593.

Quoique le Duc de Mayenne fût extrêmement piqué de la liberté de ces remontrances, il ſe contenta de répondre. » Depuis qu'on m'a confié » le gouvernement de l'Etat, mon » premier ſoin a toujours été de dé- » fendre la religion, & de maintenir « les loix du royaume. Mais à préſent » il me ſemble qu'on ne me croit plus » néceſſaire, & qu'on veut ſe paſſer » de moi. Dans la place où je ſuis, » j'avois lieu de penſer que le Parle- » ment n'auroit rien décidé ſur une af- » faire de cette importance, ſans me » conſulter. Par rapport aux remedes » qu'il eſt néceſſaire d'apporter aux ca- » lamités publiques, j'ai d'abord pen- » ché du côté de la tréve générale ; » mais, en Prince catholique, j'ai reſ- » pecté les avis du Légat. Au reſte, je » n'ai rien encore décidé. Je ferai tout » ce qui me ſera poſſible, & ce qui » paroîtra raiſonnable, ſur les deux » chefs de vos remontrances.

Réponſe du Duc de Mayenne aux remontrances de cette compagnie.

Le lendemain, le Préſident le Maître fut mandé chez l'Archevêque de Lyon, où le Duc de Mayenne avoit dîné.

HENRI IV. 1593.

Alors ce Prince éclata. *L'injure*, dit-il, *qu'on m'a faite, est trop sensible pour la dissimuler. Puisqu'on se joue ainsi de moi, j'ai résolu de casser l'arrêt du Parlement. L'Archevêque de Lyon va vous expliquer* [a] *les motifs, qui m'y déterminent.*

Le Président le Maître se fait honneur par la noble fierté, avec laquelle il défend les intérêts du Parlement.

Le Prélat traita de téméraire & de séditieuse la conduite du Parlement. Il avança que cette compagnie n'avoit pû ni dû rendre son arrêt, sans avoir appellé les Princes & les Pairs. Plusieurs fois il répéta le mot de *jouer*, dont le Duc de Mayenne s'étoit servi. *Je ne puis sans émotion, Monsieur*, répondit le Maître, *vous entendre employer un terme, que mon respect m'a empêché de relever, lorsque le Prince a parlé. En me regardant comme particulier, vous seriez moins obligé de peser vos expressions. Mais dès que la compagnie respectable, que je représente, est blessée par des termes injurieux, je ne le puis souffrir. J'ai toujours admiré votre érudition, mais vous pouvez savoir beaucoup de choses, sans connoître le respect qui est dû au Parlement.* De Rosne, qui étoit présent, prit la pa-

[a] *D'Espinac*, Archevêque de Lyon, rempliſſoit les fonctions de chancelier dans le parti des ligueurs.

role, & dit que le Parlement sembloit vouloir qu'on lui eût obligation de la tréve, en cas qu'elle se conclût. Le Maître repliqua que sa compagnie étoit fort éloignée d'avoir des sentimens si vains & des vues si frivoles: Qu'elle n'étoit jalouse que de la gloire de remplir ses obligations, & de soutenir sa dignité. HENRI IV. 1593.

Tous les membres du Parlement, lorsqu'ils furent instruits de ce qui s'étoit passé en cette occasion, donnerent de grands éloges à la fermeté du premier Président. Ils promirent de sacrifier leurs vies, plutôt que de permettre qu'on changeât quelque chose à leur arrêt, & ils chargerent trois Conseillers de signifier au Duc de Mayenne leur résolution.

Nous avons dit plus haut, que Henri IV assiégeoit Dreux. Biron avoit investi cette Place le 8 de Juin. Quelques jours après, le Roi s'étoit rendu au camp des assiégeans. Le 19 du même mois [a], la Ville avoit été emportée d'assaut. La garnison, qui s'étoit retirée dans le château, avoit continué de se défendre avec beaucoup de courage. Enfin, le 5 Juillet, Prise de Dreux par Henri IV.

[a] *Davila* dit que ce fut le 18.

elle capitula. Le Duc de Montpenſie
HENRI IV. reçut à ce ſiége un coup de mouſque
1593. dans la machoire inférieure. On dé
ſeſpera d'abord de la vie de ce
Prince, digne d'en avoir une plus
longue. Par les ſoins & l'habileté de
ſes chirurgiens, il en rechappa, mais
ſa bleſſure dans la ſuite lui cauſa plu-
ſieurs longues maladies.

Après la priſe de Dreux, Henri IV paſſa la Seine à Vernon, dans le deſſein d'attaquer le Comte Charles de Mansfeld, qui s'étoit emparé de Saint-Valery ſur la frontiere, & qu'on diſoit ſe préparer à faire le ſiége de Saint-Eſprit-de-Rue. Cette derniere nouvelle s'étant trouvée fauſſe, le Roi fit retirer dans la Beauſſe ſon armée, dont il laiſſa le commandement à d'Anville [a], & il prit la route de Saint-Denis, où Biron le ſuivit.

Les ambaſſadeurs Eſpagnols déclarent que Philippe II deſtine le Duc de Guiſe pour époux à l'Infante.

Pendant ce tems, les Eſpagnols & leurs adherens continuoient leurs intrigues à Paris. Informés que pluſieurs perſonnes, & ſur-tout la Châtre, interprétoient déſavantageuſement le délai dont uſoit la Cour de Madrid pour nommer le Prince qu'elle deſtinoit à l'Infante, ils annoncerent que

[a] *Charles de Montmorency*, ci-devant nommé *Meru*.

le choix de Philippe II étoit tombé sur le Duc de Guise. Mayenne, ne croyant pas que les ambassadeurs d'Espagne eussent d'ordre par écrit, montra en apparence beaucoup de satisfaction. Il assura ces ministres, qu'il étoit pénétré d'une vive reconnoissance pour l'honneur que Philippe faisoit à la Maison de Lorraine. Il ajouta qu'il étoit prêt à traiter des conditions, si les ambassadeurs étoient munis de quelque acte, qui constatât d'une maniere authentique la volonté de leur Souverain. Aussitôt Feria montra cet acte, & le remit entre les mains du Légat. Mayenne fut surpris. Mais il poussa la dissimulation jusqu'au bout, & il ne laissa point entrevoir qu'il eût dessein de s'opposer à l'élevation de son neveu. HENRI IV. 1593.

Adresse de Bassompierre pour retarder l'élection.

Christophe de Bassompierre, ministre plénipotentiaire du Duc de Lorraine, étoit présent. Il se douta que Mayenne ne donnoit son consentement qu'à regret. Pour seconder ses intentions, il insinua que le Duc son maître seroit mécontent, si, avant de lui demander son avis, on procédoit à l'élection. Que dans ce cas il seroit à craindre qu'il n'acceptât la neutralité

HENRI IV. 1593.

qui lui étoit offerte par les royaliſtes. Que, s'il prenoit ce parti, cela porteroit un grand préjudice aux Eſpagnols, ſoit pour la guerre des Pays-bas, ſoit à cauſe du paſſage des troupes étrangeres que le Roi de Navarre pourroit faire venir en France ſans danger. Que cette neutralité ſeroit en même tems avantageuſe au Duc de Bouillon, dont elle favoriſeroit les entrepriſes ſur la frontiere. Que, par d'autres raiſons encore, il étoit dangereux d'irriter le Duc de Lorraine. Que ſon reſſentiment pourroit l'engager à travailler ſérieuſement auprès du Grand-Duc de Toſcane ſon gendre, pour l'engager à donner Marie de Médicis en mariage au Roi de Navarre, qui, voulant faire divorce avec la Reine Marguerite de Valois, briguoit cette alliance. Que juſqu'alors le Duc de Lorraine avoit traverſé cette négociation, mais qu'il pourroit à la fin y prêter les mains, ſur l'eſpérance qu'on lui donnoit de faire épouſer au Marquis de Pont-à-Mouſſon Madame Catherine, ſœur du Roi de Navarre.

Philippe II exige diverſes conditions, en accordant l'Infante au Duc de Guiſe.

Afin que le Duc de Lorraine n'eût pas lieu de ſe croire mépriſé, les ambaſſadeurs Eſpagnols prierent Baſ-

HENRI IV. 1593.

sompierre, de l'avertir de la résolution de la Cour de Madrid. Le lendemain, on traita des conditions de l'élection. Feria demanda que l'Infante & le Duc de Guise fussent élus conjointement, & que dans le diplôme le nom de la Princesse précédât celui de son mari : Qu'on donnât à l'Infante pour douaire la souveraineté de Bretagne : Que, si le Duc de Guise venoit à mourir sans enfans, la Princesse pût conserver le trône, en épousant un autre Prince françois : Que, si son second mari mouroit aussi sans laisser d'enfans mâles, le frere du Duc de Guise succédât à la couronne : Que le Duc de Guise, quoiqu'élu, ne pût faire aucun acte de souveraineté avant la consommation de son mariage avec l'Infante : Que ces conditions fussent non-seulement ratifiées par les Etats, mais encore reçues par tous les Parlemens du royaume. Le Duc de Mayenne, qui ne songeoit qu'à faire naître des difficultés, fit de son côté des demandes exorbitantes. Elles portoient qu'on lui donneroit actuellement deux cents mille écus d'or : Qu'on lui en feroit toucher six cents mille autres en différens payemens : Qu'outre cela on lui

Demandes du Duc de Mayenne.

HENRI IV. 1593.

assigneroit une pension de cinquant mille : Qu'on le mettroit en possessio des gouvernemens de Bourgogne, d Champagne & de Brie, & que ce gouvernemens seroient héréditaire dans sa branche : Que le Duc de Guis lui céderoit la principauté de Join ville, & la propriété de Vitry & d Saint-Dizier.

Tous ceux qui préféroient les trou bles à la tranquillité de l'Etat, de siroient l'élection du Duc de Guise. La Châtre, homme d'une prudence con sommée, le supplia au contraire de ne pas se livrer indiscrétement aux Es pagnols, qui cherchoient moins son élevation, que la ruine de la France.

Il offre ses services au Cardinal de Bourbon.

Cependant la Cour du Duc de Mayenne étoit aussi déserte, que celle du Duc de Guise, qui s'imaginoit déja être Roi, étoit nombreuse. Le premier, ne voyant point de meilleur moyen de traverser les desseins de l'Espagne, résolut de s'unir au tiers parti. Il écrivit sur ce sujet au Cardinal de Bourbon. Ce Cardinal étoit à Gaillon près de Rouen, & il étoit déja attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau. Ayant été abandonné de la plûpart de ses partisans depuis le

changement du Roi, il ne crut pas pouvoir profiter des offres de Mayenne. Celui ci recourut alors au seul expédient qui lui restoit. Par son ordre, la Châtre insista de nouveau dans l'assemblée des états sur la nécessité d'accepter la tréve générale proposée par le Roi. Ce sentiment prévalut enfin. De peur néanmoins de trop mécontenter les Espagnols, on ne voulut pas leur ôter toute espérance de voir l'accomplissement de leurs projets. Leurs ambassadeurs ayant été invités à se rendre au Louvre, le Duc de Mayenne leur remit un mémoire, par lequel les états prioient le Roi d'Espagne de leur envoyer les troupes qu'il leur avoit promises; représentant que jusqu'à l'arrivée de ce secours, ils n'osoient hazarder l'élection. Ce fut ainsi, dit M. de Thou, que Mayenne éluda le piége, où les Espagnols, qui le regardoient comme un homme peu ferme dans ses résolutions, vouloient l'arrêter. Quelque accoûtumés qu'ils fussent à tromper les autres, ils furent eux-mêmes trompés, & il fallut qu'ils renonçassent à une entreprise, qui auroit rendu la guerre éternelle dans ce royaume.

HENRI IV. 1593.

La pluralité des voix dans l'assemblée des Etats se déclare pour la tréve.

HENRI IV. 1593.

Schomberg, Bellievre, Révol & de Thou, eurent plusieurs conférenc sur la tréve avec Bassompierre, Beli & Zamet, la plûpart du tems e carosse & en pleine campagne, afin d dérober aux Espagnols la connoissanc de ce qui se négocioit.

Déja l'époque, dans laquelle Hen devoit se faire instruire, approchoi Ce Prince étoit allé à Mante, pou rendre visite au Duc de Montpensie Le 22 Juillet, il revint à S. Denis, & il y fut reçû avec de grandes accla mations, non seulement par les siens mais encore par les bourgeois même de Paris, qui sur le bruit de sa con versîon coururent en foule à sa rencon tre, malgré les défenses de Mayenn

Conférence du Roi avec cinq Prélats.

Renaud de Beaune, Archevêque d Bourges; Philippe du Bec, Evêqu de Nantes; Claude d'Angennes, Evê que du Mans, & Jacques Davi d Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux furent introduits sécretement le len demain de grand matin dans le cabine du Roi. Le Cardinal de Bourbon, qu s'étoit rendu à S. Denis avec dessei d'apporter, du moins indirectement quelque obstacle à l'accomplissemen des desirs des bons françois, s'étan présent

HENRI IV. 1593.

préſenté pour entrer, Henri lui fit refuſer la porte. Il dit même aſſez haut, pour être entendu du Cardinal, que, ſans être théologien, il embarraſſeroit bientôt un pareil Docteur, s'ils en venoient enſemble à une diſpute reglée. Depuis ſix heures juſqu'à onze, le Roi écouta les Prélats avec attention : en les congédiant, il leur promit de ſonger ſérieuſement à ce qu'ils lui avoient expoſé, & de prendre ſur leurs inſtructions une réſolution ſalutaire pour lui & pour l'Etat.

La treve générale ſe conclud.

Le même jour, on conclut pour trois mois une tréve générale. D'abord le Légat fit beaucoup de bruit. Il feignit de vouloir effectuer la menace qu'il avoit faite de ſe retirer. Enſuite il parut ſe calmer, & il demeura, ſous prétexte de nouveaux ordres qu'il avoit reçûs du Pape. Cependant ne voulant rien omettre de ce qui pouvoit nuire au Roi, il fit publier que tout ce que feroient les évêques qui s'étoient aſſemblés à S. Denis, ſeroit nul : qu'il leur étoit enjoint de ſe ſéparer, ſous peine d'encourir les cenſures & d'être privés de leurs dignités.

Cette derniere tentative du Cardinal de Plaiſance pour ébranler la

HENRI IV. 1593.

fidélité des prélats attachés au Roi, & pour réprimer l'allegreſſe publique fut inutile. Malgré la réïtération de défenſes de ſortir de Paris, le peuple tranſporté de joie, ſans craindre les peines dont on le menaçoit, & ſans demander de paſſeports comme la Cour l'avoit ordonné, s'empreſſa d'être témoin de l'abjuration de ſon Souverain. Il ſe trouva plus encore de Pariſiens que de Royaliſtes à cette cérémonie. Le 25 Juillet qui étoit un Dimanche, Henri ſur les huit heures du matin ſe rendit à l'égliſe de l'abbaye de S. Denis. L'Archevêque de Bourges, aſſis ſur un fauteuil couvert d'un tapis blanc aux armes de France & de Navarre, attendoit ce Prince dans la nef, tenant entre ſes mains le livre des Evangiles, & ayant à ſes côtés le Cardinal de Bourbon, les évêques de Nantes, de Séez, de Digne, de Maillezais, de Chartres, du Mans & d'Angers; René de Daillon, nommé à l'Evêché de Bayeux; Davi du Perron nommé à celui d'Evreux, & les Curés de S. Euſtache, de S. Sulpice, de S. Merry & de S. Gervais. Selon la formule ordinaire, l'Archevêque demanda à Henri, qui il étoit, & ce qu'il

Cérémonie de la réconciliation du Roi avec l'Egliſe.

éſiroit. Henri répondit qu'il étoit
oi, & qu'il deſiroit d'être reçû dans le HENRI IV.
ein de l'égliſe. Se jettant en même- 1593.
ems à genoux, il proteſta qu'il ab-
roit toutes opinions contraires à ce
u'elle enſeignoit. Après avoir donné
l'Archevêque une profeſſion de foi,
ignée de ſa main, il fut relevé par ce
rélat & par le Cardinal de Bourbon.
On eut beaucoup de peine à faire
uvrir la foule, & l'on conduiſit
e Roi dans le chœur. Ce Monar-
ue répéta ſa proteſtation, & ayant
ait le ſigne de la croix, il baiſa
autel. Il ſe retira enſuite ſous un pa-
illon élevé derriere le ſanctuaire.
L'Archevêque de Bourges entendit la
onfeſſion de ce Prince, tandis qu'on
hantoit le *Te Deum*. Henri, ayant reçû
'abſolution, aſſiſta à la meſſe que l'é-
êque de Nantes célébra. Toute l'é-
liſe retentiſſoit d'acclamations. Le
Roi fit jetter de l'argent au peuple,
etourna à la maiſon abbatiale, &
néprisant le danger auquel il s'expo-
oit, il voulut qu'on laiſſât entrer tout
e monde. Dans la ſalle où il dina, le
concours fut ſi grand, que la table
penſa pluſieurs fois être renverſée.

HENRI IV. 1593.

Les prédicateurs de la Ligue se déchaînent contre ce qui s'étoit passé à Saint-Denis.

Les théologiens ligueurs se décha
nerent avec fureur contre l'absolutic
donnée à ce Prince. Ils eurent gran
soin de rappeller les exemples de Co
stant, qui, ayant été admis dans l'
glise par Vitalien, fit ensuite saccag
Rome; & de George de Bohême, qu
après avoir fait sa profession de foi
fit mettre en prison les légats du Pap
Jean Boucher, curé de S. Benoît,
signala suivant sa coutume parmi c
docteurs. Il prononça neuf sermo
sur la fausseté de la conversion
Henri de Bourbon, Prince de Bear
& sur l'invalidité de tout ce qui s'éto
fait à S. Denis. Il les fit imprimer l'a
née suivante, & les dédia au Cardin
de Plaisance. Ayant été obligé dans
suite de quitter Paris, il les fit réim
primer à Douay. Ni le changeme
des affaires, ni l'exemple même de
Cour de Rome, ne purent calmer
frénésie de cet esprit séditieux. Gu
rin, Cordelier Savoyard, alla enco
plus loin que le curé de S. Benoît.
eut l'impudence d'exhorter ses a
diteurs à prier Dieu de ne pas pe
mettre que le Pape se laissât fl
chir par les supplications du Bea

nois, & le reçût au nombre des fidéles.

HENRI IV. 1593.

On ferma les portes de Paris. Le peuple, auſſi inconſtant dans ſa haine que dans ſon amour, faiſoit éclater ſon indignation. Plus on le retenoit dans la ville, plus il témoignoit d'attachement pour un Monarque qu'il avoit autrefois déteſté. Enfin, le premier Août, on publia la tréve générale.

Concile de Trente reçu purement & ſimplement par les ligueurs.

Six jours après, à l'inſtigation du Cardinal de Plaiſance, les ligueurs demanderent la réception pure & ſimple du Concile de Trente, afin d'adoucir le chagrin que le Légat avoit de la concluſion de la tréve: les états mirent de nouveau cette affaire en délibération, & elle y paſſa à la pluralité des voix. Les députés deſirant de pouvoir aller paſſer quelque tems chez eux; Mayenne leur permit de ſe ſéparer, à condition qu'ils ſe raſſembleroient dans le mois de Septembre. Ces prétendus états furent tournés en ridicule par une ſatyre auſſi piquante qu'ingénieuſe, qui parut ſous le titre de *Catholicon d'Eſpagne* On attribue cet ouvrage à un Eccléſiaſtique [a] de

[a] Il ſe nommoit *le Roi*.

HENRI IV. 1593.

Normandie, qui avoit été aumôni du Cardinal de Bourbon. L'autei suppose des tapisseries dont il fait description, & qui peignent au vif le fanatiques & noires extravagances d la Ligue. [a]

Henri IV envoye au Pape une ambassade solemnelle.

Henri, après sa réconciliation ave l'Eglise, avoit écrit à tous les Parle mens du royaume, pour la leur an noncer. Il avoit résolu d'envoyer a Pape une ambassade solemnelle. Pou cette commission il jetta les yeux su Louis de Gonzague, Duc de Nevers un des seigneurs les plus propres à s'e acquitter. Le Duc de Luxembourg fu piqué de ce choix. Il croyoit qu'après avoir été chargé par les royalistes d porter au Pape l'espérance de la con version du Roi, il auroit dû êtr préféré. On joignit au Duc de Never l'Evêque du Mans, & Louis Seguier Doyen de l'église cathédrale de Paris Davi du Perron, nommé à l'évêch

[a] En 1594, on ajouta au *Catholicon* l'*abrégé des états de la Ligue*, & le tout fut appellé *satyre ménippée*. Plusieurs personnes eurent part à l'*abrégé des Etats*. *Gillet*, Conseiller au Parlement, fit la harangue du Cardinal Légat. Celle du Cardinal de *Pellevé* est l'ouvrage de *Florent Chretien*. Le savan *Pierre Pithou* compos celle de d'*Aubray*, qui es supérieure à toutes les autres. *Rapin* & *Passerat* travaillerent aussi à cett satyre.

d'Evreux, & Claude Gouin, doyen du Chapître de Beauvais, eurent auſſi ordre de faire ce voyage ; mais le dernier s'en défendit ſur ſon grand âge, & le premier s'excuſa ſous quelqu'autre prétexte. HENRI IV. 1593.

Le Duc de Mayenne de ſon côté députa au ſouverain Pontife le Cardinal de Joyeuſe & Claude de Bauffremont, Baron de Seneçay. Dans le même tems, il envoya en Eſpagne, Henri des Prez de Montpezat, fils de la Ducheſſe de Mayenne. Il avoit écrit auparavant à Rondinelli, agent des affaires du Duc de Ferrare à Madrid, pour lui recommander de rejetter abſolument ſur les ambaſſadeurs de Philippe le mauvais ſuccès de la négociation, qui regardoit l'élection de l'Infante & du Duc de Guiſe.

Pendant que Nevers ſe préparoit à ſon ambaſſade, Henri IV partit de S. Denis le 21 Août avec une Cour nombreuſe. Au milieu des affaires importantes dont il avoit à ſe demêler, il ſongeoit à rétablir le château de Fontainebleau, preſqu'entierement ruiné depuis les guerres civiles. Il s'arrêta à Melun, pour prendre le divertiſſement de la chaſſe. Schomberg, Révol & de

HENRI IV. 1593.

Thou, continuoient d'avoir de secretes entrevûes avec Villeroi, Belin & le Préſident Jeannin. Depuis la concluſion de la tréve, ces ſix commiſſaires s'étoient donné pluſieurs rendez-vous à Pontoiſe & à Andreſy. Ils s'en donnerent pluſieurs autres au château de Fleury ſitué en Gatinois, & appartenant à Henri Clauſſe, grand-maître des eaux & forêts de l'Iſle de France. Le Roi aſſiſta à quelques-unes de ces conférences, & il y parla d'une maniere ſi affectueuſe, que les députés des ligueurs ne purent s'empêcher de verſer des larmes. Il gagnoit ainſi les cœurs des perſonnes mêmes qui avoient éprouvé le poids de ſes armes, tandis que des malheureux, à qui peut-être il n'avoit jamais cauſé aucun dommage, juroient ſa perte.

Un nommé Barriere forme le projet de tuer le Roi.

Un nommé Pierre Barriere, natif d'Orléans, & voiturier ſur la Loire, avoit été appellé par quelques affaires en Auvergne, où la Reine Marguerite étoit releguée. Il étoit devenu amoureux d'une fille de la ſuite de cette Princeſſe & n'ayant pû obtenir l'objet de ſa paſſion, il étoit tombé dans une eſpece de délire. Des ſcélérats profiterent de ſon aliénation d'eſprit, pour

lui inſpirer le deſſein de tuer le Roi. D'Auvergne, il ſe rendit à Lyon. Il y communiqua ſon projet à un Capucin; à un Carme, grand-vicaire de l'Archevêque, & à un ou deux autres prêtres, qui l'y confirmerent. Il en parla auſſi à Seraphin Bianchi, [a] Domicain Florentin, dont Ferdinand, grand Duc de Toſcane, ſe ſervoit pour découvrir les intrigues ſecretes des ligueurs. Ce Religieux dit à Barriere de revenir le lendemain, & avertit Brancaleon, gentil-homme de la Reine Louiſe, veuve de Henri III, de ſe trouver chez lui, lorſque cet homme y viendroit. Barriere revint le jour ſuivant. Le Dominicain avoit placé Brancaleon, de façon à pouvoir, ſans être vû, remarquer les traits de l'aſſaſſin. Lorſque ce fanatique fut ſorti, Bianchi découvrit au gentil-homme ce dont il s'agiſſoit; & celui-ci partit auſſi-tôt, pour informer le Roi du danger dont il étoit menacé. Divers contre-tems empêcherent Brancaleon d'arriver avant Barriere, qui, ayant appris à Paris que Henri IV s'é-

HENRI IV. 1593.

[a] Et non pas *Barchi*, ainſi qu'on lit dans la traduction de M. de *Thou*. Le Religieux en queſtion eſt nommé *Bauché* dans l'abr. chron. de M. le P. *Henault*. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion.

HENRI IV. 1593.

toit fait catholique, fut agité de quelques scrupules, mais qui fut ensuite raffermi dans sa résolution par Aubry, curé de S. André des Arcs, & par le Pere Varade, recteur du collége des Jesuites.

Cet assassin est découvert & puni.

Pendant que le Roi étoit encore à S. Denis, l'assassin y étoit allé, & il s'y étoit vû une fois [a] à portée de consommer son crime; mais une secrete horreur lui avoit retenu le bras. Depuis il avoit suivi la Cour à Melun. Il y avoit aussi trouvé plusieurs occasions d'exécuter son coup : il n'en avoit pas plus profité que de celle qui s'étoit présentée à S. Denis. Sur ces entrefaites, Brancaleon arriva, reconnut ce furieux, & le fit arrêter. Au premier interrogatoire, Barriere avoua qu'il avoit à la vérité conçû le dessein d'attenter à la vie de Henri; mais il ajoûta qu'ayant sçû que ce Prince avoit changé de religion, il avoit abandonné ce projet, & qu'il étoit venu à Paris dans l'intention de s'y faire Capucin; qu'ensuite il avoit jugé plus convenable de

[a] Un jour, à ce qu'on prétend, le Roi s'étoit trouvé loin de sa suite. Ayant été obligé de mettre pied à terre, il avoit aperçu un inconnu, & lui avoit donné son cheval à tenir. Cet inconnu étoit *Barriere*.

prendre l'habit à Orléans, lieu de sa naissance, & qu'il avoit fait le voyage de Melun, pour demander des lettres de recommandation à François de Balzac d'Entragues. Les preuves qu'on eut contre l'accusé n'étant pas équivoques, ses juges d'une commune voix le condamnerent à la mort. On remit son supplice au lendemain, parce-qu'on voulut auparavant arrêter un prêtre, qui l'avoit confessé à Brie-Comte-Robert. HENRI IV. 1593.

Lorsqu'on appliqua le criminel à la question, ce miserable, touché des exhortations d'un Dominicain, reconnut toute l'énormité de son forfait. Il témoigna beaucoup d'indignation contre ceux qui le lui avoient conseillé. En déclarant leurs noms, il ajouta qu'il n'étoit pas le seul qu'ils eussent séduit, & il donna le signalement de deux prêtres de Lyon, qu'il dit s'être engagés comme lui à poignarder Henri IV. Du reste, il assura que les Ducs de Mayenne & de Nemours n'avoient eu aucune connoissance de son entrepriſe. Son arrêt portoit qu'on le tenailleroit avec un fer chaud; qu'on lui braleroit le poing, & qu'en-

HENRI IV. 1593.

suite on le roueroit vif [a]. Les juges, contens de ses aveux, lui épargnerent les deux premiers de ces tourmens, & le firent étrangler, après qu'il eut été mis sur la roue. On voulut leur faire un crime de cette indulgence; mais le Roi, bien loin de les blâmer, les loua. Il déclara même qu'il auroit fait grace au coupable, si on l'avoit amené devant lui, comme celui-ci l'avoit demandé. Barriere fut exécuté le 31 Août.

Haine contre les Jésuites

Ce qu'il avoit allégué à la charge du Pere Varade, augmenta la haine contre les Jésuites. On disoit que, non contens d'avoir soufflé les premiers le feu de la guerre, ils avoient armé contre le Roi les mains d'un forcené, & que l'attentat, qui causoit une si juste horreur, étoit le fruit de l'effroyable doctrine, qu'ils débitoient sur le régicide dans leurs confessionaux. Sixte V, ajoutoit-on, n'a excommunié le Roi de Navarre & le Prince de Condé, que parceque les Jésuites l'ont trompé. Il se repentit ensuite de cette démarche, & il relégua à Lorette le Pere Claude Mathieu, qui faisoit

[a] Le Pere *Daniel* dit que *Barriere* fut écartelé.

signer en Italie le ſerment de l'Union.

HENRI IV. 1593.

Conduite du Duc de Nemours.

Si le Duc de Mayenne ne voyoit point des aſſaſſins conſpirer contre ſes jours, il avoit d'autres ſujets d'inquiétude. Nemours, irrité qu'on n'eût fait aucune mention de lui dans l'aſſemblée des Etats tenue à Paris, s'étoit confirmé dans le deſſein qu'il avoit depuis long-tems de faire ſes affaires ſans le ſecours de la Ligue. Il avoit changé tous les magiſtrats de Lyon, & n'avoit mis en leur place que des gens qui lui étoient dévoués. N'oſant bâtir une nouvelle citadelle, il avoit fortifié pluſieurs poſtes voiſins de la Ville. Quelques tentatives qu'il avoit faites ſur Mâcon, ſur Bourg-en Breſſe & ſur le château de l'abbé de Cluny, avoient échoué. Il tâchoit actuellement de ſe dédommager ſur Auxone. S'étant ſaiſi des enfans de Seneçay, gouverneur de cette Ville, & les ayant enfermés dans le château de Pierre-Enciſe, il menaçoit Seneçay de lui envoyer leurs têtes, s'il ne lui livroit ſa Place. En toute occaſion, ce Prince affectoit une entiere indépendance. Il avoit ceſſé de prendre le titre de gouverneur des provinces qui lui étoient confiées, & l'on en inferoit qu'il aſpi-

HENRI IV. 1593.

roit à un titre plus éminent. D'ailleurs, on avoit lieu de soupçonner qu'il traitoit sous main avec le Duc de Savoye, qui avoit refusé d'être compris dans la tréve.

Mayenne, instruit de tous ces faits, crut qu'il falloit en prévenir les suites. Il chargea de ce soin l'Archevêque de Lyon; & ce Prélat feignit de vouloir profiter de la suspension d'armes, pour aller visiter son diocèse. Diximieux [a], à qui Nemours avoit donné le gouvernement de Vienne, étoit convenu d'amener l'élite de sa garnison à ce Prince, pour l'aider à faire main-basse sur tout ce qui s'opposeroit à ses volontés dans Lyon. Le 18 Septembre, cet officier se présenta à la porte du Rhône. Non-seulement il fut repoussé par les habitans, que l'Archevêque averti du complot avoit excité à prendre les armes; mais il fut fait prisonnier. Le Duc de Nemours, étant venu au secours des siens, fut arrêté lui-même, & ramené à son hôtel, où l'on mit une forte garde. Deux jours après, l'Archevêque le fit conduire à Pierre-Encise.

[a] Nommé *Dizemieu* dans la traduction de notre historien.

HENRI IV. 1593.

Auſſitôt qu'Anne d'Eſt, mere de Mayenne & de Nemours, apprit cette nouvelle, elle accabla le premier de reproches, & menaça de conſerver juſqu'à la mort le ſouvenir d'une telle injure. Mayenne, pour calmer ſa mere, promit de rendre la liberté à Nemours, & de lui donner le gouvernemenr de Guyenne, ſi ce Prince vouloit ſe deſſaiſir de toutes les Places qu'il tenoit dans le Lyonnois & dans les provinces voiſines. Ce traité fut conclu à Lyon le 22 Novembre, & ratifié l'année ſuivante le 4 Janvier à Paris; mais Mayenne en éluda l'exécution.

Le Duc de Savoye ſe fait comprendre dans la tréve.

La détention de Nemours acheva de déterminer le Duc de Savoye, à ſe faire comprendre dans la tréve. On ſtipula par la convention faite à ce ſujet, que trois jours après la ſignature les troupes de part & d'autre ſe retireroient, & que les contributions, qui avoient été impoſées des deux côtés, ſeroient payées fidélement, mais qu'on auroit ſoin que la perception s'en fît ſans violence. Cette convention ne tarda pas à être ſuivie d'une autre, par laquelle la tréve avec le Duc fut prolongée juſqu'à la fin de l'année.

HENRI IV. 1593.

Il eut d'autant plus lieu d'être satisfait d'obtenir cette prolongation, que la campagne lui avoit été peu favorable. Dans les derniers jours du mois de Mai, ses troupes avoient été battues près de Salebertran par Lesdiguieres. Elles avoient perdu dans cette action plus de cinq cents hommes, & on leur avoit fait environ cent prisonniers. Le fort de Saint Genis avoit été pris d'emblée dans le mois de Juin. En Juillet, on s'étoit emparé des châteaux de Murs & de Mondragon. Les Savoyards dans le mois d'Août avoient mis le siége devant Cavours, mais ils avoient été obligés de le lever.

Quels avoient été les différens succès des armes du Roi pendant la campagne.

Les armes du Roi n'avoient pas été partout également heureuses. Le Maréchal de Matignon avoit été contraint de se retirer de devant Blaye qu'il avoit tenu long-tems assiégée. Peu de jours auparavant, la ville de Sablé, dans le Maine, avoit été surprise de nuit par les ligueurs. La perte de cette Place fut moins l'effet d'aucune haine particuliere contre le Roi, que du désespoir, dans lequel les vexations du gouverneur [a] avoient jetté les habitans. Les ligueurs avoient surpris

[a] Son nom étoit *Landebris*.

pareillement dans le Berry la ville de Celles, dont le Prince de Conty s'étoit rendu maître en 1591. HENRI IV. 1593.

Ces échecs furent compensés par plusieurs avantages. Au commencement d'Avril, David Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, gouverneur du Périgord, défit totalement un corps de troupes, avec lequel Henri des Prez de Montpesat étoit entré dans cette province. Saint-Luc reprit en Bretagne la Ville de la Guerche, empêcha le Duc de Mercœur d'assiéger Rennes, & harcela tellement les ennemis pendant le siége de Moncontour, qu'ils ne purent s'emparer de cette Place. Le Roi ayant envoyé le Maréchal d'Aumont [a], pour soutenir Saint-Luc; le Duc de Mercœur consentit le 14 Août, à signer la tréve. Il l'observa fidélement; mais les Espagnols, qui étoient dans la province, n'en userent pas de même. Don Juan d'Aguilar [b],

[a] Il n'avoit point le titre de Duc, que lui donnent les traducteurs de M. de *Thou*. Le premier Duc de la Maison d'*Aumont* a été *Antoine d'Aumont de Rochebaron*, Maréchal de France, en faveur de qui le Marquisat d'Isles fut érigé en Duché-Pairie par lettres patentes du mois de Novembre 1665.

[b] J'ai averti dans une note du livre 38, que les traducteurs de M. de *Thou* corrompoient le nom d'*Aguilar*, & lui substituoient celui *Aquila*.

HENRI IV. 1593.

leur commandant, refusa de remettre en liberté un grand nombre de gentilshommes, qu'il avoit fait enlever dans leurs maisons, où ils s'étoient retirés sur la foi de l'armistice.

Les Etats de Bretagne envoyent des députés en Angleterre & en Hollande.

Dans l'incertitude si cet armistice pourroit conduire à la paix, le Maréchal d'Aumont fit assembler à Rennes les états de Bretagne, afin de prendre des mesures, en cas que les hostilités recommençassent. On y resolut, sous le bon plaisir du Roi, d'envoyer Montmartin & trois autres députés en Angleterre & en Hollande. La Fin sieur de Beauvais, ambassadeur du Roi à Londres, les ayant présentés à la Reine Elizabeth, ils dirent à cette Princesse, que le sort de la Bretagne intéressoit particulierement les Anglois; que les Espagnols ne desiroient si ardemment d'envahir cette Province, que pour s'assurer d'un pays, d'où ils pussent facilement faire une descente dans la principauté de Galles: qu'il n'avoit manqué à la flotte formidable de Philippe II, qu'un port pour se mettre à l'abri de la tempête qui l'avoit détruite: que les Bretons prioient la Reine de renforcer jusqu'à quatre mille cinq cens hommes les troupes

qu'elle leur avoit fournies : que la province de son côté s'engageoit à rembourser tous les frais que cet objet pouvoit demander. La réponse d'Elizabeth fut telle qu'on la souhaitoit. Montmartin revint en faire part aux Etats de Bretagne. Les autres députés passerent en Hollande. HENRI IV. 1593.

Révolte des payſans dans quelques provinces.

Ce n'étoient pas les gens de guerre, qui causoient le plus de ravage dans le royaume. Les payſans du Poitou, du Périgord & du Limosin, se souvenant de tout ce qu'ils avoient souffert les années précédentes, avoient pris les armes, pour se garantir de la tyrannie du soldat. On les vit bientôt commettre les mêmes excès, sur lesquels ils rejettoient la cause de leur révolte. Les Poitevins leur donnerent le nom de *Croquans*.

Fin du XLe Livre.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XLI.

HENRI IV 1593.

La Clielle va préparer les voies à la négociation du Duc de Nevers.

EN attendant que le Duc de Nevers se rendît à Rome, Henri IV y avoit envoyé Isaïe Brochard de la Clielle. Ce fidele agent s'étoit acquitté de sa mission avec beaucoup de prudence & d'habileté. Par l'entremise d'Arnaud d'Ossat qui étoit au Cardinal d'Est, & que son mérite éleva dans la suite aux premieres dignités de l'Eglise, [a]

[a] Il devint Cardinal, & fut successivement Evêque de Rennes & de Bayeux.

il avoit été admis sécretement à l'audience de Clément VIII. La Clielle avoit eu lieu de s'appercevoir que l'esprit du Pape étoit fort adouci. Mais le souverain Pontife, pour ménager les Espagnols, continuoit d'affecter en public beaucoup de répugnance à se laisser fléchir. Pendant ce tems, le Duc de Nevers s'étoit mis en chemin pour l'Italie. Ayant pris sa route par la Franche-Comté, par Basle, par Zurich, & par le pays des Grisons, il étoit arrivé à Peschiano dans la Valteline. Antoine Possevin Jésuite, dont nous avons parlé plusieurs fois à l'occasion de ses négociations en Pologne & en Russie, vint le trouver, & lui annonça que le Pape le verroit avec plaisir, mais que sa Sainteté ne pouvoit le recevoir comme ambassadeur d'un Roi qu'elle ne reconnoissoit pas.

HENRI IV. 1593.

Cette déclaration n'empêcha point le Duc de poursuivre son voyage. Il alla saluer le Duc de Mantoue son neveu [a], & il renvoya Possevin à Rome, en le priant d'engager le Pape à changer de résolution. Clément VIII ne

[a] *Vincent de Gonzague.* Il étoit fils de *Guillaume de Gonzague*, Duc de Mantoue, frere du Duc de Nevers.

HENRI IV. 1593.

voulant rien relâcher de sa sévérité apparente, Nevers traversa *incognito* l'Italie, sans voir dans son passage le grand Duc de Toscane, ni les Ducs de Ferrare & d'Urbin. Il entra dans Rome par la porte *Angelica*, & non par celle *del Popolo*, destinée pour l'entrée des ambassadeurs. Sur sa route, il avoit été informé par une lettre du Cardinal de S. George [a], que sa Sainteté desiroit qu'il ne demeurât pas plus de dix jours à Rome, & qu'il ne fît point de visite au sacré Collége. Il demanda la permission de faire un plus long sejour, & de voir quelques Cardinaux, à qui il étoit chargé de remettre des lettres de Henri IV. Le S. Pere répondit qu'il y penseroit. Deux jours après, le Duc eut audience. Il fit au Pape un ample exposé des forces du Roi, & de la foiblesse de la Ligue, & il s'offrit de soutenir, en présence même des ambassadeurs d'Espagne, & des agens du Duc de Mayenne, la vérité de tous les faits qu'il avançoit.

Arrivée de ce Duc à Rome,

Dans une seconde audience, il travailla à détromper le S. Pere sur la nature des motifs qui faisoient agir les Princes Lorrains. Il renouvella ses

[a] *Cinthio Aldobrandin*, un des neveux du Pape.

instances, pour obtenir une prolongation du terme de dix jours, auquel son séjour avoit été fixé, & pour pouvoir prendre caractere public. En même-tems, il supplia le Pape de vouloir bien écouter l'évêque du Mans & le doyen de l'église cathédrale de Paris. Clément VIII fit attendre sa réponse pendant quatre jours. Elle fut qu'il ne pouvoit rien changer à ses arrangemens par rapport au Duc de Nevers, & que pour ce qui regardoit l'évêque du Mans, & Louis Seguier, il ne les verroit qu'après qu'ils auroient comparu devant le Cardinal de San Severino, chef de l'inquisition, & grand pénitencier. Le Duc, craignant qu'on ne voulût s'assûrer de leurs personnes, déclara qu'ils étoient confiés à sa garde, & qu'il ne leur laisseroit point faire de démarches, qui pussent les exposer à aucun traitement injurieux.

HENRI IV. 1593.

Clement VIII affecte beaucoup d'inflexibilité.

Quelques jours s'écoulerent dans ces disputes ; & quoique le terme prescrit pour le séjour du Duc de Nevers fut expiré, ce Duc sollicita une nouvelle audience. Le Souverain Pontife la lui accorda le 5 Décembre, & lui dit que, si l'évêque du Mans & le

HENRI IV. 1593.

doyen de l'église de Paris ne vouloient point avoir affaire au grand Inquisiteur, il leur étoit libre de repondre devant Inigo d'Avalos, nommé le Cardinal d'Aragon. Gonzague n'accepta pas plus cette proposition que la premiere. Voyant qu'on ne pressoit plus son départ, il se flatta que les dispositions du Souverain Pontife étoient changées. Mais il apprit que, dans le consistoire du 20 Décembre, le Pape avoit pris un engagement formel de ne point absoudre le Roi.

Il eut le 2 Janvier 1594 une quatrieme audience. Il demanda qu'on lui donnât par écrit une réponse définitive. Clément la refusa, de peur, disoit-il, qu'on ne la brûlât honteusement à Tours & à Châlons, ainsi qu'on avoit brûlé les brefs & les bulles de ses prédécesseurs. Nevers insista, pour que du moins la Cour de Rome instruisît le Roi de ce qu'il devoit faire, afin de prouver la sincérité de sa conversion. Il n'y eut aucun moyen de faire expliquer le Pape sur cet article.

Le Duc de Nevers prend congé du Pape.

Alors le Duc, perdant toute espérance, prit congé du Souverain Pontife, & se prépara à son départ. Sur l'avis qu'on lui donna qu'il y avoit ordre

ordre d'arrêter l'Evêque du Mans & Louis Seguier, il les fit marcher à ſes côtés, en ſortant de Rome, & il menaça de tuer quiconque entreprendroit de leur faire violence. Soit qu'il eût été mal informé, ſoit qu'on craignît l'effet de ſa menace, perſonne ne ſe préſenta. HENRI IV. 1594.

Manifeſte en faveur des Prélats françois.

Les Ambaſſadeurs du Roi, en revenant en France, paſſerent par Florence, par Ferrare & par Veniſe. Avant de quitter l'Italie, l'Evêque du Mans répandit un manifeſte, dans lequel il fit voir que les Prélats françois, qui avoient réconcilié Henri avec l'Egliſe, n'avoient bleſſé en aucune maniere l'autorité du ſaint Siége. Que toute perſonne qui avoit encouru les cenſures eccléſiaſtiques, pour quelque cauſe que ce fût, pouvoit recevoir l'abſolution d'un Evêque & même d'un ſimple Prêtre, ſans aller à Rome, dès que le danger de mort, ou quelqu'autre empêchement légitime, la mettoit dans l'impuiſſance de s'y rendre. Que Gaius, Ulpien, Navarre, Covarruvias, & la plûpart des juriſconſultes & des canoniſtes, l'avoient décidé formellement. Que par danger de mort, on

HENRI IV. 1594.

entendoit non seulement le péril que nous faisoit courir une maladie dangereuse, mais encore celui auquel nous étions exposés par la nécessité d'aller à la guerre, ou par la mauvaise volonté de quelques ennemis personnels. Que, suivant ces principes, les Evêques de France avoient pu donner l'absolution à Henri de Bourbon, vû les risques qu'il couroit journellement, soit dans les siéges & dans les combats, soit de la part des assassins & des empoisonneurs, que la ligue payoit pour le faire périr. Que d'ailleurs les Souverains pouvoient apporter, pour empêchement légitime d'aller à Rome, l'importance dont leur présence étoit dans leurs Etats. Qu'indépendamment de ces raisons, les Prélats françois avoient eu un autre motif de ne pas différer l'absolution du Roi. Qu'ils avoient craint que les hérétiques, en détournant ce Prince de son dessein, ne fissent manquer l'occasion de rendre à la Religion & à l'Etat un des plus importans services qu'on pût leur rendre. Que ces Prélats avoient eu aussi égard au salut de tant de catholiques, qui étoient obligés de concourir avec leur légitime Souverain à la

défense de ses droits & de leur liberté. Que divers docteurs avoient écrit qu'il falloit lever l'excommunication d'un pécheur, quand même on n'espereroit pas de le faire rentrer en lui-même; dès qu'elle portoit préjudice à plusieurs, à cause de la communication qu'ils étoient obligés d'avoir avec lui. HENRI IV. 1594.

Cependant le Cardinal de Joyeuse, Claude de Bauffremont, Baron de Seneçay, & Nicolas de Piles, abbé d'Orbais, étoient arrivés à Rome. Le dernier étoit envoyé par le Duc de Guise. Ces députés eurent audience le vingt-huit Janvier. D'abord le Cardinal de Joyeuse & le Baron de Seneçay furent introduits seuls auprès du Pape. Ils lui exposerent les motifs, qui avoient dirigé le Duc de Mayenne dans ses dernieres démarches, & les sujets qu'il avoit de se plaindre & de se défier des Espagnols. Le Saint Pere témoigna, qu'il étoit content du zele & de la prudence de ce Prince. On fit ensuite entrer l'abbé d'Orbais. Le Cardinal de Joyeuse & le Baron de Seneçay parlerent en sa présence, comme si Mayenne prenoit un vif intérêt à la conclusion du Les députés de la Ligue se rendent à Rome.

HENRI IV. 1594.

mariage du Duc de Guise avec l'Infante. Ils sollicitèrent le Pape d'interposer son autorité, & d'employer ses forces, pour lever les difficultés qui retardoient le succès de cette affaire. L'abbé d'Orbais prit la parole à son tour, & implora pour le Duc de Guise la protection du Saint Siége. Clement promit ses bons offices, mais il ajouta qu'il étoit obligé de se concerter avec le Roi d'Espagne.

Après avoir long-tems attendu une réponse plus positive, Bauffremont écrivit au Duc de Mayenne, que la Ligue ne devoit compter sur aucun secours du Pape, & que vraisemblablement Philippe II n'en fourniroit pas de considérables. Le Cardinal de Gondi, à qui le Saint Pere avoit enfin permis de venir à Rome, y étoit depuis le 12 Février. Il n'y avoit été reçu, qu'à condition de ne point se mêler des affaires de France : mais Bauffremont se persuadoit que cette condition n'étoit pas réelle, & que le Pape avoit avec ce Cardinal des conférences secrétes, dans lesquelles il s'agissoit des intérêts de Henri IV.

Clement VIII y reçoit enfin le Cardinal de Gondi.

Voyage de Montpesat en Espagne

Montpesat, chargé de traiter de ceux du Duc de Mayenne avec le Ro

catholique, avoit pris la route d'Espagne, en même tems que le Cardinal de Joyeuse & le Baron de Seneçay étoient partis pour l'Italie. Ayant obtenu audience de Philippe, il tâcha d'excuser les désavantages que les ligueurs avoient essuyés jusqu'alors dans la guerre, & les délais que les prétendus Etats assemblés à Paris avoient apportés à l'élection de l'Infante. Il dit qu'il n'y avoit eu qu'un petit nombre des membres de ces Etats, qui eussent regardé comme serieuse la proposition du mariage de cette Princesse avec le Duc de Guise, parceque les Espagnols avoient souvent déclaré qu'elle n'épouseroit qu'un Prince de la Maison d'Autriche. Que, pour ce qui regardoit le Duc de Mayenne, il ne doutoit point de la sincérité d'un Monarque respectable; mais qu'il croyoit devoir prendre ses sûretés, pour ne pas se laisser dépouiller de son autorité & du commandement des armées, sur la simple espérance de voir son neveu monter sur le trône. Qu'il seroit honteux pour lui, & dangereux pour l'Etat ainsi que pour la Religion, d'abandonner les rênes du gouvernement & la conduite de la guerre à un jeune homme sans

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

expérience. Qu'à la vérité on voyoit briller dans le Duc de Guise plusieurs vertus, qui faisoient présumer qu'un jour il se montreroit digne de ses glorieux ancêtres. Que cela étoit d'un favorable augure pour l'avenir, mais que cela ne suffisoit pas pour le présent. Que d'ailleurs il étoit juste, que les services rendus par le Duc de Mayenne ne demeurassent point sans récompense. Qu'il deviendroit l'objet de la risée, si, après qu'il auroit essuyé tous les travaux, un autre en retiroit seul tout le fruit. Qu'il ne demandoit que ce qu'il avoit déja demandé. Que, si on le lui accordoit, il recevroit à titre de bienfait ce qu'il pouvoit exiger comme une dette, mais que, s'il éprouvoit un refus, il auroit un sujet légitime de se plaindre. De même que le Pape avoit demandé du tems au Cardinal de Joyeuse & à Bauffremont, pour consulter le Roi d'Espagne, ce Prince en demanda à Montpesat, pour consulter le Pape; & le fils de la Duchesse de Mayenne fut retenu à Madrid plus long-tems qu'il ne pensoit.

Henri IV confirme les promesses faites aux Protestans.

Pendant que ces choses se passoient à Rome & en Espagne, Henri IV, qui sur la fin de l'année précédente étoit

allé de Melun à Mante, y reçut une députation des religionnaires. Il leur renouvella avec ſerment la promeſſe qu'il leur avoit faite de ne rien changer aux édits donnés en leur faveur. HENRI IV. 1594.

La tréve avoit été prolongée juſqu'au mois de Janvier. Villeroy, avant qu'elle expirât, ſe rendit à la Cour, afin d'obtenir une nouvelle prolongation. On fit réponſe que le Roi vouloit bien l'accorder pour tout le mois de Janvier, à condition que le Duc de Mayenne ne ſortît point de Paris, & qu'on laiſſât les paſſages libres aux ſecours qui venoient de Suiſſe aux royaliſtes. Ces conditions ne plaiſant point au Duc de Mayenne, il envoya le Comte de Belin, pour prier le Roi de ne pas les exiger. Henri, au lieu de s'en déſiſter, y ajoûta que la tréve ne pourroit l'empêcher de ſe mettre en poſſeſſion des villes, qui de leur propre mouvement ſe porteroient à le reconnoître. Le Cardinal Legat & les ambaſſadeurs d'Eſpagne rejetterent cette propoſition, & tout ſe prépara des deux côtés à la guerre.

Dans cette conjoncture, Henri IV fit publier un édit, portant, qu'il avoit tenté toutes les voyes d'accom- Edit du Roi.

HENRI IV. 1594.

modement avec les chefs de la Ligue. Qu'il leur avoit accordé une tréve, qui avoit duré juſqu'à cinq mois. Qu'il avoit même conſenti de la prolonger, pourvu qu'on employât le tems de la nouvelle prolongation à travailler ſérieuſement à la paix. Qu'à préſent, voyant que les ligueurs refuſoient ouvertement de répondre à ſes intentions, il avoit pris le parti de ne plus traiter avec eux que les armes à la main. Qu'il enjoignoit à toutes perſonnes, de quelque état & condition qu'elles fuſſent, de ſe ſoumettre ſans délai à ſon autorité, & qu'il promettoit à celles qui rentreroient d'elles-mêmes dans le devoir, non-ſeulement de leur pardonner le paſſé, mais de les maintenir dans leurs dignités & dans leurs emplois. Le Parlement ſéant à Tours enregiſtra cet édit le premier Février, avec cette clauſe, que les perſonnes qui avoient eu part à l'aſſaſſinat du feu Roi, ou à l'entrepriſe qui venoit d'être formée contre les jours du Roi régnant, ſeroient exceptés de l'amniſtie.

La ville de Meaux ſe ſoumet à ce Prince.

Louis de Lhopital, Baron de Vitry, Gouverneur de Meaux, avoit donné

au Roi sa parole de lui prêter obéissance, aussitôt que ce Prince feroit profession de la religion de ses peres. Il en avoit même prévenu le Duc de Mayenne. Fidele à sa promesse, il avoit, le 24 du mois de Décembre dernier, assemblé les habitans de la ville. En leur déclarant qu'il renonçoit à la ligue, il les avoit invités à suivre son exemple, & il s'étoit retiré avec sa compagnie de gendarmes, après avoir donné ordre à sa famille de le joindre à Mante. Dès le lendemain, les habitans s'étoient rassemblés, & ils avoient fait retentir l'air des cris de *Vive le Roi*. Ils avoient ensuite députés vers Henri, pour le prier de les recevoir en grace. Ils avoient arrêté le carrosse dans lequel la famille du Baron de Vitry se retiroit, & ils l'avoient rappellé lui-même. Le Roi, étant venu à Meaux au commencement du mois de Janvier de cette année, les exempta de la capitation pour neuf ans, fit remise des décimes [a] ecclésiastiques jusqu'au mois d'Octobre, s'engagea à ne souffrir l'exercice que de la religion catholique dans la ville,

HENRI IV. 1594.

[a] Les *dixmes* se payent aux ecclésiastiques par les laïques, & les ecclésiastiques payent au Roi les *décimes*.

HENRI IV. 1594.

approuva l'emploi que Vitry avoit fait des deniers royaux, conserva les bénéfices & les charges aux titulaires pourvûs par le Duc de Mayennne, & exigea seulement que les officiers prissent de nouvelles lettres patentes. Il passa ensuite par Dammartin, & revint à Saint Denis, pour être à portée de profiter de la fermentation qui régnoit dans la capitale.

Ce qui se passe entre le Parlement & le Duc de Mayenne.

On n'y entendoit que plaintes & que murmures. Quoique le Duc de Mayenne eût supprimé une partie des impôts, le peuple supportoit impatiemment ceux qu'on avoit laissés subsister. Il avoit été aussi fort mécontent d'apprendre que la résolution étoit prise d'ôter à Belin son gouvernement. Mayenne crut que les circonstances demandoient qu'il parût uni avec le Duc de Guise. Il se rendit avec lui au Parlement, & il prononça un discours plein d'aigreur contre les personnes qui censuroient sa conduite. Après qu'il se fut retiré, on délibera. Pierre d'Amours, Guillaume du Vair & Lazare Coqueley, parlerent avec une solidité & une fermeté dignes des plus grands magistrats. On resolut de faire des représentations sur la misere géné-

rale, & de demander que Paris ne changeât point de gouverneur. Les présidens d'Hacqueville & de Neuilly furent nommés avec plusieurs autres membres de la compagnie pour la députation. D'Hacqueville, qui porta la parole, fit une peinture très-vive de ce que souffroient les Parisiens ; & il invectiva beaucoup contre la tyrannie des Espagnols. Le Duc de Mayenne répondit qu'il avoit demandé au Roi de Navarre la prolongation de la tréve, mais qu'on lui avoit proposé des conditions si honteuses, qu'il ne pouvoit se les rappeller sans rougir. *Pourquoi*, dit Hennequin, président des enquêtes, *si les choses sont réduites à l'extrémité, n'ouvrons-nous pas les portes à l'ennemi ?* Mayenne lui imposa silence ; & ayant pris quelques députés en particulier, il les pria d'assûrer leur compagnie, qu'il étoit lui-même très-peu satisfait des Espagnols ; qu'il desiroit, autant que le peuple, de pouvoir délivrer Paris des troupes étrangeres ; que pour ce qui regardoit le Comte de Belin, c'étoit lui-même qui vouloit se démettre du gouvernement de cette ville. Le Parlement, sur le rapport qui lui fut fait de cette ré-

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

ponſe, députa de nouveau au Duc de Mayenne pour lui dire qu'on étoit ſurpris qu'après avoir juré de ne rien faire ſans la participation de la compagnie, il eût cependant négocié avec le Roi de Navarre à l'inſçû de la Cour.

La hardieſſe du Parlement augmenta celle des bourgeois. Pluſieurs d'entr'eux ſignerent une requête, tendante à le preſſer de redoubler ſes efforts, pour obtenir le ſoulagement du peuple. Mayenne, craignant l'effet de cette requête, voulut empêcher qu'elle ne fût préſentée. Il envoya ordre au Parlement, qui s'étoit aſſemblé chez le Préſident le Maître, de ſe ſéparer, & il paſſa la nuit ſous les armes avec ſes amis. Jugeant qu'il lui importoit de faire un coup d'éclat pour recouvrer ſon autorité, il exila quelques notables, entr'autres Claude d'Aubray, un des Colonels de la bourgeoiſie. Belin lui-même fut contraint de quitter Paris. Le gouvernement de cette capitale fut donné à Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, pour le dédommager d'avoir été chaſſé du gouvernement de Poitou par le Duc d'Elbeuf.

Briſſac eſt nommé gouverneur de Paris.

Biron, par ordre du Roi, avoit in-

vesti la Ferté Milon. On avoit espéré que la garnison se rendroit, sans faire aucune résistance. Comme on vit qu'elle se préparoit à se défendre, Henri, qui avoit de plus grands desseins, fit lever le siége le 4 Février. Il alla ensuite à Melun, où il reçut la nouvelle de la révolution arrivée à Lyon. Cette grande ville rentra dans le devoir, presque dans le même mois où elle s'étoit révoltée cinq ans auparavant. Elle prit, pour retourner à l'obéissance, l'occasion que nous allons dire. HENRI IV. 1594.

A l'exemple de Meaux, Lyon rentre dans l'obéissance.

On avoit intercepté depuis peu des lettres que Charles d'Aragon, Duc de Terra-nova, gouverneur du Milanez, écrivoit aux ligueurs. Il promettoit de leur envoyer au premier jour des troupes, pour arrêter les courses du Marquis de Saint Sorlin, qui par ressentiment de l'emprisonnement du Duc de Nemours, son frere, ravageoit les environs de Lyon. Les Lyonnois les plus raisonnables sentirent que les Espagnols pensoient à s'emparer de la ville, sous prétexte de la secourir. Ils resolurent de la garantir de ce danger, & ils se flatterent d'autant plus d'y réussir, que le

peuple s'ennuyoit de la longueur
HENRI IV. de la guerre. Liergues & de Seve
1594. se mirent à la tête de l'entrepriſe. De concert avec leurs adhérens, ils avertirent Alphonſe d'Ornano, qui étoit avec des troupes du Roi dans le voiſinage, de s'avancer ſans bruit le 7 Février avec un détachement au fauxbourg de la Guillotiere. Le matin du jour indiqué, les chefs du complot attaquerent la garde qui étoit au bas du pont, & ils ſe rendirent maîtres de ce poſte. Au bruit des combatans, on barricada les rues, & de toutes parts on entendit crier, *Vive la liberté françoiſe.*

L'Archevêque de Lyon, également ennemi du Roi & du Duc de Nemours, s'étant ouvert avec peine le paſſage au travers des barricades, ſe rendit avec Lux & Chaſeul ſes neveux à l'hôtel de ville. Il y convoqua les bourgeois, & les exhorta à demeurer tranquilles juſqu'au retour du Duc de Nevers. Ne pouvant les déterminer à prendre ce parti, il leur propoſa d'envoyer une députation au Roi, pour obtenir des conditions avantageuſes. On ne l'écouta point, & il ſe retira auſſi confus qu'inquiet dans ſon palais. Le len-

demain, on fit retentir de tous côtés le nom de Henri IV, dont il n'avoit point été fait mention dans les acclamations de la veille. Tout le monde prit avec tant d'empreſſement l'écharpe blanche, que le ſoir il ne ſe trouvoit plus d'étoffe de ſoie de cette couleur chez les marchands. La nuit ſuivante, on alluma des feux de joie dans les rues, on briſa les armoiries d'Eſpagne, de Savoye, de Nemours, & l'on brûla l'effigie de la Ligue, repreſentée ſous la figure d'un ſpectre horrible. Les armes du Roi furent arborées ſur les portes des principaux édifices & dans toutes les places publiques. HENRI IV. 1594.

Alphonſe d'Ornano fut reçû en triomphe dans la ville. Les ſept échevins furent dépoſés. Un d'eux, nommé du Rubis, s'étoit ſignalé par l'audace de ſes diſcours contre le Roi, & par un libelle qu'il avoit compoſé contre la mémoire de Henri III. Quinze ans après les troubles, il a donné une hiſtoire de Lyon. Il y avoue qu'il avoit été dans une erreur monſtrueuſe, lorſqu'il avoit cru que le Pape pouvoit délier les ſujets du ſerment de fidélité. On chaſſa pluſieurs bourgeois. Quelques-uns ſe ſauverent déguiſés, de crainte

HENRI IV. 1594.

d'un traitement pire que le bannissement. L'Archevêque de Lyon voulut sortir aussi de la ville, mais on l'en empêcha. On continua de garder étroitement le Duc de Nemours, afin qu'il fût ordonné de son sort par le Roi.

Cet évenement avoit été précédé d'un autre non moins important, qui étoit arrivé en Provence. Le Duc d'Espernon, après la mort de la Valette son frere, avoit obtenu du Roi, comme nous l'avons dit à la fin du livre 39, le gouvernement de cette province. Hautain & dur, il ne savoit affermir son autorité que par la crainte. Lorsqu'il prenoit une ville, il faisoit pendre souvent les officiers de la garnison, & il envoyoit les soldats aux galeres. Il avoit fait élever des citadelles en plusieurs lieux, & l'on avoit construit par son ordre le fort de Saint-Eutrope aux portes d'Aix. Ces violences, & les autres vexations dont il usoit, l'avoient rendu extrêmement odieux à toute la noblesse, même aux gentilshommes qui étoient le plus dans les intérêts du Roi. Ils avoient écrit plusieurs fois à la Cour, pour supplier qu'on les débarrassât de ce tyran. Henri IV, quelques caresses qu'il lui

Revers fâcheux pour le Duc d'Espernon.

fît, ne lui avoit point pardonné sa retraite du camp de Saint-Cloud. Sur les plaintes réitérées des Provençaux, ce Prince avoit résolu de le rappeller, mais il étoit retenu par la crainte que d'Espernon n'embrassât le parti de la Ligue, ou ne prît des liaisons avec la Cour de Savoye. Dans l'un ou l'autre cas, ce Duc auroit été redoutable, à cause du grand nombre de troupes Gasconnes qu'il avoit introduites en Provence, & qui étoient à sa dévotion. Le Roi avoit voulu commencer par le priver de cet appui. On avoit besoin d'un homme de tête & de main, pour conduire cette affaire, & Lesdiguières s'en étoit chargé. Il avoit engagé le Marquis d'Oraizon, Saint-Canat, Valavoire, & de Crottes, gouverneurs de Manosque, de Pertuys, de Saint Maximin & de Digne, à seconder les intentions de la Cour. Ces gentilshommes de leur côté avoient tiré parole du Comte de Carces qui commandoit dans Aix, & qui étoit dans la province à la tête du parti de la Ligue, qu'il les soutiendroit de tout ses forces. D'Escaravague, gouverneur de Toulon, étoit entré, ainsi que Besaudun & Mairargue, dans le

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

complot. Le 20 Novembre de l'année derniere, pendant un voyage que le Duc d'Eſpernon étoit allé faire en Languedoc, les Gaſcons avoient été chaſſés de toutes les villes où il les tenoit en garniſon ; & ceux, qui avoient refuſé de mettre bas les armes, avoient été pendus ou paſſés au fil de l'épée. A cette nouvelle, d'Eſpernon étoit revenu furieux. Il avoit raſſemblé quelques troupes, avoit établi ſon quartier général dans ſon fort de Saint-Eutrope, & de-là portoit le ravage dans tous les environs d'Aix, vengeant ainſi les injures faites à ſon autorité, en paroiſſant ne vouloir que prendre la défenſe de l'autorité ſouveraine. Le Comte de Carces, tant pour lui ôter ce prétexte, que par mécontentement du Duc de Mayenne, & par ennui de la domination du Duc de Savoye, conſeilla aux principaux d'Aix, de retourner à l'obéiſſance du Roi. On dreſſa des articles d'accommodement, & le ſyndic de la nobleſſe les fit préſenter le 7 Janvier de cette année au Parlement par les Conſuls.

Arrêt du Parlement d'Aix, qui ordonne de reconnoître Henri IV.

Les Chambres aſſemblées arrêterent que ces articles ſeroient portés au Roi, qui ſeroit ſupplié de donner ſa ratifi-

cation. Par le même arrêt, il étoit dit qu'à l'avenir les jugemens seroient rendus au nom de Henri IV, & l'on ordonnoit à toutes personnes qui servoient sous le Duc d'Espernon, de se retirer chez elles, sous peine d'être traitées comme ennemies du repos public. HENRI IV. 1594.

Dans le même tems, Villeroy, par le moyen de Charles d'Alincourt son fils, traita avec le Roi, pour la reddition de la Ville de Pontoise. Peu auparavant, Michel d'Estourmel, gouverneur de Peronne, de Mondidier & de Roye, remit aussi ces Places. Peronne, Mondidier & Roye abandonnent la Ligue.

Les habitans de Rheims n'étoient pas plus contens du capitaine Saint-Paul, leur gouverneur, que les Provençaux l'étoient du Duc d'Espernon. Une partie de la garnison étant sortie pour quelque course, & Saint-Paul étant allé à la chasse, on prit les armes dans la Ville, à dessein de surprendre la citadelle : mais les soldats, qui étoient dehors de cette forteresse, eurent le tems d'y rentrer. Ayant fait revenir le gouverneur, ils l'y firent monter avec une corde. Tandis qu'il parlementoit avec les Rhemois, le Duc de Guise arriva. Les habitans s'excuse- Tumulte à Rheims.

rent auprès de lui, en allé[g]uant tout
HENRI IV. 1594. ce qu'ils avoient souffert de Saint-Paul. Le Duc de Guise pressa cet officier de lui remettre la citadelle; mais celui-ci le refusa, & ce fut la source de l'animosité du jeune Prince Lorrain contre ce gouverneur, à qui elle fut fatale dans la suite.

La Châtre persuade aux Orléanois de se soumettre au Roi.

Depuis plusieurs jours, la Châtre étoit en négociation avec Henri IV, pour lui livrer les villes d'Orléans & de Bourges. Le Roi lui envoya deux édits, par lesquels ce Prince accordoit aux habitans de l'une & l'autre ville les mêmes conditions, que les habitans de Meaux avoient obtenues. En même tems, le Roi confirmoit la Châtre dans ses gouvernemens, & dans la dignité de Maréchal de France [a]. La Châtre, ayant reçu secrétement les édits, convoqua le 16 Février tous les ordres de la ville d'Orléans; & voulant à l'exemple du Baron de Vitry faire agréer son projet, il le leur proposa du même ton que si l'affaire n'avoit pas été encore entamée. Il ajouta qu'il étoit dans la résolution de

[a] Ainsi se vérifioit la prédiction de *Cnanvalon*, qui avoit dit au Duc de *Mayenne*, *qu'il faisoit des bâtards qui se feroient légitimer à ses dépens.*

re pas les abandonner, s'ils se rendoient à ses avis: Que, s'ils prenoient un parti contraire, il alloit se retirer auprès de son Souverain, où son honneur & son devoir l'appelloient. La proposition de rentrer dans l'obéissance fut unanimement reçue. HENRI IV. 1594.

Il importoit à Henri, de ne différer son sacre que le moins qu'il seroit possible. Ce Prince se rendit à Chartres, qui étoit le lieu qu'il avoit choisi pour cette cérémonie. Cinq ans auparavant, les ligueurs avoient essayé de faire statuer par les Etats de Blois, comme loi fondamentale de l'Etat, que les Rois de France devoient être sacrés à Rheims, & avec l'huile de la sainte Ampoule. Une prétention si absurde étoit détruite par un grand nombre d'exemples. Pepin avoit été sacré à Carisy, Charlemagne & Louis le Débonnaire à Rome, Louis & Charles le Chauve à Mayence, Robert & Louis le Gros à Orléans, Hugue, fils de Robert, à Compiegne. A l'égard de la sainte Ampoule, plusieurs révoquoient en doute son histoire miraculeuse. Ils objectoient contre son autenticité, que Saint Remi n'en avoit rien dit dans son testament, & Sacre de Henri IV.

HENRI IV. 1594.

que Gregoire de Tours, ni aucun des anciens auteurs, n'en faiſoient mention. Selon les Bénédictins de Marmoutier, les témoignages en faveur de leur ſaint chrême étoient d'un tout autre poids que la tradition des Rhemois. » Sulpice Severe, diſoient ces Reli- » gieux, atteſte que, cent douze ans » avant la converſion de Clovis, Saint » Martin fut rappellé ſubitement à la » vie par ce baume ſalutaire. Le mê- » me fait eſt rapporté par Venance For- » tunat, Evêque de Poitiers; par Ponce » Paulin Evêque de Nole, & par Alcuin, » précepteur de Charlemagne. » On fit venir de Marmoutier cette huile prétendue céleſte. Elle fut apportée par les moines de l'abbaye. Gilles de Souvré, gouverneur de Touraine, les eſcorta juſqu'à Chartres, où le Parlement de Tours envoya en même tems ſes députés.

Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, qui venoit d'être nommé à l'archevêché de Sens, prétendoit que l'honneur de ſacrer le Roi lui appartenoit. Nicolas de Thou, évêque de Chartres, revendiqua ce droit, en qualité d'évêque diocéſain. Après de vives conteſtations, il obtint de

remplir les fonctions de l'Archevêque de Rheims dans cette cérémonie. HENRI IV. 1594.

Elle se fit un dimanche, 27 Février. On y suivit tous les anciens usages. François de Bourbon, Prince de Conty; Charles de Bourbon, Comte de Soissons; Henri de Bourbon, Duc de Montpensier; François de Luxembourg, Duc de Piney; Albert de Gondi, Duc de Retz, & Anne de Levis, Duc de Ventadour, y représenterent les Ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, & de Normandie, & les Comtes de Flandre, de Champagne & de Toulouse. Des six Pairs ecclésiastiques, Côme Clausse, évêque de Châlons, fut le seul qui y assistât. Les évêques de Laon, de Langres, de Beauvais & de Noyon, furent représentés par Philippe du Bec, évêque de Nantes; Henri Magnan, Evêque de Digne; Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais, & Jean de l'Aubespine, évêque d'Orléans. Le Maréchal de Matignon fit l'office de Connétable, & porta l'épée royale. On avoit déposé dans l'église de Saint Pierre l'huile de Saint Martin. Dès le matin, Caumont de Lausun; Hallwin, Comte de Dinan; Henri

HENRI IV. 1594.

Hurault, Comte de Chiverni, & Auguſte de Belle-garde, Comte de Thermes, furent envoyés en ôtages, pour aſſûrance qu'après le ſacre on remettroit ce dépôt aux Religieux de Marmoutier.

Lorſque le Roi fut ſacré, on diſtribua à la Cour des médailles, ſur leſquelles Henri étoit repréſenté en Hercule avec cette legende : *Invia virtuti nulla eſt via.* Il y eut enſuite un feſtin ſomptueux dans le Palais épiſcopal. On avoit préparé une table, à la droite de celle du Roi pour les évêques de Chartres, de Nantes, de Digne, de Maillezais, de Châlons & d'Orleans. Ils étoient revêtus de leurs ornemens pontificaux, & avoient la mitre en tête. A la gauche de la table du Roi étoit celle des ſix Pairs laïques.

Le lendemain, Henri IV reçut des mains de l'évêque de Chartres les marques de l'Ordre du Saint Eſprit. Il prêta devant le grand Autel le ſerment accoutumé, dont le Chancelier de Chiverni lui préſenta la formule.

Nicolas de Thou écrivit une relation des cérémonies, qui avoient été obſervées

observées au sacre. Il y joignit une lettre, dans laquelle Yves de Chartres a fait voir qu'il étoit indifférent en quel lieu & par quel évêque nos Rois étoient sacrés. HENRI IV. 1594.

L'exemple des seigneurs & des villes, qui, depuis que l'obstacle de la religion étoit levé, n'avoient plus fait difficulté de reconnoître leur légitime souverain, avoit fait impression sur le Comte de Brissac. Par l'entremise d'Antoine de Silly, Comte de Rochepot, son proche parent, il négocia avec le Roi, & il promit de le recevoir dans Paris. Rochepot eut à Chartres, sur ce sujet, plusieurs conférences avec Gaspard de Schomberg, Pompone de Bellievre & Jacques Auguste de Thou. Les émissaires de la Duchesse de Nemours eurent connoissance de ces entretiens secrets. Elle en avertit le Duc de Mayenne, mais, loin de prendre aucune défiance, il fit part des avis de sa mere à Brissac, qui trouva le moyen de le confirmer dans sa sécurité. Négociation du Comte de Brissac avec la Cour.

Sur ces entrefaites, les Seize firent une nouvelle levée de bouclier. Le 2 Mars, ils s'assemblerent dans le couvent des Carmes, avec environ trois

HENRI IV. 1594.

cens personnes de leur faction. C'étoit à peu-près tout ce qui restoit de cette vile cabale. Jean Boucher, curé de Saint Benoît, & Pierre Senault, assurerent ceux qui étoient présens, que cette assemblée avoit été convoquée par la permission & sous l'autorité du Duc de Mayenne, & qu'il paroîtroit dans peu un édit pour en convoquer une plus nombreuse. Plusieurs personnes, qui n'étoient pas de la faction étant entrées, par force ou par adresse dans le Couvent, les deux orateurs ne prononcerent point les discours qu'ils avoient préparés.

Brissac, par ordre de Mayenne, porta le lendemain des plaintes au Parlement sur cette assemblée illicite. Deux jours après, Mayenne convoqua les Colonels de la bourgeoisie dans l'hôtel de Brissac. Il leur annonça qu'il partoit pour Soissons, afin de s'approcher de l'armée espagnole, qui s'étoit avancée vers la frontiere de Picardie sous les ordres du Comte Charles de Mansfeld. Il les pria de demeurer toujours unis, & leur commanda d'obéir en tout à Brissac, & à Luillier, Prévôt des marchands. Il ajouta qu'il leur laissoit ce qu'il avoit

de plus cher, ſon épouſe, ſes enfans, la Ducheſſe de Nemours, ſa mere, & ſa ſœur la Ducheſſe douairiere de Montpenſier. HENRI IV. 1593.

Le deſſein d'aller au-devant des troupes d'Eſpagne étoit un prétexte, dont il ſe ſervoit. La véritable raiſon qui l'obligeoit de quitter Paris, étoit qu'il ne s'y croyoit pas en ſureté. Il en ſortit le 6 Mars, & il emmena avec lui, contre ſa promeſſe, ſa femme & ſes enfans. Il chargea Briſſac de faire des excuſes au Parlement, de ce qu'il navoit pas pris congé de cette compagnie.

Le Duc de Mayenne croit devoir prudemment ſortir de Paris.

Sur la nouvelle que le Roi s'approchoit de Paris, les eſpagnols & les ligueurs furent très-inquiets. Ils firent terraſſer la porte neuve [a] & celles de Buſſy, de Saint Marcel & de Saint Denis. Jean Guarin, Cordelier Savoyard, inſolent & téméraire à l'excès, prononça un ſermon rempli de traits ſéditieux. » Le tems eſt venu, » dit-il, de traiter les *Politiques*, com- » me ils le méritent. Ces traitres ont » de leur côté le nombre & la force,

[a] Qui étoit à l'extrémité du quai des Thuilleries, & qui dans la ſuite fut nommée porte de la Conférence.

HENRI IV. 1594.

» mais nous avons pour nous la juſ-
» tice, qui nous fera triompher d'eux.
» Prévenez-les, & faites main baſſe
» ſur des hommes dignes du dernier
» ſupplice. »

Bientôt on vit les Seize courir par la ville, armés de toutes piéces, comme s'ils avoient été dans la réſolution d'exécuter quelque ſanglante tragédie.

Le Parlement interpoſa ſon autorité. Ayant mandé le Comte de Briſſac, & Louis Godebert, vicaire général du diocèſe, il recommanda au premier, de veiller à la tranquillité publique, & au ſecond, de réprimander Guarin. Etienne de Neuilly fut chargé de dire au Légat, qu'il étoit néceſſaire d'impoſer un frein au fanatiſme des prédicateurs. On dreſſa un arrêt, portant que tous particuliers, qui s'aſſembleroient, ſeroient traités en criminels d'Etat. Le même arrêt contenoit expreſſes défenſes de faire aucun amas d'armes, & de répandre aucuns bruits, au préjudice de *l'union*, ou en faveur du parti contraire. Neuilly témoigna deſirer qu'au lieu de ces mots, *en faveur du parti contraire*, on mît *en faveur du Ro*

de Navarre. Les Seize firent la même demande ; mais la Cour ne voulut rien changer dans les termes de son énoncé. HENRI IV. 1594.

Briſſac inſinua qu'une ordonnance émanée de lui, comme gouverneur de la ville, en impoſeroit peut-être plus qu'un arrêt du Parlement. Le Conſeiller d'Amours s'éleva contre cette propoſition. Il dit fiérement que le Parlement ne connoiſſoit point d'autorité plus reſpectable que la ſienne, ſi ce n'étoit celle du Souverain. Briſſac repartit que, ſi la défenſe n'étoit pas publiée en ſon nom, il ne répondoit pas qu'elle fût obſervée. D'Amours lui demanda, s'il ne ſe ſouvenoit point qu'en prêtant ſerment de fidélité, il avoit promis de ſuivre & de faire exécuter ponctuellement les ordres de la compagnie. La crainte qu'eut Briſſac de s'attirer à dos la magiſtrature, lui fit réprimer ſa colere. Après avoir interprêté, du mieux qu'il put, les motifs de ſa premiere réſiſtance, il aſſura le Parlement qu'il ſe feroit toujours gloire de lui être ſoumis. L'arrêt fut affiché dans toutes les rues, ſans aucun trouble, & tous les gens de bien y applaudirent.

HENRI IV. 1594.

Les Seize, n'osant le censurer hautement, eurent recours à de sourdes pratiques. Ils allerent sécretement par tout mandier le secours de ceux qu'ils connoissoient d'un caractere turbulent. Ils publierent qu'avant trois jours les membres du Parlement & les *Politiques* seroient tous passés au fil de l'épée. Ils aposterent des prêtres dans les confessionaux, pour sonder les esprits. On dissimula ces actes de sédition, & l'on se contenta de prendre des mesures pour la sûreté des magistrats.

Brissac convient de livrer cette capitale au Roi.

Cependant Brissac avoit déja fait son traité avec le Roi, & il étoit secondé par Luillier, Prévôt des marchands, & par Martin Langlois, échevin, dans le projet de remettre Paris sous l'obéissance de ce Prince. Depuis long-tems, Langlois étoit lié d'amitié avec Saint-Quentin de Beaurepaire, Colonel dans les troupes Wallonnes. Il avoit si bien fait par ses insinuations, que cet officier, espérant de plus grands avantages dans le parti royaliste, méditoit de quitter le service des espagnols. Ceux-ci, ayant conçû quelques soupçons, le firent arrêter; & cet incident en-

gagea Briſſac à précipiter l'exécution de ſon entrepriſe. Henri IV s'étoit retiré à Senlis, afin d'ôter toute défiance aux ligueurs. Il avoit laiſſé, près de Paris, François d'Eſpinay de Saint Luc, qui ayant épouſé Jeanne de Coſſé, ſœur du Comte de Briſſac, avoit beaucoup d'affaires d'intérêt à diſcuter avec lui. A la faveur de ce prétexte, ces deux ſeigneurs s'étoient abouchés pluſieurs fois à l'abbaye de Saint Antoine. Pour que ces entrevues n'euſſent rien de ſuſpect, Briſſac y menoit ordinairement avec lui René Choppin, ligueur zelé, qu'il avoit feint de prendre pour arbitre de ſes différends avec Saint Luc. HENRI IV. 1594.

Réduction de cette capitale.

Ainſi qu'on en étoit convenu, le Roi partit de Senlis le 21 Mars. Il diſtribua ſes troupes à Dammartin & dans la vallée de Montmorency, après avoir répandu d'avance le bruit, qu'il vouloit couper les troupes du Comte de Mansfeld, qui ſe diſpoſoient à paſſer l'Oiſe près de l'Iſle-Adam. Sur le ſoir, Briſſac manda les commandans des différens quartiers de Paris chez le Prévôt des marchands. Il leur déclara que les malheurs publics étoient à leur fin. Que les ar-

HENRI IV. 1594.

rangemens étoient pris, pour rendre le Roi maître de sa capitale. Que ce Prince espéroit que les bourgeois se comporteroient de maniere à ne pas le forcer d'user de violence. Qu'en conséquence il avoit donné ses ordres, pour que personne n'eût lieu de se plaindre. Le Prévôt des marchands, & Langlois, écrivirent aux commissaires de police, en qui ils avoient le plus de confiance, de faire mettre tous les bons citoyens sous les armes, afin de contenir dans le devoir les brouillons, qui voudroient s'opposer à la paix. La nuit suivante, Brissac se rendit avec le Prévôt des marchands à la porte neuve, & la fit ouvrir. Langlois fit la même chose à la porte Saint Denis. Comme il tomboit beaucoup de pluie, les troupes du Roi furent retardées dans leur marche, & cela donna quelque inquiétude à Brissac. Enfin vers les quatre heures du matin, Saint Luc arriva à la porte neuve. Il en confia la garde à Favas, capitaine expérimenté, & ayant posé cent hommes en haie le long du quai des Thuilleries, il marcha vers la croix du Trahoir. Charles d'Humieres, & le Comte de Belin, qui depuis son ex-

pulsion de Paris s'étoit attaché au service du Roi, suivoient avec un second détachement. Ils se porterent au pont Saint Michel. Un troisiéme détachement, commandé par François d'O, gouverneur de l'Isle de France, & par Biron de Salignac, s'assura de la porte Saint Honoré. Le Maréchal de Matignon étoit à la tête d'un quatriéme corps, composé de la compagnie de gendarmes d'Odet de Thorigny son fils; de deux cens Suisses, du régiment de la Garde, & d'une partie de la garnison de Senlis. Il rencontra un corps d'Allemans, qui, ne sachant rien de l'accord fait avec la Cour, refuserent de crier *vive le Roi*. On fondit sur eux, & l'on en tua une trentaine. Plusieurs se jetterent dans la riviere. Roger de Bellegarde, avec une compagnie de chevaux legers, prit poste dans la place de Saint Germain l'Auxerrois, devant le palais du Louvre. Peu après, Henri IV s'y rendit à la tête de ses gardes, de la compagnie de gendarmes de Longueval Manican, & de quelques troupes détachées de la garnison de Chartres; & ce Prince reçut les hommages du corps de ville.

HENRI IV. 1594.

Vitry étoit entré par la porte Saint

HENRI IV. 1594.

Denis, où il avoit établi un corps de garde. Les garnisons de Corbeil & de Melun, ayant descendu la riviere, s'étoient approchées de l'arcenal, dont elles avoient été mises en possession par Tercelin de la Chevalerie.

Brissac fut envoyé au Duc de Feria, pour lui demander l'élargissement de Saint Quentin de Beaurepaire, qui, ainsi que nous l'avons dit, avoit été arrêté par les Espagnols. Ils remirent ce prisonnier en liberté, & on leur permit de sortir de la ville, enseignes déployées, & tambours battans, mais mêches éteintes [a]. Alexandre del Monté, commandant des Napolitains, refusa d'abord de se retirer. Horace de Zuniga, qui étoit maître de la porte de Bussy, voulut aussi faire quelque résistance. Mais le Duc de Feria leur manda de ne point s'obstiner à une défense inutile.

Aussi tôt des hérauts annoncerent dans les places publiques & dans les carrefours, que le Roi accordoit un

[a] Le Roi alla à la porte Saint Denis, pour les voir sortir. Le Duc de *Feria*, *Diegue d'Ibarra* & *Jean-Baptiste Taxis*, le saluerent profondément. Il leur rendit le salut avec beaucoup d'affabilité, & leur dit en riant, » Recommandez-moi, Messieurs, » à votre Maître, mais » ne revenez plus. »

pardon général. Ce Monarque fit dire à la Ducheſſe douairiere de Montpenſier, à la Ducheſſe de Nemours, & au Cardinal de Plaiſance, qu'ils n'avoient rien à craindre [a]. On leur donna des gardes, plutôt pour les raſſurer, que pour obſerver leurs démarches. Le Cardinal refuſa d'aller ſaluer Henri, quoique ce Prince témoignât déſirer de le voir. Davy du Perron, nommé à l'évêché d'Evreux, eut ordre de conduire juſqu'à Montargis le Légat, qui du conſentement du Roi emmena le Jéſuite Varade, & Chriſtophe Aubry, curé de Saint André des Arcs, l'un & l'autre convaincus d'avoir trempé dans le complot de Barriere. HENRI IV. 1594.

Le calme ſuccéda ſi promptement à cette étonnante révolution, qu'on pouvoit croire avoir rêvé. Dès l'après midi, toutes les boutiques furent ou-

[a] Il alla même l'après midi rendre viſite à la Ducheſſe douairiere d. *Monpenſier*, & lui parla avec ſa même bonté, que ſi elle ne ſe fût jamais déclarée contre lui. Après s'être entretenu quelque tems avec elle, il lui demanda la collation S'appercevant qu'elle vouloit faire elle-même l'eſſai des mets, avant qu'il y touchât; il s'y oppoſa, diſant qu'elle étoit d'un ſang, qui n'avoit jamais empoiſonné perſonne, & qui ſavoit bien d'autres moyens pour ſe venger des ennemis. *Mém. Mſſ. du Marquis de la Fontenai Mareuil*, I Partie, pag. 77.

vertes. Ainſi l'on vit en un ſeul jour
HENRI IV. 1594. les ennemis de l'Etat chaſſés, les factions éteintes, un Roi légitime affermi ſur ſon trône, l'autorité des magiſtrats, les loix, & la liberté publique, rétablies.

Mort du Cardinal de Pellevé. Alors le Cardinal de Pellevé étoit dangereuſement malade. Au premier bruit qu'il avoit entendu, il avoit demandé ce qui cauſoit un ſi grand mouvement. Ses domeſtiques l'ayant informé que le Roi étoit dans Paris, il avoit répliqué, tranſporté de fureur, que les chanoines de Notre-Dame n'accorderoient jamais à un relaps l'entrée de leur égliſe. Lorſqu'on lui apprit que Henri avoit été reçû dans la cathédrale, & que tout étoit tranquille, il ſe tourna avec indignation vers la ruelle de ſon lit, & depuis ce moment juſqu'à celui de ſa mort, il ne proféra pas une parole. [a]

De Bourg, chargé de la garde de la baſtille par le Duc de Mayenne, fut ſommé de remettre cette forteresſe. Loin d'obéir, il fit tirer le

[a] Il mourut le 28 Mars, âgé de quatre-vingts ans. On l'inhuma dans l'égliſe des Celeſtins. *Journ. de l'Etoile*, Tome II.

canon sur les troupes du Roi. Cinq jours après, comme on se disposoit à l'assiéger, il capitula. HENRI IV. 1594.

Pendant la révolte, Jean Seguier, Lieutenant civil, avoit tenu son tribunal à Mante. Son premier soin, à son retour dans la capitale, fut de se faire rapporter tous les libelles publiés contre le feu Roi & contre le Roi régnant, & de défendre la composition de semblables écrits, sous peine de mort. En même-tems, le Chancelier de Chiverny donna commission à Pierre Pithou, de compulser les registres du Parlement & de déchirer tout ce qu'il y trouveroit d'injurieux, tant à la mémoire de Henri III, qu'à la personne du Roi.

Il fut ensuite question de rédiger en forme d'édit les conditions dont le Roi étoit convenu avec Brissac. Les officiers du Parlement, qui avoient rendu la justice dans Paris au nom de la Ligue, avoient besoin aussi d'un édit, pour être réhabilités. Plusieurs personnes vouloient qu'on différât la publication de ces édits jusqu'au retour des membres de cette compagnie, qui avoient transféré leur siége a Tours. Elles disoient qu'on devoit cet égard

HENRI IV. 1594.

à des magistrats fidéles, qui avoient exposé leurs fortunes & leurs vies pour le Souverain. Mais, ajoute M. de Thou, les courtisans, qui veulent que tout dépende de leur caprice, & qui croyent que tout ce qu'on donne au mérite est une perte pour eux, obtinrent du Roi, qu'on n'attendroit point l'arrivée des Magistrats absens. Cela se fit principalement à la sollicitation de François d'O, homme ennemi de toute vertu, & qui ne cherchoit qu'à se maintenir par la dissention & par l'intrigue contre les vrais serviteurs du Monarque.

Publication de deux édits, l'un pour accorder le pardon aux Parisiens, l'autre pour rétablir le Parlement.

Le 28 Mars, le Chancelier accompagné des grands officiers de la couronne, des Pairs, des Conseillers d'état & des maîtres des requêtes, porta les deux édits au Parlement. Sur la réquisition du Procureur général représenté par Pierre Pithou, Antoine Loisel portant la parole, ces édits furent enregistrés. Par le premier, le Roi promettoit un entier oubli du passé, pourvu que désormais on s'abstînt de toutes sortes de factions, d'associations & de ligues, tant au-dedans qu'au dehors du royaume. Sa Majesté confirmoit les anciens

privilèges, libertés & immunités de la ville & de l'université. Conformément à l'édit de Henri III de l'an 1577, il étoit ordonné que non-seulement dans Paris, mais à dix lieues aux environs, il n'y auroit d'autre exercice public de religion que celui de la catholique : Que les ecclésiastiques seroient garantis de toute vexation & de toute injure : Que personne ne les troubleroit, ni dans la célébration de l'office divin, ni dans la perception de leurs droits, ou la jouissance de leurs revenus. Tous les jugemens rendus à Paris, du consentement des parties, pendant les troubles, étoient confirmés. A l'égard de ceux qui avoient été rendus contre les absens, & contre les personnes qui avoient suivi le parti du Roi, ils étoient déclarés nuls. Les provisions de charges, accordées par le Duc de Mayenne, étoient aussi annullées; mais on permettoit cependant à ceux qu'il avoit pourvûs de ces charges, de les garder, à condition de prendre de nouvelles provisions. HENRI IV. 1594.

La même condition étoit exigée pour les benéfices non consistoriaux; & le Roi prescrivoit aux titulaires, de se présenter dans l'intervalle d'un

HENRI IV. 1594.

mois pour prêter ſerment. Le Chancelier alla le même jour faire enregiſtrer auſſi cet édit à la chambre des Comptes & à la cour des Aides. Claude de Faucon, ſieur de Ris, & Geoffroy le Camus de Pontcarré, furent chargés de la même fonction auprès de la cour des Monnoies.

Les Préſidens & Conſeillers du Parlement, rétablis dans l'exercice de leurs charges, s'aſſemblerent le 30, & ils enregiſtrerent des lettres patentes, qui créoient maîtres des requêtes Martin Langlois & Guillaume du Vair, en conſidération de leurs ſervices. Briſſac venoit d'être fait Maréchal de France & Conſeiller d'Etat: il prêta ſerment pour la premiere de ces dignités. Enſuite, à la requiſition de Pierre Pithou, faiſant l'office de Procureur général, on donna l'arrêt ſuivant.

Arrêt du Parlement contre la Ligue.

» LA COUR ayant, depuis le 12 » Janvier dernier, fait inſtance au- » près du Duc de Mayenne, pour » l'engager à ſe reconcilier avec le » Roi, auquel Dieu & les loix du » royaume obligent de ſe ſoumettre; » & ledit Duc de Mayenne, ſéduit » par les artifices des eſpagnols & de

» leurs fauteurs, n'ayant pû se résou- HENRI IV.
» dre à faire cette démarche ; la ville 1594.
» de Paris pendant ce tems-là ayant
» secoué le joug des étrangers, par
» une grace particuliére de Dieu,
» & s'étant soumise à son vrai & lé-
» gitime Souverain : Après avoir ren-
» du de justes actions de graces à
» Dieu pour un si heureux succès, la
» COUR desirant d'employer l'auto-
» rité de la justice souveraine de
» l'Etat, dont elle est dépositaire,
» pour la conservation de la religion
» catholique, apostolique & romaine,
» mais en même-tems voulant em-
» pêcher que les étrangers, sous pré-
» texte de la maintenir, ne s'emparent
» du royaume : Souhaitant de plus,
» que tous les Princes, prélats, sei-
» gneurs, gentils-hommes, & autres
» sujets de l'Etat, se soumettent à leur
» Roi, & se rendent dignes d'éprou-
» ver sa clémence, & que tous les
» désordres, que la licence & le mal-
» heur des tems ont fait commettre,
» puissent être reparés par une union
» durable, & par le maintien des loix :
» LES CHAMBRES ÉTANT ASSEMBLÉES,
» *après une mûre délibération*, ELLE
» déclare tous les édits, arrêts & ser-

HENRI IV. 1594.

» mens, faits depuis le 29 Décembre
» de l'an 1588 au préjudice de l'au-
» torité royale & des loix du royaume,
» nuls & de nul effet ; les révoque
» comme ayant été extorqués par
» force & par violence ; les supprime
» & les abolit ; nommément annulle
» tout ce qui a été fait, tant contre
» le feu Roi Henri III de son vivant,
» qu'après sa mort, contre sa mémoire
» respectable ; fait défense de parler
» de lui autrement qu'en termes res-
» pectueux, & comme on le doit.
» Ordonne que l'on informera tou-
» chant le détestable parricide commis
» en la personne de ce Prince, &
» qu'on poursuivra extraordinaire-
» ment les coupables. Révoque en
» outre l'autorité & puissance de
» Lieutenant général du royaume,
» ci-devant attribuée au Duc de
» Mayenne. Fait expresses inhibitions
» à toutes personnes de quelque rang
» & condition qu'elles soient, de le
» reconnoître en cette qualité, & de
» le favoriser ou de l'aider, sous
» peine d'être traités en criminels de
» leze-majesté. Ordonne sous la même
» peine audit Duc de Mayenne, & aux
» autres Princes de la maison de Lor-

» raine, de rendre l'obéiſſance qu'ils
» doivent à Henri IV du nom, com- HENRI IV.
» me à leur Roi & à leur ſouverain 1594.
» Seigneur. Enjoint à tous les autres
» Princes, prélats & nobles, aux vil-
» les & univerſités, & à toute per-
» ſonne privée, de renoncer à la Ligue
» dont ledit Duc de Mayenne ſe dit le
» chef; faute de quoi les Princes,
» ſeigneurs & nobles, ſeront eux &
» leur poſtérité déchus des droits &
» prérogatives de la nobleſſe, leurs
» biens confiſqués, leurs maiſons &
» châteaux raſés. Caſſe & déclare nuls
» tous les réglemens & réſolutions
» des députés des provinces aſſemblées
» en dernier lieu à Paris, ſous le faux
» nom d'Etats, comme faits par des
» particuliers ſans aucune autorité &
» par des factieux dévoués à l'Eſpagne.
» Défend auxdits députés de prendre
» le nom d'Etats, & de s'aſſembler
» déſormais, ſous peine d'être traités
» comme perturbateurs du repos pu-
» blic. Enjoint à tous ceux qui pour-
» roient être encore à Paris, de ſe
» retirer chacun chez ſoi, pour y
» vivre en ſujets du Roi, & y prêter
» ſerment de fidélité entre les mains
» des Juges des lieux. Supprime &

HENRI IV. 1594.

» abolit toutes les processions & fêtes » instituées par rapport à la Ligue, & » ordonne qu'en leur place il soit fait » tous les ans à perpétuité, le 22 Mars, » en mémoire de la réduction de Paris, une procession solemnelle, à » laquelle le Parlement en robes rouges assistera. »

Institution de la procession de la réduction de Paris.

Ce même jour, Jean Luillier, Prévôt des marchands, fut créé Président surnuméraire de la chambre des comptes.

Dans une partie de chasse, le Roi se rendit à Saint Germain en Laye, pour y voir Madame Catherine sa sœur. Après y avoir passé trois jours, il revint à Paris. Il assista l'après midi à la cérémonie de l'Absoute dans la cathédrale, où l'Archevêque de Bourges prononça le sermon. Le lendemain, ce Prince célébra la cêne, lava les pieds à treize pauvres enfans, les servit à table, & leur donna d'abondantes aumônes. Le peuple, qui étoit accouru en foule à ce pieux spectacle, admiroit ce même Monarque, pour qui peu de tems auparavant il avoit une si forte haine. Le jour de Pâques, Henri après l'office toucha publiquement dans la cour du Louvre, con-

Le Roi édifie les Parisiens par la manière dont il célébre les fêtes de Pâques.

formément à l'ancien usage de nos Rois, six cens soixante malades des écrouelles. Madame Catherine arriva le lendemain des fêtes, & elle prit son logement au Palais des Thuilleries. HENRI IV. 1594.

Le premier Président Achille du Harlay, & les autres magistrats qui avoient composé le Parlement de Tours, arrivèrent le jour suivant. D'Amours alla, par ordre du Roi, les recevoir à Estampes. D'O les attendoit à Longjumeau, d'où il les accompagna jusqu'à Paris avec un détachement de cavalerie de la maison du Roi. Ce seigneur tâcha de justifier, auprès du premier Président, le rétablissement précipité des membres rebelles de la compagnie. Il dit que la bonté de Henri n'avoit pû refuser cette grace à la sincérité de leur repentir. Il y eut quelque contestation sur le rang entre les Présidens & Conseillers qui revenoient de Tours, & ceux qui étoient restés dans la capitale. Le Roi décida que ceux des premiers, qui avoient été pourvûs de leurs charges par sa Majesté avant l'édit, auroient le pas sur les autres, quoique plus anciens, afin que, bien que la clémence du Prince eût rendu égale la condition des uns

Retour des membres du Parlement de Tours.

HENRI IV. 1594.

& des autres, ceux néanmoins qui lui avoient toujours été fideles jouiſſent de quelque diſtinction, & que les autres euſſent toujours lieu de ſe reſſouvenir de la faute qu'ils avoient commiſe.

Pluſieurs prêtres & moines refuſoient encore de prier Dieu pour Henri, & de donner l'abſolution dans le tribunal de la pénitence à ceux qui ſuivoient ſon parti. L'Archevêque de Bourges, les Evêques de Nantes, de Maillezais & d'Angers, & quelques autres Prélats, s'aſſemblerent dans le palais de l'Evêque de Paris, y manderent les curés de la ville, & les inviterent à faire ceſſer ce ſcandale. Jacques d'Amboiſe, recteur de l'univerſité, convoqua de ſon côté les facultés de théologie, de droit, de médecine & des arts, dans le collége de Navarre. Après avoir pris l'avis des théologiens, qui ſe trouverent au nombre de cinquante-quatre à cette aſſemblée, elles formerent un décret, portant » que tous » leurs membres jugeoient que Henri » IV étoit vrai & légitime Roi, ſei» gneur & héritier naturel des royau» mes de France & de Navarre, ſui-

Décret de l'univerſité de Paris en faveur du Roi.

» vant les loix fondamentales de ces royaumes : Que les françois devoient lui rendre obéissance, quoique les ennemis de cet Etat eussent empêché jusqu'ici le Saint Siége d'admettre ce Prince à sa communion, & de le reconnoître pour fils aîné de l'Eglise : étant notoire qu'il n'avoit pas tenu, & qu'il ne tenoit pas encore à Henri, que le Pape n'en usât autrement à son égard : Qu'ainsi considérant ce que dit Saint Paul, *que toute puissance vient de Dieu, & que ceux qui resistent à la puissance, résistent à Dieu même*, ils se soumettoient de cœur comme de bouche, & promettoient une fidélité éternelle à Henri IV, Roi très-chrétien : Qu'ils seroient toujours disposés à verser leur sang pour lui, ainsi que pour la conservation & la tranquillité de l'empire françois : Que l'université regardoit ceux qui n'étoient pas dans la même résolution, comme retranchés dès-lors de son sein, & indignes de participer à ses droits & priviléges. » Tous les docteurs & autres qui étoient à l'assemblée, jurerent sur les évangiles, qu'ils

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

adhéroient à ce décret, & qu'ils s'y conformeroient. Cela se passa le 22 Avril.

Les Jésuites & les Capucins persistent dans la rebellion.

Malgré cette décision de l'université, les Chartreux, les Jésuites & les Capucins, continuerent de ne point faire mention du Roi dans les prieres publiques. Les Chartreux, menacés de la saisie de leur temporel, cédérent à la fin. Les Jésuites & les Capucins persisterent dans leur obstination. Cette désobéissance donna lieu à l'université, de renouveller contre les premiers le procès suspendu depuis si longtems. Dès le 18 Avril, les quatre facultés s'étant assemblées aux Mathurins, pour remercier Dieu de la reddition de Paris, un maître ès-arts, nommé Bourceret, avoit requis qu'on reprît la suite de ce procès. En conséquence, l'université présenta sa requête, & le Parlement fit assigner les Jésuites. Ils ne comparurent point. Comme ils étoient soutenus par plusieurs personnes puissantes, on accorda divers délais, qui pendant quelque tems imposerent silence aux avocats des parties.

On chasse de Paris divers boutefeux.

Tous les factieux n'eurent pas, de même que les Jésuites, le crédit de prolonger

prolonger leur séjour à Paris. Pelletier, curé de Saint Jacques ; Jacques de Cueilly, curé de Saint Germain ; Jean Hamilton, curé de Saint Côme ; Jean Boucher, curé de Saint Benoît ; le cordelier Guarin, & Guillaume Rose, Evêque de Senlis, furent contraints d'en sortir. Celui-ci, la veille de l'entrée du Roi dans la capitale, avoit promis, en prêchant dans l'église de Saint André-des-Arcs, en présence du Cardinal de Plaisance, qu'il prouveroit le lendemain que le Prince de Navarre étoit bâtard. On chassa aussi Senault, Soly, Sainction, Crucé, Josset & le Gresle. René Chopin, avocat, avoit publié plusieurs libelles contre le Roi & contre le Parlement séant à Tours. Il lui fut aussi commandé de quitter la Ville. Mais les prieres de ses amis, & l'estime qu'on faisoit de sa capacité, firent révoquer l'ordre.

HENRI IV. 1594.

La nouvelle de la réduction de la capitale ébranla plusieurs Villes, qui lassées de la guerre, rentrerent d'elles-mêmes dans le devoir. André de Brancas Villars, gouverneur de Rouen pour la Ligue, & qui deux ans auparavant avoit fait une si belle défense dans cette Place assiégée par le Roi, conclut son

Réduction de plusieurs Villes.

HENRI IV. 1594.

traité avec ce Monarque. Par les conditions que lui fit obtenir Maximilien de Bethune de Rosny, chargé de la négociation, il fut maintenu dans les gouvernemens de Rouen & de Calais, & dans la dignité de grand amiral, que le Duc de Mayenne lui avoit conferée. Il obtint de plus une somme considerable, dont on lui délivra sur le champ une partie, & dont il lui fut permis de lever l'autre partie sur la province [a].

Villars étoit maître non-seulement de Rouen, mais encore du Havre, de Montivillier, de Harfleur, de Ponteau-de-mer, & de Verneuil. Toutes ces Villes passerent sous l'obéissance de Henri IV, qui leur accorda les mêmes conditions qu'à Peronne, à Mondidier & à Roye. Peu de tems auparavant, les villes de Honfleur & de Neufchâtel s'étoient aussi soumises. Le Parlement de Normandie avoit toujours tenu son siege à Caën depuis les troubles. Il fut rappellé à Rouen.

a Les incidens, qui survinrent pendant la négociation de *Rosny* avec *Villars*, & qui penserent la rompre, auroient mérité que M. de *Thou* ne les passât point sous silence. On les lira avec plaisir dans les mémoires du Duc de *Sully*. Tome I, ch. 43, 45 & 46.

Entraînés par tant d'exemples, les habitans d'Abbeville & de Montreuil, en Picardie, députerent au Roi, pour lui demander pardon. Ceux de Troyes chasserent le Prince de Joinville, frere du Duc de Guise, & leur gouverneur. Le Roi reçut les soumissions de Sens, de Riom, de Poitiers, d'Agen, de Villeneuve & de Marmande. HENRI IV. 1594.

Sur ces entrefaites, le Cardinal de Bourbon, qui malgré sa maladie étoit retourné à Gaillon, vint à Paris en litiere, de peur de paroître ne prendre aucune part à la joie publique. Il descendit à l'abbaye de Sainte Geneviéve, en attendant qu'on eût meublé son palais abbatial de Saint Germain-des-Prés, bâti par le feu Cardinal son oncle. Le Cardinal de Bourbon vient à Paris.

On reçut vers le même tems la nouvelle de la mort de Saint-Paul, lieutenant général en Champagne pour la Ligue, & Maréchal de France de la nomination du Duc de Mayenne. Le pere de ce ligueur, qui cependant se disoit gentilhomme, avoit été maître-d'hôtel dans la maison de Brichanteau-Nangis, & il avoit tenu à grande faveur, qu'on eût bien voulu y recevoir son fils au nombre des pages. Ce fils Mort du sieur de Saint-Paul.

HENRI IV. 1594.

profita des guerres civiles, pour travailler à son élevation. Ayant beaucoup d'esprit & de manege, il parvint à être colonel, & il acquit beaucoup de réputation dans le combat d'Auneau. Le feu Duc de Guise lui fit épouser une veuve riche & de qualité. Ainsi commença la fortune de cet homme vain. Après la mort de son protecteur, il se rendit une espece de tyran dans la Champagne. Sans aucun égard pour le jeune Duc de Guise, qui prenoit le titre de gouverneur de la province, il s'attribuoit toute l'autorité, & ne s'en servoit que pour opprimer le peuple. Le Duc cherchoit l'occasion de se défaire d'un inférieur si peu soumis. Les habitans de Rheims avoient depuis peu renouvellé leurs plaintes contre Saint-Paul. Il y eut à ce sujet une altercation entre lui & le jeune Prince Lorrain. Celui-ci se servit de quelques expressions un peu dures. Saint-Paul, mettant la main sur la garde de son épée, lui dit qu'il n'avoit rien fait qu'il ne dût faire, & qu'un Maréchal de France n'avoit point d'ordres ni de leçons à recevoir d'un homme sans expérience. A ces mots, le Duc de Guise se jetta

sur cet insolent, & lui passa son épée au travers du corps. Depuis long-tems, le Duc de Nevers, irrité de l'audace que Saint-Paul avoit de prendre le titre de Duc de Rhetelois, avoit juré, que, si jamais il le rencontroit, il le feroit pendre avec une couronne ducale sur la tête. HENRI IV. 1594.

L'action du Duc de Guise, dit M. de Thou, reçut de grands applaudissemens du peuple, qui ne porte guéres ses vues plus loin que ce qui le frappe, & qui étoit ravi de se voir délivré d'un tyran tel que Saint-Paul. Mais elle effraya beaucoup ceux, dont la prudence moins bornée, jugeoit que la mort de cet ennemi leur donnoit un maître beaucoup plus puissant & plus redoutable que celui qu'on leur ôtoit. Plusieurs ont cru que cet évenement hâta la réconciliation du Duc de Guise avec le Roi, parceque ce Duc s'apperçut que sa violence l'avoit rendu odieux à la Ligue.

Renouvellement du procès de l'université contre les Jésuites.

Jusques-là, les Jésuites avoient trouvé le moyen d'empêcher l'effet des démarches de l'université contre eux. Ils avoient même engagé la faculté de théologie, à se désister de la demande qu'on les chassât du royaume. Mais

HENRI IV. 1594.

enfin malgré leurs sollicitations & celles de leurs protecteurs, le Parlement ne put se dispenser de prononcer le 7 Juillet, qu'à faute de comparoître au jour qu'on leur marquoit, ils seroient condamnés par défaut. Le Cardinal de Bourbon, gagné par le Pere Commolet, demanda, ainsi que le Duc de Nevers, qui avoit fondé à Nevers un college pour la société, d'être reçu partie intervenante dans le procès. Ils ne furent point admis. Les Jésuites firent présenter requête par Claude Duret leur avocat, pour que du moins la cause fût plaidée à huis clos. Antoine Seguier, avocat-général, leur fit accorder ce point. Le 12 Juillet, jour de l'audience, Jacques d'Amboise, Recteur de l'université, ayant harangué brievement en latin le Parlement ; Antoine Arnaud, orateur véhément, plaida pour l'université. Il continua le 13 son plaidoyer, & il le termina en adressant la parole au Roi, comme si ce Prince eût été présent, & en l'exhortant de préférer l'intérêt de sa conservation & de la tranquillité publique à toute autre considération. Trois jours après, Louis Dolé, avocat des curés de Paris qui étoient inter-

venus dans l'affaire, parla pour eux, & ne ménagea pas plus les Jésuites que n'avoit fait Arnaud. Duret, dans la défense de leur cause, fut moderé & laconique. Il se contenta de dire que, si on vouloit les accuser, on devoit les poursuivre dans la forme prescrite par les loix, & non pas changer en déclamation licentieuse une accusation juridique, qui regardoit uniquement le procureur-général. Qu'on n'avoit qu'à nommer ceux de la société, qui étoient regardés comme coupables. Qu'ils étoient prêts à se justifier sur les faits dont on les accuseroit. Mais que, s'il étoit question seulement d'interdire à la société le droit d'enseigner, elle n'avoit qu'un mot à répondre. Qu'elle jouissoit de ce droit, en vertu d'un arrêt rendu il y avoit trente ans. Qu'à la verité, par cet arrêt, le procès, qui avoit été intenté aux Jésuites, n'avoit point été jugé quant au fond, mais qu'on les avoit maintenus par provision dans la possession de leurs colleges. Que l'instance n'étoit point perimée, ainsi que leurs parties le prétendoient. Qu'on pouvoit donc poursuivre le jugement du premier procès, & non pas en faire naître un second.

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

Apologie de la société par le Pere Barni.

Le Pere Barni publia une réponse plus détaillée. Il n'y prit que la qualité de préfet des confreres du collége de Clermont, afin d'éviter l'odieux qu'on avoit attaché au nom de Jésuites. Dans cet écrit, il représentoit : qu'en 1563, Julien de Saint Germain, alors recteur, avoit reçû les Jésuites dans l'université, & leur avoit expédié à cet effet des lettres en forme. Que la faculté de théologie, après avoir adhéré d'abord à la requête de leurs parties, avoit ensuite changé de sentiment, & qu'elle s'étoit restrainte à demander qu'ils se soumissent aux réglemens. Qu'ils donneroient là-dessus toute la satisfaction qu'on exigeoit. Qu'en même-tems ils étoient disposés à prêter serment de fidélité au Roi, comme à leur Prince naturel & légitime. Que, si leurs adversaires gagnoient leur procès, plusieurs Princes, prélats & seigneurs, en souffriroient un grand préjudice, parce que les colléges qu'ils avoient fondés pour la société dans les villes de leur dépendance, resteroient déserts, après que les Jésuites seroient chassés du royaume. Que le peuple y perdroit aussi beaucoup, parce que, les leçons

ne se donnant pas gratuitement dans l'université, comme chez les Jésuites, une partie de la jeunesse demeureroit à l'avenir sans instruction, faute d'avoir de quoi payer les honoraires des professeurs. Que ce seroit encore une plus grande perte pour la religion, en faveur de laquelle les Jésuites avoient travaillé sans relâche, depuis qu'ils étoient en France. Qu'ils la défendoient encore tous les jours avec courage en Guyenne & en Languedoc, contre les hérétiques qui avoient innondé ces provinces. Qu'il n'étoit pas juste d'ailleurs, que tout le corps fût puni pour les fautes d'un ou de deux particuliers, ou du moins d'un fort petit nombre. Qu'on pouvoit couper les mauvaises branches, mais qu'on devoit laisser subsister le tronc, qui pourroit encore pousser des rejettons utiles à la postérité. Qu'on ne devoit pas appréhender qu'ils s'exposassent à l'avenir au reproche qu'on leur faisoit de prendre trop de part aux affaires publiques. Que rien n'étoit plus éloigné de leur institut, & que l'année précédente on avoit fait dans leur chapitre général, tenu à Rome, un décret par lequel on in-

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

fligeoit de rigoureuſes peines à ceux d'entr'eux, qui ſe mêleroient des interêts des Princes, & des affaires d'Etat.

Quelque peu favorable que fuſſent aux Jéſuites pluſieurs membres du Parlement, entr'autres le Préſident Auguſtin de Thou, qui ne diſſimula point ſes ſentimens; la Cour, ſur les concluſions du Procureur général, ordonna : Que les requêtes de l'univerſité, & des curés de Paris, ſeroient jointes au procès appointé depuis trente ans, comme en étant une dépendance, pour être fait droit par un ſeul & même arrêt.

Mort du jeune Cardinal de Bourbon.

Le mois de Juillet fut en même-tems heureux & malheureux pour la ſocieté. Si d'un côté elle recula le coup que vouloient lui porter ſes ennemis, de l'autre elle perdit un de ſes plus grands protecteurs. Le Cardinal Charles de Bourbon, attaqué depuis longtems d'une phtyſie, mourut le 28 dans ſon palais abbatial de Saint Germain des Prés. Il n'avoit que trente deux ans. Ce fut un Prince d'un caractere affable, parlant avec une étonnante facilité, aimant les lettres & les ſçavans. Tant qu'il n'eut auprès

de lui que des gens sages, sa conduite fut sans reproche. Mais la légereté de son esprit lui fit insensiblement prêter l'oreille aux flatteurs. Dès-lors il s'écarta du droit chemin. Son ambition acheva de l'égarer, & il devint le chef du tiers parti. Voyant que le succès ne répondoit pas à son attente, & que ceux mêmes, qui lui avoient paru le plus attachés, l'abandonnoient, il tomba dans la langueur mortelle, qui l'emporta. Sa mort fut un bonheur pour la France, & il y a tout lieu de croire que, s'il eût vecû, il n'eût cessé de troubler la tranquillité publique. Il possédoit les plus riches bénéfices du royaume. On les partagea à diverses personnes, pour ne pas risquer, en les accumulant sur une seule tête, de donner un nouveau chef à un parti, à qui la mort de ce Cardinal, arrivée si à propos, venoit de porter le dernier coup.

HENRI IV. 1594.

Henri IV étoit retourné à Saint Germain. Sur l'avis que les ennemis assiégeoient la Capelle, il envoya ordre à Charles de Biron, nommé depuis peu Maréchal de France, de rassembler les troupes, & de marcher à Compiegne. Ayant pris la mê-

me route, il apprit à Chauny, que la
HENRI IV. Capelle avoit capitulé. Pour avoir
1594. sa revanche, il résolut de faire le siége de Laon. Le Duc de Mayenne étoit dans cette ville avec Charles Emanuel de Lorraine, Comte de Sommerive, un de ses fils, âgé de quatorze ans. D'abord le Roi dirigea sa marche du côté de Saint-Quentin. Il se porta de-là vers Crécy, où il fut joint par le Duc de Nevers. Pendant trois jours, il demeura en bataille vis à-vis de l'armée de Mansfeld. Voyant qu'il n'étoit pas possible de l'attirer au combat, il rabattit brusquement sur Laon, dont il forma l'investissement le 25 Mai.

Voyage du Duc de Mayenne en Flandre.

Mayenne s'étoit douté du dessein du Roi, & il s'étoit retiré à la Feresur-Oise. De-là, il se rendit à Bruxelles pour saluer l'Archiduc Ernest, qui étoit arrivé dans les pays-bas. Ce voyage pensa coûter cher au Prince Lorrain. Le Duc de Feria & Don Diegue d'Ibarra vouloient qu'on s'assûrât de lui. Mais l'Archiduc refusa de consentir à cette trahison.

Henri IV assiége la ville de Laon.

Cinq jours après l'arrivée de Henri IV devant la ville de Laon, on fit l'ouverture de la tranchée. Les atta-

ques furent partagées entre le Maréchal de Biron, Saint Luc, Salignac, Grammont, & Montmartin. Charles de Mansfeld s'avança le 12 Juin sur les hauteurs de Vaux. Aussi-tôt le Roi se saisit d'une montagne voisine, qui commandoit le camp des ennemis, & il les foudroya avec son artillerie. Dans le voisinage, étoit un petit bois, dont nous étions maîtres. Le 15, les Espagnols tâcherent de nous en déloger. Les troupes, qui l'occupoient, céderent insensiblement le terrain, selon ce qui leur avoit été prescrit. En les poursuivant, les ennemis tomberent dans une embuscade que leur avoit préparée le Maréchal de Biron.

HENRI IV. 1594.

Charles de Mansfeld tâche en vain de secourir la place.

François Blanchard sieur du Cluseau, gouverneur de Noyon, s'étoit chargé de leur conduire un convoi. Le Duc de Longueville, en ayant été averti, usa d'une telle diligence, qu'il arriva aux défilés avant du Cluseau, l'attaqua, le battit, & le fit prisonnier. On mit le feu à la plus grande partie des provisions, parce qu'on ne put les transporter au camp du Roi, les chevaux s'étant trouvés dispersés. Ce qu'il y avoit de poudre fut distribué

HENRI IV. 1594.

aux troupes. A quelques jours de-là, le Maréchal de Biron enleva aux ennemis un convoi encore plus considérable. On leur brûla environ quatre cens chariots, & l'on prit quinze cens chevaux de trait.

La disette ayant chassé les Espagnols de leur camp, on s'en empara. Comme on craignoit quelque piége, le Roi se contenta d'éclairer de loin leur marche, à la tête d'un détachement. On s'arrêta si longtems à Saint-Lambert, qu'ils eurent traversé la forêt, avant qu'on pût les atteindre. Pour lors, ils avoient déjà rétabli leurs rangs, que les défilés leur avoient fait rompre. Mansfeld, passant par l'endroit où son dernier convoi venoit d'être défait, & voyant la terre jonchée de morts, dit que c'étoit plutôt une boucherie qu'une défaite. Quelques soldats de l'arriere-garde de ce général tomberent entre les mains des troupes du Roi. Le reste des Espagnols arriva sans obstacle à la Fere. De-là, après s'être reposés quelques jours, ils allerent passer la Somme auprès de Saint-Quentin, & ils se retirerent dans l'Artois.

Le Roi revint le 18 à son camp

devant Laon. Henri de la Tour, Duc de Bouillon, y arriva avec trois compagnies de dragons & deux cents cuiraſſiers. Balagny, qui depuis peu avoit fait ſa paix avec le Roi, amena auſſi de Cambray ſix cents hommes d'infanterie & quatre cents de cavalerie. Lorſqu'on y penſoit le moins, les aſſiégés firent une ſortie, & comblerent une partie de la tranchée. Boiſſe les repouſſa. Le Maréchal de Biron accourut, pour le ſoutenir. Ce général irrité de ce qu'une ſentinelle, qui avoit été à portée d'avertir de la ſortie, n'avoit point donné le ſignal, lui coupa la tête d'un coup de ſabre. Sur ces entrefaites, Givry ſe rendit au ſiege avec des troupes de Brie. Dès le ſoir même de ſon arrivée, il voulut monter la tranchée. Le lendemain à la pointe du jour, il eut la tête caſſée d'un coup d'arquebuſe. Sa mort affligea toute l'armée. Le Roi lui-même témoigna du regret de voir perir à la fleur de l'âge un homme, doué de toutes les qualités qui font les grands capitaines.

HENRI IV. 1594.

Mort de Givry.

L'armée commençoit à s'ennuyer de la longueur du ſiege, & la déſertion ſe mettoit parmi les ſoldats. Le

HENRI IV. 1594.

9 Juillet, la bréche se trouvant praticable, & les mines étant en état de jouer, on donna l'assaut. Il n'eut point le succès, dont on se flattoit. On établit de nouvelles batteries, & tout étoit préparé pour un second assaut, lorsque le 20 Juillet Lignerac, dont le fils avoit un régiment dans l'armée du Roi, sortit de la Ville, pour parlementer. On convint que, si dans douze jours le Duc de Mayenne ne faisoit entrer au moins six cents hommes dans la Place, les assiégés se rendroient. Comme on ne vit paroître dans le tems marqué, ni le Duc, ni personne de sa part, la capitulation eut son effet au commencement du mois d'Août. Le Maréchal de Biron escorta la garnison jusqu'à Soissons, & le Roi donna le gouvernement de Laon à Claude de l'Isle Marivault.

La garnison de Laon capitule.

Pendant ce siege, Saint-Chamant, Baron de Peche, qui tenoit Château-Thierry pour la Ligue, fit son accommodement. Henri IV peu de tems après eut nouvelle qu'il y avoit de la fermentation dans Amiens, & que, si quelques-unes de ses troupes se montroient dans le voisinage, le plus grand nombre des habitans se déclareroit

Réduction d'Amiens & de Château-Thierry.

pour lui. Il envoya de ce côté Charles d'Humieres & la Boiſſiere avec deux cents chevaux, auxquels ſe joignirent quelques détachemens des garniſons d'alentour. Ils entrerent dans le fauxbourg, & ils alloient être introduits dans la Ville; mais l'arrivée imprévue de Mayenne dérangea l'entrepriſe. D'Humieres ne s'éloigna qu'à une petite diſtance, ſe doutant que les bourgeois le rappelleroient après le départ du Duc. Il ne ſe trompa point. A peine Mayenne ſe fut-il retiré, qu'ils prirent les armes, chaſſerent le Duc d'Aumale, & ouvrirent leurs portes aux troupes du Roi, ſans prendre même aucune précaution pour leur ſureté. Le Roi leur ſut gré de cette confiance, & les déchargea des droits de gabelle, ainſi que de la taille. HENRI IV. 1594.

Immédiatement après la priſe de Laon, Henri IV fit un voyage à Cambray. Il y ratifia le traité, que le Maréchal Duc de Retz avoit conclu quelque tems auparavant au nom de Sa Majeſté avec Balagny. Par ce traité, le Roi déclaroit Balagny Maréchal de France, le reconnoiſſoit ſouverain de Cambray & du Cambreſis, & s'engageoit à le maintenir dans cette prin- Traité de Balagny avec le Roi.

HENRI IV. 1594.

cipauté. Il étoit dit par le même traité, que les habitans du Cambresis jouiroient en France de tous les avantages des regnicoles : Qu'ils pourroient en tirer chaque année mille muids de froment, mesure de Paris, & quatre mille muids de vin, sans payer aucun droit : Qu'ils y feroient entrer librement leurs toiles de batiste, & qu'on leur accorderoit sur les droits de douane une certaine remise. Balagny, par les fêtes qu'il donna au Roi, essaya de se montrer digne des titres fastueux qu'on venoit de lui accorder, mais il n'en parvint pas davantage à persuader qu'il les meritât. Son arrogance insupportable, jointe aux ridicules hauteurs de sa femme [a], l'avoit fait haïr de ses nouveaux sujets, & le firent mépriser de nos courtisans. Les gens sages déploroient le malheur du Roi, qui devenu, pour ainsi dire, le jouet des désordres que la licence des guerres civiles avoit par-tout introduits, ne pouvoit refuser, même à des aventuriers [a] & à des méchans ce qu'ils demandoient.

Les villes de Beauvais & de Saint-Malo se soumettent.

Henri, en quittant Cambray, se

[a] *Renée d'Amboise.*

[a] On sait que *Balagny* étoit bâtard de *Montluc*, Evêque de Valence.

rendit à Amiens, où il reçut la soumission des habitans de Beauvais. Le mois suivant, Saint-Malo rentra aussi dans l'obéissance. Cette Ville, fameuse par son commerce, s'étoit revoltée dès le commencement de la guerre. Les habitans avoient tué Honorat de Bueil, sieur de Fontaine, leur gouverneur. On leur accorda des lettres d'abolition pour ce meurtre, & l'on satisfit d'ailleurs Roger de Bellegarde, qui avoit épousé Anne de Bueil, fille & héritiere du sieur de Fontaine.

HENRI IV. 1594.

Dans le mois d'Août, le Duc de Mayenne étoit retourné à Bruxelles, pour conclure un nouveau traité avec les Espagnols. Il demandoit qu'ils le maintinssent dans la dignité de lieutenant-général du royaume jusqu'à l'élection d'un nouveau Roi. Que jusqu'à cette élection il eût droit de nommer des gouverneurs dans les villes, forteresses & châteaux, dont les ligueurs seroient maîtres. Que les garnisons, qu'il y mettroit, ne prêtassent serment qu'à lui & à la Ligue. Qu'on lui donnât le commandement de l'armée, qui seroit fournie par l'Espagne pour la cause commune. Que cette armée

Propositions du Duc de Mayenne aux Espagnols.

HENRI IV. 1594.

fût au moins de vingt [a] mille hommes d'infanterie & de trois mille chevaux. Qu'il pût y joindre deux mille fantaſſins & cinq cents cavaliers françois, qui ſeroient entretenus aux dépens de Sa Majeſté Catholique. Que dans le cas où, les affaires de la Ligue étant entiérement déſeſperées, il ſeroit obligé d'abandonner la France, on alienât en ſa faveur, & en faveur de ſes deſcendans, un domaine hors du royaume juſqu'à la concurrence de cent mille écus de rentes, avec un titre honorable. Qu'aux dix mille écus qu'il recevoit de Madrid tous les mois, on y en ajoutât dix mille autres. Qu'on lui donnât actuellement deux cents mille écus comptant pour payer ſes dettes, & qu'on promît d'acquitter celles qu'il pourroit contracter à l'avenir pour ſubvenir aux frais de la guerre.

A ces propoſitions, l'Archiduc Erneſt répondit : Que Sa Majeſté Catholique ſeroit fidele à tous les engagemens

[a] M. de *Thou* dit ſeulement ſeize mille en cet endroit, mais plus bas il avertit que *Mayenne*, indépendamment de ces troupes, demandoit un corps particulier de quatre mille cinq cents hommes, pour recouvrer les places, dont les royaliſtes s'étoient emparés en Bourgogne.

qu'elle avoit pris ; mais qu'elle n'étoit point dans l'intention d'en prendre de nouveaux. Qu'elle trouvoit bon que le Duc de Mayenne conservât les titres & la dignité, dont il avoit joui jusqu'alors ; mais qu'elle entendoit qu'il agît sous les ordres de l'Espagne. Qu'il devoit éloigner de lui plusieurs personnes, qui étoient suspectes à la Cour de Madrid ; & que cette Cour nommeroit à l'avenir les membres du Conseil de la Ligue. Que Philippe II réïteroit sa promesse d'aider les ligueurs en tout ce qui dépendroit de lui. Que, s'il étoit nécessaire, Sa Majesté Catholique feroit marcher de plus grandes forces à leur secours ; mais qu'elle vouloit qu'on lui remît Soissons pour Place de sûreté. Qu'il étoit inutile, & même ridicule, de stipuler des conditions pour un cas qui n'arriveroit point ; mais que, si l'Espagne entroit en négociation avec le Prince de Béarn, le Duc de Mayenne pouvoit être assuré qu'on auroit pour ses intérêts toute l'attention convenable. HENRI IV. 1594.

Le Duc, ayant refusé obstinément de remettre Soissons aux Espagnols ; l'Archiduc, le Duc de Feria, Don Diegue d'Ibarra, & Taxis, écrivirent

HENRI IV. 1594.

le 6 Septembre à Philippe, qu'on ne pouvoit compter sur ce Prince Lorrain. Qu'ils savoient, à n'en pouvoir douter, qu'il avoit commencé à traiter avec l'ennemi. Que cependant il étoit important de ne point mécontenter absolument un homme, dont la défection pouvoit être d'une dangereuse conséquence. Que, s'il abandonnoit la Ligue, il étoit à craindre que la plûpart des ligueurs ne se crussent autorisés à en user de même. Que le Duc de Guise paroissoit déja disposé à prendre ce parti. Qu'il avoit avoué ingenuement à Don Antoine de Frias, qui étoit allé le trouver de leur part, que la Duchesse sa mere & la Duchesse douairiere de Montpensier travailloient à le réconcilier avec le Béarnois.

Le Roi reçoit le Duc de Guise en grace.

Ce qu'ils disoient du Duc de Guise étoit très-réel. En effet, peu de tems après, il fit son accommodement avec le Roi. Maximilien de Bethune, Marquis de Rosny, & Jacques-Auguste de Thou, reglerent cet accord. L'édit en fut expedié à Saint-Germain-en-Laye, & le Parlement l'enregistra le 29 Novembre. Le Duc remit les villes de Rheims, de Rocroy, de Saint-

Dizier, de Guise, de Joinville, de Fîmes & de Moncornet; & les gouvernemens de ces Places furent distribués entre lui & ses freres. Par un article secret, on lui promit quatre cents mille écus, pour payer les dettes de son pere. Le Roi s'engagea en même tems de lui donner un des grands gouvernemens du royaume, & cela causa quelque embarras. Le Duc demandoit la Champagne. Son pere & son ayeul en avoient été gouverneurs. Lui-même, comme nous l'avons dit plus haut, s'étoit arrogé ce titre. D'un autre côté, le Duc de Nevers, qui en avoit été pourvû par le feu Roi après la mort de Henri, Duc de Guise, ne vouloit point se désister de sa prétention. Pour satisfaire les deux concurrens, le Roi disposa du gouvernement de Champagne en faveur du Duc de Nevers, & donna au Duc de Guise le gouvernement de Provence, qu'il avoit résolu d'ôter au Duc d'Espernon. HENRI IV. 1594.

La plûpart des courtisans, quelques-uns mêmes de ceux dont les suffrages étoient du plus grand poids, blâmerent fort cet arrangement. Ils disoient qu'on ne devoit pas rendre si puissant un jeune Prince plein de courage &

HENRI IV 1594.

d'ambition, qui n'avoit point encore donné de preuves de la sincerité de son retour vers le Roi, & qui ne pouvoit pas avoir perdu sitôt le souvenir de la couronne qu'on lui avoit offerte. Que sur-tout il étoit dangereux de lui confier une province frontiere. Que d'ailleurs il étoit de la politique, de ne donner jamais, à quelque seigneur que ce fût, le gouvernement d'un pays sur lequel il eût des droits. Que les Princes Lorrains, descendus d'Iolande, femme de René d'Anjou, Roi de Sicile, soutenoient que la Provence leur appartenoit. Que le Cardinal de Lorraine avoit pris le nom d'Anjou, il y avoit trente cinq ans. Que Charles, Duc de Lorraine, chef de la Maison, se qualifioit Comte de Provence. Qu'on avoit eu lieu de s'appercevoir de la faute, que le feu Roi avoit faite, en ôtant le gouvernement de Bretagne au Duc de Montpensier, pour le donner au Duc de Mercœur, à qui son mariage avec l'héritiere de la Maison de Penthievre avoit fait naître l'idée de se rendre souverain de cette Province. Le chancelier de Chiverny, en particulier, fit de vives représentations dans le Conseil. Il rapporta

rapporta un certificat, qu'il avoit obtenu de Henri III, & qui constatoit les effort sque ce magistrat avoit faits, pour que le Duc de Mercœur ne fût point pourvû du gouvernement qui lui avoit été accordé. Il supplia qu'en cette occasion-ci on lui donnât pareillement acte de son opposition. On lui en délivra un, signé des quatre secrétaires d'état. Il ne se contenta pas de cette assurance, & lorsqu'il scella les provisions du Duc de Guise, il écrivit de sa main au-dessous du sceau, que c'étoit contre son avis qu'elles avoient été expediées. HENRI IV. 1594.

Ce qui s'étoit passé en Provence depuis le mois de Janvier.

Pendant le tems qui s'étoit écoulé entre la réduction de la ville d'Aix, sous l'obéissance du Roi, & l'accommodement du Duc de Guise avec ce Monarque, la mésintelligence entre les Provençaux & le Duc d'Espernon n'avoit fait qu'augmenter. Ce Duc avoit épousé Marie de Foix de Candale, héritiere de la plus illustre famille de toute la Guyenne, & alliée aux plus grands seigneurs du royaume, entre autres au Duc de Bouillon, & à MM. de Ventadour & de la Trémoille. De plus, la Duchesse d'Espernon, par Marie de Montmorency sa

HENRI IV. 1594.

mere, étoit niece de Henri de Montmorency, qui, l'année derniere, avoit téé honoré de l'épée de Connétable. Le Roi, en conſideration de ces ſeigneurs, auroit deſiré de pouvoir ménager le Duc d'Eſpernon. En conſéquence, ce Prince, au commencement de cette année, avoit feint de remettre au nouveau Connétable le jugement des différends ſurvenus entre les Provençaux & leur gouverneur. Cependant il avoit mandé ſecrétement à Leſdiguieres & à d'Ornano, de ſoutenir efficacement les premiers, s'ils étoient preſſés à un certain point par le Duc. Celui-ci, continuant de vexer la province, le Comte de Carces & la plus grande partie de la nobleſſe réclamerent le ſecours de Leſdiguieres. Sur la fin de Février, il s'aboucha avec d'Ornano, & ils convinrent d'entrer inceſſamment en Provence avec des troupes.

Les affaires étoient dans cette ſituation, lorſque Jacques de la Fin [a], homme fourbe & ruſé, s'entremit d'accommoder les deux parties, ſous prétexte de rendre ſervice à l'un & à

[a] Frere du ſieur de la *Fin de Beauvais*, dont il a été parlé pluſieurs fois dans cette hiſtoire.

l'autre, mais en effet à dessein d'entretenir les troubles. Lesdiguieres étant arrivé en forces à Ribiers le 27 Mars, la Fin alla le trouver, & le pria de suspendre sa marche, l'assurant qu'Espernon étoit disposé à rendre la tranquillité à la province. Quoique Lesdiguieres se fiât mediocrement aux discours de la Fin; cependant, pour ne pas donner lieu de croire qu'il souhaitoit plutôt la guerre que la paix, il promit d'attendre les ordres du Connétable, & d'y déférer. Mais peu après, ayant été informé que le Duc d'Espernon prenoit diverses mesures qui ne s'accordoient pas avec les paroles portées de sa part, il s'avança le 2 Avril à Pertuys. La Fin retourna le joindre, le conjura de ne point passer la Durance, & de ne pas forcer le Duc, qui étoit résolu de suivre ce que le Connétable lui prescriroit, à prendre un parti violent. Ces pourparlers firent perdre aux troupes du Roi huit jours, qu'Espernon employa à encourager ses partisans, à augmenter les ouvrages du fort de Saint-Eutrope près d'Aix, & à fortifier d'autres postes. Cependant Lesdiguieres fut attaqué d'une fievre, qui mit sa vie en

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

danger, & qui le retint au lit jusqu'au 22 Avril. Lorsqu'il fut rétabli, comme il vit qu'on ne pouvoit faire aucun fond sur les négociations de la Fin, il se mit en litiere, & étant sorti de Pertuys, il passa la Durance. Les ennemis n'apporterent aucun obstacle à son passage, quoiqu'ils parussent s'être avancés à Peyrolles dans cette intention. Il arriva le lendemain à Ourgon. Le Duc côtoya la Durance, & distribua ses troupes à Lambesc, à Malemort & à Senas. Les deux armées se trouvant si voisines, il y eut entre elles [a] le même jour un combat fort sanglant. Castellane de Bezaudun, d'une grande autorité dans le pays, eut son cheval tué sous lui, & fut fait prisonnier. C'étoit lui, qui avoit conseillé au Comte de Carces & à la principale noblesse de la province, de se soumettre au Roi. Quelques ennemis personnels, que Bezaudun avoit dans le parti opposé, le conduisirent au Duc d'Espernon, qui, n'ayant pas moins de haine qu'eux pour lui, le fit massacrer

[a] *Bouche*, dans son histoire de Provence, liv. 10, & l'auteur de l'histoire de *Lesdiguieres*, disent que l'action ne se passa qu'entre deux détachemens des deux armées.

inhumainement [a] en sa présence. Sur le soir, les ennemis rentrerent dans leurs quartiers. Lesdiguieres, maître du champ de bataille, ordonna à d'Auriac d'y passer la nuit, & il se retira à Ourgon, où le Comte de Carces le joignit avec un corps considerable de noblesse. HENRI IV. 1594.

Espernon, ne se sentant pas en état de leur tenir tête, fut obligé de s'en remettre à ce qu'il plairoit au Connétable d'ordonner. Montmorency regla qu'on suspendroit toutes hostilités, & que le fort de Saint-Eutrope seroit confié à la garde de la Fin, & d'une garnison neutre, jusqu'à ce qu'on fût instruit des volontés du Roi. Conformément à cette décision, les troupes que le Duc y avoit mises sortirent du Fort, & la Fin y entra le 11 Mai avec quatre cents hommes de troupes du Comtat. Aussitôt Lesdiguieres fit séparer son armée, & prit la route d'Aix, accompagné du Comte de Carces. A quelque distance de la Ville, il rencontra deux mille hommes de la milice

[a] *D'Espernon* voulut venger par cette mort celle du Comte d'*Estampes*, son parent, que feu d'*Ampus*, frere de *Bezaudun*, avoit fait tuer de sang froid.

HENRI IV. bourgeoiſe, qui l'y conduiſirent en triomphe.

1594. Un voyage que fit la Fin au château d'If, le rendit ſuſpect à d'Eſpernon. Ce Duc, ſoupçonnant qu'il y étoit allé pour négocier au nom du Roi avec le gouverneur, le fit arrêter. Il fit auſſi arrêter Saint-Bonnet, capitaine des gardes de Leſdiguieres, ſans égard pour un paſſeport dont cet officier étoit muni. De tels procedés étoient une violation manifeſte de la tréve. D'ailleurs le bruit ſe répandit que d'Eſpernon excitoit ſous main les ligueurs de Marſeille à perſiſter dans leur révolte. On ajoutoit même, qu'il étoit en traité avec l'Eſpagne, & qu'il avoit des agens pour cet effet à Madrid. Ces nouvelles déterminerent Leſdiguieres, à ſe remettre en campagne. Il reprit Saint-Paul-Trois-Châteaux, Treiz, Mirebel & Toulon. En même tems, les villes de Fréjus & de Cannes lui envoyerent leurs clefs. D'Eſpernon de ſon côté fit ſes diſpoſitions, pour rentrer en poſſeſſion du fort de Saint-Eutrope. Les habitans d'Aix prévinrent l'exécution de ſon deſſein. Se défiant de la valeur ou de la fidelité des ſoldats du Comtat, qui étoient

dans le fort, ils prierent Lesdiguieres d'en faire sortir ces troupes, & d'y en substituer de nouvelles. HENRI IV. 1594.

Lorsqu'il se présenta pour introduire une nouvelle garnison, l'ancienne refusa de se retirer; & le capitaine Jean, qui la commandoit pour la Fin, ordonna de faire feu. Sur le champ, les troupes, que Lesdiguieres avoit amenées, attaquerent le fort, & s'en emparerent. On employa tant de diligence à le démolir, que deux jours après il n'en restoit aucun vestige.

Lesdiguieres, comblé de louanges & de remercîmens par les habitans d'Aix qui le nommoient leur libérateur, reprit le 15 Juillet la route de Pertuys. De-là, il s'avança du côté de Reillane, qui lui avoit auparavant fermé ses portes. Les consuls, avertis qu'il s'approchoit avec du canon, allerent au-devant de lui, & en se rendant à discrétion, ils garantirent leur Ville du pillage. Après avoir donné les ordres nécessaires pour la sureté de cette Place, Lesdiguieres retourna en sept jours de marche à Grenoble.

Il y trouva de nouveaux sujets d'occupation. Le Duc de Nemours venoit de se sauver du château de Pierre-

Le Duc de Nemours se sauve de Pierre-Encise.

HENRI IV. 1594.

Encise. Ce Prince, ayant feint une maladie, & ayant fait mettre dans son lit son valet de chambre, avoit pris les habits de ce domestique, avoit passé au milieu de ses gardes, sans être reconnu, & à la faveur d'une corde étoit descendu dans les fossés. Il avoit été reçu par d'Albigny, & par quelques autres amis, qui l'attendoient, & il s'étoit enfui avec eux à Vienne en Dauphiné. Là, il avoit rassemblé des troupes. Elles avoient été renforcées de trois mille Suisses, envoyés par le Duc de Savoye. Avec cette petite armée, Nemours s'étoit rendu maître de diverses Places, toutes à la verité de peu d'importance. Le Connétable & Lesdiguieres firent marcher contre lui deux corps, qui non-seulement arrêterent ses progrès, mais le contraignirent de quitter la campagne.

Siége & prise de Briqueras par le Duc de Savoye.

Une attaque de goute sciatique avoit empêché Lesdiguieres de conduire lui-même cette expédition. Dès qu'il se sentit un peu soulagé de ses douleurs, il s'achemina vers le Piémont, pour tâcher de faire lever au Duc de Savoye le siége de Briqueras, & il fut joint dans sa marche par Gouvernet, par du Pouet, & par le Marquis d'Oraison.

Il arriva le 17 Octobre à Bobiane. Après avoir reconnu le camp des ennemis, il jugea qu'il seroit trop difficile de le forcer. Ainsi il prit le parti de se replier sur Bagnols. En chemin, il se rendit maître du château de Champillon. Cependant la ville de Briqueras étoit serrée de fort près. De toute la garnison à peine restoit-il deux cents hommes en état de servir. Les assiégeans étoient sur le point de mettre le feu aux mines, & le canon avoit ruiné la plus grande partie des défenses. Dans cette extrémité, la Place capitula le 25 Octobre. HENRI IV. 1594.

Lesdiguieres, n'ayant pû la secourir, résolut, pour se conserver un passage en Piémont, d'attaquer le fort de Saint-Benoît, bâti sur une colline entre Pignerol & le val de la Perouse. Il passa la riviere à Luzerne; &, traversant la vallée d'Angrogne, il se rendit devant ce fort, qu'il battit très-vivement. La garnison arbora le drapeau blanc, cinq jours après la prise de Briqueras; mais les françois ne furent pas plutôt retirés, que les ennemis reprirent le fort. Sur l'avis que les soldats de la garnison de Cavours étoient presque nuds, Lesdiguieres fit charger

HENRI IV. 1594.

vingt-cinq mulets de tout ce qui étoit nécessaire pour les habiller, & ayant pris une escorte de deux cents chevaux, il marcha par Embrun, Briançon & Sezanne; passa à la vue du Duc de Savoye qui étoit dans Pignerol; & fit entrer son convoi dans Cavours le 5 Décembre. Dès-lors il songeoit à surprendre Exilles; mais, son dessein ayant été découvert, il en remit l'exécution à l'année suivante.

Exploits du Maréchal d'Aumont en Bretagne.

Le Maréchal d'Aumont, non moins zelé que ce généreux guerrier pour le service du Roi, s'étoit ménagé des intelligences dans Laval, une des plus riches villes du Maine. Les habitans se soumirent. Aussitôt que d'Aumont eut reglé les affaires de cette Ville, il retourna promptement à Rennes, afin de se préparer à porter la guerre dans la basse Bretagne. Appellé par les habitans de Morlaix, il alla former l'investissement de cette Place. Depuis quelque tems, le château du Toreau, situé sur un rocher daus une isle qui est à l'opposite du port, avoit reçu garnison royale. Rosambo, de la Maison de Carnay, commandoit dans Morlaix. A l'approche du Maréchal, il abandonna la Ville, & il se retira

dans le château, avec soixante gentilshommes & cinq cents soldats. Le Duc de Mercœur & Don Juan d'Aguilar réunirent en diligence leurs forces, pour secourir les assiegés. D'Aguilar conduisoit cinq mi le Espagnols. Le Duc avoit avec lui toute son infanterie, la plus grande partie de sa cavalerie, quatre pieces de canon. Ces troupes étoient fort supérieures à celles du Maréchal, qui n'avoit que sept cents Anglois, deux mille hommes d'infanterie françoise, & trois cents chevaux. Heureusement le Baron de Molac lui amena un renfort; & le colonel Noritz, sur ces entrefaites, arriva d'Angleterre avec de nouvelles troupes. Les Espagnols ne voulurent plus alors entendre à la proposition, que le Duc de Mercœur leur faisoit de livrer bataille. Il fut obligé de se tenir renfermé dans son camp à une lieue & demie de Morlaix; & d'Aumont continua tranquillement le siege. HENRI IV. 1594.

Ce général, pour être informé de ce qui se passoit du côté des ennemis, envoya Bastarnay à la découverte avec un détachement, dont plus de la moitié n'étoit composée que de noblesse. Bastarnay s'avança trop témeraire-

ment. Les ennemis fondirent sur lui ;
HENRI IV. 1594. & le mirent en déroute. Il y eut peu de soldats tués du côté des royalistes, mais les ennemis firent prisonniers un grand nombre de gentilshommes, qui s'étoient engagés dans un défilé, où leurs armes leur devinrent inutiles.

Déja, le château de Morlaix manquoit de munitions, & le Maréchal avoit dessein de faire sur les assiégés un exemple de sévérité, qui pût intimider les Places voisines. Le malheur de son détachement le fit changer de résolution. Les assiégés ayant demandé à capituler, il leur accorda la vie sauve : il permit même aux soldats, de se retirer où bon leur sembleroit, & il retint les seuls gentilshommes. Il les échangea contre un pareil nombre de ceux qui avoient été pris à la suite de Bastarnay. En cela, il donna une preuve éclatante de sa façon noble de penser, puisqu'il auroit pû tirer des prisonniers ennemis plus de cent mille écus. Sa générosité reçut un nouveau lustre par le procédé du Duc de Mercœur, qui mit à prix d'argent la liberté des royalistes, que d'Aumont ne put échanger.

Générosité de ce Maréchal.

De Morlaix, l'armée du Roi mar-

cha à Quimper. La bourgeoisie ne demandoit pas mieux que de rentrer dans l'obéissance ; mais on disputa trois jours entiers sur les conditions. HENRI IV. 1594.

Après la reddition de cette Place, le Duc de Mercœur, voyant que son parti s'affoiblissoit de jour en jour, conclut une tréve avec le Maréchal. Dès qu'elle fut expirée, d'Aumont fit investir le fort de Crodon, qui rendoit les Espagnols maîtres de la rade de Brest.

La mer entouroit la plus grande partie de ce fort, & l'on n'y arrivoit que par une chaussée large d'environ deux cents cinquante pas. Il étoit triangulaire, & fortifié de deux bastions, qui en flanquoient la porte. Lorsqu'il fallut ouvrir la tranchée, on y rencontra de grandes difficultés, parce qu'en fouillant la terre, on trouvoit partout le roc à deux pieds de superficie. On forma deux attaques : d'Aumont conduisoit l'une, & Noritz l'autre ; & il y avoit entre les François & les Anglois une louable émulation à qui se distingueroit le plus. Le commandant du fort étoit un vieil officier, appellé Thomas Praxede. Trois cents soldats d'élite composoient la garnison.

HENRI IV. 1594.

D'abord nos batteries firent peu d'effet contre les baſtions, qui, étant terraſſés avec des gaſons & des faſcines, rompoient le coup du boulet. On parvint cependant à faire breche. On la tâta, & l'on fut repouſſé. Une ſortie que firent les aſſiégés, coûta la vie à Liſcouet, un des plus braves hommes des troupes du Roi. Pluſieurs autres officiers furent bleſſés dangereuſement. Les pluies, qui ſurvinrent, incommoderent beaucoup les aſſiégeans. Le Maréchal d'Aumont, continuellement expoſé aux injures de l'air, tomba malade, & fut contraint de ſe mettre au lit. Il y avoit déja long-tems, que le ſiége duroit. D'Aguilar ſollicitoit fortement le Duc de Mercœur, de marcher avec lui au ſecours de la Place. Le Duc, qui n'avoit pas vu de bon œil les Eſpagnols élever le fort de Crodon, parcequ'il le regardoit comme une entrave qu'ils vouloient lui donner, ſe ſoucioit peu qu'ils conſervaſſent ce poſte. Il trouvoit chaque jour quelque nouveau prétexte, pour éluder leur demande. Ainſi d'Aguilar prit le parti d'entreprendre ſeul de délivrer les aſſiégés. Il s'approcha de Quimper avec quatre mille hommes & deux pieces

de canon. Tandis qu'il se préparoit à continuer sa marche, le fort de Crodon fut emporté d'assaut. Toute la garnison, & Praxede lui-même, furent passés au fil de l'épée. HENRI IV. 1594.

La marque de reconnoissance, qu'un Espagnol reçut ce jour-là d'un Anglois, sera à jamais célèbre. Quelques années auparavant, le premier avoit sauvé la vie au second dans une circonstance semblable à celle que les vaincus éprouvoient. L'Anglois retrouva son libérateur parmi les troupes de la garnison, & il le déroba au fer des vainqueurs. Le Maréchal d'Aumont en fut instruit. Ayant fait venir l'Anglois, il lui ordonna de représenter l'homme qu'il tenoit caché. » J'ai promis, dit » le soldat, de garantir cet étranger » de la mort, & je lui tiendrai parole. » S'il vous faut du sang, je consens de » périr, pourvu que vous épargniez » mon ami ». Tout le monde étoit dans l'admiration. On demanda à ce soldat, d'où pouvoit venir une amitié si extraordinaire. Il raconta l'obligation qu'il avoit à l'Espagnol. Le Maréchal fut touché de ce récit ; & il donna à l'Anglois les éloges qui lui étoient dus. S'étant fait amener l'Es- Belle action d'un Anglois.

HENRI IV. 1594.

pagnol, il lui accorda la vie, & il les combla l'un & l'autre de préſens.

Après avoir fait raſer le fort de Crodon, il retourna à Quimper, où il jetta les fondemens d'une citadelle. Monmartin eut ordre d'attaquer Corlay; &, le Maréchal étant venu au ſiége, Fontenelle, qui défendoit la Place, en ſortit par compoſition.

Il nous reſte encore à parler de quelques autres évenemens arrivés cette année en France; mais la liaiſon, qu'ils ont avec l'année 1595, nous oblige de les renvoyer au livre ſuivant. Nous donnerons place ici à ce qui ſe paſſa dans les pays étrangers pendant l'année 1594.

L'Archiduc Erneſt fait une vaine tentative pour pacifier les Pays-bas.

L'Archiduc Erneſt, auſſitôt après ſon arrivée dans les Pays-bas, avoit dépêché Hartius & Coëmans aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, pour tâcher de les amener à des voies de conciliation. Les Etats non-ſeulement ne voulurent écouter aucune propoſition d'accommodement, mais publierent un mémoire ſanglant contre la Cour de Madrid. » Quelle confiance, » diſoient-ils dans cet écrit, peut-on » avoir en une Cour, que les plus hor» ribles forfaits n'épouvantent point;

» qui a tenté de faire perir la Reine » Elizabeth & le Roi de France par le » poiſon, & qui tout récemment a » voulu faire aſſaſſiner les Comtes » Maurice & Frederic de Naſſau. HENRI IV. 1594.

Le ſcélérat[a], chargé de ce dernier attentat, ayant accuſé l'Archiduc d'y avoir part; Hartius & Coëmans demanderent qu'un fait ſi injurieux à ce Prince fût approfondi, & que le criminel fût transferé à Bruxelles, pour y être interrogé, ou que du moins Erneſt pût envoyer des commiſſaires à la Haye, pour convaincre ce malheureux d'impoſture. Les deux députés n'obtinrent ni l'un ni l'autre article; & ils s'en retournerent, peu ſatisfaits des Etats.

Maurice de Naſſau venoit de faire lever aux Eſpagnols le ſiége de Coëvorden, & s'étoit emparé de Groningue. De retour à la Haye, il y jouiſſoit tranquillement de la gloire de ſa campagne, lorſqu'on découvrit une nouvelle entrepriſe formée contre ſa vie. Un de ſes gardes du corps, nommé Pierre du Four, s'étoit engagé à délivrer l'Eſpagne de cet ennemi redoutable. L'aſſaſſin fut arrêté. Il déclara dans les

Conſpiration contre le Comte Maurice de Naſſau.

[a] Il ſe nommoit *Michel Remichon*.

HENRI IV. 1594.

tourmens, qu'Erneſt l'avoit exhorté lui-même à commettre un crime ſi énorme. Selon la dépoſition du coupable, on lui avoit perſuadé que, dès qu'il auroit fait le coup qu'on exigeoit de lui, il diſparoîtroit aux yeux de ceux qui ſeroient préſens.

Une partie des troupes du Roi d'Eſpagne ſe révolte.

Philippe, outre les pertes qu'il eſſuya cette année, eut encore le chagrin d'apprendre qu'une partie de ſes troupes, faute de paye, s'étoit de nouveau révoltée. Quelques compagnies Italiennes & Flamandes avoient donné l'exemple, & bientôt le nombre des ſéditieux s'étoit augmenté conſidérablement. Ils s'étoient rendus les maîtres dans les villes d'Arſchot & de Sichenen. De-là, ils faiſoient des courſes de tous côtés, & ils traitoient en ennemis tous ceux qui leur refuſoient les ſecours dont ils avoient beſoin. Velaſco reçut ordre de l'Archiduc, de marcher contre eux. En même tems Erneſt de Baviere, Electeur de Cologne, & Prince de Liege, ſous prétexte de vouloir affranchir ſes frontieres des contributions qu'ils exigeoient, leva huit cents hommes d'infanterie & quatre cents de cavalerie. Ces troupes s'aſſemblerent à Saint-Truden. Les

mécontens, sachant qu'elles étoient destinées pour le service de l'Espagne, les attaquerent, leur firent plusieurs prisonniers, enleverent presque tous les chevaux, & forcerent les Etats de Liége, non-seulement de leur payer quinze mille florins, mais encore de leur accorder la liberté du passage. Ce succès n'aveugla pas les révoltés. Ils sentirent qu'ils ne pourroient résister long-tems, & ils demanderent asile aux Provinces-Unies. HENRI IV. 1594.

Dans le tems qu'ils se disposoient à s'y rendre, Velasco leur présenta le combat. La victoire se déclara en leur faveur; mais il survint un contretems, qui les mit en un grand embarras. Les Espagnols ayant lâché les écluses de Dieſt, toute la campagne fut inondée. Heureusement pour les rebelles, il gela si fort la nuit suivante, que la glace se trouva en état de les porter. Ils en profiterent, pour se retirer à Bos-le-Duc & à Breda.

Voyage entrepris par les Hollandois.

Au milieu des soins que la guerre entraîne, les Etats-Généraux ne perdoient point de vue les avantages du commerce. Après avoir recueilli diverses cartes hydrographiques, ils résolurent de faire chercher par la mer gla-

HENRI IV. 1594.

ciale une route qui conduisît à la Chine. Ils ordonnerent d'équiper pour cet effet trois vaisseaux & un brigantin. Cette petite escadre, commandée par Guillaume Barentson, partit le 5 Juin du Texel. Le 19 du même mois, elle aborda à l'Isle de Kilduin. Un des vaisseaux de cette escadre, ayant laissé les autres sur la côte de Weigats, parvint jusqu'au soixante-dix-septieme degré de latitude septentrionale. Y ayant trouvé la mer remplie de glaces, il ne poussa pas plus avant. L'escadre fut de retour en Hollande le 16 Septembre, cent quatre-vingt jours après qu'elle en étoit partie. Nous n'entrons pas dans un plus grand détail sur ce voyage, afin de passer à des faits plus intéressans.

Couronnement de Sigismond en qualité de Roi de Suede.

Sigismond, Roi de Pologne, qui dans l'automne de l'année précédente s'étoit rendu en Suede pour y prendre possession du trône, l'héritage de ses peres, convoqua au commencement de cette année les Etats du royaume à Upsal. Il avoit auprès de lui François Malaspina, Evêque d'Urbin, en qualité de Nonce du Pape. Ce ministre sollicitoit le Roi, de ne se prêter dans son couronnement à rien de contraire

aux rits & aux intérêts de la religion catholique ; & Sigiſmond y étoit diſpoſé. Mais les loix du royaume furent les plus fortes. Le 22 Janvier, le Roi fut couronné à Upſal par Adam Andrakan, Archevêque de cette Ville, & avant la cérémonie il fut obligé de promettre qu'il obſerveroit fidélement tout ce qui avoit été reglé, ſoixante-quatre ans auparavant, en faveur de la confeſſion d'Ausbourg. On lui fit jurer auſſi, qu'il n'admettroit dans ſon Conſeil que des Suedois ; qu'il ne confereroit point de charges ni d'emplois à aucun étranger, & qu'il n'établiroit point de nouveaux impôts.

HENRI IV. 1594.

Dans le mois de Juillet, il repaſſa en Pologne. Il eſſuya une tempête à l'embouchure de la Viſtule, mais ſa flotte, qui étoit de quarante-quatre voiles, ne ſouffrit que peu de dommage. Le jour de la fête de S. Laurent, il débarqua à Dantzick. Ce Prince y fit quelque ſéjour, & il ſe rendit enſuite à Cracovie, pour y faire l'ouverture de la diéte générale du royaume.

L'Empereur [a] avoit auſſi convoqué la diéte de l'Empire à Ratisbonne, pour le mois de Février. Pluſieurs

Diete de l'Empire à Ratisbonne.

[a] *Rodolphe.*

HENRI IV. 1594.

obſtacles étant ſurvenus, elle avoit été prorogée juſqu'au mois de Mars, puis juſqu'au mois d'Avril, enfin juſqu'au mois de Mai. Le 16 de ce mois, l'Empereur arriva à Ratisbonne, où l'avoit précédé Wolfang d'Alberger, Electeur de Mayence ; Jean de Schomberg, Electeur de Treves ; Philippe-Louis, Palatin du Rhin ; Maximilien, Duc de Baviere ; Jean Caſimir, Duc de Saxe Cobourg ; George-Louis, Landgrave de Leuchtenberg ; l'Archevêque de Saltzbourg, & les Evêques de Wurtzbourg & de Paſſau. Il y fit ſon entrée avec beaucoup de pompe, marchant ſous un dais entre le Prince Palatin & le Duc de Baviere. Lorſqu'on eut chanté le *Te Deum* dans l'égliſe cathédrale, il fut conduit au palais de l'Evêque, qui avoit été préparé pour ſon logement. Le lendemain, Guillaume-Frederic, adminiſtrateur de l'Electorat de Saxe, & Auguſte, Duc de Holſtein, arriverent avec une ſuite nombreuſe. Le jour ſuivant, arriva Chriſtian, Prince d'Anhalt ; & après lui Erneſt de Baviere, Electeur de Cologne, qui fit une entrée preſque auſſi magnifique que celle de l'Empereur. Le 2 Juin, la diéte ouvrit ſes ſéances. Frederic IV,

Electeur Palatin, & Jean-George, Electeur de Brandebourg, qui étoient absens, étoient représentés, le premier par le Baron Fabien de Dohna, le second par le Comte de Stolberg. Le Prince Palatin harangua au nom de l'Empereur. On fit ensuite la lecture des demandes de Sa Majesté Imperiale. Les principales étoient : Qu'on entretînt continuellement une armée sur pied contre les Turcs. Qu'on reglât les contingens que chaque Prince & Etat devoit fournir, tant en troupes qu'en argent. Qu'on rétablît la Chambre Imperiale de Spire. Qu'on prît des mesures pour pacifier les troubles des Pays-bas, ou du moins pour empêcher que ces troubles ne nuisissent à la tranquillité de l'Allemagne. HENRI IV. 1594.

Après six semaines de délibérations, la diéte donna un *conclusum*, portant, que la stérilité, qui avoit regné depuis plusieurs années, ne permettoit pas de se prêter, autant qu'on le souhaiteroit, aux besoins pressans de la république chrétienne. Que cependant les Electeurs, Princes & Etats, pour exécuter une partie de leurs favorables intentions, s'engageoient à payer quatre-vingts *mois romains*. Que Sa Majesté

HENRI IV. 1594.

Imperiale étoit priée d'envoyer des ambaſſadeurs aux principales Puiſſances, pour leur demander des ſecours. Que dans toutes les villes d'Allemagne, même dans les villages, on mettroit des troncs aux portes des égliſes, & que les predicateurs exhorteroient le peuple à contribuer aux frais de la guerre contre les infidéles. A l'égard des troubles des Pays-bas, il fut réſolu qu'on menageroit de nouvelles conférences entre les deux partis, & que l'Empereur ſe porteroit pour médiateur. On chargea le Comte Simon de la Lippe, de convoquer les cercles du Rhin & de Weſtphalie, afin qu'ils pourvuſſent aux moyens de garantir l'Allemagne des ravages, auxquels elle étoit expoſée par les courſes des troupes qui faiſoient la guerre dans le voiſinage.

L'Electeur de Cologne reçoit l'inveſtiture de ſon Electorat.

Pendant la diéte, l'Electeur de Cologne reçut l'inveſtiture de ſon Electorat. Frederic, Duc de Wirtemberg, vint demander celle de ſon Duché. Quoique ſes prédéceſſeurs Ulric & Chriſtophe, par un acte que de fâcheuſes circonſtances leur avoient arraché, ſe fuſſent reconnus feudataires de la Maiſon d'Autriche, il refuſa de rendre hommage

hommage en cette qualité, & il voulut être traité en feudataire immédiat de l'Empire. HENRI IV. 1594.

La séparation de l'assemblée fut suivie d'un incident, qui pensa exciter un nouvel orage. En 1537, Ernest, Margrave de Bade Dourlach, avoit passé une transaction avec Christophe, Margrave de Bade Baden. Il étoit stipulé par cet écrit, que, si l'un d'eux négligeoit de payer sa part des sommes dont ils se trouvoient solidairement débiteurs, l'autre, étant alors obligé d'acquitter cette part outre la sienne, pourroit se mettre en possession de quelques terres de son parent, & en jouir jusqu'à ce qu'il se fût remboursé. Ernest, & après lui Charles son fils, avoient été dans le cas de se prévaloir de cette transaction contre Christophe, mais ils n'avoient pas usé de leur droit. Christophe étant mort en 1575, son fils Edouard, dit *le Fortuné*, lui avoit succedé. Depuis plusieurs années, Ernest-Frederic, devenu Margrave de Bade Dourlach par la mort de Charles son pere arrivée en 1577, pressoit Edouard de se liquider. Celui-ci ne s'en étoit point mis en peine. Il étoit allé joindre

Différend entre les Margraves de Bade.

HENRI IV. 1594.

l'Archiduc Erneſt à Bruxelles. Tandis qu'il ne s'y occupoit que de ſes plaiſirs, Erneſt-Frederic la nuit du 28 Novembre fit entrer des troupes dans les villes de Bade, d'Eſlingen, de Cuppenheim, de Stolhoven & de Raſtadt, & ſe ſaiſit, ſans coup ferir, de ces Places qui n'étoient point gardées. Dès le lendemain, il publia un manifeſte, dans lequel il expoſoit les griefs, qui l'autoriſoient à cette violence. L'Empereur n'approuva pas la conduite de ce Prince. *Il jugea*, dit M. de Thou, *qu'il étoit d'un très-mauvais exemple, que dans l'Empire on usât ainſi de voies de fait, & qu'on ſe fît juſtice ſoi-même, en s'emparant du bien d'autrui.*

Suite de la guerre de Hongrie.

Ce n'étoit pas ſans raiſon, que l'Empereur avoit fait des inſtances dans la derniere diéte de Ratisbonne, pour que les Etats de l'Empire le ſecouruſſent contre les Turcs. La fortune ne s'étoit pas déclarée cette année en Hongrie pour les chrétiens. Rodolphe avoit donné à l'Archiduc Mathias ſon frere le commandement de l'armée. Sur la fin de Février, cet Archiduc fit la revue générale de ſes troupes. Il ouvrit la campagne par le ſiege de Novigrad, qu'il inveſtit le 7 Mars. La Place ne

tint que trois jours, & les seuls officiers de la garnison eurent la permission de sortir avec leurs armes [a]. Les pluies & la fonte des neiges rendant les chemins presque impraticables, l'armée impériale fut dans la nécessité de suspendre ses opérations. Elle ne se rendit qu'avec bien des difficultés à Javarin. Lorsque le tems se fut remis au beau, & que la terre se fut raffermie, l'Archiduc entreprit le siége de Gran. Cette Ville, capitale du Comté de son nom, avec titre d'Archevêché, est située entre Javarin & Bude. Il y avoit alors cinquante & un ans, que Soliman II s'en étoit emparé. La nouvelle Ville est du côté de Buae; la vieille regarde Javarin; & elles ne sont éloignées l'une de l'autre que d'une portée de fusil. La montagne de Saint-Thomas, ainsi nommée, parce qu'on y voit une église dédiée à cet apôtre, sépare les deux Villes, & commande la nouvelle. Au sommet de cette montagne est une citadelle, aussi forte par ses ouvrages que par sa position.

HENRI IV. 1594.

[a] *Sinan*, Grand-Visir, les cassa, comme des lâches. Il fit même étrangler les principaux, si l'on en croit quelques historiens.

HENRI IV. 1594.

Siége de Gran par l'Archiduc Mathias.

L'Archiduc établit son quartier devant la vieille Ville du côté du midi, & il plaça du côté de l'orient un corps de troupes avec de l'artillerie, pour s'opposer aux secours qui pourroient venir de Bude. François de Saxe Lawembourg campa devant la Ville nouvelle. Toutes les dispositions étant faites, on battit la Place des deux côtés. Le 8 Mai, les assiégeans se présenterent à la breche. Ils furent repoussés avec perte. Trois jours après, pendant que la garnison turque étoit aux mains dans la Ville nouvelle, les Rasciens, qui étoient dans la vieille Ville, y introduisirent les Impériaux. Ceux-ci s'en rendirent aisément maîtres. Ils la trouverent à demi brulée par leurs boulets rouges. On fit grace aux habitans, mais tous les Turcs qu'on rencontra furent passés au fil de l'épée. Après avoir mis le feu au fauxbourg, on emporta l'épée à la main un petit fort, qui étoit vers le milieu de la montagne de Saint Thomas. Ensuite on ouvrit la tranchée devant la citadelle. Dans un assaut qu'on y donna la nuit du 23, les chrétiens perdirent plus de huit cents hommes. Le courage des assiégés, déja relevé par ce

succès, redoubla par la nouvelle que le Grand-Visir marchoit, pour faire lever le siége. HENRI IV. 1594.

Ce général avoit fait un grand amas de bateaux, pour former un pont sur le Danube. Un détachement des Rasciens, averti que ces bâtimens étoient mal gardés, les attaqua, en prit une partie, & brûla le reste. En peu de tems, Sinan eut réparé cette perte. Il rassembla d'autres bateaux, & il établit près du fort Golkard un pont, par lequel il jettoit à tout moment des troupes fraîches dans la Place. Il y entra à la fois cinq cents hommes, qui firent le 8 Juin une sortie, & tuerent beaucoup de monde aux Allemans. La garnison fit plusieurs autres sorties, dans lesquelles elle eut toujours l'avantage. Pour comble de malheur, les pluies recommencerent. Elles furent accompagnées de vents furieux, & aucune tente ne pouvoit demeurer debout. L'Archiduc courut risque de périr par la chute de la sienne. Rebuté de tant de contretems, il décampa.

L'Archiduc Maximilien étoit en Croatie avec seize mille hommes de pied & quatre mille chevaux. L'Em-

HENRI IV. 1594.

pereur lui envoya ordre d'aller joindre l'Archiduc Mathias. Cependant le Grand-Visir s'avançoit à la tête de cent mille Turcs. Il étoit suivi d'une autre armée de soixante mille Tartares. Après avoir ravitaillé la ville de Gran, & en avoir renouvellé la garnison, il assiégea Javarin.

Les Turcs prennent Javarin.

La Place étoit abondamment fournie de tout ce qui étoit nécessaire pour sa défense. Ferdinand, Comte de Hardeck, y commandoit, & il avoit sous ses ordres une garnison de quinze cents hommes. Afin d'être en état de secourir les assiégés, l'Archiduc Mathias, qui étoit à Komore dans l'isle de Schut, alla se poster dans celle de Zigeth, qu'un pont joignoit à Javarin. De-là, il fit passer deux mille hommes dans la Place. Jean de Medicis, frere naturel de Ferdinand, Grand-Duc de Toscane, y entra avec deux mille autres, qui venoient d'arriver d'Italie.

Une batterie d'un cavalier, que les Turcs avoient élevé du côté du Danube, incommodoit fort la garnison. Jean de Medicis dressa une contrebatterie, & démonta le canon des ennemis. La nuit suivante, Rossi, Maréchal de camp, fit une sortie, dans laquelle plus de

mille Turcs furent tués. Au point du jour, il tomba une pluie furieuſe. Non-ſeulement elle ôta aux aſſiégés l'uſage des armes à feu, mais elle les força de quitter le rempart, & de ſe retirer dans leurs corps de garde. Les infideles ſaiſirent cette occaſion. Ils monterent ſur le baſtion qui couvroit la porte de Dotis, & ils travailloient à s'y loger, lorſque Roſſi les chargea bruſquement l'épée à la main. En même tems, le ciel devint tout-à-coup ſerein; & les chrétiens, pouvant alors ſe ſervir de leur artillerie, firent un feu ſi terrible, que les ennemis furent chaſſés de l'ouvrage dont ils s'étoient rendus maîtres. On leur tua cinq cents hommes, & on leur prit trois drapeaux. Mais cet avantage couta cher aux troupes Italiennes de la garniſon. Elles y perdirent près de cinquante officiers, dont trois ſur-tout furent très-regrettés. C'étoient Flaminio Francolini, le chevalier Ricaſoli & Attilio de Medicis. HENRI IV. 1594.

On trouva, le jour même de cette action, un grand nombre d'échelles dreſſées en dedans de la Ville contre les murailles. Cela fit juger que des traîtres avoient promis de livrer la

HENRI IV. 1594.

Place. Un bruit qui se répandit dans le camp des Ottomans, & dont on fut informé par un espion, confirma cette conjecture. Les infideles publioient hautement, que le Grand-Visir avoit trouvé des moyens d'abréger le siége.

Le lendemain sur le soir, vingt mille Turcs, ayant passé le Raab, attaquerent les fauxbourgs. Deux mille Hongrois repousserent l'ennemi.

Il avoit poussé ses tranchées jusqu'à la contrescarpe, & son canon foudroyoit tout ce qui étoit à découvert. Malgré cela, il n'osoit encore risquer un assaut général; & il vouloit auparavant se rendre maître de l'isle de Zigeth. Le 16 Août, les Turcs fondirent à l'improviste sur une petite isle, qui étoit au-dessous. Ils s'emparerent d'un tenaillon, où ils trouverent deux pieces de canon. Les troupes, qui gardoient l'isle attaquée, pensoient déja à la retraite. Mais Jean de Medicis & François del Monte y accoururent avec ce qu'ils purent ramasser de soldats. A force de prieres & de menaces, ils arrêterent les fuyards. Les Turcs, après un combat opiniâtre, commencerent à plier, & à peine se sauva-t-il deux cents de ceux qui étoient entrés dans l'isle.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'un corps de Tartares passoit le Danube à la nage, une lieue au-dessous de Javarin. François del Monte fut détaché pour les reconnoître. Il y avoit environ cinq mille Tartares de passés. Dès qu'ils apperçurent les troupes Impériales, ils prirent le parti de repasser le fleuve. La plupart furent emportés par la rapidité du courant, & se noyerent. On en tua un grand nombre d'autres; plusieurs furent faits prisonniers, & il n'en retourna pas mille à leur camp. HENRI IV. 1594.

Sinan n'avoit point renoncé au projet de chasser l'Archiduc Mathias de l'isle de Zigeth. Pour assurer la réussite de cette entreprise, il fit venir de Bude une grande quantité de barques escortées par quelque infanterie & par trois mille chevaux. Ces troupes marchoient le long du Danube sous la conduite de deux sangiacs, avec autant de sécurité que si elles n'avoient point eu d'ennemis à craindre. Palfy les mit en déroute, & il fit prisonniers les deux commandans. Un d'eux mourut des blessures qu'il avoit reçues. On sut de l'autre, que l'armée Ottomane étoit dans une grande di-

HENRI IV. 1594.

fette de vivres ; qu'elle étoit réduite à ſoixante mille hommes ; que les Janiſſaires ſe mutinoient, & que les Tartares étoient ſur le point de s'en retourner ; que le Grand-Viſir avoit réſolu de haſarder une bataille, & qu'il ſe propoſoit de jetter trois ponts, & d'attaquer l'iſle de Zigeth par pluſieurs endroits à la fois, pour obliger les chrétiens de diviſer leurs forces.

Ces avis déterminerent les Impériaux à tenter quelque coup d'éclat, qui forçât les infidéles de lever le ſiége. Le 29 Août, deux corps des troupes de l'Archiduc Mathias, l'un de neuf mille hommes, l'autre de ſix mille, pénétrerent de deux côtés différens dans le camp des Turcs. En même tems, Jean de Medicis ſortit de la ville à la tête de ſon infanterie Italienne, & d'un corps d'Allemans. Peu de tems après, Palſy s'avança avec quatre mille chevaux Hongrois & un corps de Reitres. Ayant paſſé le Raab, il alla ſe poſter ſur une hauteur voiſine, afin d'être à portée de ſoutenir Médicis. Les deux premiers corps culbuterent d'abord tout ce qu'ils rencontrerent, & ils encloüerent quatre ca-

nons ; mais bientôt ils se débanderent, pour piller. Alors les Janissaires, soutenus d'un détachement de cavalerie, tomberent sur eux, & en firent un grand carnage. Lorsque les Impériaux se furent ralliés, ils retournerent à la charge. Cette seconde action fut des plus vives. Les Ottomans, se sentant pressés sur-tout par un des bataillons de Jean de Médicis, pointerent de dessus une éminence deux pieces de campagne, qui mirent quelque désordre dans ce bataillon. Médicis le fit reculer cinquante pas, vers un endroit où l'on étoit à couvert des boulets. Ses troupes redoublerent leur ardeur, & pendant plus de quatre heures elles tinrent tête à l'ennemi, sans perdre un pouce de terrein. Enfin, l'Archiduc fit sonner la retraite. Les Impériaux se retirerent en bon ordre & au petit pas, Médicis fermant la marche. HENRI IV. 1594.

Les Janissaires prétendirent que, si les troupes de l'Empereur avoient pénétré dans le camp, on devoit s'en prendre au défaut de vigilance des principaux officiers, qui étoient de tranchée. Ce jour-là, elle étoit commandée par le Beglierbey de Romelie, fils de Sinan. Le Grand-Visir,

HENRI IV. 1594.

voulut montrer que, lorſqu'il s'agiſſoit du bien du ſervice, & du maintien de la diſcipline, il ne faiſoit exception de perſonne ; & il donna les arrêts à ſon fils.

Sentant de quelle importance lui étoit l'iſle de Zigeth, il perſiſtoit dans le deſſein de s'en emparer. Pour engager l'Archiduc à ſe tenir moins ſur ſes gardes, il feignit d'avoir perdu toute eſpérance de prendre Javarin, & il fit courir le bruit qu'Amurath lui ordonnoit de mettre à feu & à ſang toute la baſſe Hongrie. Il témoigna beaucoup de répugnance à en venir à cette extrémité, & il propoſa une trève. Pendant que l'Archiduc attendoit le retour du courier qu'il avoit dépêché à l'Empereur pour ſavoir ſes intentions, le Pacha de Natolie à la tête d'un corps de Janiſſaires deſcendit bruſquement dans l'iſle par les derrieres, & força le retranchement qui étoit de ce côté. Charles d'Autriche, Marquis de Burgaw, fils de l'Archiduc Ferdinand, eſſaya de reprendre ce poſte : mais, preſque toute l'infanterie impériale ayant paſſé quelques jours auparavant de l'iſle dans la Ville, il n'avoit, à l'exception de trois

cents fantaſſins Italiens, que de la cavalerie avec lui. Ainſi il échoua dans ſon entrepriſe. On ne pouvoit guères penſer à rappeller l'infanterie. Elle auroit été obligée de faire un grand circuit, pour rentrer dans l'iſle, au lieu que les infidéles, qui étoient à portée, pouvoient à tout moment y porter de nouvelles troupes. L'Archiduc fut donc réduit à ne faire uſage que de ſa cavalerie, & il ne réuſſit pas mieux que le Marquis de Burgaw. HENRI IV. 1594.

Contraint d'abandonner l'iſle de Zigeth, il réſolut de paſſer dans une autre iſle, qui étoit de l'autre côté de Javarin. Ce projet étoit d'autant plus raiſonnable qu'on pouvoit facilement arriver à cette iſle, en traverſant la Place, & que dans un poſte comme dans l'autre on conſervoit la communication avec les aſſiégés Un accident imprévû s'oppoſa à l'exécution du deſſein de l'Archiduc. Tandis qu'on ſe diſpoſoit à décamper, le Danube s'enfla tout-à-coup extraordinairement, & la violence des eaux entraîna un moulin, qui rompit le pont ſur lequel l'armée devoit paſſer.

Il ne reſtoit plus aux impériaux que le pont d'Altembourg, pour faire leur

HENRI IV. 1594.

retraite. Les bagages défilerent promptement de ce côté; & pendant ce tems, l'Archiduc demeura en bataille, afin de tenir en respect le Pacha de Natolie. Malheureusement le grand Visir, averti du parti que prenoient les chrétiens, fit rentrer dans l'isle un second corps de troupes. Ce corps attaqua mille cavaliers, par lesquels les bagages étoient escortés. Ils se retirerent en bon ordre vers le pont, s'en saisirent & s'y maintinrent, mais ils ne purent sauver les bagages. A l'approche des Turcs, la plûpart des charretiers avoient dételé leurs chevaux, & s'étoient enfuis, laissant là les chariots, qui tomberent entre les mains de l'ennemi avec toutes les tentes & toutes les provisions de l'armée chrétienne. L'Archiduc, pendant que son détachement étoit encore maître du pont, se hâta de le passer, & alla camper sous Altembourg, où son infanterie vint le joindre. La disette, & les autres incommodités qui étoient les suites de la perte des bagages, mirent la désertion dans son armée. Abandonné de la plûpart de ses troupes, il se vit hors d'état de continuer de tenir la campagne, & il s'enferma

dans Pruck-an-der-Leite [a] avec le peu d'infanterie & de cavalerie qui lui restoit. HENRI IV. 1594.

Les Turcs, maîtres de l'isle de Zigeth, jetterent un nouveau pont sur le bras du fleuve, qui la sépare de Javarin. La garnison ayant rompu ce pont, ils en construisirent un autre au-dessus, & ils le fortifierent d'un retranchemont, où ils placerent une batterie. Sinan, naturellement temporiseur, ne pressoit point ses attaques, dans l'espérance que quelque incident obligeroit les assiégés de se rendre. Douze jours entiers se passerent depuis la prise de l'isle, sans que les infidéles fissent aucune entreprise. Ils travaillerent seulement à une mine, que l'on rendit inutile par une contremine, qui fit sauter en l'air une centaine de Janissaires.

Depuis la retraite de l'armée impériale, la garnison étoit extrêmement découragée. Les fatigues continuelles, le manque de vivres, les maladies, les blessures, l'avoient considérablement affoiblie. Si elle

[a] C'est-à-dire, *Pont-sur-la-Leite*. Cette Ville est sur la frontiere de la Hongrie & de la basse Autriche, à six milles d'Allemagne de Vienne au levant, & à une pareille distance d'Altemboug au couchant.

HENRI IV. 1594.

étoit forcée dans un assaut, elle n'avoit point de quartier à attendre. Il n'y avoit que les Italiens, qui soutinssent avec fermeté cette position critique. Les Allemans au contraire, à deux pas de leurs foyers, n'aspiroient qu'au moment d'aller s'y mettre à l'abri du péril. D'ailleurs la différence d'opinions & de mœurs étoit entre eux & les Italiens une semence éternelle de division & de haine. Les Italiens traitoient les Allemans d'hérétiques ; ceux-ci reprochoient aux Italiens plusieurs vices : souvent des injures on en venoit aux voyes de fait, & les Italiens ont écrit que, lorsqu'ils étoient aux mains avec l'ennemi, les soldats de l'Empereur tiroient sur eux. Cela n'est guères croyable de la bonne foi germanique. Il est difficile de se persuader que les Allemans ayent été assez perfides, pour en user si cruellement à l'égard d'une nation, dont le zele devoit les toucher, & dont le secours leur étoit si nécessaire.

Cependant les infidéles se préparoient à combler le fossé. Les assiégés brûlerent plusieurs fois les fascines, dont l'ennemi le rempliſſoit : mais

c'étoit toujours à grands frais, un homme perdu pour eux étant autant que dix pour les assiégeans. Ceux-ci avoient miné un bastion, dont l'angle saillant étoit déja fort endommagé. La mine ayant fait son effet, ils monterent à la brêche. En même-temps ils donnerent l'assaut à un autre bastion, où il y en avoit une large de soixante douze pieds. Ils furent encore repoussés dans les deux attaques. Mais ce succès ne ranima point le courage des Allemans de la garnison. Ils s'obstinerent à demander qu'on battit la chamade, & le 26 Septembre la Place capitula. [a] Peu de jours après, la garnison de Pappa, craignant d'être assiégée par les Turcs, prit la fuite. HENRI IV. 1594.

Hardeck, commandant de Javarin, est arrêté à Vienne.

Hardeck écrivit à l'Archiduc Mathias, pour se justifier sur la reddition de Javarin. Il ne reçut point de réponse. Il se rendit à Pruck-an-der-Leite, & il ne put obtenir audience. Aucun officier général ne voulant le voir, il prit la route de Vienne. L'Empereur l'y fit arrêter, & lui nom-

[a] Il n'est pas inutile de remarquer une faute de *Baudrand*, qui dans son dictionnaire géographique place en 1591 la prise de Javarin par les Turcs.

ma des commiſſaires. On arrêta de même à Presbourg quelques-uns de ſes domeſtiques, à qui l'on donna la queſtion. Les avis d'un transfuge occaſionnerent ces pourſuites rigoureuſes. Ce déſerteur étoit Siléſien. Ayant été pris dans ſon enfance par les infidéles, il avoit embraſſé le Mahométiſme, & il étoit entré au ſervice de Sinan. Il avoit rapporté que, par ordre du Grand-Viſir, il avoit depuis peu remis deux ſacs pleins d'or à deux chrétiens, dont l'un avoit une cicatrice au front. Tout le monde avoit reconnu à cette marque un des domeſtiques de Hardeck. Les ſoupçons contre ce commandant étoient fortifiés par le ſouvenir des échelles qu'on avoit trouvées dans la Ville pendant le premier aſſaut, & par l'obſervation qu'on avoit faite, que Hardeck faiſoit ſonner les cloches, lorſque les mineurs des ennemis travailloient. On l'accuſoit auſſi d'avoir rerranché ſans néceſſité les vivres aux ſoldats, afin que leurs murmures obligeaſſent les officiers de conſentir à la capitulation.

HENRI IV. 1594.

Les Turcs trouverent dans Javarin cent cinquante piéces de canon & quatre cents barils de poudre. Sinan,

après avoit fait reparer les brêches, & avoir ajoûté quelques nouveaux ouvrages aux fortifications de la Place, passa avec son armée dans l'isle de Schut. Il se flattoit que les habitans de Komorre lui ouvriroient leurs portes. Voyant qu'ils étoient résolus de se défendre, il ne jugea pas à propos d'entreprendre un nouveau siége, dans l'incertitude s'il ne seroit pas obligé de marcher en Transilvanie. HENRI IV. 1594.

Sigismond Bathory, souverain de cette principauté, s'etoit déterminé à reprendre les armes contre les Turcs. Les plus sages de ses conseillers, & ses parens mêmes, avoient fait tous leurs efforts, pour l'en détourner. Leurs représentations ayant été inutiles, ils avoient formé le dessein de le déposer. Il avoit découvert ce complot, avoit fait mourir quinze des principaux conjurés, avoit déclaré de nouveau la guerre au Grand-Seigneur, & s'étant avancé du côté de Temeswar, il en ravageoit les environs. Les désordres, commis dans ses états par les Cosaques qu'il avoit pris à sa solde, le rappellerent bientôt chez lui. Ces brigands, forcés de sortir de Transilvanie, se jetterent sur la Valachie. Ils

Sigismond, Prince de Transilvanie, se déclare de nouveau contre la Porte.

HENRI IV. 1594.

y porterent par-tout la désolation. Leur nombre s'étant augmenté jusqu'à seize mille hommes, ils saccagerent avec la même fureur les frontieres de la Pologne.

Allarmes causées en Italie par une flotte turque.

Le Grand Seigneur, non content d'inquiéter les chrétiens du côte de l'Allemagne, voulut aussi cette année répandre la terreur de ses armes en Italie. Cicala, Capitan Pacha, se présenta sur la côte de Sicile avec une flotte d'environ cent voiles, & il s'approcha de Siracuse. Il y avoit pratiqué des intelligences. Du moins, on en eut quelque soupçon. On arrêta même à cette occasion le gouverneur de la citadelle. Les preuves à la charge de cet officier n'ayant pas été trouvées convainquantes, il fut renvoyé absous. Mais ce qui parut confirmer que, soit de sa part, soit de celle de quelque autre, il y avoit un projet de trahison, c'est que Cicala, après être demeuré quelques jours en panne à la vûe du port, se retira du côté de Messine. De-là, Mahmout Rais, qu'il détacha avec cinq galeres, alla faire une descente dans la Calabre ultérieure. Les Turcs y enleverent un grand nombre de payſans, & y brûlerent toutes les

moissons. Amurath Rais avec sept autres galeres bloqua pendant ce tems le port de Regio ; & peu après, Cicala parut devant ce port avec sa flotte. Les habitans de la côte se retirerent dans les terres avec leurs effets les plus précieux. Mais ils laisserent encore assès de richesses, pour procurer aux infidéles un butin considérable. Cicala entra dans la ville de Regio, la pilla, & y mit le feu. A la réserve de trois cents maisons, elle fut entiérement consumée. Après avoir ravagé les campagnes voisines, & brûlé plusieurs villages, les Turcs se rembarquerent, & leur flotte reprit la route de Constantinople.

HENRI IV. 1594.

Fin du Livre XLI, & du huitiéme Tome.

SUPPLÉMENT

Aux Remarques des ſixiéme, ſeptiéme & huitiéme Volumes.

TOME VI.

PAGE 72, l. 15 (& Vezins, commandant de la Ville [a]).

Quelques hiſtoriens, entr'autres le P. *Daniel*, le nomment *Verins*. Pour peu qu'on veuille relire les pages 421 & 422 du Tome IV de cet Abrégé, on jugera, je crois, qu'ils ſe trompent.

Page 86, l. 12. (Le 12 Septembre).

Selon d'*Aubigné*, la garniſon de la Fere capitula le dernier jour d'Août, mais le Journal de l'*Etoile* eſt d'accord avec M. *de Thou* ſur la date de la reddition de cette Place. Ce ſiége fut appellé *le ſiége de velours*, tant à cauſe de l'abondance qui regna dans le camp des aſſiégéans, que de la beauté dont furent les mois de Juillet, d'Août & de Septembre.

Page 134, l. 15. (Par un acte ſolemnel).

Il portoit *que le Roi Philippe étoit déchu de la principauté des Pays-bas, pour avoir violé les privileges des peuples contre ſon ſerment; que pour cette cauſe les Provinces, ſuivant la permiſſion que le Roi* Philippe *leur en avoit*

[a] De Cahors.

donnée lui-même, lorsqu'il avoit été reconnu Prince de Flandre, étant libres & dégagées de la foi & de l'obéissance qu'elles lui avoient vouées, choisissoient pour leur Prince de leur bon gré, & de leur propre mouvement, François de Valois, &c.

Page 144, l. 26 & suivantes. (Elizabeth & le Prince se donnerent même réciproquement des bagues pour gage de leur foi.).

Après que le projet de leur mariage eut échoué, la Reine d'Angleterre n'oublia rien, pour persuader que les choses n'avoient pas été portées si avant. *Bodin* lui ayant demandé un jour, s'il feroit mention de cette circonstance dans un ouvrage qu'il méditoit, cette Princesse lui répondit : *Savez-vous*, M. Bodin, *ce que l'on dira quand vous la mettrez ? on dira qu'elle vous aura été rapportée par un menteur, & qu'un sot l'aura écrite.*

Page 346, l. 19 & 20. (Ils insinuerent que le voyage du Duc d'Espernon, &c).

Un écrit que les Protestans publierent à ce sujet, se trouve dans les mémoires du Duc de *Nevers*, tom. 2.

TOME VII.

Page 115, l. 16 & 17. (Il étoit secondé par deux Princes ses cousins).

Le Roi de Navarre, en les envoyant prendre leurs postes, leur dit : *Souvenez-vous que*

vous êtes du ſang de Bourbon, *& vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis votre aîné.* » Et » nous, lui répondirent-ils, nous vous mon- » trerons que vous avez de bons cadets. » *Mathieu*, *l.* 8.

Page 117. *Ajoutez à la note de cette page l'obſervation ſuivante.*

Si l'on en croit d'autres relations, le Cardinal de *Bourbon* tint un diſcours fort différent. *Cayet*, t. 1, page 356, b verſo, fait dire à ce Prince : *Loué ſoit Dieu, le Roi de Navarre mon neveu eſt victorieux, notre ennemi eſt mort. Ainſi en prendra-t-il à tous ceux qui s'attaqueront à notre maiſon. Vive* Bourbon. *Dieu donne la vie au Roi ; mais j'eſpere que, s'il mouroit ſans hoirs, je verrois mon neveu Roi.*

Page 235, l. 22 & 23. (Le peuple s'attroupa dans les rues, pour les voir paſſer).

Il y avoit du monde juſques ſur les toits. La Reine-mere n'eut aucune part aux acclamations : elles furent toutes pour le Duc *de Guiſe*, & l'on n'entendoit de tous côtés, que *Vive le défenſeur de l'Egliſe & de la religion Catholique, & le Sauveur de Paris.*

Page 236, l. 1 & 2. (Il les ſalua tous d'un air riant).

Davila dit au contraire, que la fermeté du Duc *de Guiſe* fut ébranlée pour quelques momens, & qu'on vit ce Prince pâlir.

Même

Même page, l. 13 & 14. (Le Roi, qui avoit d'abord paru fort ému).

On prétend que la premiere penſée de *Henri III* avoit été de faire poignarder le Duc *de Guiſe*, mais que *Villequier* & *la Guiche* avoient détourné le Roi de ce deſſein.

Page 243, l. 25 & 26. (Il y eut environ ſoixante Suiſſes tués à coups de pierre & d'arquebuſe).

Les autres demanderent quartier, montrant leurs chapelets, & criant, *bon catholique.*

Page 245, l. 8 & 9. (Il avoit envoyé le Comte de Briſſac).

C'étoit ce Comte, qui avoit fait poſer la premiere barricade. *Henri III* avoit parlé de *Briſſac*, comme d'un homme *qui n'étoit bon ſur terre ni ſur mer.* Au commencement de l'émeute, le Comte dit : *Le Roi s'appercevra aujourd'hui, que j'ai trouvé mon terrein, & qu'au moins je ſuis bon ſur le pavé.*

Page 286, l. 19 & 20. (Des deux côtés, la diſſimulation joua parfaitement ſon rôle).

Quelques jours après, *Henri III* ſe contraignit un peu moins. Etant à table, il dit au Duc *de Guiſe : Mon couſin, à qui boirons-nous ?* Le Duc ayant répondu que c'étoit à Sa Majeſté d'ordonner ; *Buvons*, reprit le Roi, *à nos bons amis les huguenots, ſans oublier nos bons barricadeurs.*

Page 296, l. 17 & 18. (Ce fut ainſi,

que le Duc d'Eſpernon ſe tira de ce mauvais pas).

Le Duc de *Guiſe*, lorſqu'on lui raconta ce qui s'étoit paſſé en cette occaſion, montra que les plus grands hommes ont leurs foibleſſes. Conſultant plus ſa haine contre d'*Eſpernon*, que la juſtice qu'il devoit à ce ſeigneur, il prononça ces paroles offenſantes : *Je ne le reconnois pas-là : Il s'eſt défendu avec valeur, & a appaiſé la ſédition avec ſageſſe.*

Pages 297 & 298. (Le Roi, déja indiſpoſé depuis quelque tems contre Villeroy, &c).

On lit dans les mémoires de *Chiverny*, que *Henri III* avoit déja pris la réſolution de ſe défaire du Duc & du Cardinal de *Guiſe*, & que la crainte d'être contrarié dans ce deſſein par *Villeroy*, ainſi que par le Chancelier, par Bellievre, par Brulart & par Pinart, détermina ce Monarque à changer de miniſtres.

Page 346, l. 1 & 2, (il fit renverſer le tapis ſur lui, & ſortit de ſon cabinet).

M. *de Thou* auroit pu ajouter que *Henri III* ordonna à *Beaulieu*, ſecrétaire d'état, de fouiller le Duc de *Guiſe*, & qu'on trouva dans une poche du Duc un billet où étoit écrit de ſa main : *Pour entretenir la guerre en France, il faut ſept cents mille livres tous les mois.*

Page 356, l. 26 & 27. (Déja le Duc de Nemours s'étoit ſauvé de ſa priſon).

Dans le Journal de Paris, qui eſt à la ſuite du Journal de l'*Etoile*, il eſt dit que ce Prince ne ſe ſauva que le 30 Janvier 1589.

TOME VIII.

Page 119, l. 25 & 26. (Ce Prince reçut avis que le Cardinal de Bourbon étoit mort).

Sur la foi de *Mezeray*, de M. le Préſident *Henault*, & du dictionnaire de *Moreri*, j'ai dit dans une note, que *tous les hiſtoriens faiſoient mourir le Cardinal de Bourbon le 9 Mai* 1590. Je devois dire ſeulement *la plûpart des hiſtoriens*. *Cayet* aſſure que la mort de ce Prince arriva le 8. Le Pere *Daniel* adopte la date marquée par *Cayet*.

Page 202, l. 29 & 30. (Claude de Lorraine, Chevalier d'Aumale).

Frere de *Charles de Lorraine*, Duc d'*Aumale*.

Page 219, l. 3. & 4. (Pierre Jeannin).

Il étoit d'Autun, & à ce qu'on prétend, fils d'un tanneur. La diſtinction, avec laquelle il avoit exercé la profeſſion d'avocat, lui avoit fait obtenir une charge de Conſeiller, & enſuite une de Préſident du Parlement de Bourgogne, ſans qu'il eût été obligé de débourſer aucune finance. Lorſque *Henri IV* fut tranquille poſſeſſeur de la couronne, ce Prince le nomma premier Préſident du même Parlement, mais à condition que *Jeannin* vendroit cette charge, pour s'attacher à la Cour. Ayant été admis dans le Conſeil d'Etat, il y ſoutint dignement ſa réputation. Ses dépêches & ſes mémoires ont été regardés par le Cardinal de *Richelieu* même, comme des chefs-d'œuvres,

que devoient étudier ſoigneuſement les perſonnes deſtinées aux grandes négociations. *Jeannin* ne fut pas moins conſidéré pour ſa diſcrétion & ſa probité, que pour ſes lumieres. *Henri IV*, ſe plaignant à ſes miniſtres de ce qu'un d'eux avoit revelé un ſecret du gouvernement, ajouta, en prenant ce Préſident par la main : *Je ſuis bien certain que ce n'eſt pas le bon-homme. C'eſt à vous autres de vous examiner.* On rapporte un autre fait, peut-être encore plus honorable pour un courtiſan. » L'ambaſſadeur d'Eſpagne, aſſure-t-on, de- » manda un jour à *Henri IV*, quel étoit » celui de ſes miniſtres, qui méritoit le plus » de confiance. Le Roi envoya auſſi-tôt cher- » cher le Chancelier, le ſieur de *Villeroy*, & » le Préſident *Jeannin*. Le premier s'étant » préſenté, *Henri* lui montra quelques fentes » qui paroiſſoient au plafond de ſa chambre, » & lui dit, *M. le Chancelier, ce bâtiment » menace ruine. Je ne crois pas y être en ſureté.* » Sire, répondit le Chancelier, *vous ne pou- » vez trop vous preſſer de changer de demeure.* » *Villeroy* vint enſuite, & le Roi lui ayant » tenu le même diſcours ; *Il faut voir*, Sire, » répondit ce miniſtre : *Votre Majeſté fera » bien de conſulter des architectes.* Lorſque le » tour de *Jeannin* arriva, *Ma foi*, Sire, dit- » il, *je ne vois rien là, qui doive vous allar- » mer. Ce bâtiment eſt très-bon, & il durera » plus que vous. Henri*, les ayant congédiés, » dit à l'Ambaſſadeur : *Vous connoiſſez pré- » ſentement les trois hommes que vous venez » de voir. Le Chancelier me dit tout ce que je » veux.* Villeroy *ne me dit rien.* Jeannin *me » dit ce qu'il penſe, & il penſe toujours juſte.* Diverſes raiſons font ſoupçonner que les

auteurs de ce récit ont substitué faussement *Jeannin* au Duc de *Sully*. De plus, la derniere Duchesse d'*Angoulême* a certifié plusieurs fois tenir du feu Duc son époux, que l'anecdote, dont il s'agit, regardoit le surintendant des finances. La Bru de Charles IX prétendoit aussi, que le Chancelier, qui s'étoit montré si bassement flatteur, étoit *Pomponne de Bellievre*. A l'occasion du voyage de *Jeannin* en Espagne, j'ajouterai une particularité. Ce Président trouva Philippe II persuadé qu'il seroit dans peu maître du royaume de France. Les ministres de ce Prince l'avoient tellement entêté de cette idée chimérique, qu'en parlant à l'agent du Duc de Mayenne, il répétoit à tout propos, *ma ville de Paris, ma ville de Rouen, &c.* Voyez *Dupleix* sur le regne de *Henri IV*.

Page 227. *Ajoutez à la note.*

Ce Prince étoit alors âgé de vingt ans, étant né le 20 Août 1571. La tour, où il avoit été enfermé, se nomme encore *la tour de Guise*. En apprenant la nouvelle de l'évasion du jeune Duc, *Henri IV* dit : *Plus j'aurai d'ennemis, plus j'aurai d'honneur à les battre.* Selon l'*Etoile*, le Duc de *Guise* se sauva de sa prison dans le mois d'Août, par conséquent plutôt que ne marque M. de *Thou*.

Page 228, l. 5, (contre Rouvray).

M. de *Chiverny*, dans ses mémoires, donne le nom de *Rourg* au lieutenant des gardes du corps, qui avoit été chargé de la garde du Duc de *Guise*.

Même page, l. 9 & 10. (On laissa ces gardes & leur chef en liberté).

Si l'on en croit M. de *Chiverny*, ils furent décretés de prise de corps, & mis en prison. *Henri IV* leur accorda ensuite la liberté, mais ils furent obligés de quitter le service.

Page 259, l. 13 & 14, (Un nommé Jean Dadré).

Pénitencier de l'église métropolitaine de Rouen.

Page 260. *Ajoutez à la note.*

Le Duc de Parme, désirant d'être informé si la blessure du Roi étoit dangereuse, envoya un trompette au camp, sous prétexte de demander l'échange de quelques prisonniers. *Henri IV* se fit amener le trompette, & lui dit : *Je sais le sujet de votre commission. Dites au Duc de Parme, que vous m'avez vu sain & gaillard, & que je suis prêt à le recevoir, quand il lui plaira de venir.* Il n'est pas hors de propos de relever une inattention du Pere *Daniel*. En parlant[a] des mouvemens faits par *Alexandre Farnese*, pour délivrer la ville de Rouen, il le qualifie seulement Prince de Parme ; mais on a vu dans le tome VII de cet Abrégé, p. 14, qu'*Ottavio Farnese*, pere de ce Prince, étoit mort en 1586.

Page 266, l. 29, & page 267, l. 1 & 2. (La négligence, avec laquelle le Maréchal de Biron, pour des raisons particulieres, conduisoit le siége).

[a] Tome XI de la nouvelle édition, pages 698 & suiv. Je remarquerai aussi que, dans cette même édition, depuis la page jusqu'à la page 723, le millesime n'est pas exact, & qu'il faut mettre 1592 au lieu de 1591.

Ce général, avoit demandé d'être fait gouverneur, de Rouen, si la ville étoit prise; & le Roi lui avoit annoncé que ce gouvernement étoit promis à *Montmorency du Hallot*. La préférence accordée à un officier inférieur en dignité avoit mécontenté le Maréchal. D'ailleurs, plus occupé de ses intérêts particuliers que du bien général, il désiroit la prolongation de la guerre. On sait que, le Baron son fils lui ayant reproché de lui avoir fait manquer une occasion de défaire les ennemis, le Maréchal répondit : *Il n'y a point de doute que tu ne les eusses battus ; mais alors tout étoit fini, & nous n'aurions plus eu, toi & moi, qu'à aller planter des choux à Biron.*

Page 310, (& d'une piété solide).

Qui inspiroit le respect & l'admiration. *Charles IX* éprouvoit ces sentimens pour la Reine sa femme, & il avoit coutume de l'appeller *sa Sainte*.

Fin du Supplément.

ERRATA du Tome VIII.

Page 8. *ligne* 25. juſqu'au, *mettez* juſqu'aux.
Page 13. *l.* 30. Launoy, *liſez* Lannoy.
Page 31. *l.* 8. Hallewin, *retranchez* l'*e*.
Page 55. *l.* 25. connue, *liſ.* connu.
Page 58. *l.* 2. maiſon, *liſ.* maiſons. Même page, *l.* 3. *ôtez la derniere* s *du mot* (ſommés).
Page 111. (Sommaire marginal, derniere ligne). Légue, *mettez* Ligue.
Page 227. *l.* 22. lacha, *mettez un accent circonflexe ſur le premier* a.
Page 246. (Note, *l.* 2). lité, *liſ.* allité.
Page 250. *l.* 12. procureur de la Ville, *mettez* procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville.
Page 252. *l.* 1. annocerent, *liſ.* annoncerent.
Page 269. *l.* 30. tournois, *effacez* l'*s*.
Page 278. *l.* 15. Epernay, *liſ.* Eſpernay.
Page 287. *l.* 27. & 28. inſtruitrent, *liſ.* inſtruiſirent.
Page 434. *l.* 13. par adreſſe. *Il faut une virgule après ce dernier mot.*
Page 451. *l.* 16. aſſemblées, *retranchez* le dernier *e*.
Page 474. *l.* 26, *mettez une virgule après le mot* méchans.
Page 475. *l.* 7. *Après ces mots*, (les habitans), *ajoutez*, (ainſi que nous l'avons annoncé précédemment).
Page 482. *l.* 3. tée, *liſ.* été.
Page 494. *l.* 9. quatre, *liſ.* & quatre.